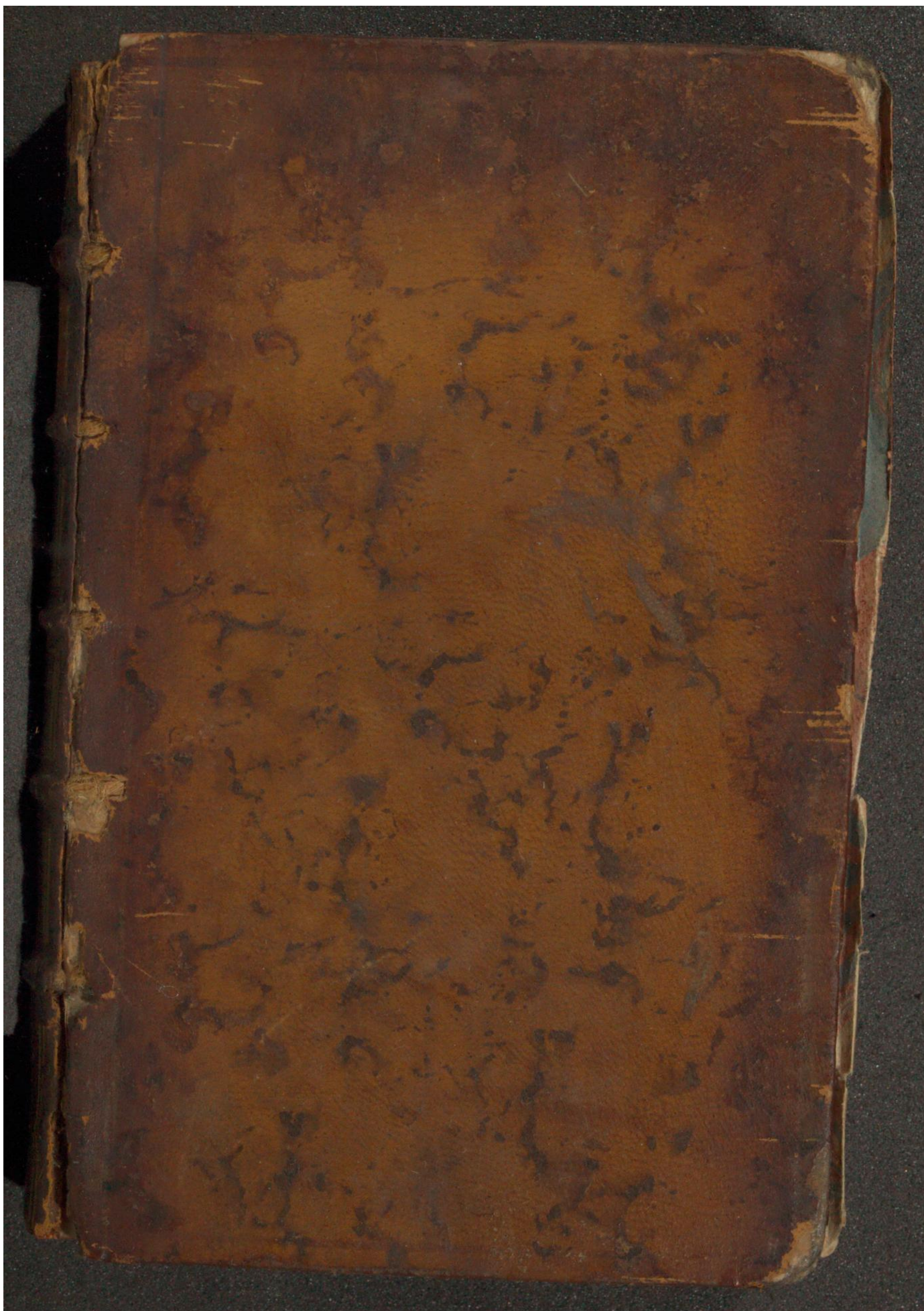



2

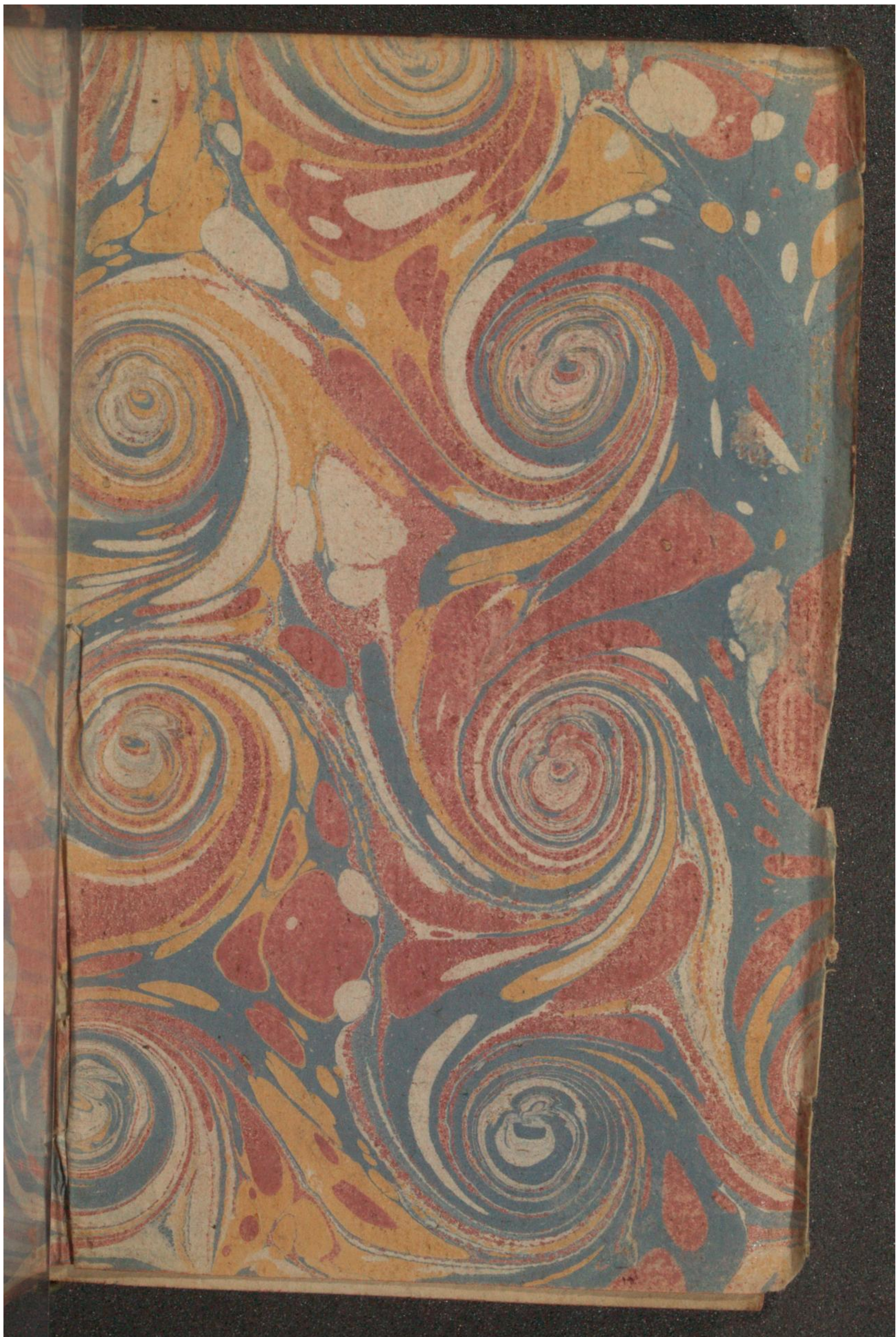












SEGONDE PARTIE

DES ERREVRS POPVLAIRES, ET PROPOS VVLGAIRES,

touchant la Medecine & le regime de ſanté, refutés ou expliqués

PAR

M. LAVR. IOVBERT, CONSELHER & Medecin ordinaire du Roy, & du Roy de Nauarre, premier docteur regeant, Chancelier & Iuge de l'Vniuerſité an Medecine de Mompellier.

AVEC DEVS CATALOGVES DE PLVSIEVRS AVTRES ERREVRS OV propos vulgaires, qui n'ont eté mancionnés an la premiere & ſegonde edition de la premiere partie.

ITEM

DEVS AVTRES PETIS TRAITES, concernans les Erreurs populaires, auec deus Paradoxes du maime auteur.

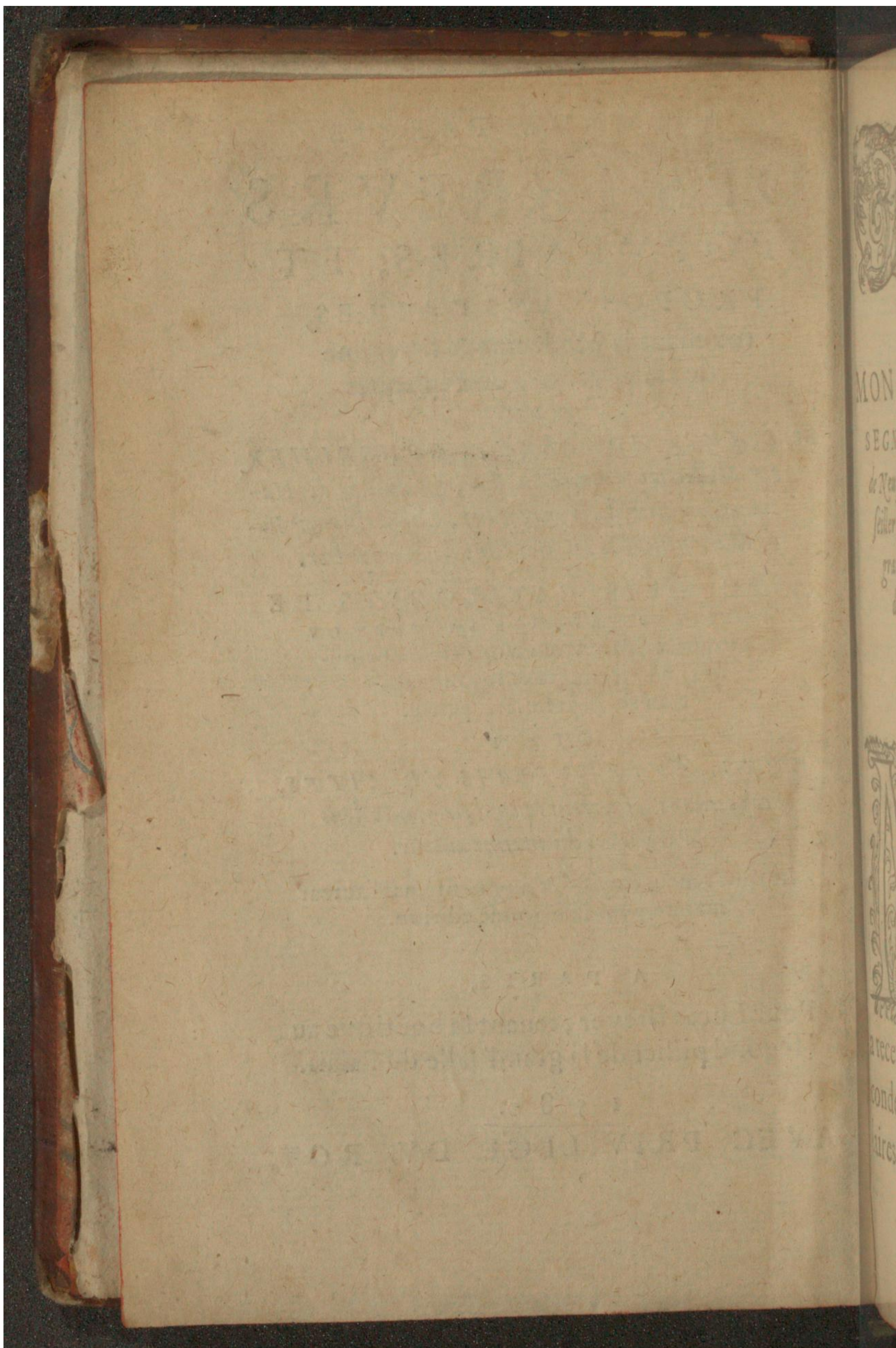
Le tout reueu, corrigé & augmenté, par l'auteur maime, pour la ſegonde edition.

A PARIS,

Pour Lucas Breyer, tenant ſa boutique au ſegond pillier de la grand' ſalle du Palais.

1580.

AVEC PRIVILEGE DV ROY.





A

MON TRES-HONNORE SEGNEVR, MONSEGNEVR

de Neufuille, Segneur de Villeroy, conſeiller & ſecretaire d'eſtat du Roy, grand treſorier general de l'ordre de ſa Majeſté, Berthelemy Cabrol, ſon treſ-humble seruiteur, Salut.



Onſegneur, i'ay eu mon refuge à vous, pour me ſauluer du meſcõtentemẽt que M. IOVBERT a receu de moy : à raiſon d'vne ſeconde partie de ſes Erreurs populaires, que ie faiſois imprimer, com-

me à la desrobee, voyant sa resolution de n'en mettre plus en lumiere. Il m'a surpris cheus l'imprimeur, fort indigné de mon entreprise. Touttesfois quand il ha entendu, que ie vous en voulois faire vn present, il ha eté tellement satisfait, que sur le champ il ha permis à Lucas Breyer, marchant libraire (auquel ie m'en etois adressé) de passer outre: luy dōnāt ancor deux beaux discours, traduits de ses Paradoxes Latins, par Isaac Ioubert son fils aisné. En quoy i'ay cogneu par effect, le grand respect qu'il vous porte, & la venerable autorité que vo⁹ auez gagné sur luy, par voz bien-faicts & merites en son endroit: ainsi qu'il proteste souuent & en priué & en public, vous estimāt l'vn des meilleurs segneurs & amys qu'il ayt en

France. Pource (dit-il) que ſans vous auoir iamais faict aucun ſeruice, ne aus voſtres, luy auez toujours en tous ſes affaires eſté ſi gracieulx, bening & fauorable, qu'il ne pourroit rien plus attendre d'vn auquel il eut ſeruy toutte ſa vie. C'eſt voſtre grãdeur, Monſegneur, de faire ainſi acquiſitiõ d'vn grand nõbre de ſeruiteurs bien affectionnez, & tels que ie cognois ledict ſieur IOVBERT: lequel ne ſ'epargnera iamais à rendre le bebuoir, au moindre qu'il ayt obligé. L'vn de ſes moyens eſt (qui n'eſt à meſpriſer) d'honnorer la memoire de ſes bien-faicteurs par ſes eſcripts. Dõt ie m'aſſure, que ſ'il eut de ſoy mis cet' œuure en auant, il la vous euſt donnee, pluſ-toſt qu'à autre que ie ſache. Ell' eſt dõc voſtre de bõ droit

& mesmes veu la permissiõ de l'auteur : qui est vn expres cõsentemẽt comme s'il la vous donnoit, & que ie la vous presentasse de sa part. En quoy vous plaira aussi considerer, l'extreme desir que i'ay d'estre cognu de vous, m'insinuant par ce moyen en voz graces, &me presentant à vous faire tres-humble seruice, quand il vous plaira m'honnorer de voz commandemens. Monsegneur, vous me cognoitrez en cela de si ardente affection, que vous le pourriés desirer du plus cõfident & asseuré seruiteur que vous ayez eu iamais : emeu à cela, tant des propos de mondict sieur IOVBERT, que de la commune reputation de voz rares & excellentes vertus, qui vous ont rendu tres-aggreable au Roy nostre sire, & aus

autres princes de ce royaume, maniant les plus grans & importans affaires de la Couronne, autãt heureusement que prudemment, auec vne merueilleuse dexterité, accompagnee de singuliere confidence & discretion, loyauté, rondeur, integrité, syncerité & preud'hommie, diligence, patience, vigilãce, promptitude, hõnesteté, gentillesse, grace, bonté, doulceur, humanité, benignité, courtoisie, modestie, generosité, constance, magnanimité, liberalité, excellente memoire, subtile inuention, profond & sain iugement, discours solide & graue, tres-bon auis & conseil: & toutte autre vertu requise à vostre estat, condicion, & charge. O qu'vn grãd Roy est heureux, d'auoir vn tel cõseiller aupres de sa personne! O in-

ſinimãt heureux le Monarque, qui en auroit autant qu'il y a de grains en vne belle grenade, cõme le grãd Roy Darius ſouhaittoit autant de Zopyres! Heureuſe la patrie, heureux le peuple, qui a telle addreſſe, pour obtenir de ſon Roy ce qu'il en peut requerir iuſtement, ou an attendre fauorablement, addreſſe autant facile, autant ſeure & veritable, qu'on ayt iamais eu en France, d'vn perſonnage tant accoſtable, affable, ſans reproche, & digne de ſa charge, qu'il en fuſt onc au monde. Monſegneur, ie ſerois trop prolixe (ie le voy bien) ſi ie voulois raconter ſeulement la diſieſme partie des louables actions qu'on rapporte publiquement de vous: outre ce que ie ne m'en ſçaurois dignement acquitter. Auſſi ie penſe, qu'il vous

ſera plus aggreable, de ietter incontinent voz yeulx, ſur les beaux & plaiſans diſcours de M. IOVBERT, ſçachant, que vous auez par cy deuant prins grãd plaiſir à la premiere partie, que luy-meſme fit publier y ha vn an. Ie croy que vous ne l'aurez pas moindre de cette-cy: mais quoy que ce ſoit, vous plaira interpreter en mieux mon hardieſſe, & aggreer le preſent que ie vous fais en toutte reuerance & humilité: en vous baiſant les mains, & priant Dieu que vous doint, Monſegneur, le comble de voz meilleurs deſirs, en parfaicte ſanté, treſlongue & heureuſe vie. De Paris ce 3. de Feurier, 1579.

EPISTRE DE B. CABROL, MAISTRE IVRE en la faculté de Chirurgie, de l'Vniuersité, Cité, & Ville de Montpellier, Chirurgien ordinaire du Roy.

REPVLSIVE DES ENVIEVX & venimeux propos tenus contre l'Auteur des Erreurs populaires.

ADDRESSEE AV TRES-VERTVEVX, MAGNIFIQVE ET Genereux Seigneur, M. ANTOINE DE CLERMONT, Baron de MONTOISON, & gentilhomme de la chambre du Roy.



ON DIT *bien vray communemant*, *qu'*Enuie ne mourra iamais. *Car elle fut angeandree de Lucifer, dez le commancemant du monde: & n'aura iamais fin, nomplus que les diables d'anfer, peres de calomnie & detraction, dont ils portent le*

nom. Ie l'ay quelquefois santie bien piquante, & fascheuse an mon endroict: mais ie me suis tousiours consolé, & ay prins meilleur courage, de ce que ie me voyois en telle affliction, compagnon des plus gens de bien, des plus vertueux, studieux, & sçauans qui soient au monde: Et de ce que i'ay tousiours ouy dire, qu'il n'y a personne exempt d'Enuie, que le miserable: & qu'il vaut mieux estre suiect à Enuie, qu'à pitié. Mais ce que i'ay senty en moy de ses piqueures & morsures, n'est rien au prix des assaulx & alarmes qu'elle a donné à M. IOVBERT, *dez qu'il a commencé de paroistre, auoir reputation, & estre tenu entre les plus doctes & rares personnages de sa profession. Ce fut premierement, quand on eut publié la premiere Decade de ses Paradoxes sans qu'il en sçeut rien: & plus encores, apres que l'ayant recognue & aduouee, il l'a feist reimprimer, y adioustant la seconde. Bon Dieu, quelles detractions & calomnies luy excita Enuie, à l'occasion de ceste œuure-là! Ie le sçay bien, pour l'auoir veu, au grand desplaisir de ses amis, & de tous ceux qui cognoissent sa vertu, valeur, & preud'hommie. Cela neantmoins luy succeda tres-bien, & luy donna grand bruict: tout ainsi que la palme se rehaulse &*

releue, contre le fardeau qui la preſſe, & taſche à la deprimer. Tellemant que pour le iourd'huy ſes Paradoxes ſont en télle vogue, & en tel prix, que iuſqu'au plus profond d'Alemagne on les desbat, & ſouſtient: comme l'on void par les eſcripts des plus ſçauants de ce temps. Toutesfois ledict Sieur IOVBERT, *ayant promis vn grand nombre de tels Paradoxes (ſuiuant le roolle qui eſt à la fin de ſa premiere Decade, en la ſegonde & troiſieme edition) n'ha pas voulu pourſuiure ceſt argument, comme deſdaigné & iuſtement courroucé des meſchancetez que l'Enuie luy auoit ſuſcité. Vray eſt qu'en diuerſes œuures, comme il luy vient à propos, il deduit ſes autres Paradoxes: mais ce n'eſt qu'en paſſant, & nompas à plein fond: dequoy les ſtudieux ſont fort marris. Ainſi eſt-il aduenu (de mal-heur) à l'vne de ſes dernieres œuures, qui ſont les Erreurs populaires & Propos vulgaires, par luy expliquez & corrigez, iuſques au nombre de ſoixante chapitres: en promettant encor plus de trois cens, comme il appert du Catalogue, qu'il a faict quant & quant publier. Mais ayant entendu par vrais rapports, qu'il en ſouſtenoit grand'Enuie, detraction, & calomnie, voire que*

ſa reputation en eſtoit aucunement diminuee enuers pluſieurs, bien marry a deliberé & s'eſt reſolu de quitter ceſt argument: ia-ſoit qu'au iugement des plus ſenſez & vertueux, qui en parlent ſans aucun tranſport d'affection, l'œuure ſoit treſ-digne de louange: & qu'on en doit deſirer la continuation, pour le grand bien qui en reuiendra au public. Ils excuſent treſſagement, & interpretent benignement tout ce que les mediſans y reprenent: & mitiguent doucement l'aigreur de leurs morſures. De ſorte qu'elles ne peuuent nuire aucunement à la reputacion de l'auteur, ne la diminuer tant ſoit peu: ains au contraire, l'augmanter: comme la vertu verdoye de la bleſſure: ou comme les plantes qui portent des larmes (ce ſont, reſines ou gommes) de bonne odeur, ne les produiſent pas, qu'elles ne ſoient ferues & blecees. Les principaux chiefs des reprehenſions (pour ne dire plus morſures) de ceux qui taxent M. IOVBERT, *de s'eſtre oublié en ſon œuure des Erreurs populaires, ſont deux. Le premier, de ce qu'il l'a dedié à la Reine de Nauarre, treſ-vertueuſe, & genereuſe princeſſe, vray miroir & patron d'honneur, veu qu'il auoit à traiter au commencement de ſon œuure, des matieres graſſes (comme on dict)*

& parties honteuſes, eſcriuant de la conception, generation, groiſſe, & enfantement. Le ſecond, que tout cela euſt mieux eſté eu Latin, que en François, pour deux raiſons: l'vne, que ces propos ne ſonnent tant mal en langue estrangiere, qu'en vulgaire: & que les femmes & filles, qui en ſont plus honteuſes, n'en euſſent eu la cognoiſſance. L'autre, qu'il n'eſt pas bon de diuulguer noſtre art au peuple, & de luy faire entandre, ce dont les medecins ſe veulent & doyuent preualoir: qui eſt, l'intelligence de pluſieurs choſes que le peuple faict & dict, ſans ſçauoir pourquoy, ny à quelle raiſon. Quant au premier, il eſt ſuffiſamment reſpondu & ſatisfaict en la ſeconde edition de l'œuure, tant par Louys Bertrauan, que par l'auteur meſmes, qui a bien voulu d'abondant changer d'adreſſe, & preſenter tout le procez à Monſeigneur de Pibrac, Chãcelier de ladicte Dame, pour choiſir & trier les propos deſquels ſa maieſté peut auoir cognoiſſance, & en iuger ſans nul ſcrupule: ledict ſeigneur ſe reſeruant le reſte, comme eſtant plus propre à ſa condition. On dit, que M. IOVBERT *faict par ce moyen vne amende honnorable. Vrayement cela eſt honnorable & fort louable, de ſurmonter ſoy-meſmes, & ſe*

commander tant, que de n'vſer de la liberté commune des eſcriuains, an ce que le moindre des lecteurs pourroit eſtre offenſé. Et quoy? en familier propos, on dict bien à tout coup (pour peu qu'on veulhe contredire à quelqu'vn, voire eſtant inferieur à ſoy) pardonnez-moy. Faut-il craindre de le dire à vne Princeſſe, ou à autres de tous eſtats, quand on entend qu'ils ſont aucunement offenſez? S'il y eut iamais occaſion de dire, pardonnez-moy, c'eſt quand on penſe faire quelque plaiſir ou ſeruice, & il eſt tourné au rebours. Ainſi d'vn propos qu'on aura dit pour riſee facetieuſement, lequel ſera prins autrement, on s'excuſe en diſant, pardonnez-moy, ie ne penſois pas mal dire: ou, ie n'y penſe aucun mal, ou ie ne l'entends pas comme vous le prenez. Et bien! Voila des reparations & amendes honnorables: deſquelles il ne faut auoir honte, comme de celles que on faict pour abſolution ou expiation d'vn forfaict: qui eſt vne peine criminelle & de contraincte, Mais le faict dont il eſt queſtion eſt tout autre: ſçauoir eſt, d'vn qui ayant bonne intention de plaire, honorer & ſeruir, en reçoit pour recompenſe vne detraction & calomnie publique, enuers les plus grands, iuſques à la

perſonne de la Princeſſe, à laquelle ſon œuure eſt dediee, vouee & conſacree en toute humilité, reuerence & deuotion. Quant au ſubiect, i'en ay ouy parler gens de touttes qualitez: de tous ordres, rangs, degrez & eſtats, qui pour moy n'abſtenoient pas d'en dire librement leur aduis: meſmes que la plus-part ignoroint l'affection que ie porte à M. IOVBERT. *I'en ay bien peu rencontré, qui n'eſtiment infiniment ſon œuure, & deſirent la continuation: diſans, que c'eſt le plus bel argument qui ait eſté propoſé de long tams, enſemblement vtile & delectable: qui ſont les deux principalles conditions d'vn œuure parfaicte & accomplie. Et quant à la nuncupation, qu'il n'y ha point eu de mal, ains au contraire, tout honneur & reſpect: toutesfois que M.* IOVBERT *(comme il eſt ſage, prudent, diſcret & aduiſé) ha treſ-bien faict de changer ſon adreſſe, pour contenter chacun: ainſi qu'il proteſte en ſon epiſtre* á ſes amis & bien diſans. *Ie viens au ſecond chief: qu'il euſt mieux valu eſcrire ces choſes en Latin, pour les deux raiſons que i'ay dictes. Touchant a la premeere, il y a eſté auſſi ſuffiſamment ſatisfaict par le Sieur* IOVBERT, *en la ſuſdicte epiſtre, où il remonſtre pertinem-*

tinemment, que les plus chaſtes femmes du mõde le peuuent bien lire : & qu'elles n'y apprendront rien que choſes vertueuſes, & de leur deuoir en mariage: & leurs maris auſsi. Quant aux filles, elles n'y peuuent rien entendre, de ce qui concerne les œuures de la chair, ſi elles ſont bien pucelles de corps & d'ame, par maniere de dire. Mais d'abondant, pour contenter chacun, ainſi qu'en tout le reſte, il a depuis retrenché tout ce qui pouuoit tant ſoit peu offencer les plus ſcrupuleuſes conſciences: ſçachant, qu'il ne faut pas ſeulement abſtenir du mal, ains auſsi de l'apparence d'iceluy: qu'il faut quicter & reiecter tout ce que peut ſcãdalizer autruy, iuſques à ſe deſmembrer ſoymeſme, ſe couper bras & iambes, arracher ſon œil propre, comme dit IESVS CHRIST, Matth. 18.
s'ils ſont en ſcandale. L'autre raiſon eſt, qu'il ne faut ainſi diuulguer les propos de la Medecine, ne les randre tant familiers & clairs: d'autant que le peuple en pourroit abuſer, ſçachant plus qu'il ne luy appartient: tellement qu'il voudra deſormais conteſter auec les medecins, preſque tous les poincts de la medecine. Ceux qui diſent cela, ſont gens modeſtes, diſcrets, & vertueux, amis de M. IOVBERT, qui le luy ont dict familierement, par maniere d'aduis. Mais il ſem-

blet n'auoir pas bien leu ſon epiſtre, Au lecteur d'eſprit libre & ſtudieux : *en laquelle il remonſtre, qu'il ha antreprins ceſte beſongne, pour cōtenir le peuple ez limites de ſa vocation, & le perſuader de n'attenter rien au faict de la Medecine : qu'il ne ſoit plus tant outrecuidé & preſomptueux, que de couſtume: qu'il entēde mieux ce qu'il a retenu des anciens medecins, pour en vſer ſagement en ce qui le concerne, & eſt de ſa capacité : qu'il ne donne plus tant de peine aux medecins, de luy faire entādre ſon deuoir quand il traicte & ſert les malades: & generalemēt que le peuple ſçache bien, ce qu'il ſçait, ou penſe ſçauoir, & quicte les erreurs qui l'ont tant poſſedé. Deſquelles remonſtrances & exhortations l'œuure eſt toutte pleine, ſans entrer plus auant en diſcours, que de la portee des idiots. M.* IOVBERT *ſçait treſ-bien, que les miſteres ou ſecrets de la Medecine, & les principaux points de l'art (propos obſcurs & d'importance) ne doiuēt eſtre communiqués ou deſcouuerts aux prophanes. Ainſi nomme-il en quelque lieu, tous ceux qui ne ſont iurez & aſſermētez en l'eſchole de Medecine: ſuiuant le ſacré ſerment d'Hippocras, lequel il enſuit iournellement, en faiſant iurer tous les ans vn grand nombre d'eſcholiers, qui veulēt*

ouyr les leçõs en l'Vniuerſité de Mõtpellier, ou y prendre aucuns degrez. Luy qui en eſt Chancelier & iuge, auquel l'eſtroicte obſeruatiõ des loix & ſtatuts eſt en ſinguliere recommandation (ſi onques elle fuſt à aucun de ſes predeceſſeurs) n'ha garde de faillir en cela. Auſſi n'eſt ce pas diuulguer ou enſeigner la Medecine aux prophanes, q̃ de les inſtruire à biẽ faire ce qu'ils ſõt, & leur expliquer ce qu'ils ſçauẽt ſans intelligence, par maniere de dire. Et puis? qui pourra trouuer mauuais, que chacun en particulier ſçache entretenir ſa ſanté, pour n'auoir tant ſouuent beſoin du medecin? Dira-on, que M. Charles Eſtienne, & apres luy M. Ian Liebault ſon gendre, perſonnes treſdoctes & humaines, ayent mal faict, d'eſcrire en François leur maiſon ruſtique, où il y a beaucoup de remedes familiers, & qu'on dict vſuels, non ſeulement à conſeruer la ſanté, ou ſe preſeruer de pluſieurs maladies, ains auſſi d'en guerir pluſieurs? Ainſi le liure intitulé Threſor des pauures, eſt bien veu & receu de tous. Ainſi la belle œuure de M. Simon de Valambert, touchant la nourriture & maladies des enfans: & pluſieurs autres ſemblables, qui ne ſont qu'en langage François. Au contraire, il ſeroit de beſoin, que tout ce dont le peuple eſt

capable, cõcernãt sa santé, fut en langue vulgaire, pour son profit : sans luy enuier ce bien, qui est d'vne Enuie totalement ennemie du genre humain. Seroit-il bon, qu'on n'eust iamais diuulgué & monstré au peuple, l'vsage du bled & du raisin, à faire du pain & du vin: de cuire la chair, & apprester les autres viãdes : ains que certains hommes eussent tenu cela secret entre eux, à fin que tous les autres passassent par leurs mains, & fussent à leur discretion, pour auoir du pain, du vin, & de la viande? Ainsi (pour monter plus hault, des viures terrestres du corps, aux celestes appartenãs à l'ame) on se plaind d'aucuns Theologiens, qui ne veulent permettre qu'on traduise la saincte escripture en vulgaire, affin que le peuple ne l'ayt que par leur bouche: priuans les ignorãs de ceste pasture spirituelle : laquelle toutesfois eux-mesmes proposent & expliquent en pleine chaire, autant profondemãt, subtilemãt, & distinctemant qu'ils peuuent. Et quelle differance y ha il, de lire les mesmes textes a-part dãs sa maison, ou de les ouyr souuent reciter publiquement & en vulgaire? Ie ne trouue pas grãd difference de telles rigueurs, d'auec celle qui empeche le peuple de sçauoir pour sa prouision, autant qu'il peut comprendre de l'art, qui enseigne

à viure ſainemēt, & ſe bien gouuerner en maladie, ſous la conduicte & l'ordonnance des medecins. Et (ie vous prie) qu'eſcript M. IOVBERT, ſinon ce que preſque tous les iours remonſtrent & inculquent les medecins aux malades, ou à leurs amis, parens, alliez, ſeruiteurs, gardes, & autres aſsiſtans? Eſt-il plus mal faict de l'eſcripre, que de le dire? Ne veut on pas qu'il ſoit bien retenu? Et voyci le moyen, de le mectre par eſcript: car la voix ſe perd, & l'eſcriture demeure. Ainſi ie ne vois pas, que ceſte reprehenſion ayt lieu, & ſoit mettable, ou ie ne l'ay pas bien comprins. Voyla les principaux chiefs (ce me ſemble) des cenſures que i'ay ouy par-cy, par-là. Il y a bien vn autre poinct, duquel M. IOVBERT eſt fort abſurdemēt calomnié: c'eſt pour les depoſitions des ſages femmes, que aucuns oſent dire, auoir eſté inuentees par luy-meſmes. Il refute bien cela en l'Epiſtre, à ſes amis & bien diſans, nommant celuy qui luy a fourny celles de Paris & de Bearn. Quant a celle de Carcaſſonne, ie ſçay bien qu'il l'a eue d'vn qui eſtoit principal Secretaire de Monſeigneur le Mareſchal Dampuille, qui la recitoit ſouuent pour plaiſir. Et M. IOVBERT eſt bien empeſché d'entendre ſeulement les termes, deſquels

vſent ces ſages femmes: pour les ſçauoir accõmoder aux diuerſes parties du membre qui diſtingue le ſexe. Car il n'eſt pas en peine d'y trouuer autant de pieces, qu'en mettẽt les matrones. Nous en demonſtrons ez publiques Anatomies ſeize, ou dix & ſept: que ie reciteray de l'ordre qu'elles ſe preſentent. 1 C'eſt l'os Bertrãd ou Barré, autrement dict l'os Pubis ou du penil: 2 le poil qui couure la ſuſdicte partie: 3 la motte, de quelques vns appellee Mont de Venus: 4 les deux lebures ou babines, qui ſont la bouche ou emboucheure: 5 les deux pterigomes ou aiſlerõs grands, nommés vulgairemẽt landies: 6 les deux moindres aiſlerons deſſous les grands, qu'on appelle Nymphes, d'vn mot grec: 7 le Tentigo, ainſi nõmé de Falloppe: qui eſt comme vne verrue au haut de la motte, couuert des grands aiſlerons. C'eſt la teſte & balane ou gland du Clitoris, lequel rapporte au membre viril: 8 ledict Clitoris, composé de deux nerfs cauerneux: 9 deux muſcles qui le bendent & font dreſſer: 10 l'orifice de la veſcie, qui eſt vne value charnue: 11 cinq ou ſix caruncules ou carnoſitez, ſemblables à verrues: 12 le grand canal reſpondant à la longueur du membre viril, ayant force rides circulaires: 13 le Hymen, qu'on nomme la Dame du milieu:

14 la bouche ou entree de la matrice, ou amarry, aſpre & comme dentelee, reſemblant à la bouche d'vne lamproye: 15 le col de l'amarry: 16 l'orifice interne, qui eſt l'entree dans l'amarry: 17 le fonds & corps de l'amarry, ſans aucune diſtinction de ſellules ou logettes. Ie taiſe les teſticules, & les aiſles qui les ſouſtiennẽt, auec les vaiſſeaux ſpermatiques: d'autant que ces parties là ſont par derriere, cachees à noſtre veue, ſi on ne fend le vẽtre. Tout le demeurãt eſt manifeſte & voyable en la femme entiere, ſans luy faire aucune inciſion. Le miroir matrical nous les deſcouure touttes. Et qui en voudra auoir le paſſe-temps, pour plus grande aſſurãce de mon dire, ie les luy monſtreray volontiers (qu'il me pouruoye ſeulement d'vn ſubiect) cõme ie les ay monſtrees publiquement aux eſcolles de l'Vniuerſité en medecine de Paris. Il ne faut dõc pas ſe mettre en fantaſie, que ce ſoint choſes feinctes & controuuees: mais ie cõfeſſe bien, auec M. IOVBERT, que ie n'entends pas les termes des matrones, & que par cõſequẽt ie ne les ſçay appliquer aux ſuſdites parties. Ainſi ce ſont touttes calomnies, maudictes impoſtures & detractiõs, que l'Enuie paſle & trãſie a eſlãcé cõtre ce bõ Docteur & maiſtre, voyãt la grand vogue & depeſche qu'auoit ſon

traicté des Erreurs populaires : lequel a eſté imprimé dans ſix mois, en quatre diuers lieux : ſçauoir eſt, à Bourdeaux, Paris, Lyon, & Auignõ : & en chaſque lieu on n'en a tiré moins de ſeize cens. Ce liure a eu ſi grande reputation, que n'eſtant au commencement qu'à dix ou douze ſols, il ſ'eſt depuis vendu iuſques à vn eſcu, voire à quatre francs : tout ainſi qu'en la cherté (eſpece de famine) le prix du bled ſe haulſe tous les iours. Que plus eſt, chacun demande aux libraires & imprimeurs, la ſuitte de ceſt œuure : & meſmes ſon auteur eſt iournellement importuné de mettre le ſurplus en lumiere, au-moins de cinq en cinq liures (ſ'il ne veut tout à vn coup) ſuiuant le departement qu'il en a faict : outre ce qu'il promet dauantage. Mais il eſt ſi deſpité, & ſe reſſent tellement des ſuſdictes piqueures, comme il eſt homme de grand cœur, extrememẽt ialoux de ſon honneur, qu'il a ſouuent pensé, ie le ſçay bien, de bruſler tout ce qu'il en a faict. O quel dommage ! Tant y a qu'on ne l'a peu encor fleſchir, & faire condeſcendre à la publication des autres parties : qu'il tient ſi ſecrettes & ſerrees, qu'il n'y a moyen de les voir, ou auoir en ſimple communication. Car ie m'aſſure, & il s'en doute bien, que pluſieurs entreprendroient fort vo-

lontiers de les faire imprimer à la desrobee, sans luy an demander congé. Or voyant ceste sienne resolution (pour ne dire, obstinacion) ie me suis auisé de faire imprimer quelques chapitres, que i'auois autres fois eu de luy, m'ayant faict ceste faueur que de m'expliquer certaines propositions, desquelles ie desirois l'intelligence & son auis. Il n'y en ha pas grand nombre, mais la plusspart des chapitres sont fort longs, & contiennet beaucoup de chefs : tellemant que qui les voudroit departir par le menu, il n'y en auroit guieres moins de trante. M. IOVBERT les auoit trassez, long tams auant qu'il publiast la premiere partie des Erreurs populaires : & sont de certaines matieres, qui ont eté depuis rangees par leur auteur, an la diuision de toute l'œuure, & generale & particuliere, pour tenir lieu, l'vn au septieme liure, l'autre à l'onzieme, dix & settieme, vinttieme, vint & troisieme, vint & cinquieme, vint sisieme, & ceus qui s'ansuiuet iusques au trantieme. Ie ne me suis pas autremãt soucié de leur ordre, puis qu'on ne peut auoir autre chose pour le presant de leur auteur, ainsi qu'il auoit promis. Il an faut vser cõme d'vn mauuais payeur, duquel on prand ce qu'on en peut retirer. Ie me

ſuis contanté, de faire ſuiure & obſeruer ſon orthographie, comme ſi l'ouurage ſortoit de ſa main. A quoy s'eſt fidellemãt & treſuolõtiers amployé Christophle de Beauchastel ſon neueu: auquel i'ay faict donner pour ſon vin, autant de doubles eſcus, qu'il ha doublé de chapitres. Ie ſcay bien que M. IOVBERT ne ſera pas contãt de ce que i'an ay fait, mais i'y ay eté pouſſe d'vne bonne affection & intancion, qui me pourrõt faire trouuer grace anuers luy: meſmemant quand ie l'auray faict, de l'aduis de quelque ſien grãd amy: & que l'œuure ſera bien imprimee à ſa faſon. Car bien ſouuãt la circõſtance faict, qu'il n'y a point de mal en ce qui de ſoy et reprochable, cõme on dit, du bon dol. Et pource i'ay panſé de vous an cõmuniquer, Mõſieur, vous (di-ie) qui auez credit, & pouuoir d'appaiſer ledict ſieur IOVBERT, quãd il ſe plaindroit de cette mienne antrepriſe: d'autant que ie voy biẽ qu'il vous reſpecte, reuere, honore & cheriſt ſingulieremant: vous etant ſi amy & ſeruiteur, qu'il n'en pourra auoir aucun deplaiſir, s'il ſçait que vous l'auez troué bon. Ains au cõtraire, il me ſcaura gré de l'auoir fait, quand il verra que ç'a eté apres vous auoir declaré mõ deſſein: enſamble à meſſieurs de la Roche & de Beau-

fort voz treſchers freres, meßieurs de la Baume, de Mōperoux la verune, de vontais, de Pardilhan, du Moutet, de la Coste, de Brette, de la Bastie: meßieurs de Sagnes, Reuol, les deus Girards freres, du Vaure, Alian, Renier, & autres ſes amis, qui voyent plus cler an cet affaire que luy, comme ceus qui ſont hors du ieu. Et outre ce que ie le decharge par tel moyen, du panſemant qu'il en pourroit auoir, ancor ie luy cauſe ce plaiſir, de l'exēpter & vindiquer des morſures & piqueures de la maudite anuie (qui ſeule arreste le cours de toute l'œuure, ꝑmiſe d'vn bel ordre] en prenant ſur moy toutes les indignations des malins enuieus. I'ay aiouté à cette ſegōde partie des Erreurs populaires, vn Catalogue de pluſieurs diuers propos vulgaires, que i'ay colligé de pluſieurs. Et celuy qui m'en ha le plus fourny, pour les cōmuniquer à M. IOVBERT, *ç'a eté* M. *Guilhaume Capel, docteur an Medecine de Paris, hōme treſ-docte & humain, fort curieus des choſes plus gentilhes. Ie ne doute pas que* M. IOVBERT *ne recoiue de bon cœur ledit Catalogue, ayāt inuité to⁹ les lecteurs à luy enuoyer de toutes parts, les ſantances vulgaires qui ne ſont an ſon roolle. Ainſi ie le gratifieray aumoins de cela, que le luy donne comme pour mon ſymbole.*

Monsieur, ie vous supplie tres-humblemant vous tenir prest pour ma deffance, si par fortune i'ay à encourir reproche de ceste antreprise: & me parer de vottre targe, qui et la bonne grace de M. IOVBERT, *lequel aime & estime infinemant la vostre. Qu'il sache par vous. que ie ne l'ay fait sans conseil, & que i'y ay eté contraint de l'vtilité publique: laquelle i'ay preferee à mon plaisir particulier. Car ie le sentoy bien plus grand, me voyant seul ioüyssant & possesseur de ce fruit. Mais ie l'ay mieus aimé departir à ceus qui an sont desireus, pour le goust qu'ils ont prins, à ce que l'auteur an ha luy-mesme publié. I'y ay außi eté inuité, pour auoir dequoy faire vn presant à Monseigneur de* VILLEROY: *auquel ne pouuant rien offrir du mien, qui fust digne de sa grandeur, i'ay amprunté des fruis d'vn qui luy est tres-affectionné seruiteur, & qui n'an sera pas mal contant, (ie m'an asseure) quand il s'an aduisera.* MON*sieur, ie vous baise les mains, priant Dieu qu'il vous doint l'accomplissemant de voz meilleurs desirs, an parfaite santé, longue & heureuse vie. A Paris ce vinttieme de Ianuier, mil cinq cens soixante dix & neuf.*



INDICE DES CHAPITRES ET MATIERES, CONTENUES AN CETTE SEGONDE PARTIE DES *Erreurs populaires, & propos vulgaires.*

CATALOGVE DE PLVSIEVRS diuers propos vulgaires, & erreurs populaires, colligez de plusieurs, & donnez à M. IOVBERT, par M. Barthelemy Cabrol.

1. Souppe deuant & souppe apres, fait viure l'homme sant ans, ou pres.
2. Quand la feulhe monte & retombe, l'homme aussi tombe & retombe.
3. Il ne se garde pas bien, qui ne se garde toujours.
4. Les gourmans font leur fosse à belles dans.
5. Il faut mourir auec son sang.
6. Boire apres sa souppe, fait voir trouble.
7. Il conuient donner à boire à ceus qui ont le

poumon roty, de peur que la chair ne tienne au pot.
8. Bien venant, bien getant. Il vaud mieus fourmage, que boullie.
9. Homme gouteus, ſine d'argeant.
10. D'vn pauure ſang il an faut plus tirer.
11. Hachis, gelees, & perdris, ſont ecarlate d'eſtomach.
12. Ians delicats, ſont le pont aus anes de ſanté.
13 Fame maigre, tauerne de ſang.
14. Le ſerain epais angeandre catarrhes.
15. Il n'et que vielhe filhe, pour faire force anfans.
16. Ni an froid, ni an chaud, tirer du ſang il ne faud.
17. Dormir ſur la boullie, angraiſſe les anfans: & andormir ſur le tetin, les fait euelher matin: & dormir ſur lait, c'et ſouhait.
18. Clyſtere de lait nul mal ne fait.
19. Le iour de la medecine et vne grand' feſte: car il faut iuner ſa veille.]
20. Vn œuf frais nettoye le cœur.
21. Gateau, charge d'eſtomach: & vinaigre, annemy de Nature.
22. An flus de vantre, ne faut que l'eau y antre.
23. Qui boit verjus, piſſe vinaigre.
24. Mal de cœur, veut dormir.
25. Les piés chaus, & la teſte, au demeurant viuez en beſte.

26. Les maladies *anique*, font aus medecins lanique.
27. S'il est vray, qu'vn ladre ne sante rien : & qu'il ait force sang.
28. S'il et vray, que les reuerances fort basses & contraintes, auec la compression du cors, sont cause de la gibbosité à plusieurs filhes : & que les anfans l'ayet plus du couté droit, à cause des nourrices.
29. Qu'il n'et pas bon, de tenir longuemant les anfans bandez & garroutez dedans leurs langes, & sur tout an æté: que cela les peut randre suiets à la pierre, & autres maus.
30. Que l'impaciance des malades, rand quelque fois les maladies longues, & quelquefois mortelles.
31. D'où vient que la continuacion du poisson, et plus facheuse, qué de la chair.
2. Pourquoy dit-on, les apostemes sont apozemes?
33. Si c'et bien dit, que de prandre tous les iours chemise blanche, amaigrit: & le filer des fames, & l'vsage d'huile de nois..
34, S'il et vray, que d'etre souuaut tondu, & fort raiz, on et plu-tost chenu, & le poil an deuient plus epais.
35. Contre ceus qui tiennet, que le cœur croit d'vne dragme tous les ans, iusques au cinquantieme: & que puis il decroit.
36. S'il est vray, que des gemeaus l'vn et inepte

à angeandrer : & ſamblablemant des gemelles, l'vne et inepte à conceuoir : & ſi les gemeaus n'an peuuent faire d'autres.
37. Et-il vray, que les anfans nais à ſet mois, ou autremant auant leur terme, ſont touiours malades, & an dangier de mourir, iuſques à tant qu'ils ayet attaind le terme qu'ils deuoint ſeiourner dans le vantre.
38. Et-il vray, que les anfans de ſet mois, naiſſet ſans ongles : & ceus deſquels la maire groſſe ha mangé force ſel.
30. Si ſe peigner le Vandredy, fait mal de taite: & ſi c'et mal-heur de prandre chemiſe blanche ce iour là.
40. Le Vandredy et le plus beau, ou le plus laid iour de toute la ſemaine: & iamais ne fut Samedy qu'on ne vit le Soleil.
41. D'où vient qu'vne piece de fer, ou de verre miſe parmy le charbon ardant, ampeche d'anlourdir la taite?
42. Pourquoy et-ce que tous anfans ſont nains: c'et à dire, cours de bras & de iambes, à proportion du cors?
43. D'où vient que la tous ſ'emeut, ſi on touche vn peu auant le dedans de l'oreille : & l'eternuemant, ſi on pique le nez?
44. Pourquoy ſe moutret plus grans, ceus qui releuet d'vne grand' maladie: maime ayant fait grand' abſtinance?
45. Contre ceus qui eſtiment, que c'et ſine de

ſanté, d'auoir froid apres le repas.
46. Commant peut cauſer des opilations, l'etre fort ſerré de cors.
47. D'où vient que la culiere de fer ampeche les pois & le rys de cuire.
48. Qui nourrit plus, la chair froide, ou la chaude?
49. Peut-on ouyr crier l'anfant, dez le vantre de ſa maire?
50. Pourquoy et eſtimé mauuais le lait calhé dans l'eſtomach, veu que l'on digere bien le calhé & le fourmage?
51. Et il vray, qu'vne heure de dormir auant minuit, vaud mieus que trois apres?
52. Qui veut etre long tams vieus, faut qu'il cómance de bonne heure.
53. Aſſez fait qui rien ne fait, ez maladies perilheuſes.
54. La medecine, & la guerre, ſe font à l'œil.
55. Pourquoy dit-on que les beuueurs d'eau n'ont iamais beſoin des piés d'autruy?
56. Pourquoy dit on, que le vin et de melancholie leuain?
57 De guerir auoir volonté, et partie de la ſanté.
58. Où il y ha & ieuneſſe & richeſſe, là il y ha maladie à largeſſe.
59. Et-il vray que durant la famine commune on ait plus de faim, qu'an autre ſaiſon, ia-ſoit que particulieremant on n'ait faute de viures?

60. Contre ceus qui conſelhet & ordonnet l'acte venerien, contre la grauelle, pierre, & autres maus de reins.
61. S'il y a raiſon de dire, qu'il ne faut verſer de l'eau, an la chambre de celuy, qu'on ha talhé pour la pierre.
62. Commant vne fame peut viure ſans matrice, auſſi bien qu'vn homme ſans mentule & genitoires.
63. Du grand abus que l'on commet, an l'abſurde vſage de la Mumie fauſſemant appellee.
64. Que les myrobolans ne ſont de telle, ne ſi excellante vertu, que le vulgaire les eſtime.
65. S'il et bon, que les anfans commancet bientoſt à manger du pain boully, de la ſouppe, de la chair, & autres viandes ſolides.
66. Quelle chair rotie et plus ſaine, & plus ſauoreuſe, lardee, bardee, flambee, ou graiſſee?
67. Doù vient, que les beuueurs d'eaus ſont grans mangeurs?
68. S'il et poſſible de cognoitre par la couleur, ſaueur, tenacité, ou autres qualitez manifeſtes, que la terre lemnie & ſellee, ſoit legitime & bonne.
69. Et-il vray, ce que pluſieurs fames ſoutiennet, que la ſaignee du iarret fait plus rude la peau, & le teind plus groſſier?
70. Que la cõſequãce n'et pas certaine, du foye chaud l'eſtomach froid: & qu'on accuſe ſouuant à tort le foye, d'etre chaud intamperemãt.

71. Contre ceus qui iuget etre ſine de grand' ſanté, de ne cracher, ou moucher point.
72. Qui et melheur contre le rheume & catarrhe, de coucher haut ou bas de teſte?
73. Erreur de ceus qui diſet, le medecin deuoir tout au malade, & le malade au medecin rien qu'vn peu d'argeant.
74. Pourquoy dit-on, qu'vn bon medecin et toujours mauuais, & vn bon homme eſt mauuais medecin?
75. D'où vient que ceus gueriſſet plus aiſemant, de leurs playes, vlceres, ou autres maladies, deſquels les taches des linceus ou autres linges ſ'efacet aiſemant à la lexiue?
76. Etant vn maime paſſage des viandes & des breuuages, vn maime receptacle, & vne maime raiſon ou cauſe du gout d'iceus, d'où vient que on trouue communemant melheur le brouët chaud, & le boire frais : & tant des chairs que des fruis, les vns ſont trouuez melheurs chaus, les autres frois.
77. Commant peut le ſalpetre raffraichir l'eau, veu qu'il et chaud, & aiſemant ſe conuertit an feu?
78. D'où vient, que ſur la mer on ha ſi grand appetit?
79. S'il et vray, qu'vn clyſtere laxatif puiſſe exciter au coït : ce que pluſieurs diſet auoir ſanty quelque fois?
80. Commant les pucelles peuuet etre ſuiettes

au mal de maire, voire auant leur puberté.
81. Que plusieurs gouuernet beaucoup mieus leurs cheuaus, que leurs personnes, dont c'et bien dit, qui veut viure sainemant, ait pour soy tel pansemant, que de son cheual ou iumant.
82. Si les palles couleurs des filhes sont contagieuses, & qu'vne autre les puisse prandre, pour coucher ou se bangner ansamble.
83. Qu'vn estomach debile & froid portera mieus l'eau pure, que le vin verd ou aigre.
84. Pourquoy dit on, que le mouton nous fait anuiellir sur touttes viandes: & que le fourmage nous an garde?
85. S'il et vray, que les aigrais ou verius pochés an l'œil esclarcisset la veue?
86. Que c'et bien dit, qu'il ne faut toucher aus yeus & au nez malades, que du coude.
87. Contre ceus qui croyet, la douleur de dãs reuenir plus forte qu'au parauant, si on iette au feu la dant arrachee: ou que l'on mette sur le sang qu'on an ha randu, de la braise ou des sandres chaudes.
88. Que les choses grasses n'angraisset pas, cõme l'on panse.
89. D'où vient que d'vne poulalhe noyre, le boulhon an et plus blanc? & d'vne chieure noire le lait an et melheur?
90. Pourquoy et ce, que les personnes blanches sont plus delicates?
91. Qui et plus sain, l'huille ou le beurre?

92. Pourquoy dit on, que le feu et bon an tout tams : & s'il et sain de se chauffer?
93. Pourquoy dit on, faire iambes de vin : & que les cheuaus an vont mieus, quand les cheuaucheurs ont bien beu.
94. D'où viẽt qu'on pese plus à iun, que apres le repas, & mort que vif?
95. Si c'et etre bon compagnon, que d'auoir toujours vn boyau vuide pour ses amys.
96. S'il et vray, que le coït soit dangereus, au coït de la Lune.
97. Et-il vray, que les gras & les bossus viuet moins que les autres, & ceus qui ont les dans cler-semees, & les genous pointus?
98. Et-il vray, que morte la baite, son venin et mort aussi?
99. D'où vient, que les petits sont communemant plus coleres que les grans, & ont volontiers plus d'esprit?
100. Si la fumee de la chãdelle ou lampe etainte fait deuenir ladre : & si elle peut faire auorter vne fame.
101. D'où vient que l'eau du puis deuient melheure, si on y iette des petis poissons?
102. S'il et possible, que l'homme exerce l'acte venerien, dans le bain chaud ou froid : & que la fame consoiue du bain auquel l'homme ayt spermatisé.
103. Et ce bon sine, quãd vn malade s'amaigrit fort, & dez le commancemant de sa maladie?

104. Peut on cognoitre, ſi vn homme et puceau?

105. Et-il vray, que ſi vne fame anceinte porte vn anfant à bapteſme, bien toſt mourra, ou cet anfant, ou celuy qu'elle ha dans le vantre?

106. Si celle qui ha fait des gemeaus, peut guerir de la deſnouëure, comme l'on dit: & ſi le ſettieme anfant male guerit des ecruelles, tant qu'il et puceau.

107. D'où vient, que les vns ſe portet mieus an hyuer, les autres an æté: & que l'on angraiſſe plus an hyuer?

108. Pourquoy et ce, que d'auoir bù, on chante mieus?

109. S'il et vray, que l'argeant & le pain ne dónet ou apportet iamais la peſte.

110. Qui bien mange, fiante & dort, ne doit auoir peur de la mort.

111. Des Polognois malades, voire à l'extremité, qui ſe leuet & veſtet, à l'heure que les medecins les doiuet viſiter.

112. Si les bouches anleuees, ou antamees, denotet que le mal ſ'an va.

113. Pourquoy et ce, que communemant chacun obſerue ce qu'il ha mouché, & nompas les autres excremans: ſi ce n'et parauanture quelque melancolique?

114. Par où faut il antamer l'œuf par la pointe, le gros bout, ou le milieu?

115. Faut-il boire à chaque œuf vne fois, ou d'auantage?
116. Et-il plus ſain, de ſe faire tondre le premier Mardy de Mars, qu'vn autre iour dudit mois, ou d'vn autre mois.
117. Qui moins an fait, trompe ſon cõpagnon.
118. On ne ſ'anyure pas volontiers de ſon vin.
119. Qui peu mange, prou mange: & qui prou mange, peu mange.
120. Commant ſe peut on morfondre par les yeus, par le nez, la bouche, & les orelhes.
121. S'il et vray, que ceus qui ont eté talhés à cauſe de l'hernie, ne peuuet depuis angeandrer.
122. Pourquoy dit on, qui ne peut manger qu'il boyue.
123. Et-il vray, que les bains naturels ne valet rien, ou qu'ils ſont dommageables, à ceus qui ont ù la verolle.

CATALANS.

Qvi mingeo porc, mingeo sa mort,
2. Dono e capon, es toutours de seson.
3. Qui non ha lou ventre dur, non pot dormir segur.
4. Entre la merdo, & lou pis, se nourris lou bel fils.
5. Non faïs iamais Kiou, de ta bouco.
6. Assais fay, qui ren non fay.
7. Qui non flouris, non grano.
8. Qui se vay dormir en sed, se leuo en santad.
9. En Iun, & en Iulhet, ne fenno ne caulet.

ESPAGNOLS.

Vna aZeintuna es de oro, la dos es de plata, la terZera es de plomo, la quarta es de hierro.

ITALIENS.

1. Salata ben salata, poco aceto, & ben ogliata.
2. Vesti caldo, mangia poco, beue assai, & uiueray.
3. Vegliar à la Luna, & dormir al Sole, non fa ne pro ne honore.
4. Per tutto April, no te discuprir.
5. Da sancto Luca, metti la man in bocca.
6. Bon vino, cattiua testa, & fauola longa.
7. Vin di fiasco, la matina buono, la sera guasto.
8. El pesce guasta l'acqua, la carne l'acconcia.
9. Chi non se gouuerna vn anno, é cinque anni dapoi senZa allegressa.

10. *Chi mal cena, peggio inghiotisse.*
11. *Chi non fa come fa l'occa, la sua vita é triste & poca.*
12. *Frommaggio, pere, & pan, sonno pasto da vilan: frommaggio, pan & pere, son pasto da cauagliere.*
13. *Bisogna vn matto, e vn sauio, a tagliar del frommaggio.*
14. *El pan sutto, fa diuentar muto.*
15. *El vino à la sauor, & il pan al color.*
16. *Chi mangia el cauolo, e lascia il brodo, piglia il cattiuo, e lascia il buono.*
17. *Tre cose buone fa la Zouppa: fa patire, fa dormire, & fa la gangia rossa.*
18. *Chi vuol esser bene vna settimana, laui se la testa: chi vn mese, amazzi el porco: chi vn anno, tolga moglie: chi sempre mai, si faccia prete.*
19. *A mal mortal ne medico, ne medicina val.*
20. *Ad ogni cosa remedio, excetto a la morte.*
21. *Chi va piano, va sano: & chi e sano, va lontano.*
22. *La mano al petto, la gamba al letto.*
23. *El maggior fastidio ch'habbia vn vecchio, é di non cagar tenero.*
24. *Chi va al letto senza cena, tutta la notte si dimena.*
25. *Vn pasto buono, vn triste, e vn mezano, mantiene l'huomo sano.*
26. *Chi sa quel fatto troppo, scola i fageoli: & chi nol fa, non ha figliuoli.*
27. *Chi lo fa quanto ei puol, nol fa quando ei vuol: & chi piu lo fa, manco lo fa.*

28. *Chi mangia carne e pesce, la vita gli rincresce.*
29. *Vino amaro, tien lo caro.*
30. *A tauola non s'inuecchia.*

LATINS.

1. *A pane biscocto, à medico indocto, à fulgure & tempestate, defende nos Domine.*
2. *Caseus laudatur non albus, nec argus, nec Magdalenus.*
3. *Ala mala, coxa noxa, cropion dubium, collum remota pelle bonum.*
4. *Vinum lymphatum, citò potatum, generat lepram.*
5. *Summa medicina est, nunquam vti medicina.*
6. *De caseo barcam, de pane bartolomæam.*



L'IMPRIMEVR AV LECTEVR DE bonn'ame.

AMY Lecteur, ie dois bien estre excusé enuers toy, attendu ma bonne volonté, si i'ay en plusieurs endroits fally contre l'orthographie de M. IOVBERT, *d'autant qu'elle m'ha esté fort nouuelle à ceste foys, & difficile à imiter. Dequoy ie t'ay bien voulu aduertir, affin que tu n'imputes à l'auteur, quelque deffaut en l'obseruation de ses reigles, ou de n'estre par tout semblable à soy. I'espere de faire mieux vne autre fois, si i'ay cest hõneur d'imprimer encores de ses œuures Françoises: te priant ce pandant de corriger toymesme les fautes plus notables, & qui peuuent troubler le sens (lesquelles me sont eschappees) comme s'ensuit.*

ADVERTIS-



ADVERTISEMENT SVR L'ORTHOGRAPHIE DE M. IOVBERT.



IL retrẽche tant qu'il peut toutes tes lettres ſuperflues: c'et à dire, celles qui ne ſont prononcees au langage François: entendant par *François*, nompas toutes les langues auquelles commande le treſ-Chreſtien Roy de France (à qui Dieu doint bonne vie & longue) ains la Courtiſane, ou des lieux eſquels on parle mieus. Car leſdites lettres ne ſont poĩt ſuperflues en quelques prouinces du grand Royanme de France, qui les prononcẽt en leur parler vernacule. Exemple, le, *E*, ſuperflu en ces mots *Lieuë* & *Eaue*, pour dire *lieu*, ou *luë*, & *eau*, eſt bien prononcé en Poiteuin. Le, *S*, qui et ſuperflu an dis mille mots François, et prononcé en Gaſcon, Languedogeois, & Prouenſal. Ainſi preſque de toutes lettres que le François omet & taiſe en ſon parler, vous les oyez prononcer en diuerſes prouinces de ce Royaume. Là où *G*, doit ſonner, comme *I*, conſonante, deuant vn *A*, ou vn *O*, il entremet vn *E*, ou il ecrit le mot par vn j longuet, ſignifiant conſone. De cetuy-cy, vous en auez l'exemple au mot *jans*, au lieu de *gens*: affin que ſ'il e-

eriuoit *geans*, comme il ecrit *mangeans*, on n'entẽdit les grans hõmes dits *gigantes* en Latin. On ne trouuera pas etrange qu'il escriue *mangeoit*, mot dissyllabe, veu que tous ecriuẽt *George*, aussi de deus syllabes où le *E* n'et point ouy. Il escriroit bien *manjoit* par j long & consonant: mais on pourroit equiuocquer, & prendre ce mot pour celuy qui signifie tenir en main, ou toucher de la main. Il escrit par *lh* les mots esquels on prononce *L* liquide, comme s'il y auoit *li*. Exemple *filhe*, *galharde*, comme s'il y auoit *filie*, *galiarde*: mais il ne faut faire que vne syllabe du *ie* & *ia*. Ce que l'etranger ne comprendra si bien, que d'etre vne fois auerty, que *lh* & vne *l* liquide ou coulãt, tout ainsi que s'il y auoit vn *l* apres. Il faict escrire *fou*, *cou*, *mou*, *sou* (au lieu de *fol*, *col*, *mol*, *saoul*) ainsi qu'on les prononce. Il retrenche les *N* des tierces personnes plurielles *tienent*, *dirent*, *firent*: & tant d'autres, come on peut voir en l'Apologie de son orthographie cõposee par ses ansans. En quoy certainement il y a grand' epargne de lettres: & par consequent profit à la Republique, entant que les liures imprimez de cette façon, seront à melheur marché, au moins de la dixieme part. Car il y a bien autant de lettres rabbatuës. Ce qui et fort considerable, attẽdu la multiplicité des liures qu'on ha pour le iourd'huy, par benefice de l'Imprimerie: lesquels il seroit bon de reduire en plus

petit volume, & imprimer en moins de lettres qu'on pourroit, voire qu'vne signifiast tout vn mot, ou vne sentence: à l'imitation des lettres Hieroglyphiques des Ægyptiens (chose bien inuêtee) affin qu'on en peust iouyr â meilleur marché. Outre ce, qu'vn gros liure deplaist, & donne pensement à celuy qui en desire la lecture: car on n'ha pas plu-tost commancé vn liure, qu'on en voudroit voir la fin. Vous verrez bien d'autres raisons en la suditte Apologie (œuure non moins vtile, que gentile & delectable) & en la declaration des abus que l'on commet en ecriuant, mise en lumiere par tresexcellent personnage, maistre Honorat Rambaud, homme tresdigne de louange immortelle, pour l'extreme desir & ardente affection qu'il a de profiter au Public, plus sans comparaison qu'à son particulier. Son liure est nouuellement imprimé à Lyon, par Ian de Tournes. Quand M. Iovbert en parle, il dit qu'on ne le pourroit assez estimer: tant est de bonne grace, & preignant de raison le discours de ce bon homme, lequel il cognoit familierement & aime extremement.

MAius Io captâs nostris IOBERTE camœnis,
Io triumphe, fas Io.
Aut (clari soboles patris) è stige Mæona solue,
Aut monstra clauâ figere
Desine: vel fuerit tantis ingrata tropæis
Nostri camœna seculi.
Monstra quidem Alcides stupido metuenda popello,
Partu deorum discidit.
Monstra sed errorum tu Coa cuspide scindis,
Turbæ timenda Delphicæ.
Ergo tuis vt Io par sit IOBERTE triumphis,
Emitte Plutus è fauis
Mæonidem: patris solium vel Apollinis, aulam
Stellis coruscam scandito.

IO. EDOARDVS du Monin, Burg.

Κεκροπίδας νοσέοντας ἰδὼν ἐπιδήμιον ἄλγος.
 Ἐξεσάωσε κείνου Κῷος Ἱπποκράτης.
Ἀγνοίῃ νοσέοντας ἰδὼν ἐπιδήμιον ἡμᾶς,
 Σῶσεν ΙΟΥΒΕΡΤΟΣ δεύτερος Ἱπποκράτης.

Ἰοσήππου Ζηγαλανοῦ.

Illudit miseris varius mortalibus error:
Et nullum errores non genus artis habet.
Sed non quàm medica, damnosior error in arte:
Vnde salus doctis, mors rudibusque venit.
Non ducis indocti duplex datur error in armis:
Cui semel erranti tota caterua perit.
Non sibi commisso medicus bis aberrat in ægro.
Errorem cuius mors aliena luit.
Ergò magna tuis, decus ô IOBERTE *medentum,*
Gratia debetur tempus in omne libris.
Qui non contentus præcepta docere medendi,
Quæ schola doctorum, Regis & aula probet:
Errores etiam, quos ignorantia vanis
Inuexit populis in sua damna, doces.
Quod pietas est si qua viam monstrare vaganti,
Quam pius arte tua est vita tuenda labor.

IO. AVRATVS, Poëta Regius.

Chacun monstre sa faute, un monstre à faire mieux.
Infinis sont de mal, un chemin de bien faire.
De IOVBERT & l'auis, & l'exemple à mieux faire,
Tance de faire mal, aprend de faire mieux.
C'est bien faire, auertir l'egaré d'aller mieux.
Le remettre au chemin, est encore mieux faire.
Auiser l'homme cheu de sa cheute, est bien faire:
Et luy tendre la main, est faire encore mieux.
Tant de lampes estaindre, Apollon n'a que faire,
Menteuses ez couleurs, aprises de les faire
Pallir aux yeux trompez, sinon qu'il luyse mieux.
En vain l'homme deffend, & reprend de mal-faire,
Sinõ qu'en faisant mieux, il enseigne à mieux faire.
Bien faict qui bien reprend, & mieux faict qui faict mieux.

DV PERRON.



Le peinctre & le graueur representent fort bien
De ta face les traicts : mais tu sçais encor mieux
Par ta plume exprimer & mettre sous noz yeux
L'image de ton ame, où il ne manque rien.

I. GVICHARD. DOCT. MED. DE MOP.



LA SECONDE PARTIE DES ERREVRS POPVLAIRES, ET PROPOS VVLgaires, touchant la Medecine, & le regime de santé.

PREMIER CHAPITRE.

Que l'on se peut & doit souuant passer du vin : dont il n'est tant necessaire, que cuide le vulgaire.

SANS doute le vin est tres-bon alimát, qui non seulement angeandre de soy beaucoup de sang, ains aussi fait mieus digerer les autres viures, reuient tost les espris, suscite la chaleur naturelle, & luy donne vigueur, antretient l'humeur radical, epurge les excremans liquides par sueurs & vrines, dissipant an fumee les plus sutils,

qu'on nomme fuligineus. Bref il est infinimãt proffitable, à qui an vse moderement & à propos. Mais si on abuse de sa bonté, an le prenãt plus pour plaisir, que par necessité, Il fait tout le contraire, engeandrant mille maus au cors & à l'esprit: qui ont pour leurs causes prochaines, des crudités, phlegmes, froideurs, opilacions, & autres indispositions totalemant contraires aus qualites du vin. L'experiance le demontre suffisammant, quand nous voyons que les yurognes sont fort sujets à catarrhes, mal caduc, apoplexie, subeth, stupeur, paralysie, tramblemant, gouttes froides, hydropisies, & samblables. Il faut donc vser du vin auec discretion, accommodant le naturel de ses proprietes, au besoin que nous en auõs: Et premieremant les anfans qui sont bien nés, an doiuet abstenir, parce qu'ils ont naturellemant si grãd chaleur & humidité qu'on ne leur peut augmenter ces qualitez, sans euidant preiudice de leur santé. Outre ce que le vin ramplit fort la teste de vapeurs: dont eschaufant leur ceruelle boulhante, il andommage leur esprit. Passez les dis & huit ans, le vin est permis an bien petite quantité, & plus aus filhes qu'aux garsons, contre l'opinion vulgaire: & il le faut augmanter de peu à peu, iusques au quarantieme an. Ie dis de peu à peu: car autremant il trouble l'antandemant, & l'elourdit ou rand furieus, prouoquant la ieunesse à cholere, luxu-

re,& toute lasciueté. Aus vielhars il est fort propre, & leur est comme le lait aus anfans. Mesme Platon (diuin philosophe) disoit, que Dieu l'auoit donné aus hommes,pour remede contre l'apreté de la vielhesse, medecine bien salutaire. Car il les fait raieunir,hoblier les ennuis,soucis, soupsons, & chagrins, les randant plus maniables an remolissant leur rude & dure condicion: tout ainsi que le feu attandrit & rand malliable le fer. De ce propos on peut antandre que le vin n'et pas tant necessaire, que plusieurs ne s'an puisset bien passer, non seulement estans malades, ains aussi an pleine santé. Car aus complexions chaudes nommémant & aus ages de mesme,il est nuisant: parce qu'il augmante leur chaleur outre sa deuë proportion, an danger d'y mettre le feu, qui brulera tout l'edifice. Mais laissant à part telles raisons,ie veus montrer par vne anquete,que l'on vit commodemant,sainemant,& longuemant, voire an tout age, an tout lieu & toute saison, auec l'abstinance du vin. Le monde est d'anciéneté diuisé an trois parties(au iourd'huy on y aioute la quatrieme, & la cinquieme) desquelles l'Europe que nous habitons est selon les Cosmographes,si petite à l'egard des autres parties, que si tout le monde n'etoit qu'vne cité,cóme Paris, l'Europe de sa part n'y auroit qu'vne maison ou deus: l'Asie,l'Afrique& l'Amerique se partiroint le reste. Or ce peu de

terroir, et l'endroit où il ſe boit plus de vin. Car aus autres pays, où il n'y croit point de vignes, où les ians ſ'abſtienet de ce breuuage) ſi ce n'et à cachettes) par l'ordonnance de Mahõmet: duquel la ſecte ha prins telle etandue, que les Chretiens ne ſont qu'vne poignee de ians, comparés à ſi grande trouppe. An ſont ils plus mal ſains, foibles ou delicats? Non: ains au contraire, nous admirons leur force. Ne dit on pas Il eſt fort comme vn Turc? Quant à l'agilité, adreſſe, viuacité, & autres vertus corporelles, ils ne cedet point aus Chretiens, ſ'ils n'an amportet le pris, outre ce qu'ils viuet ſainemant, & paruienet à grand' vieilleſſe. Si on dit, que l'Afrique & l'Amerique ſont pays trop chaus pour l'vſage du vin, mais que aus lieus frois ou tamperés, on ne peut bien viure ſans tel breuuage: ie repondray qu'vne part de l'Aſie et egallement temperee, & ſous le melheur climat de l'opinion des plus renommés Geographes. Ce qui eſt vers le Septentrion, gele de froid: ce neantmoins le vin par tout eſt incognu, & par tout on vit commodemant. Que dirons nous, ſi an notre Europe Chretienne auſſi, on trouue infinies perſonnes qui n'an beuret iamais? & d'autres qui n'en boyuet guieres ſouuant, comme ez pays Septentrionaus & frois, où il ne ſ'an recueilt point: & apporté d'alheurs, il eſt ſi cher, que les pauures ians n'en tatet ſinon les bonnes feſtes? car leur or-

dinaire et de l'eau pure, ou de la biere, cervoise, citre, poyré, pommé, & autres breuuages artificiellemant preparés de grains, ou de fruis. Ils ne viuent pas moins pour cela que les riches : ils sont autant sains & galhars, sauf le plus. An noz montagnes (i'antans de celles qui sont vn peu loin des coutaus & des plaines qui produiset le vin) les pauures ne boiuet que de l'eau pure, & si viuet plus longuement, etans moins souuant malades, que ceus du bon pays: auquel se trouuet encores plusieurs qui, ou de natiuité haysset le vin, & l'abhorret etrangemant, ou qui l'ont depuis quitté de leur gré, ayans egard à leur santé ? comme pour euiter les rheumes, catarrhes & gouttes. Tellemant que si nous colligeons de cette diuision, le nõbre des vin-beuueurs, nous le trouuerõs si petit, que du monde party an mille, à peine les dis an seront. On n'oit pas dire pourtant, que nous viuions plus long tams, ou plus sainemãt à tout notre vin, que les autres des regiõs plus chaudes, plus froides, ou tamperees. Ce neantmoins le vulgaire ignorant, & sur tout le paysant, ha telle affection au vin, que sans luy il ne panseroit viure. Sain & malade il an veut tousiours, meme etant malade de fieure ardante: Si on le luy defand, per ce qu'il augmante euidammant la brulante chaleur, & redouble l'excessiue alteracion, la douleur de tete & des reins, mettant le patiant au dangier de frene-

ſie,il a opinion qu'on le veut mettre bas & affoiblir à ce que le mal dure plus longuemant. Ces pauures gens cuidet parfaitement que le ſeul vin ſoutiēt toute la force. Dōt pour chaſſer la maladie,ils cherchet à boire du melheur. Il me ſouuient d'auoir panſé y a vint & cinq ans, vn jantilhomme pres Aubenas an Viuarez,qui me vouloit prouuer, que luy ayant grand'fieure & continue,à raiſon d'vne vraye pleureſie, n'en deuoit abſtenir : diſant que le Vin ha prins ſon nom de Vie, comme s'il etoit de ſon eſſance.Et quand i'auoys refuté cela,il me repliquoit ainſi: Commant eſt-il poſſible, que le vin,ſi bon & gracieux à toutes perſonnes, iuſques aus plus incognus, fit mal à moy qui toute ma vie l'ay aymé & careſſé extrememant?Ne ſeroit-il pas bien mechāt, & non pas bon, comme chacun l'eſtime? Voila les beaus propos que tienet les plus abilles d'entre les idiots, qui ne ſuiuet qu'vn appetit ſanſuel & brutal. Les autres cuidet ſimplemant de faire leur proffit, n'etans emeus d'aucune volupté, non pas memes trouuans pour lors bon gout au vin, non plus qu'à vne medecine : dont ils meritet de leur naïue ſimplicité, qu'on les ote de cet erreur. Qu'ils ſachet donc, que les Medecins interdiſent le vin au deus cauſes princípalemtā:l'vne,quēd le malade ha grand'chaleur par tout le cors,ou an quelque partie. Ne ſantes vous pas euidammāt que le vin echauf-

ſe? Si vous plaignes d'etre comme dans vn feu, n'vſes rien de ce qui peut augmanter la chaleur. Quelqu'vn me repondra, qu'on le trampe, ou (comme on dit) laue ſi bien, qu'il n'ha plus gout de vin. Et dequoy ſert il dōc, ſi l'eau abbat totallemant ſa force? Vous dires, qu'il corrige l'eau de ſa qualité, & le peu de ſubſtāce qui et parmy, recree & maintient la vertu du patiant. Il faut donc que ce peu de vin retienne ſon naturel, an proporcion de ſa quantité: dont il nuira toujours quelque peu. C'eſt parler à toute rigueur, nompas an Medecin dous, humain & amy de nature: lequel outre les ſuſdittes conſideracions, doit auoir egard à la coutume, & cupidité du malade: & ſe ſouuenir de la ſantance du bon vieillard, qui dit ſi ſagemant. Le boyre & le manger vn peu pires, mais plus agreables, doiuet etre preferes à leurs contraires. Et luy meme donne ez maladies aigues, qui ſont auec fieure continue, du petit vin, qu'on nomme oligophore, lequel nous pouuons contrefaire auec force eau & peu de vin. Ie diray bien d'auantage, que le vin fort trampé deſaltere mieus, raffraichit & humecte plus que l'eau pure, ainſi que Galen remontre de l'oxycrat, an ceus qui ont grand' ſoif. Car le vin, & le vinaigre fait plus auant penetrer l'eau, qui raffraichit & humecte: dont il ſ'anſuit, qu'on ſ'an deſaltere mieus. Et de fait, ſi ie ne craignois l'abus & l'importunité (car ſi

on an permet vn doit auiourd'huy, demain on an veut deus) & le reproche qu'on an peut ancourir, ou pour le moins la suspicion d'auoir mal procedé, quand apres il suruient quelque accidant de la nature ou ordinaire de la maladie (lequel on raportera à vne goutte de vin) i'an permettrois quelque peu aus febricitans qui an ont grand desir: & ie m'assure qu'ils s'an porteroit mieus. Mais nous craignons tant de choses, que nous aimons mieus que le malade andure quelque deplaisir, que si l'honneur du Medecin an estoit interessé. Car on abuse facilemant de ce qui est plaisant: & si on permet quelque chose qui soit vn peu suspecte au vulgaire, tout est calõnié. Outre ce qu'il y a beaucoup d'autres moyens de sustanter vn malade fort debile, exans de tout dangier ou soupson: comme sont potages, consumés, coulis, pressis, destils, eau de chair, œufs frais & moulets, qui nourrisset bien plus qu'vn peu de vin. Vray est que le vin cause la digestion, & facile distribution des autres choses qu'on prand: il recree, reiouit, fait mieus dormir, & si desaltere mieus etant bien trampé, que ne fait l'eau pure, ou auec du syrop. Seulement ie remontre, de ne s'y affectionner tant, qu'on en veulhe boire comme que ce soit, & mesmes qu'il sante au vin, quand les Medecins le defandet: ou (que pis est) d'an boire à la derobbee, comme pour nous tromper. Nous essayons par tous

moyens

moyens de retirer le bois, qui brule, & oter les charbons, pour etaindre ce feu: & eus au contraire, y verſet de l'huille. Ils ont egard à la foibleſſe: mais commant eſt-ce qu'on remettra la force au cors, ſi la chaleur que le vin augmante eſt ce qui l'affoiblit? On void que la chaleur de l'æté, du bain, ou de l'etuue, nous rand tous laches, vains & abbatus. La fieure cauſe ſemblable effet, plus de ſa ſimple qualité, que du fardeau des mauuais humeurs. Si an mepriſant noz raiſons, ils vouloint à tout le moins antandre aus auertiſſemens que Nature leur donne, ils ſ'y porteroint plus ſagemant qu'ils ne font. Car comme l'eſtomac etant plain d'humeur, le plus ſouuant nous perdons l'appetit (ce que denote, qu'il n'y faut plus rien mettre, que cela n'an ſoit hors) auſſi quand le vin nous ſamble amer, ou d'autre mauuais gout, comme il auient preſque an toutes fieures, il faut ſoupſonner, que pour lors il n'eſt pas proffitable, & que le cors n'an a beſoin. Car Nature a balhé vne rude cognoiſſance à l'eſtomac, & à ſa bouche (qu'on appelle vulgairemant le cœur, à l'imitacion des anciens Grecs) de ce qui nous eſt cõuenable, auec l'appetit qui nous en auertit, affin que nous regis par elle, ſi nous etions bien ſages & hobeiſſans, d'vn inſtint qu'elle donne, ſachions nous gouuerner ſains & malades. Mais l'intemperance des hommes eſt telle, que nonobſtant ces ad-

monitions, ils veulet ſuiure vn autre deſir. Ie tiens cela pour ordinaire, que quiconque etant malade (ſur tout ayant fieure) ſant le vin de mauuais gout, il mepriſe & offance Nature, ſ'il antreprand d'an vſer. Mais ie ne dis pas au cõtraire, qu'on n'an puiſſe boire, ſi on le troue bon. Car la ſegonde occaſion qui nous con traint à le defandre, ne luy fait pas toujours perdre ſa friande ſaueur. C'eſt le rheume ou catarrhe, lequel lors qu'il eſt loin de la bouche, n'y peut imprimer mauuaiſe qualité: ce neãtmoins le vin et à bõ droit prohibé an telle affeccion, pource que les humeurs fondus, ſubtiliés & echauffés de la chaleur du vin, deſfluet plus aiſemant: & que la meſme qualité elargit les paſſages, an dilatant les pores & conduis. Outre ce que le vin et ſi fort penetrant, que nous le ſantons quelquefois iuſques au bout des ongles, auſſi toſt qu'on l'ha beu. Dont rancontrant par chemin des humeurs gros, peſans & tardifs à ſe mouuoir, il les pouſſe, agite & rand fluides. Pour ces raiſons, nous conſelhõs aus rheumatics, catarrheus & goutteus, d'an abſtenir. Ce n'et pas pour nottre plaiſir, comme ſi nous delections à gehenner les perſonnes, & à les traiter rudemant. C'et le mal qui nous montre dequoy il ſ'agrandit, & & nous le remoutrons aus malades. N'eſt ce pas vne lourde faute, de balher au mal les armes, deſquelles il vous battra? Doncques il

conuient se ranger à cette conclusion ; que le vin n'est pas tant propre à l'homme, qu'il ne s'an doiue souuant passer, an santé & an maladie : veu mesmes qu'il y a infinité de ians qui n'an buret iamais, & ils n'an viuet moins sainemant. C'et vne grand' erreur, de l'estimer si conuenable à soutenir noz forces, que nuisant de sa qualité, on ne se veulhe pas quitter. On fait des boissons delicates pour les plus delicas, au lieu de vin: comme et l'hippocras d'eau (nommé Bouchet) & l'eau de coriandre. La ptisane & l'hydromel seront pour le commun. I'antans de l'hydromel aigueus, & nompas du vineus, ainsi nommé vulgairemant, de ce qu'il ressamble à la maluoisie de saueur & forteur. Dont il n'excite guieres moins les fluxions, que le vin. L'aigueus est propremant dit Melicrat, & le vineus Hydromeli, selõ Dioscoride. *Lib. 1. c. 12.*

SEGOND CHAPITRE.

Contre ceus qui pansent, toute fieure estre de froid, hors mis celle qu'on nomme chaude. D'où procede le frisson, & le retour des fieures terminees.

L'Abvs que l'on commet du vin es fieures, comme nous venons de moutrer, n'est pas seulemant fondé sur l'entretien de la force, ains sur vn autre erreur du vulgaire, qui panse que la fieure soit maladie

froide. Sa raiſon eſt[à mon auis]que ce mal eſt cauſé de froid, & vient auecques froid : ſinon [parauanture]la fieure continue, qu'on nomme pour ce reſpect fieure chaude. Car volontiers apres vn grand trauail ou exercice,qui ha fort echauffé le cors, ſi on eſt ſurpris de froid, il y ha danger de fieure. Et de fait le peuple ne reſſoit guieres autre cauſe du mal, qu'il appelle Morfondemant. Si la fieure eſt terminee, comme la quarte, tierce, ou quotidienne, ſoit ſimple, ſoit double, ou compoſee : par ce que l'accés commance par friſſon, rigueur, tramblemant, ou horipilacion, il cuide propremant, que le mal ſoit la froideur ancloſe dans le cors,laquelle il faut vaincre par chaleur, nature luy anſeignant qu'vn contraire repouſſe l'autre. Doncques ces bonnes ians ont opinion, que la fieure ſoit ce grand froid cauſé de froid. Tellemant que ſi on leur demande apres l'accés, ſ'il ha gueres duré, ils repondront, vne heure ou deus pour le plus : n'eſtimans que la chaleur qui vient apres le froid, ſoit du conte. Voila pourquoy tout leur deſſain eſt à ſe rechauffer : dont ils ſe couuret fort, chauffet des pierres & tuilles pour les piés, boiuet de bon vin pur, humet des boulhons epiſſés, ſaffranez, auec du frommage fort vieus, & piquant comme poyure. Brief ils n'eſſaiet que à ſurmonter le froid, & prouoquer bongré maugré la ſueur : comme ſi le mal etoit d'hu-

meur gelé & glacé, qu'il fallut fondre & conuertir en eau. Ainſi quand ils commancet de ſantir la chaleur : ils eſtimet que la fieure eſt paſſee, & ne faut plus qu'attandre la ſueur. Parquoy les mieus auiſés d'entr'eux, anduret patiammant la gehenne d'eſtre preſque etouffés de couuertures durant la grand' chaleur, pour epraindre l'humeur, tout ainſi qu'on preſſe vne eponge à deus mains. Ils panſet, que l'importune chaleur qui tant & ſi longuemant les annuye : apres le friſſon peu durable, n'eſt que de leur procedure & gouuert : ayans par tous moyens voulu ſubiuguer le froid, qu'ils tiennet ſeul pour eſſance du mal. Dont depuis ils nourriſſet la chaleur ardante le mieus qu'il leur eſt poſſible, iuſques à la ſueur. Il ne ſe faut donc ebahir ſ'ils vſet de l'epicerie, puis qu'ils ont telle opinion. Mais les pauurets ſont an treſgrand' erreur, quant à l'eſſance de leur mal : & de là pullulet ces fautes. Car ils ne ſauet pas, que la fieure ſoit l'ardante chaleur, & le froid ſon precurſeur, ou le trompette qui ſignifie ſa venue : ce que ie leur feray antandre bien ayſemant par ce diſcours, an remontrant la cauſe de ſi diuers effais. Notre peau eſt toute percee de petis trous, leſquels on ne peut aperceuoir, ſi ce n'eſt par la ſueur qui an ſort, & du poil qui an occuppe la plus grand part. Nature bien auiſee l'ha fait ainſi, pour donner libre paſſage aux fumees excitees de

nottre chaleur, lesquelles sans cela l'etoufe-roint, comme on void mourir le feu à faute d'etre euanté. Ces fumees sont samblables à suye, noires, grasses, de matiere brulee, inuisibles de leur subtilité, si ce n'et par effait, qui et la saleté, noirceur & graisse qu'elles rendet à noz chemises & autres vestemans. Aussi an hyuer, pource que le froid serre & condanse, la peau des mains (qui sont plus decouuertes pour notre vsage, qu'autre partie du cors) et rude & noire dudit excremant retenu. Car il ne se vuide pas bien, quand le cuir est constipé. C'et donc l'vsage, & dequoy nous seruet les pertuis de la peau, sauoir est, de donner lieu aus fumees, vapeurs & exhalacions continuelles de la chaleur, qui toujours traualhe au cors sur les humeurs, les apretant à nourriture. Si ces trous deuienet bouchés, ou tant serrés que la suye y demeure, ne pouuant passer à trauers, nottre chaleur deuient aigre, piquante, forte & brulante outre mesure, comme le feu couuert de sandre: & s'il dure longuemant ainsi, ces excremans l'etouffet & accablet. Or quand nous auons traualhé, la chaleur augmantee echauffant les humeurs, excite & pousse dehors beaucoup d'exhalacions: desquelles les humides souuant deuienet eau, & font la sueur: les seiches s'an vont an fumee. Lors il est de besoin, que les pores (ainsi appellons nous les pertuis de la

peau) ſoint ouuers à commandemant. Car ſi le froid les ſurprand & conſtipe, l'echauffemant conceu & permanant fera de la chaleur naturelle (qui et douce, benigne, & molle) vn feu corrompant les humeurs. De cela procede la fieure continue (que le vulgaire appelle Chaude) quand le deſordre imprimé aus humeurs, perſeuere quelques iours ſans intermiſſion, ne ceſſant pas auſſi toſt que ſa cauſe et abolie. Car les exhalacions ſuſcitees à grand tas, requieret d'etre vuidees : & le ſang trop echauffé demande rafraichiſſemant. Quelque fois la matiere corrompue du feu allumé par la conſtipation du cuir, ſe perd à vn accés de fieure, qui termine an ſueur : mais certaine portion de chaleur etrangiere (qu'on peut dire empireume, comme trace & veſtige du feu) reſtee du premier deſordre, apres vn laps de tams renouuelle ſemblable inflammation & corruption d'humeurs. Ce que fait les fieures intermittantes de douze heures, d'vn iour, ou deus : qui ne faillet d'auoir leur retour ordinaire, iuſques à tant que la mauuaiſe qualité imprimee du premier echauffemant au cœur, ſoit antieremant etainte & abolie. Voila commant le froid exterieur cauſe les fieures, d'vne forte chaleur, qui ambraſee dans les humeurs perſeuere bien longuemant. Ainſi d'vn contraire nait l'autre, par accidant. Car la froidure ſerrant le cuir, ampeſche la tranſpiracion, qui

doit antretenir la chaleur naturelle,an sa deuë mediocrité. Il ne faut donc panser, que la fieure soit vn mal froid, par ce qu'elle peut venir de froid : veu mesmemant qu'il y a prou d'autres causes, que le peuple soupsonne à bon droit & ressoit antre les occasions de la fieure: comme quelques viãdes mauuaises, la cholere, la tristesse, les vers, la chaleur du Soleil, & samblables, qu'õ ne sauroit faire auenir au vulgaire morfondemant. Outre lesquelles la crudité, opilacion, pourriture, aposteme interne, chaleur de l'air alterante, le mouuemant excessif, le veiller trop longuemant, & autres causes incognues au peuple, n'an font pas moins. Touttes reuienet à ce point, d'angeãdrer beaucoup d'exhalacions, an corrompant les humeurs: ou d'echauffer par trop le sang, les espris, ou parties solides, d'vne chaleur pernicieuse, qui et la propre essance de la fieure. Elle ne sera pas donc froide, comm' on l'estime, de ce que le froid exterieur quelquefois an est cause, puis que nous la voyons plus souuãt prouenir d'vn autre moyen. Mais commant seroit il possible (dirés vous) que la maladie etant chaude, soit auec horipilacion, rigueur, frisson, & tramblemant, iusques à cliqueter des dans? Cecy est l'autre cause d'erreur aus idiots, qui ne voyãs d'où procede vn si etrange accidãt, qu'ils estimet pl' facheus que tout le demeurãt, s'y arretet antieremãt, & le nõmet la fieure. Parquoy

il leur faut enſegner, qu'eſt ce qui meut tel accidant, & qu'il ſignifie, pour abolir les fautes que les pauures jans y commettet imprudammant. Le commun des medecins (duquel ie ne me veus departir pour maintenant, n'ayant affaire qu'au vulgaire) tient, que des fieures intermittantes, qu'on appelle vulgairemãt, terminees) la chaude qualité fieureuſe corromt l'humeur contenu dans les vaiſſeaus: & quand il eſt ſi difforme & gatè, que nature l'ha an horreur, les veines le iettet dehors d'vne grand' ſecouſſe, & le rēpãdet parmy la chair, les nerfs, peaus ou membranes, & autres parties ſanſibles. Cette matiere et ſi cuiſante, & ſe meut ſi roidemant, que les androis où elle paſſe an ont telle douleur, qu'il ſamble qu'on les pique, dechire, detrãche ou ecorche. Il ne faut pas trouuer etrange, qu'vn humeur chaud de pourriture ou autremãt, cauſe friſſon & rigueur: car l'eau boulhãte ietee a l'impourueu ſur vn cors nud, le fait trambler auſſi bien que la froide. Les ſcintilles du feu an font de meſme, & ſi on et piqué ſeulemant d'vne eguille bien viuemãt, tout le cors ſe retire. Ainſi les parties ſanſibles irritees de l'humeur cuiſant & brulant, ſecouet toute la perſonne, quand elles tachet an ſ'epraignant de reietter ce que leur eſt mis ſus. De là vient le bailher, l'etiremãt ou pandiculatiõ, & la tous, qui preſignifiet l'acces: lequel dure apres tels accidans, iuſques à ce que

la matiere soit cõsumee & dissipee an fueur ou fumee. Car le froid n'et, sinon tandis que l'humeur et poussé d'vn lieu à autre violámant, & qu'il cõmance mieus à pourrir an lieus etrois: car depuis que les mambres l'ont ja accoustumé, vn peu apres sa venue qu'ils refusoint, ils n'an sont plus tant offences. Et quãd la matiere et plus inflammee, sa chaleur poursuit tout le cors, apres auoir gaigne le cœur. Ce desordre continue toujours an augmantant, iusques à l'extreme corruption de l'humeur: lequel subtilié de la chaleur, se perd an fin, partie visiblemant, partie inuisiblemant, quãd la declinacion approche. Dõques le mal de fieure terminee, n'et sinon d'humeur pourri & corrompu de mauuaise chaleur, dont il deuient brulant, & brule si longuemant qu'il soit aneanti. Le frisson qui precede, et la moutre ou arriuee des matieres qui font l'acces. Tellemant que c'et grãd erreur, de tenir le frisson pour essance de fieure, nompas l'ardeur qui s'an ansuit: veu mesmes que le nom denote euidammant, auquel des deus il la faut assigner. Car fieure n'et ainsi nommee de la froideur, ains de ferueur, a l'imitation des Latins, qui la deduiset d'ebullicion, comme les grecs de feu.

Ie panse auoir suffisammant ansegné, que la fieure, d'où qu'elle procede, & de quelque espece que ce soit, et toutte fondee an chaleur: tellemant que les pauures idiots abuset de l'e-

chauffemant, gehennet leur cors an vain, ampiret leur mal, & ſe tuet ſouuãt à force d'eſpiſſerie, vin pur, & couuertures. Ils cuidet tout etre de froid, & qu'il ne faut que bien ſuer. La fieure continue & ardante, qui n'ha point de friſſons, ils l'appellet fieure chaude: comme ſ'il y an auoit de froides, ne ſachãs pas ce que le mot de Fieure importe. Et ſi on me demande, pourquoy donc les continuës n'ont aucun tramblemant? Ie repondray ce que tient nottre ecolle, que ſa matiere et corrompue toute dedans les veines, & ne ſort pas aus mambres plus ſanſibles, ſinon quelque fois à l'antiere terminacion, qui et auſſi ſuiuie d'vne rigueur. Reſte d'antandre (comme pluſieurs ſont curieus de le ſauoir) d'où vient que les fieures intermittantes ont leur retour à meſme heure: l'vne tous les iours, l'autre de deus an deus, & l'autre an trois iours vne fois. Ie ſuis contant de leur an dire l'auis commun des medecins. C'et, que nottre cors ayant beſoin de quatre diuers humeurs, pour nourrir tant de parties qu'il ha fort diſſamblables, il an angeandre plus d'vn que d'autre, ſelon qu'il leur appartient: tellemant qu'il fait grand' quantité de ſang, & moins de flegme, beaucoup plus toutefois que de cholere, & plus de cetteçy que de melancholie. Or ſ'il auient que le phlegme pourriſſe, etant corrompu de la chaleur fieureuſe, tous les iours ce mal reuiendra.

Car le flegme ſ'angeandre aiſemant an peu de tams, dont il et fort copieus. Nous n'auons pas tant de cholere, & ancor moins d'humeur melancholique, pour faire ſi promtemãt reuenir les acces: il faut plus grand ſeiour pour an aſſambler quantitè. Poſons le cas (par maniere d'example) que tous acces requieret vn' once de matiere. Au premier, ce qui l'auoyt prouoquè eſt deja conſumè: Le ſegond ne peut reuenir, que l'humeur ne ſoit de nouueau amaſsé, an telle porcion que puiſſe moleſter nature, ſauoir eſt (comme nous ſuppoſons) quãd l'once y ſera toutte: car la dimye, ne les trois quars ne peuuet exciter ce feu. Le flegme dans ſis heures deuient ſi abondant, qu'à peine le reſte du iour occupè de l'acces quotidien, an peut venir a-bout. Il faut plus de trãte heures à faire l'once de cholere, requiſe aus acces de la tierce: & deus iours pour renouueller ce peu d'humeur melancholique, cauſant la fieure quarte. Car on croid, que les humeurs ſe corrompet & deuienet febrifiques de peu a peu, nompas tout a-coup: & que durant les intermiſſions, il ſ'an vicie autant de l'amas qui et de long tãs au cors, qu'il an faut pour vn acces, s'il ne ſ'angeandre nouuellemant tout deprauè, pandant les traiues paroxymiques. Parquoy ſi l'once et touiours preſte a meſme heure, la fieure reuiendra touiours à meme point, & ſera de mauuays guerir, comme dit Hippocras. Or

bien ſouuãt elle et retardee ou deuancee, parce que nottre cors andure mille changemans des choſes que nous faiſons, vuydons, y receuons, ou appliquons: de ſorte que la ſimple quarte peut par vn grand deſordre deuenir double, & triple: c'et ſi on angeandre tel amas de melancholie, que l'once y ſoit antiere tous les deus iours, tout ainſi qu'an la tierce: ou chaque iour, comme en la quotidienne. Car l'eſſance des fieures (ſinon des ſimples) n'et pas touiours conforme à leur appellacion: & nous n'eſtimons tierce, toutte fieure qui reuient le troiſieme iour, ne quotidienne celle qui et ordinaire. Mais i'antre vn peu trop auãt aus difficultes, & plus que n'ha beſoin le populaire: lequel ſe cõtantera bien de ſauoir, que les acces des fieures terminees ſuiuet la quantite de l'humeur qui les cauſe, ainſi que nous auons deduit. Ie pourrois alleguer pluſieurs autres raiſons, ſi mon Diſcours etoit pour medecins. Ie m'an paſſe fort de legier, & ne recherche les grans ſubtilites que meriteroit la diſpute. Si ie vouloys mieus ſonder ces propos, il faudroit mettre an doute tout ce que nous auõs dit des cauſes du friſſon, qui preuient la chaleur. Car c'et la commune opinion, laquelle nous refutons an noz Paradoxes: comme auſſi tout ce qu'on dit de la pourriture des humeurs febrifiques. An quoy ie ſuis treſbien ſoutenu par maitre Simon Simonee, treſ-docte & ſubtil

philoſophe-medecin, qui ha excellămant elăboré le ſujet que i'auois ſeulemant ebauché.

Il eſt tams de conclurre, qu'il ne faut plus diſtinguer la fieure an froide & chaude, veu que le mot de Fieure importe ebullicion. C'et vn ardeur & inflammacion, qui ne peut andurer le mot de froide pour ſurnom : & ce mot chaude, y et ſuperflu : car il n'y an ha point d'autre. La chaleur, & nompas le froid, eſt le vray mal auquel il faut remedier.

TROISIEME CHAPITRE.

Du Morfondemant & Larſondemant: & commant le peuple ſ'abuſe, cuidant que tous les maus des trauailleurs (ou la plus part) ſoit de Morfondemant.



Ource que nous auons cy deſſus mancionné vne cauſe de mal, qu'on appelle Morfondemăt, auquel le vulgaire rapporte preſque toutes ſes maladies, & principalemăt la fieure : ce ſera bien à propos de remoutrer que c'et, & qu'il ne le faut pas eſtimer ſi commun. A ce que ie puis comprandre des remedes que y font les payſans, & des propos qu'ils an tienet. Le Morfondemant eſt, quand apres vn grand trauail, echauffant tout le cors iuſqu'a ſuer, on eſt ſurpris de froid. La fieure an pro-

uient bien aysemant â ceus qui sont replets & abondet an excremans, si leur cuir est aise à constiper, par les causes deuant dittes. Aus autres, les chairs an deulet iusques aus os, cõme si on auoit tout brisé: il y a lassitude & pesanteur, auec peine de respirer. Cecy et le plus ordinaire au mal de Morfondemant: & il auient, de ce que les vapeurs emeuës par la chaleur, ne pouuant trauerser la peau resserree du froid, demeuret parmy les nerfs, muscles, & tandons qui font le mouuemant: dont ramplis & ampechés, ils manquet à leur office. La douleur qui s'an ansuit, et comme si toute la chair etoit piquee d'epines, ou ecorchee, ou pleine d'apostemes, anflee ou tandue, selon la qualité des exhalacions, vapeurs & fumees. La difficile respiracion prouient, de ce que le poumon et surpris de l'air froid apres l'echauffemant: car ses tuïaus s'anroidisset, de sorte qu'on ne les peut aysemant dilater ainsi que de coutume: & pource les morfondus an deuienet poussifs. Autresfois les pores du cuir sont tant ouuers, que le froid penetre iusques au dedans, saisit & assiege les veines: lesquelles il peut non moins boucher ou oppiler, que le petit froid constipe les trous du cuir. Et cela donne commancemant aus fieures, qui sont d'obstrucciõ interne, par la seule constriccion. Quelquefois il les anroidit, de sorte que quand ez violans effors

elles ne peuuent consantir, s'antr'ouuret par le bout, ou creuet an quelque androit. Ainsi le sang verse ou coule an quelque cauite, où il se calhe & deuient noyr. Ce qui auient plus cõmunemant au poumon & au vantricule. De là s'ansuit, qu'on crache, ou vomit du sang an l'espece du Morfondemant, que le vulgaire craind le plus: car il pãse que le sang sort ainsi noir & calhé des veines, oú le froid penetrant l'ha congelé. Mais c'et vn erreur bien facile à reprouuer: premieremãt, de ce qu'il ne pourroit passer l'etroit du bout des veines, quand il seroit deja calhé: & faudroit vne grand' rõpure aus gros lopins qu'on an vuide. D'auantage, il et impossible, que le sang gele dans les veines pour la froideur: autremant, quand on ha les parties extremes, piès & mains frois cõme glace, nous pourrions croire que le sang y et fige. Ancores plus facilement se calheroit il au cors des trespasses, où toutesfois il demeure toujours liquide: comme nous voyõs par les anatomies, au bout des dis ou douze iours. Ce n'et pas la tiedeur des veines (quoy que die Aristote) qui garde le sang de calher. Car tout le cors et assez chaud, & neantmoins an nul autre lieu, que dans ses vaisseaus, le sang peut estre gardé qu'il ne soit pris. C'et vne proprieté & naturelle condicion, qui rand les veines ainsi conuenables à conseruer le sang. Dez aussi tost qu'il an et hors, an quelque lieu qu'il

qu'il tombe, il calhe neceſſairemant: & ſi c'et dedãs nottre cors il ſe fait mille maus ſamblables à ceus du venin. Donques il faut bien ampecher que ce mal-heur n'auiene: & quand on le peut ſoupſonner, il conuient faire par tous moyens que le ſang demeure fluide, ou qu'il ſe degele, comme pretand le populaire. Qu'ainſi ſoit, incontinant qu'il ſe trouue vn peu mal, apres ſ'etre echauffé & ſoudain raffraichi trop vite, ſe doutant que ſon ſang ne commãce à calher, ou qu'il ſoit deja pris, il vſe de la mumie, de la pois, du perſil, d'eau de nois, d'eau ardant, moutarde antiere auec du vin pur, du ſouffre, ou du ſaffran, de la ſariete an poudre, ou du ſuc de berles, & ſamblables choſes qui peuuet fondre le ſang: ou d'eau de pate auec du mithridat, ou du chardon benit, & des fleurs de geneſte, pour exciter la ſueur: les autres boiuet d'eau ſel an faſſon d'eau benite, ou de l'eau ſandree comme lexiue. Il y a pluſieurs autres grans ſecrets, pratiqués antre les pauures jans: deſquels le but n'et autre, que d'echauffer & degeler le ſang, qu'ils ſoupſonnet toujours etre calhé par leur Morfondemãt, ſoit il auec fieure, ou ſans elle: car il peut cauſer ces deus maus anſamble, ou ſeparés.

De ces propos ie veus conclurre, que le propre du Morfondre eſt, de refroidir le ſang dedans les veines. Ie dis, que c'et vne proprieté dõnee à cette cauſe, & que peu ou point d'au-

tres maus font la mesme congelacion : car il faut que la peau, & tout le cors soit bien ouuert, tellemant que le froid n'y treuue aucun ampechemant. Ce qui auient propremant par l'occasion suditte. Et voila que i'estime vn vray Morfondemant, auquel peuuet proffiter les remedes que fait le populaire. Car quant aus fieures, elles ont tant d'autres moyens qui les produiset (comme nous auons dit au precedant chapitre) que c'et vn grand abus au peuple, d'alleguer toujours cetuy-cy d'vn ordinaire. La fieure et plus souuant d'alheurs, que de Morfondemant, & luy seul peut causer le calhemant du sang, hor-mis la cheute: mais c'et d'vne autre fasson. Parquoy il faut vser de ce mot an la plus propre finification, & ne l'accommoder ainsi cõmunemant à toutte occasion de fieure. Car le Morfondemant peut causer deus sortes de maus: l'vn desquels ne prouient d'autre chose, & l'autre et cõmun à plusieurs. Dõques les jans abuset fort de son appellacion, & se trompet lourdemant, quand ils rapportet là touttes fieures, & plusieurs autres maus, qui ne prouiennet aucunemant de froid, interne ou externe.

Il y a vn autre mal ou accidant, qu'on nomme Larfondemant, an quelques lieus où i'ay eté : & diset etre Larfondu, celuy qui an ses excremans (comme vrine & fiante) rand la graisse fondue, tout ainsi que du Lard, d'où

vient l'appellation. Cela et aus fieures ardantes, que les Medecins appellet colliquantes: parce que l'extreme chaleur dissipe les mambres solides, & les amoindrit peu à peu, les acheminant à l'hectique. Lors que le peuple les cognoit Larfondus, il n'an espere plus de guerison: & panse que l'occasion de ce desordre, nommé Larfondemãt, et exces an choses trop chauffantes, ou de matiere venimeuse: tellemant qu'il y a notable differance du Morfondemant, au Larfondu, mesmes selon le vulgaire, qui et l'inuanteur de ces noms.

C'et bien assés discouru, pour moutrer l'erreur de ceus qui preschet tant leur Morfondemant, & ne sauet qu'il sinifie: neantmoins ils luy referet la source de tous maus, ou peu s'an faut. I'ay dit, que c'et le froid surprenant la chaleur emeuë du traual, comme le vulgaire l'antand. Mais si c'etoit aprés le bain, le courrous, ou autre echauffemant, il ne changeroit pourtant de nom: car nous auons egard à la seule chaleur, d'où qu'elle procede & vienne.

QVATRIEME CHAPITRE.

Pourquoy ordonne l'on de boire du vin pur à ceus qui sont fort echauffés, & de pisser auant que se mettre an repos, quand on ha fort traualhé.


Ceus qui ont fort traualhé on dõne à boire du vin pur, voulant (à mon auis) ampecher & detourner la cause du Morfondemãt, laquelle on constitue an froid soudain surprenãt la chaleur, dont le sang se congele. Leur intancion est bonne, & ils font mieus qu'ils ne re-pondet: car ils diset que cela raffraichit, & garde qu'on ne se morfonde. Premieremãt, le vin echauffe euidammant: commant peut il donç rafraichir? S'il le fait, c'est par accidant: tout ainsi que si on disoit, que le feu refroidit nottre cors parce que nous deuenõs plus frois apres que nous y sommes chauffés, quand depuis nous sortõs à l'air froid. La raison est, que les pores ouuers à cause de la chaleur, donnet antree á son contraire, plus facile qu'au parauant. Ainsi le vin peut rafraichir, an etaignant de sa grande chaleur, la moindre qui est prouenue du traual, & antretenant la naturelle an sa condicion. Nous pouuons aussi dire, que la fraicheur est causee du vin pur, s'il ampesche que le froid surprenant la chaleur, n'angeandre la fieure, qui bruleroit le cors. Tiercemant, il rafraichit aussi, quand il fait que l'emocion, & la chaleur imprimee, s'appaise petit à petit, & nompas tout a-coup. Ce qu'apporteroit vn grand dangier, comme fait toute mutacion vite & soudaine: car nature ne la

peut andurer, ſans offance & deplaiſir. Nous pouuõs auſſi dire, que ſi on boit de l'eau quád on eſt fort echauffé, il y a dangier d'hydropiſie, comme dit Galen. Ce que le vin ampeche de ſa chaleur potentielle, qui antretient la naturelle du foye & de l'eſtomac : neantmoins les raffraichiſſant de ſon actuelle froideur, quand il eſt prins de meſme. D'auantage, le raffraichiſſemant quelques fois ſinifie nouuelle prouiſion de viures, & quelque reparacion. Car on dit propremant raffraichir, pour auitalher, ou renouueller les munitions. Item il ſinifie racoutrer & ajancer le vieus: comme quand on dit, raffraichir le bord d'vne robbe. Or telle ſinificacion conuient bien à nottre propos. Car le traual fait grand' diſſipacion des eſpris & vapeurs du ſang: dont les eſpris qui reſtet antiers, ſont las & deſſechés. Le vin pouruoit à tous ces maus, recreāt les eſpris, reparant leur dõmage, & an angeandrant de noueaus, etant ſubtil & vaporeus. Voila commant il raffraichit le cors, l'auitalhant d'eſpris, eſquels nottre force conſiſte. Donques par toutes ces raiſons, le vulgaire dit bien mieus qu'il ne panſe: & fait encor plus ſagement, d'ordonner le vin pur aus echauffés. Le ſegond point de leur reponce eſt, qu'ils pretandet d'ampecher qu'õ ne deuiene morfondu. Il y a double morfondemant, cõme i'ay dit par cy deuant: L'vn, quand on eſt ſur-

Lib. 5. des lieus af[...]. ch. 6.

pris de froid, constipant nottre peau, & augmantant la grand' chaleur ardãte, de sorte que la fieure s'an ansuit. L'autre calhe le sang, nõ pas dedans les veines (comme le peuple croid) ains celuy qui se verse & s'epand dans l'estomac, les boyaus, ou alheurs. Car il et impossible (sinon, parauanture, par quelque rare & secrette occasion de mal) que le sang vienne â se congeler dans ses vaisseaus naturels, Mais hors d'iceus, tout incontinant, ou bien tost apres il se calhe. A ces deus especes de Morfondemant, conuient propremant le vin, etant sutil, penetrant, & echauffant, comme le desordre requiert. Car la penetracion conduisant la chaleur, tient les pores ouuers contre le froid, iusques à tant que la vapeur fumeuë ait passé son exhalacion, & que la fumee de sang echauffé ne soit point retenue. Par ce moyen la fieure et detournee, quand il n'y a point de constipacion, ne dedans ne dehors. Quant à la calheure du sang, le mesme vin l'ampeche d'vne chaleur sutile, qui antretient l'humeur an son etat rouge & liquide. Car si le froid l'ha vne fois surpris, il deuient noir, etant comme amortie sa vermeilhe viuacité: & il s'amasse tout an calhas, qu'on ha grand' peine à dissoudre: lesquels sont si dangereus, & causet de tels accidans, qu'on les met au ranc des venins. Car le cors an deuient froid & quasi mort, le pous debile & comme

nul : foiblesse saisit le cœur d'euanouissemant, accompagné de sueur froide, & cæt. Parquoy c'et bien fait de pouruoir, quand on preuoit que le sang peut sortir des veines (ou par leur dilatacion & rarité, compagnes de l'echauffemant, ou par leur dechiremant & rompure, quand le froid les ha anroidies) qu'il ne soit congelé. A ce danger le vulgaire oppose les remedes que nous auons produis au chapitre du Morfondemant, mais il n'an sait pas dextremant vser. On y a recours dez aussi tost qu'on se ressant du Morfondemant : & le vin y est ordonné, auant que santir aucun mal. C'et tresbien fait d'an balher aus personnes, lesquelles du long & penible traual ou exercice sont echauffés, auant qu'ils se reposet. Le peuple n'ha pas inuanté ce bon remede : C'et du conseil des Medecins qui l'ont autrefois ansegné, & comme bien facile les jans l'ont retenu, prattiqué, & continué iusques à nottre tams. Plusieurs ne sauet pas à quoy cela proffite : les autres n'antandet point commant cela peut faire ce qu'ils pretandet. Ils parlet de raffraichir, & du Morfondemant, sans sauoir qu'et ce, ne l'vn ne l'autre. Ils verront maintenant plus clair an leur besogne, & y seront tant assurés, cognoissant par raison le fruit qui an reuient, qu'ils pourront beaucoup mieus vser de ce preseruatif. Mais à propos de ce mal, auquel tous les maus des labou-

reurs & autres trauaIheurs ſont rapportés, il me ſouuient d'vn qui diſoit, Tous maus ſont de Morfondemant, parlant de toutes maladies an general: Vn bon homme luy repondit an ſon patoys, Non és pas l'eſcaudadure: c'eſt à dire, la bruleure; cõme du feu, de l'eau boulhante, & ſamblables. Car il eſt bien certain, que ce mal n'eſt pas de Morfondure.

Voyons maintenant, pourquoy il eſt ordonné de piſſer auant que ſe mettre an repos. Quand on ha traualhé, ou de cheminer longuemant, ou de courir & tracaſſer, les bonnes jans conſelhet de piſſer auant que ſe repoſer. Ce qui eſt fort bien auiſé: & croy auſſi qu'ils tienet ce regime de leurs grans peres, qui l'auoint eu des anciens medecins, comme tout ce qu'on fait de bien ancores pour le iourd'huy à l'antretenemant de ſanté. On l'ha reſſu de pere an fis, d'vn ſi long tams, qu'on ne ſait plus d'où ce peut etre venu: toutesfois il eſt fort vray-ſamblable, que les vieus Medecins l'ont anſegné. Mais le vulgaire n'antand pas la raiſon de ce qu'il fait, & anſuit toujours vne coutume, ſoit bonne, ſoit mauuaiſe. Cette-cy eſt des plus louables: dont ie veus remoutrer, dequoy elle peut etre proffitable. Quand nottre cors eſt echauffé, les humeurs deuienet piquans & fors, de la chaleur qui les rand plus ſubtils. Et de là vient, qu'on ſant comme des epines par tout le cors, apres

vn grand traual, pour peu qu'on ſoit de complexion chaude. L'vrine par conſequant an eſt plus cuiſante : ce qu'on aperſoit bien an piſſant. Car elle chatoulhe plus aigremant ſon paſſage, & fait certaine horreur comme friſſon au cors, meſmemant ſur ſes dernieres gouttes. Etant ainſi mordicante, elle pourroit andommager la veſcie, ſi on la retenoit plus longuemant, & par laps de tamps l'ecorcher (meſmes ez cors mollets & tandres, comme ceus des anfans) y cauſant vn vlcere. C'eſt donc bien fait de vuider ſoudain la veſcie, ſans attandre qu'elle an ſoit plus ſollicitee. Car on ne ſant pas finemant ce que peut nuire à notre cors, quand il eſt echauffé. I'ay vne autre raiſon, qui n'eſt guieres de moindre pois: c'eſt qu'on doit craindre durant l'echauffemant, que l'vrine ja deſſandue an ſon vaiſſeau, ne ſoit retiree des autres parties, & nuiſe au cors de ſa mauuaiſe qualité. Car les mambres vuides, & eſchauffés du traual, attiret de tous coutés les humeurs quels qu'ils ſoint. Les parties voiſines de la veſcie, an peuuet retirer quelque porcion, conuertie an vapeur, laquelle trauerſe les pores fort dilatés. Or c'eſt vne meſme matiere, de la ſueur & de l'vrine: dont quand on ha fort perdu de la ſueur, il eſt à craindre que pour ramplir le vuide, l'vrine n'alhe de ſuitte. Et ſi elle ſe repand par le cors, elle l'abreuue mal, comm' etant humeur du tout inutile & ſuperflu, qui abſoluemant ha titre d'excremant. Il la faut

dõc vuider incontinãt. Et ce faiſant on euitera deus maus: l'vn eſt, le dãgier qui prouient de ſa piquãte ſorteur: & l'autre, de ce qu'elle pourroit eſtre repriſe du cors. Le peuple ſauoit biẽ, qu'il ſe faut ainſi gouuerner: maintenãt qu'il an ſaura la cauſe, il le fera mieus obſeruer aus ſiẽs. Outre les ſuſdites raiſons, nous an pouuõs alleguer vn autre qui eſt de grãde importance: car ce regime preſerue de la pierre. Quand le cors eſt bien echauffé, tous les cõduis ſont ſi ouuers, que la groſſe matiere y paſſe: car la chaleur dilate meruelheuſemãt. Or les paſſages & tuyaus de l'vrine etant fort elargis, grande matiere epeſſe vient auec elle dans la veſcie. Ce ſont les phlegmes viſqueus, & la craſſe ou lie de la cholere, dequoy ſe font les pierres, moyẽnãt la chaleur deſſeichante, tout ainſi que la fange eſt andurcie par le Soleil, quand ſon humeur an eſt ebeu. Durant l'agitacion & mouuemant du cors, parmi l'vrine ſont portés, & penetret à la veſcie ces gros humeurs: leſquels ſe departet & ſeparet de la porcion aigueuſe, lors qu'on ſe vient à repoſer, & que l'vrine auſſi ſe poſe. Car la peſanteur de la matiere fait, que le plus epais tõbe au fond de peu à peu: & ainſi par apres la propre ſuſtance de l'vrine eſt vuidee, laiſſant dans la veſcie les craſſes qu'elle y ha conduit: leſquelles y ſont retenues de leur viſcoſité, outre le pois qui les y arrete. Si cela reuient ſouuãt, qu'on trauallhe mal à propos (ſur tout bien toſt apres auoir

mangé)& qu'on laiſſe an repos l'vrine ainſi cõ-
fuſe, an peu de tams il y a l'etoffe & aſſés dequoy
faire vne pierre. Car auiourd'huy il ſ'an amaſſe
le gros d'vne lentilhe, demain autãt, & ainſi d'or-
dinaire: de ſorte que tãtoſt y an a aſſez pour fai-
re vn grand ampeſchemãt. Donque il faut ran-
dre l'vrine quãd on eſt echauffé, auãt que le ſe-
iour donne loiſir aus gros humeurs de pouuoir
eſtre ſequeſtrez, & reduis au fond du vaiſſeau.
Si on piſſe incontinant, on void l'vrine trouble
du melãge des ſuſdites matieres. Et ſi on la met
dans vn verre, laditte ſeparacion faite on verra
qu'il demeure au fond vne epeſſeur, ſamblable
à celle que nous diſons reſter dãs la veſcie, ſi on
differe d'vriner. Par ce diſcours il eſt facile d'an-
tandre, combien ſert aus enfans de ne tenir leur
vrine (meſmes quand ils ont tracaſſé, ſur tout a-
pres le repas) pour les preſeruer de la pierre: à la-
quelle ils ſont plus ſuiets que les grans (i'antans
de celle qui vient à la veſcie) à raiſon de leur in-
ſatiable voracité, & du traual deſordõné à heu-
res deconuenables. Des trois raiſons que i'ay
randu, de l'inſtitucion vulgaire à faire piſſer
ceus qui ſont echauffez, meſmemant les anfans
quand ils ont traualhé, celle cy eſt la plus vr-
geante. La ſegonde ha quelque apparance: &
la premiere ancore plus. Quoy que ce ſoit, la
coutume an eſt fort louable, & doit eſtre bien
obſeruee de tous ceus qui ſont curieus, &
ſoigneus de leur ſanté. Ie peus ancore aiou-

ter vn' autre raison, qui ne sera des moindres, à mon auis. C'est, que l'vrine contenue dans la vescie, depuis qu'elle est echauffee, rand chaleur au cors. Dont pour se rafraichir bien & sainemant, il est bon de la vuider. Et quoy ? nous vuidons & versons vne partie du sang echauffé par la fieure, pour rafraichir le cors: tout ainsi que nature d'elle mesme souuant decharge la teste boulhante d'vne porcion de sang qui flue par le nez: dont s'ansuit vn grand soulagemant & rafraichissemant. Il n'an faut moins panser de l'vrine, laquelle on ne plaind de vuider & reietter.

CINQVIEME CHAP.

Qu'il faut souuant changer de linge aus febricitans.



OSTRE chaleur naturelle (principal instrumant de toutes accions requises à soutenir la vie) fondee an humidité, iamais ne cesse d'ouurer, preparant nourriture au cors, cuisant les humeurs, & triant le bon du mauuais. Le bon est appliqué aus membres qu'il faut alimanter: le mauuais est reietté aus lieus ordonnés pour receuoir les excremans, desquels y an ha plusieurs sortes, & diuers receptacles: Les plus deliés & sutils excremans (qui seruet à mon propos) n'ont autre vaisseau que la peau: & ne

ſont que fumees ou vapeurs, eleuees des matieres que nottre chaleur elabore. La legereté les porte du plus profond du cuir qui antourne le cors, comme toutes exhalacions gagnet le haut. Or le cuir antre ſes vſages, ha cetuy-cy bien propre & neceſſaire, d'admetre ſans contredit ces menues ſuperfluités, qui luy ſont anuoyees de toutes pars: & an les receuant comme rare, cler, ouuer, & ſpongieus, il leur donne paſſage tout outre parmy ſes pores & meats inuiſibles, affin qu'elles ſe diſſipet an l'air: Si ce n'et la porcion plus gluante & epaiſſe, qui ſ'ampeche an ſes detrois, & par ſucceſſion de tams deuient poil. Tels excremans font la ſueur, & les fumees qui tachet noz chemiſes & autres vetemans, d'vne ſaleté noire, graſſe, & viſqueuſe. Ils ſont fort copieus an ceus qui ont la chaleur piquante, pour la ſechereſſe de leurs cors: à raiſon qu'elle brule beaucoup plus que l'humide: par ce que l'ardeur ſeiche conuertit beaucoup de matiere an ſueur & an vapeur fumeuſe. La chaleur moite, comme celle des anfans, an reſoud dauantage. Mais ce n'eſt qu'vne exhalacion douce, ſuaue, & tant ſutile qu'elle ſe perd inuiſiblemant, comme les fumees de l'eau chaude. Le bois rand vn feu plus ardant que la chaleur de l'eau, & iette vne fumee ſi epaiſſe, qu'elle fait de la ſuye bien ſolide: & de ſa ſubſtance brulee, les charbons an fin deuienet ſandre. Telles ſuperfluités abondet an l'aage de virilité: les fames & les anfans, comme

etans plus mols, an ont beaucoup moins: dõt ils ne santet ainsi au bouquin, ou à l'epaule de mouton, quãd ils sont echauffez. Car telle puanteur vient de ces excremãs secs, qui pour les susdites raisons) sont fort copieus en æté, & ez hõmes passé l'adolessance. Si dõc la chaleur seiche produit grãd amas de suye (vapeur noire, grasse & puãte) les fieures sont fort propres à l'augmãter en grãde quãtité. Aussi de fait nous voyõs, que les chemises & linceus des febricitãs sont sales incõtinãt: parce que leur mal est de chaleur naturelle, conuertie an feu sec & ardãt. Or ces fumees sont mieus pour nous, dehors que dedãs notre cors: & pourtãt Nature tressogneuse de notre bien, voulãt purifier le sang, fait que cette infeccion se vuide aussi tost qu'ell'et nee. Et à ces fins, ell'ha dõné aus arteres deus mouuemãs: l'vn pour reietter & pousser hors, cõme an s'epraignãt, les superfluités de la bruleure: l'autre, pour receuoir de la fraicheur an s'elargissãt. Car rien ne cõserue mieus la chaleur naturelle, que de vuider les fumees, qui la pourroint etouffer: & d'euanter le sang, qui est son domicile. Puis qu'ainsi est, & q̃ ces excremãs doiuet etre vuidez pour la pureté des humeurs & esprits q̃ an seroint troublez, il faut antretenir le passage du cuir net & ouuert, an gardãt tressogneusement qu'il ne soit ampeché. A quoy seruoint propremãt les friccions & bains, que les anciẽs Grecs & Romains vsoint cõmunemãt. Dauantage, il

faut auiſer, que ce qui nous antourne, cõme le linge & tout abilhemãt ſoit biẽ net: afin que les ordures que le cors y a ia trãſmis an ſ'epurgeãt, n'an ſoint retirees par l'ouuerture des arteres, q̃ ſuccet indifferãmãt tout ce qui ſe preſante. Elles ont reietté ces immõdes fumees, par leur cõtraccion. Si vous andurez que la peau ait touiours ce fumier aupres d'elle, certainemant les arteres le reprãdrõt: car elles tiret de tous cotés l'air, ſoit bon ſoit mauuais, ſuaue ou puãt, net ou infait. Dõc il fait bon chãger de linge apres auoir ſué, de peur que l'humeur ſuperflu ne ſoit ebu du cors, qui ſ'an eſt vn coup dechargé: cõme le linge noir & ſale nous rãd ce qu'il an ha pris. Puis donc qu'il et tant neceſſaire, que ces matieres ſe vuidet pour raffraichir nottre chaleur, il et fort dõmageable qu'elles retournet au dedãs. N'et ce pas grãd ſottiſe, de ſauoir qu'il et profitable que toutes telles immõdices ſoint pouſſees dehors, & puis les laiſſer au lieu d'où elles y puiſſet aiſemãt r'antrer? Il ne faut point douter, q̃ cela ne corrõpe de ſa puante qualité, l'air qui et entre noz linges & le cors. Les arteres en ſ'ouurãt l'attiret tel qu'il ſ'y rancõtre: & introduiſet quãt & luy peſle meſle, ce qui ſ'y trouue mixtioné biẽ ſutil. Qu'ainſi ſoit, ſortãt nud de l'etuue, mettez vo' an lieu pleĩ de pouſſiere emeuë. Vous ſantirez tãtoſt quelq̃ choſe vo' piquer (cõme epines & eguilhes) par tout le cors. C'et le pl' menu de la poudre, q̃ les arteres

an ſucceans l'air, atriret par les pores fort ouuers. Doncques il faut etre bien ſoigneus de la condicion de l'air qui nous touche, comme de ce qui ha trafic auec notre chaleur, & nourrit noz eſpris. Or l'air qui adhere aus drapeaus ſales, ne peut etre bien net. Et ſi les arteres le remettet dans le cors, c'et vn erreur pire que le premier. Il faut donc bien ſouuãt renouueler le linge qui nous touche, pour reieter ce que y eſt poſé: & non ſeulemant en prandre ſouuant d'autre blanc & net, ains auſſi qui ſoit bien odorant. Car cela rand l'air ambiant agreable à noz eſpris, leſquels ſe delectet & reſtauret de bonnes odeurs: tellemant que ſi on y prand garde, vous verrés que on et tout recreé, reiouy, & renforcé d'auoir changé de linge & d'habillemans: comme ſi cela renouuelloit noz eſpris, & la chaleur naturelle, que l'infeccion retenue randoit acroupis, etonnés, confus, broulhés, troubles & mal à leur aiſe. Car ils requieret vn extreme pureté, netteté, & ſyncerité (comme ils ſont celeſtes & diuins) pour mieus faire leur deuoir & moutrer leur puiſſance. D'où eſt venu donc la ſotte opinion du vulgaire, qui n'oſe changer de linge aus malades, & les contraint andurer bien long tams vn orde puanteur, comme porceaus ſe veautrans dans la boue? Parauanture qu'il fut quelque fois deffandu, de les remuer fort ſouuant durant les fieures, de peur qu'ils n'euſſet froid: depuis les bonnes jans antandet, que le linge blanc leur
soit

soit dommageable. O grand erreur, duquel procede la cruauté & barbare tyrannie qu'on vſe anuers les pauures malades! Il n'y a rien qui les reuiene plu-toſt, & qui augmãte mieus la force naturelle, que de les tenir nets par tous moyens qu'il et poſſible: & que leur draps ſoint de ſuaue odeur, & icelle raffraichiſſante pour les fieureus, comme de roſes & ſamblables. Toutes les fois qu'on refait le lit de celuy qui ha fieure, il ſeroit expediant qu'on luy changeat de linge, linceus & chemiſe. Car la fieure en ſeroit plus courte, & le mal plus aiſé. Nous voulons purger les humeurs par medecine, affin d'etaindre la chaleur qui les brule. Il ne faut donc etre moins curieus, d'epurger les fumees & ſutils excremans qui antretienet vn tel feu. Et quoy? ſans auoir aucun mal, il peut auenir que de coucher dans les linceus d'vn febricitant, on an prandra la fieure, pour peu qu'on y fut preparé. C'et à cauſe que noz arteres an attirant l'air, mettet dans notre cors la qualité mauuaiſe des excremans imprimee aus linceus: dont la chaleur naturelle an deuient febrile. Feront-ils moins de mal à celuy qni les ha ſalis? Aumoins ils antretiendront le deſordre ia auenu. Sus donc que l'on change d'auis, & que les malades ne ſoint plus moleſtés de cette faſcherie, d'etre confis & comme anſeuelis dans leurs ordures & immondices, puis que cela ne leur profite rien, ains au con-

traire leur fait grand mal. Il faut souuant changer de linge aus febricitans, & autres malades, quand il est sale: & panser que les pauures patians ne doiuet moins estre commodemant que les sains, sauf le plus: car il les faut traiter mignardemant, afin qu'ils puisset mieus soutenir & supporter la fascherie de leur mal.

SISIEME CHAPITRE.

Que les fames tuet les febricitans d'abstinance de boire, abondance de viures, & annuyeuse couuerture. Et quel regime il conuient obseruer aus febricitans.

AYANT decouuert & corrigé l'erreur, de ceus qui s'echauffet par trop ez fieures, par l'vsage du vin, de l'epicerie, & force couuertures pãsans tout leur mal ettre vn morfondemant: & de ceus qui ne veulet permettre qu'on leur change de linge. Pour conclurre ce propos, il sera bõ de remoutrer aussi aus importunes fames, les trois notables fautes qu'elles y font, en gehenãt les malades d'abstinãce de boire, cõtrainte de manger, & grãd fardeau de couuerture. Le populaire an general tient cett' opinion, & vse de tel regime: mais sur tout les fames vienet à vn excez qui et insupportable, & trauailhet plus les patians, que ne sont le reste du peuple. Cela prouient d'vne cõdicion naturelle, qui les meut à outrepasser les bornes de mediocrité,

& etre touiours exceſſiues plus que les hõmes, an leurs affeccions & œuures. Car ſi elles aimet, c'et an perfeccion, comme elles hayſſent mortellemant. Si elles ſ'adonnent à l'auarice, ell' et extreme: ſi à folle depanſe, c'et la meſme prodigalité. An douceur, manſuetude, & bonne grace, ſi elles veulet, ſont excellantes: tout ainſi an colere & an depit, moutret vne grand rage. Ie ne le dis pas pour les blamer (comme la plus part des hommes ſe delecte à medire du ſexe feminin, qui et le rafraichiſſemant & vraye conſolacion de ce monde) ains pour declarer la cauſe de leur abus. Meſmes ie feray bien antandre à ceus qui an dettactet, & amenet telles raiſons pour moutrer l'imperfection des fames, qu'ils les vantent ignoramment. Car ces affeccions extremes, ne procedet que d'vn eſprit ſutil, penetrant & abille, anchaſſé dans vn cors mol, delicat, & bien purifié. Qu'ainſi ſoit, nous voyons d'autres matieres aiſemant andurer diuerſes qualitez & mutacions, à raiſon de leur ſyncerité. Le ſeul blanc receura touttes couleurs en ſa perfeccion, comme la fame reſſoit indifferantes meurs. Et tout ainſi que l'eau eſt iugee treſbonne de ſa legereté, laquelle on eſtime d'vne facilité à etre ſoudain boulhante ou refroidie: ainſi i'affirme, que la complexion des perſonnes qui ſe changent promptemant, & ſoudain paſſent d'vn extremité à l'autre, eſt ſimple, pure, & nette. Car le contraire vient d'vne peſan-

teur, epeſſeur & craſſe, qui fait la coutumace & immobilité. Les fames ſont d'vne ſuſtance tant deliee, clere & ſyncere (temognee de leur molleſſe, tandreur, beauté & delicateſſe) qu'elles ont grande promptitude, & exceder les hõmes tant an ſoudaine apprehenſion, qu'an ſuperlatiue affeccion. Parquoy elles ont moins d'arret en leurs propos & deliberacions, à raiſon de la mobilité, qui procede d'vne legereté, ſuiuant la pure ſimplicité, de laquelle auſſi eſt doué le ciel par deſſus tous les autres cors. Auſſi la viteſſe de leur antandemant à cõprandre toutes difficultés & les reſoudre, eſt telle, que les hommes n'y peuuent auenir. Et pourtant on mepriſe leur reponſe, ſi elle eſt premeditee : & dit on qu'il faut prandre le premier conſeil d'vne fame, auant qu'elle y ait panſé. Car elles ont cette perfeccion, d'etre prõptes & fort ſutiles : dont elles peuuent incontinant reſoudre vn fait. Si elles y panſent à loiſir, font mille diſcours variables & diuers : parce que leur eſprit aigu & penetrant, ne ſe contãte ſoymeſmes, & touiours voudroit mieus aiancer la beſogne, de ſorte qu'il broulhe & gate tout. Ainſi vn bõ paintre qui ha le cerueau galhard, fera vn beau portrait à ſõ premier deſſain, qui contantera les ians. Si on ne le luy ote ſoudain, il y trouuera quelques trais à refaire, & ne ceſſera point qu'il n'ait ampiré ſon ouurage. C'et donc grãde louãge aus fames, d'etre ſi prõptes

& abilles: puis que cela prouiẽt de leur matiere fort subtile, qui les fait appeller volages. Mais ce n'et pas vitupere, d'auoir vne si excellante legereté. Elles ne s'arrettet guiere auant que d'etre aus extremités, où les hõmes ampechés de leur pesanteur, ne paruienet si aisemãt. Voila pourquoy nous trouuons les fames tant excessiues de nature, non seulemãt quant à leurs meurs ou affectiõs, ains au seruice des malades, où ie m'arrete pour le presant. Car si nous ordonnons vn bain chaud, elles feront qu'il brulera. Nous antandons que la chaleur soit tiede, & il suffit que l'on n'y sante froid: Elles pãsent puis que la chaleur y et requise, tãt plus il y an aura, tant plus il proufitera: & de fait vous diriés, que c'est pour peler vn cochõ. Si nous defandons aus malades le boire demesuré, s'il est serui de fames, il mourra de soif. On dira, nourrissés-le bien: c'et assés dit, il sera tout farcy de viandes. Commandés-vous qu'il soit couuert? vo⁹ le verrés desormais etouffé. Ainsi presque an toutes choses elles passet notre ordõnance, tirant à superfluité, ne pouuant tenir le milieu. Il leur faut remoutrer ces fautes, affin qu'elles s'en abstiẽnet. Le Theologien & le Philosophe moral precherõt contre les meurs, & diront q̃ les extremes sont vicieuses, la vertu cõsiste au milieu. Le medecin fera cognoitre les maus qui suiuet leur excés, comme i'ay proposé de faire en ce lieu. Ie ne parle qu'aus ignorãtes, &

à celles qui vſent de telles procedures : dont les plus ſauantes n'an ſeront offancees. Il ſuffit que i'ay bien excuſé le naturel de toutes: ie ne repräs que les erreurs, & qui ne ſ'an tiendra coulpable n'a rien à voir an ce diſcours : Mais retournons au chemin, duquel ie me ſuis vn peu detourné, pour faire antandre aus fames, que ie ne blame, point leur ſexe (lequel m'et treſ-agreable) ains pour le randre plus parfait, ie veus eſſayer de luy faire perdre, ce qu'on y peut calomnier.

Prenãt garde à la faſſon de ſeruir les malades, i'ay colligé des poins notables, où les idiots erret cõmunemant, & ſur tout aus Febricitans : cõme quãt à changer de linge, & à vſer de vin, dequoy i'ay fait deus chapitres à part. Quant au manger, boire, & couurir, les fames antr'autres y ſont tãt abuſees, qu'an pãſant bien ſoulager, ſuſtanter & guerir toſt leurs patiãs, elles les gehenet, accablet eſtouffet, & randẽt ſouuãt incurables. A leur dire, touiours ils boiuẽt trop, ne mãgẽt rien, & ne ſont iamais prou couuers. I'eſpere qu'elles perdront cet erreur qui les aueugle, apres auoir leu mes raiſons. Mais par ce que ie veus outre la remoutrãce que i'an feray, dõner au vulgaire vn petit regime, cõmant il ſe faut cõduire ez fieures, le melheur ſera de mettre tout anſamble, pour ne faire ſi long propos, qui pourroit annuyer. Ioint qu'anſeignant le deuoir qu'on doit aus fieureus, on pourra bien cognoitre l'ignorãce du peuple? car le droit nous moutre le tort. Donc en balhãt

les memoires de ſe bien gouuerner ez fieures, ie m'aquiteray par meſme moyen de ma promeſſe, & taxeray modeſtemãt ceux qui font autremãt.

Ie ſuppoſe touiours, qu'vn Medecin ordõne, ainſi q̃ preſant il void an etre de beſoin, les purgacions, la ſaignee, & autres remedes qu'il faut approprier aus maus particuliers, aus qualités des pſonnes, humeurs, ages, lieus, ſaiſons, &c. Mõ intantion n'et, que de diſcourir ſur le traitemãt du malade, an ce que nous cõmettons le plus ſouuãt aus fames qui les doiuent ſeruir. C'et anſegnemant leur ſera profitable, ſi le veulet bien apprandre, releuerõt les Medecins de la peine que ils ont à le redire tous les iours, & ſupplerõt à ce que les Medecins peuuet quelque fois oublier, ayant diuers malades à panſer. La fieure et vn mal chaud, cõme ſignifie le nom, lequel i'ay deduit par cy deuant du mot feu, ou ferueur. Elle tient tout le cors vniuerſellemant, apres auoir ſaiſi le cœur, ſource de la chaleur naturelle, qui pour lors deuient ſi ardante, de ſa qualité augmantee, qu'on en brule etrangemant. Le cœur de ſa nature et echauffé plus, ſans comparaiſon, que nulle autre partie du cors. Dont les arteres ne le peuuet rafraichir ſuffiſammant de leur ſeule operation. Il ha fallu que nature l'antourna de poumons, à mode d'euantoirs ou ſoufflets, qui luy communiquent l'air frais, & ſoudain le vuidet etant echauffé, auec ſes fumees. Or quand cette ardeur et plus grande que de coutume, il

faut halener plus souuãt, & haleter pour suuenir à la necessité du rafraichissemãt, & cercher l'air plus froid: car autremãt on ne peut amortir l'excés de la chaleur. Si donc ez fieures tout le cors brule, & le feu procede du cœur, on ha grand besoin de fraicheur an l'air de notre demeure, tout ainsi que l'on et cõtraint de respirer fort menu. Les ignorãs qui pãsent to' leurs maus prouenir de morfondemãt, & que la fieure soit de froideur, chaufet la chãbre tãt qu'il leur et possible, fermãs toutes les ouuertures, & allumans gros feu, aupres duquel ils loget leurs malades, cõme pour les rotir. Tellemant que l'air tiré de leurs poumõs, echauffe dauãtage leur cœur, augmãte le mal, & souuãt d'vne fieure terminee, il an fait naitre la fieure cõtinue. Nous supposons icy, la saison de l'æté, an laquelle les fieures sont plus frequãtes: & mesmes que la saison soit fort ardante, cõme durãt les iours caniculiers: autremãt il faut rabbatre an proporciõ, vne partie de ce que nous dirõs pour bien rafraichir l'air. Nous dõques ansuiuant les raisons precedantes, ordõnons que le Febricitant soit en vne chambre spacieuse & euãtee, de sorte que l'air y soit fort à commandemãt. Aus cabinets & garderobbes on ha tantost echaufé l'air anclos, & si on y demeure lõg tãs, il faut reprãdre les fumees que notre poumon y ha vuidé. Les sales sont plus propres à notre intãcion: les lieus bas & an voute (pour-

lieu que l'etage soit sec) ancore plus commodes. Le lieu etant bien choysi, il faut ampecher tout ce qui le peut echauffer. Qu'on ne permette donc y antrer multitude de jans, ne aucun chien : car leur haleine rand grand chaleur. Qu'il n'y ait point de feu, nompas mesmes de la chandelle alumee, si on s'an peut passer. Que les rayons du Soleil n'y antret aucunemant, voyre que par dehors ils ne touchet pas aus vitres. Le melheur seroit, qu'au lieu où repose nottre malade, y eut des fenestres de deus ou trois coutés: affin que quand le Soleil donne à l'vne, on tienne les autres ouuertes, pour auoir toujours la fraicheur: de laquelle il faut etre sogneus, & memes d'ā faire toujours prouision dez le matin. Le soir redonne samblablemant du frais, qu'il ne faut mepriser. S'il y a quelque porte d'où vienne vn ioly vant, elle doit toujours etre ouuerte, mais a-demy, pour randre le vant plus fort. Et si cela ne suffit, il faut vser d'euantoirs, & agiter l'air de la chambre, comme on fait d'vn sac moulhé, qui toujours ebranlé de secousse, rand l'air mobile & bien frais. Le mouuemant y et requis d'alheurs : c'et affin que l'air qui touche le malade, soit continuellemant repoussé de telle agitacion, & qu'vn autre plus frais luy succede. Outre l'emocion (qui raffraichit euidammāt, comme il appert des vans) on vsera de diuers artifices à mesme fin. Prenez de l'eau du puis

bien froide, & qu'on la verse cõtinuellemant
d'vn seau à l'autre, an la renouuellant de coup
à coup. Cela bat l'air, l'humecte, & refroidit:
& le bruit venant aus oreilhes du malade qui
ne peut dormir, quelque fois l'induit à som-
meilher. Il faut aussi moulher d'eau froide le
paué à toutes heures, l'arrousant par dessus de
bon vinaigre. Les plus riches y repandront du
vinaigre rosat, d'eau rose, ou d'eau de violettes
de Mars: car l'odeur fraiche mitigue la cha-
leur, & reuient les espris. Le parterre soit tout
semé de roses, violettes, pampins de vigne, lai-
tues, feuilles & fleurs de Nenuphar, qui aurõt
trampé an l'eau bien froide, eau rose, & vinai-
gre rosat. La chãbre soit garnie de ramee, mes-
memant des branches de saule toujours frai-
ches: car elles venant à secher, nuiset. Le lit
ordonné au malade (posé au lieu plus frais &
obscur de la chambre) soit grand & spacieus,
affin qu'il s'y pourmene à l'aise, an muant sou-
uant de place, comme l'on et contraint de fai-
re. Outre ce il faut vne couchette pour raf-
fraichissemant, quãd le lit et tout echauffé d'v-
ne longue demeure: aussi pour le refaire com-
modemant, car les malades doyuet etre tenus
fort propremant: ancor tout leur deplait, du
mal qui les rand difficiles. C'et aussi pourquoy
il leur faut vne grande netteté, qu'ils ne santet
rien de puant, que les couuertures soint fort
molles & douces, sans ordure & sans rudesse:

les linceus bien deliés, bien blancs, & de ſuaue odeur, leſquels il faut renouueller tous les iours, ſi le malade ha grand' fieure, ou ſ'il ſue abondammant. De coucher ſur la plume, c'et bien folie à ceus qui ſe plaignet de la chaleur, veu qu'elle echauffe euidammant. I'accorde qu'il et neceſſaire, que les fieureus ayet quelque lit mol, pource qu'ils ſont prou caſſés & rompus de la maladie : mais il faut que ce ſoit de choſe moins rechauffante, comme et le couton, la layne ou bourre, dequoy on fait des matelas qui ſont bien fort doulhets. Il y ha matiere plus fraiche an la balle ou balouffe & pouſſiere d'auoyne, d'orge, milhet, & autres. Ie coucheroye volontiers ſur la pailhe fraiche, pour etre mieus à mon ayſe. Quelques vns mettet ſur la coëtre leur mattelas, pour coucher plus fraichemãt & mollemant: mais ie ne voudrois point de plume, an ſorte que ce ſoit : pource que la chaleur penetrant iuſques là, y et longuemant antretenue. Deſſous le linceul il fait bon mettre à l'ãdroit des reins du malade vne piece de camelot à ondes, ou vne peau de marroquin, ou d'ã faire vn carreau fort plat, à demy plein de baloffe, pour ſe coucher deſſus. Plutarque dit, qu'an Babylone les plus riches dormoint, pour grand delicateſſe, ſur des ſacs de cuir pleins d'eau, aus grãdes chaleurs de l'æté. Telle froideur no' et vn peu ſuſpecte ez fieures: & il vaudroit mieus

(parauanture) ramplir ces sacs de vant, à mode de ballon, comme i'antâs qu'an Italie quelques seigneurs ont de tels lits. Mais ce sont choses rares, desquelles on se passe fort aysemant. I'estime bien vn lit pandu à cordes, pour deus commoditez qu'on ha d'etre branlé: l'vne et, qu'il donne vant & raffraichit, pour les causes susdittes: l'autre, que l'agitacion sert à les andormir, comme dans vn berceau. Le ciel du lit soit vn peu haut, affin qu'ô ait plus d'air. Les lits de câp, qui ont leur pauilhon fort bas, presset tant vn malade, qu'il n'y peut halener. Si les fenetres ou les portes iettet du vât droit contre le lit, lors qu'on veut raffraichir la châbre, il faut tirer les rideaus (qui autremant ne seruet de rien) de peur que le froid ainsi roide ne surprenne le cuir, & côstipe les pores, d'où il faut que sortet les fumees de l'ardante chaleur. Car nous ne voulôs pas refroidir par dehors: cela ne seroit qu'augmanter le feu interieur. Nous demandons l'air frais pour le poumon, qui euante le cœur ambrasé de la fieure. Parquoy tout le cors, hor-mis le visage, doit etre couuert selon la qualité de l'air, affin que la peau soit toujours bien ouuerte. Il ne faut pas aussi accabler les patians d'vn fais de couuerture: car se tourmant ne sert de rien, & les altere d'auantage. Suffit qu'ils soint autât couuers, que la constipacion du cuir an soit ampechee, & soit gardé libre passage aus vapeurs

& fumees : & non moins à la ſueur, quand elle veut ſortir. Donques ils ont aſſez du linceul, à la grande ardeur : ſur la declinacion, quand ils commancet à ſantir la moiteur (laquelle ſinifie la ſueur etre pres) il les faut bien couurir dauantage, pour ayder à la chaleur au vuidange de cet humeur : nonobſtãt la facherie d'andurer ce tourmant. Mais on doit eſtimer, que c'et le reſte des matieres qui ont fait le paroxyſme : & que ſi on an retient quelque porcion, on ſera beaucoup plus long tams à etre bien net de fieure: car tant qu'il y an demeure vne goutte, le cors an et emeu. Donc ſe perſuadant, que c'et la vraye terminacion, il faut ſupporter patiammant l'annuy, & ne ſe decouurir point. Car ſi le cuir et conſtipé, la ſueur retenue, l'acces dure plus longuemant : & et quelque fois dãgereus, qu'vne fieure terminee deuiene continue, par la retancion des excremãs, & cõſtipacion de la peau. C'et donc' alors que les couuertures ſont à propos, quãd on et pres de la ſueur, nompas durant l'acces & brulante chaleur, comme an diſpoſet les importunes fames. Car pourueu que le cors ne ſante par dehors la fraicheur de la chambre, & qu'on ſoit vn peu couuert, tout hor-mis le ſeul viſage, on ſ'an doit contanter, ſans gehenner ainſi les malades. Au commancemant de l'acces, quand ils ſantet friſſon, rigueur, & horipilaçion, on les doit tant couurir qu'ils veullet: & an cela faut

ſuiure leur deſir, echauffer les piés auec drapeaus, tuylles, & pierres, faire par tous moyés de couuerture & applicaciõ (nompas de breuuage echauffant, cõme fait le vulgaire, car ils ne ſont que trop chaus au dedans, qui les rand fort alterés) que ce facheus tramblemant paſſe vite. Quand le chaud cõmance à regner au dehors, & que les couuertures annuyet, il an faut oter de peu à peu, mettant le malade à ſon ayſe le mieus qu'il et poſſible, iuſqu'a ne laiſſer que vn linceul deſſus luy. Voyla commant il ſe faut conduire ez fieures terminees. Touchant aus cõtinues, qui ont toujours ſamblable chaleur, ou peu ſ'an faut, & dure tant qu'ils ſoint gueris du tout: il ſ'y faut gouuerner ſelon ſa qualité, & couurir ſi peu les malades qu'ils n'ã ſoint pas plus alterés, leur laiſſant iuſtemant ce qui et requis pour ampecher la ſurprinſe du cuir. Donques ſi le chaud et ardant, on ne les couurira nomplus qu'au milieu des acces des fieures terminees: & il ne faut pas ſuiure l'auis des fames: car iamais les malades n'ont prou de couuerture à leur gré. Mais il faut bien noter les reigles qui ſ'anſuiuet, pour antandre quand, cõmant, & combien nous deuõs rafraichir l'air, & moderer la couuerture: d'autant que la ſaiſon, l'heure, & l'eſpece du mal (où git grande varieté) font, qu'à tout propos et requiſe bonne diſcrecion, parce qu'on ne peut limiter iuſtemant par ecrit la quantité des re-

medes, & il y faut vne grande obseruacion, comme nous deduirons presantemant.

An ce fait nottre but n'et autre, que d'antretenir l'ouuerture des pores, & permettre aus poumons iouyr de la fraicheur. Dont si c'et an hyuer, il nous faut etre plus couuers, de peur que la peau ne se serre: & ne sommes pas an peine de rafraichir nottre air, ains tachons à le tiedir, affin que quand l'impatiant malade se tourne dedans le lit, l'air qui y antre, ne surprene le cuir, de sa froideur gelee. Il ne faut pas aussi, que le malade soit mis aupres du feu, comme an vset les paysans: c'et assés que l'air de la chambre ne soit pas autant froid, que porte la saison. An æté il et bien difficile de le refroidir tant, qu'il puisse constiper la peau, (si on et couuert d'vn linceul) durant la grand' chaleur. Or an cecy il faut bien considerer la grandeur du chaud qu'andure le malade, & de l'air qui l'atourne: car si l'ardeur de la fieure et extreme, nous randrons l'air tāt frais qu'il nous sera possible: si ell' et moindre, nous y traualherons moins, obseruant la deue proporcion à l'opposicion des contraires. Quand la chaleur de l'air et moderee, peu de chose suffit à l'amortir si ell' et excessiue, il la faut cōbatre de plusieurs sortes. Dōques si la chaleur de la fieure, & de l'air, sont de mesme brulantes, il ne faut rien oublier de ce qui les peut rafraichir: si sont moindres an proporciō,

Car on doit comparer les choses presantes, & egaler les remedes aus maus, sans se tenir toujours à certain point. Nous ne serons donc an soucy de raffraichir nottre air, sinon l'æté: & alors plus ou moins, selon sa qualité. An hyuer il le faut moyennemãt echauffer. Le primtams & l'automne il et assez moderé: dequoy nous deuons contanter. Car tel à nottre egard et nommé frais, tresc̃ouenable à noz fieures. Ainsi et il des couuertures, qu'il faut accommoder aus condicions de l'air: c'et que an æté il an faut moins, an hyuer dauantage: la saison tamperee tient le milieu. La nuit aussi et ordinairemant plus fraiche que le iour, dont il faut etre mieus couuert, tant pour tant, la nuit que le iour. Et quand on dort, parce que les mambres exterieurs se refroidisset, il faut auoir plus de couuertures quell' heure que ce soit: mais bien peu dauantage, si elles annuyet le malade fort echauffé du mal. Pour mieus faire il faudroit attandre que le malade fut andormy, & adonc luy jetter quelque chose par dessus: car si on le couure auant qu'il antre au sommeil, quelques fois cela le fache tant, qu'il an perd tout moyen de reposer. Moyennant la discrecion, dressee d'vn bon sans, par ces limitaciõs on pourra disposer & ordonner facilemãt des couuertures, & du raffraichissemant, an toutes les especes de fieures, à tout'heure & toute saison. A quoy il faut aiouter la complexion des

des jans, l'age & le ſexe, qui ſuiuet le temperamant. Car d'vne meſme fieure, les vns ſeront plus echauffés, les autres moins, ſelon que leur chaleur auant la fieure etoit grande ou petite. Ceus qui l'ont douce, & fort ſuaue, comme les fames & les anfans, ne ſantet pas telle ardeur que les ieunes de trante ans, deſquels le cors et de ſoymeſme plus ardãt. Et de ceus cy les ſanguins ou cholerics, ſurpaſſet les autres an chaleur. Les vieus ſont frois, dont ils ne peuuet auoir les fieures ſi ardantes, comme dit Hippocras. Outre ce, à raiſon de la ſeichereſſe leur cuir et fort ſerré : aus fames & aus anfans, la grand molleſſe ampeche les pores d'etre ouuers. Les ieunes tiennet le milieu: dõt il et mal ayſé de conſtiper leur peau. Par ces deus raiſons il ne faut pas tant craindre de raffraichir bien l'air, quand vn ieune homme de complexion fort chaude (& qui an ſanté meſme ſamble tout feu) ha fieure, comme ſ'il etoit d'autre temperamãt: ne qu'à vn bon vieilhard, ou ieune anfant, ou bien à vne fame. An cecy il y a ancores pluſieurs diſtineccions : car toutes fames, tous vieus, & tous anfans, ne ſont pas d'vne condicion : les vns ſont plus chaus que les autres. Ainſi et il (pour faire brief) de toutes limitacions, où il faut auoir egard d'approcher le plus pres qu'on peut, de la portee d'vn chacun. Car il n'et pas poſſible de mettre an reigle ces particularites. Il ſuffit bien qu'on ſache

Hippo. 14 liu. 1.

an general les cõdicions necessaires à bien cõ-duire les fieureus. Quant et de l'air & couuer-tures, ie l'ay deduit si amplemant, que le dis-cours an et prolixe. Mais ie seray plus brief à poursuiure le demeurãt, auquel pourront ser-uir les raisons dessus alleguées, pour peu qu'õ ait d'inuancion à les sauoir accommoder.

Ce chapitre n'a point eté acheué, mais les deus ou trois qui s'ansuiuet, y peuuet seruir, & etre accommodés.

SEPTIEME CHAPITRE.

Contre ceus qui ne permettet aus Febricitans de boire durant leur acces: & les autres qui veulet qu'ils boiuet chaud pour suer plu-tost & mieus.



'Ay alheurs remoutré cõmant il se faut gouuerner ez fieures, pour an auoir mieus & plu-tost la raison, icy ie toucheray suc-cintemant l'erreur de ceus qui ampechet de boire les fieureus durant l'acces, soit par force, ou par leurs remoutrances. No-
Aph. 11. liu. 1. tre Hippocras dit bien en ses Aphorismes, que ez acces il faut abstenir: mais c'et des sorbi-cions, & autres viandes: car il ajoute, qu'il et nuisible d'aministrer pour lors de la viande. Mais quant au boire, il et tresnecessaire pour amortir la fieure quand ell' et an sa grand vi-

gueur : & mesmes Galen ordonne de boire grand' quantité d'eau froide, au plus haut de la fieure ardante, & des fieures synoches. Or l'etat d'vn accés repond à l'etat de toutte la fieure cõtinue. Et quel dangier y ha il de boire vn bon trait quand l'accés et an sa vigueur? Mais au contraire, cela proffite grandemant, & amortit plu-tost la fieure comme quand on iette force eau au feu. Ancor faut il auiser, que le breuuage du Febricitãt soit bien froid (nompas chaud, ainsi que plusieurs veulet) affin que le malade an suë plu-tost Car ceus qui l'ordonnet chaud s'abusēt doublemant : c'et, que de boire chaud, on ne desaltere point : & que le boire froid emeut autant ou plus la sueur, que feroit le chaud. Ce que chacũ peut eprouuer a part soy, s'il an doute : & il verra que etant bien echauffé & alteré, s'il boit bien frais, la sueur luy an viendra au front, quand bien ce seroit an hyuer. Dont puis que il y a & plaisir & proffit, nous permettons, voire nous ordonnons aus malades qu'ils boyuet le plus frais qu'ils pourront: & vn grand trait ou deus, selon que l'accés durera. Le vulgaire ha cela de mauuais, que cõme tout luy et suspet, à cause de son ignorance, & qu'il craind mesme ez choses où il y a toute assurance, ainsi ne peut il accorder aucun plaisir aus malades, craignant de complaire à leur volonté, comme si elle etoit toujours deraisonnable.

Liu.9. de la meth. ch.5.

HVITIEME CHAP.

Des boulhons & orgemondés qu'on balhe à minuit, ou le matin, fort indiscrettemant.



DEs boulhons & orgemondés, le plus souuant on importune les malades, qui n'y prenet aucun plaisir : & quelque fois on romt fort indiscrettemant leur sommeil, par l'aministratiõ de telle nourriture, ou à minuit, ou sur le matin : laquelle ne peut tãt valoir, que feroit vn bon dormir. Voila cõmãt le vulgaire et iniuste an deus sortes : l'vne, quand il ne permet au fieureus de boire raisonnablemant : & l'autre, quand il le presse de viures mal à propos.

Certainemant il n'y a rien de si bien ordonné, qu'on n'an abuse facilemant : & sur tout, quand c'et de chose qui plait aucunemãt: mais ancor plus, si cela mesme ha quelque espece de alimant. Car le propos des viures et si plausible & aggreable, que le vulgaire l'ambrasse tres-volõtiers. Le nom des drogues luy et fort odieus & horrible, mesmes tout ce qui viẽt de chez l'apoticaire, sinon le sucre, l'ippocras, les biscuiteaus, le pignolat, les tartres de Massepá, confitures, & autres friandises. Dequoy ie ne m'ebays pas, ne le reprans aussi : car cela et fort naturel. Ie suis homme, & ressans l'infir-

mité commune: ie ne ſuis etrangier ou aliené d'aucune humanité. Ie ſay que les medicamás ſont contraires & annemis du bon naturel: & que ſ'ils etoint familiers ou amis de Nature, ils ne feroint tels effais, ains ſurmontés de nottre cors, ſeroint cõuertis an ſa ſuſtãce. Dont l'horreur que nous an auons, et choſe fort naturelle, & non reprehanſible. Ce que i'ay dit, et cõme an paſſant, affin qu'on ne m'eſtime Rhabartatif & facheus droguiſte, veu meſmes que i'an vſe bien ſouuant pour moy, cognoiſſant le beſoin que i'an ay. I'ay voulu ſeulemant toucher ce point, tãt pour excuſer le cõmun anuers quelques medecins, qui n'ont grand pitié de ceus qui ne ſe peuuet accõmoder aus medecins: que pour accuſer les delicas outre meſure, qui ne voudroint que des boulhõs ou orges-mõdés pour ſe guerir, ou preuenir le mal. Ancores n'an vſet jls ainſi qu'il appartient: car pour vn tel dejeuner ils ne rabbatet des autres repas ordinaires. C'et ce que ie veus reprandre, & leur remontrer commant les medecins l'antandet (au-moins ceus qui l'ont premieremant inſtitué) & commant ie l'ordonne. Ces boulhons & orge-mondés de la minuit, ou du matin, ſont pour triple occaſion. L'vne, an faueur de ceus qui ont faute d'appetit, & ne peuuet guieres manger à diner, ou à ſoupper: mais ſur tout à ſoupper: auquels pour recompance on donne quelque choſe a la minuit,

ou le matin anſuiuant. La ſegonde et preſque ſamblable, de ceus qui ont grand faim & ſont preſque inſatiables, comme au releuer d'vne grand' maladie. Car d'autant qu'ils ont l'eſtomach affoibly, & ne peuuet tãt digerer, qu'ils pourroint bien mãger à vne fois, on leur conſeihe de partir les repas: & parce que la nuit (à cauſe du dormir, qui retarde la coccion de l'eſtomach) on ne digere ſi bien que le iour, nous ordonnons qu'ils ſouppet legieremant; & pour recompanſe, nous leur donnons ſur le matin vn boulhon: comme ſi on gardoit le potage du ſoupper, qu'on an auroit rabbatu, au landemain matin, apres qu'ils ont dormy. Ce
Decad. 1. que ie dis, que le dormir retarde la coccion de
Parad. 8. l'eſtomach, et ſuffiſammant prouué an mes paradoxes, par viues raiſons: deſquelles i'an toucheray vne, pour autant qu'elle ſert à ce propos. C'et, que du diner au ſouper, communemant il n'y a que huit heures: & du ſouper au diner anſuiuant, il y an ha ſeize: ſans qu'on ayt plus de faim apres, qu'apres leſdittes huit heures: ſuppoſé ancores, que ces deus repas ſoint de meſme an qualité, & quantité, du mãger & du boire: brief qu'il n'y ayt autre differance, ſinon que l'vn de ces repas et ſuiuy de la nuit & du ſommeil, & l'autre non. La troiſieme occaſion et, pour alterer ou preparer le cors par ce moyen delicat: ſauoir et, le raffraichir, ou humecter, inciſer & attenuer les humeurs, de-

ſopiler, faire vuider le grauier & les pierrettes des reins, prouoquer les ſueurs ou menſtrues, & autres petis menus affaires, de moindre importance qu'il falhe mettre an beſogne les remedes plus fors & mal plaiſans. Dequoy vous verres vſer infinies perſonnes au primtās, meſmemāt ez moys d'Auril & de May, mais auec telle indiſcrecion, qu'il leur fait plus mal que bien. Dont i'ay eté contraint de remontrer cette faute, ſuiuant le deuoir de ma charge. La faute et principalemant an ce, qu'ils ne rabbatet rien du diner & ſouper ordinaires, pour ces boulhons & orge-mondés. Car ſ'ils dinet & ſoupet autāt que de coutume, il et certain, que l'andemain matin l'eſtomach n'et pas vuide: & par conſequant le boulhon rancontre des matieres cruës, qu'il recrudit ancore d'auantage: & les arrete pour ſe digerer auſſi, iuſqu'à la venue du diner: lequel ſe melant parmy cela, prand le vice & contagion de crudité. Ce qui et derechief rancontré du ſoupper. Tellemant qu'il n'y a point de fin à tel deſordre, generatif de flegme, ſi aucun le fut iamais. Si le boulhon et de choſes aperitiues, inciſiues & attenuantes, prouocatiues d'aucune excrecion, il fait bien pis. Car il pouſſe, anfonce & precipite les reſtes du ſoupper cru dans les veines & arteres, où elles font des oppilacions, & cauſet des catharres, fieures, & autres mille maus: qui et bien pire, que ſi les humeurs crus

ſeiournet ou croupiſſet dans l'eſtomach & les boyaus, où ils cauſet la colique, des tranchees & bruit de vantre, dedain, mal de cœur, vomiſſemant, & ſamblables. Donc, quiconques voudra vſer de ces boulhons alteratifs (comme et auſſi nottre orge mondé) pour bien faire, qu'il ſouppe legieremant, à ce que l'eſtomach ait digeré plu-toſt que de coutume, & qu'il ſe trouue pour lors vuide. Il faut faire, comme ſi on gardoit vne partie de ſon ſouper, pour landemain matin. Et quand on dineroit apres, vn peu moins que de coutume, ce ſeroit le mieus fait du monde. Voila commant il ſe faut gouuerner an ce fait, pour an ſantir proffit, & non dommage, comme il auient à la plus part de ceus qui an abuſet. Aucuns ſ'an trouuet bien, à cauſe que par faute d'appetit, ils ne manget guieres à diner, ny à ſoupper: qui et la premiere occaſion cy deſſus expliquee. Et ie ne doute point, que les premiers auteurs de ce regime ne l'ayet ainſi antandu & pratiqué. De cela meſmes on peut apprandre, que quand on ha à prandre landemain quelque Iulep, Apozeme, ou Sirop (choſes preparatiues, pour la plus-part) il faut auoir legieremant ſouppé, affin qu'elles rancōtret l'eſtomach vuide. Autremant ſi ce ſont choſes aperitiues, elles precipitet les crudités aus veines & arteres, an augmantant la cauſe du mal que nous voulons combatre. Et quand cet inconueniant ceſſe-

roit(d'autãt que toutes telles drogues ne ſont penetratiues)il ne faut pas qu'elles rancontret quelque choſe dans l'eſtomach. Car cela romt la force du remede, le detrampant mal à propos. Ie remoutreray alheurs, combien il et requis d'auoir l'eſtomach vuide, lors qu'on prãd medecine : & que pluſieurs font mal, de manger & boire le ſoir auparauant, de tout à leur plaiſir, eſperans que la medecine amportera toutes les ſuperfluitez. Tels propos ſe peuuet aiſemant accommoder à cetuy-cy. Car quoy que ce ſoit, boulhon, orge mondé, lait d'aneſſe, ou d'autre animal, iulep, ou autre droguerie, ſ'il ne trouue l'eſtomach vuide, & dechargé de la viande du ſouper precedant, ou il ne fait guieres de bien, ou il apporte grand detrimant. Si on me demande, que ſert-il dauantage de prandre des boulhons alteratifs & les orge-mondez au matin ſans autre choſe, qu'à diner ou à ſouper auec les autres viandes, veu que toute et alimãt, qui ſe peut accorder auec le reſte? Ie reſpons, comme par cy deuant, que ſi telles choſes ſe melet auec des autres, ou leur vertu ſe diminue, ou (ſi elles ſont aperitiues) conduiſet la viande auant ſa meure concoction, hors l'eſtomach, & font plus de mal que de bien. Dont il vaut mieus que chaque choſe ſoit priſe à part, & de ne confondre les viandes auec ce qui eſt medecinal.

NEVVIEME CHAPITRE.

Si c'eſt mal faict, de boire à l'heure du coucher.

CEtte coutume et an Frãce (au moins ez melheures maiſons) d'auoir touiours le vin de la colacion, & n'etre iamais la nuit ſans vin à la chambre: combien que pluſieurs abſtiennet de cette beuuette: les autres boiuet quelquefois, les autres d'vn ordinaire, à l'inſtant qu'ils ſe veulet mettre au lit, plus par coutume, que cõtrains de la ſoif. Le vulgaire de Lãguedoc ha vn commun prouerbe contraire à cela: que qui ſe va coucher an ſoif, ſe leue an ſanté. A quoy il ſamble que Hippocras ſ'accorde bien, diſant an ſes Aphoriſmes: Ceus qui la nuit ont appetit de boire, ſi ayans grand ſoif ils ſ'andormet là deſſus, ils font bien. Mais on pourroit interpreter ſon dire, de ceus qui ſ'euelhet an ſoif, nompas des autres qui ont ſoif auant que dormir. Car il y a plus d'apparance, de ne permettre de boire ſur-nuit, & au premier reueil, qu'auant le dormir. Et quant à moy, ie ne trouue pas fort mauuais, que ceus qui ont accoutumé de boire à leur coucher, le continuet: ainſi que i'ay veu faire à feu mon pere, plus de vint ans. Et i'ay ouy dire, qu'vne des plus nobles & illuſtres maiſons de France, le pratique ordinairemant, ayant cette opinion, que cela fait à la ſanté: de ſorte que ſes anfans y

ſont nourris. Il et vray que la coutume eſt vn tyran qui ha grand' force, & bien ſouuant plus de pouuoir ſur nous, que la Nature meſme. Cõbien que cette cy eſt legitime gouuernante, & & l'autre par vſurpacion. Toutesfois il ne faut pas meſpriſer la coutume, à cauſe du pié & auãtage qu'elle a gagné ſur nous. Ioint que (comme dit Galien) ceus qui ſ'acoutumet à quelque choſe, pour la plus-part eliſet vne coutume conuenable à leur naturel, d'autãt qu'offancez coup à coup de ce qui ne leur conuient, ils le repudiet. *Liu.5.de la conſ. de ſanté.* Toutesfois quelques vns, ou vaincus de la volupté & douceur, ou ne ſantant (par grand' folie] d'an etre offancez, continuet an mauuaiſes coutumes. Mais il y an ha peu de ceus-cy: il y an ha plus qui n'y perſeueret point. Et an vn autre paſſage. Il n'y a perſonne ſi ſtupide [dit-il] que etant offancé grandemãt de boire de l'eau froide, veulhe tirer cela an long vſage. Car an etant offancé & malade euidammant, il an abſtiendra totallemãt. *Liu.9.de la meth. cap.10.* On pourra bien repondre, qu'il y a fort peu de ians qui veulhet commander à leurs appetis, voire qui veulet ſ'abſtenir de choſe q̃ ce ſoit, ſi les Medecins ne la leur deffendet expreſſemant, & meſmes que ce ſoit par eſcrit. Autremant il leur ſamble n'y etre pas tenus. Voila la grand' reuerie, ne vouloir ſ'abſtenir de ce qu'on eprouue & confeſſe etre nuiſant à ſon naturel, ſinon que le Medecin l'ait expreſſemant deffandu: ancor y a-il bien affai-

re de le perſuader. Vne ſage perſonne & tamperante, luy-meſmes ſe fera aiſemant vn regime de ſanté, ſur ces experiances & obſeruacions, an la qualité & quantité de toutes choſes, plus aſſuré que le plus ſauant medecin du monde, ſ'il y veut antandre ſans ſe flatter aucunemant. Mais laiſſons à part la coutume, & meſme la nourriture dez l'anfance: voyons ſ'il y a quelque apparance de raiſon, qui perſuade ou permette de boire quand on ſe va coucher. Il me ſamble qu'on peut deffandre telle procedure, an faueur de ceus qui y prennet grand plaiſir, & le font volontiers. Car, comme dit Hippocras du boire & du manger, ce qui et vn peu pire, mais plus agreable, et meilheur que le contraire. D'auantage, ſuppoſé qu'il y ait grand trait, depuis le ſoupper iuſques au coucher (comme de trois heures pour le moins) la digeſtion et à demy faite. Dont il n'et pas mal fait, de prandre vn peu de vin. Car il ſ'accorde & accommode bien auec ce qui et à demy cuit, le vin n'ayant beſoin de long ſeiour à etre digeré : veu que c'eſt vne liqueur facile à tranſmuer, & qui parfait la digeſtion. Ainſi il ne retarde pas ce qui eſt ja fort auancé, ains ſera auſſi toſt preſt à ſortir de l'eſtomach, que l'autre: à qui d'abondant il fera ce bien, de le conduire plus auant : de ſorte que le chyle an penetrera mieus au foye. Auſſi les plus auiſez, de ceus qui vſet d'vn tel regime, le font

(comme i'ay antandu) pour cet egard, que la distribucion se fasse plus soudain, & le foye an soit humecté. Dequoy il s'ansuit (de leur auis) qu'on an repose mieus, & le dormir et plus plaisant. A cela fait aussi la douce vapeur du vin, laquelle humectāt, le cerueau, andort plus fermemant: par quel moyen, la segonde digestion et heureusemant accomplie, & il s'en ansuit quantité de bon sang. On ne peut icy obiecter que la crudité, qui et à craindre, pour l'interrupcion de la coccion que l'estomach ha bien auancé. Mais ce n'et pas du boyre (& mesmemant du vin) comme d'vn autre chose qui seroit de longue cuitte, ou qui epaissiroit d'auātage le chyle: lequel a raison de ce, pourroit trop seiourner, & etre mal aysé a distribuer. Le vin qu'on boit, et comme l'eau qu'on aioute a vne souppe epaisse, qui autremāt bruleroit dans le pot. Et pour n'interrompre sa cuitte, les bōs cuisiniers la detrampēt auec du boulhon chaud, ou de l'eau boulhāte. A quoy repond le vin, qui de sa chaleur naturelle antretient, & fait mieus continuer la digestion, sans que telle interrupcion soit de duree, ou preiudiciable. Car soudain apres, la cuite recōmance de plus belle, & est parfaite plus aisemant: l'estomach se vuide mieus, quand son chyle et plus liquide, & le foye an ha melheure part. De cecy on peut colliger & conclurre, que telle collacion ne peut conuenir, sinon à

ceus qui boiuet peu à leurs repas, & sur tout au souper, lesquels mangeans bien, ne sont pas alterez. Tels ne font pas mal de boire quelques heures apres, & ie panse qu'il leur et sain. Toutesfois ie n'ecris cecy, pour persuader à aucun de recenoir cette coutume: moins voudrois-ie acquerir la reputacion, d'auoir par mes raisons introduit pour vn regime de santé, le boire apres souper, comme auocat des collacions nocturnes (aussi vaut-il mieus de beaucoup, boire à ses repas competammant, & à proporcion de ce que on mange) mais ie remoutre par ce discours, que ceus qui ont telle coutume, sont fondez en quelque raison: & s'il y sont nourris d'anfance, ils le peuuet sainemant antretenir. Aussi, qu'il ne faut s'ebayr, de ce qu'ils ne s'an trouuet mal. I'auois vne tante, sœur de mon pere, mariee à Condrieu an la maison des Villars, qui mourut fort aagee. Elle ne falhoit iamais de boire s'allant coucher, vn grand trait d'eau, dans laquelle auoit trampé vn gros quignon de pain, anuiron vne heure au parauant. Et continua cela plus de quarante ans, touiours se portant bien. On dit pourtant, qu'an fin elle mourut hydropique: ce que luy pouuoit estre auenu d'autre occasion. Mais ie n'approuue pas ce boire d'eau, à l'heure du coucher: & moins ancor ce que font plusieurs filhes & fames, trop suiettes à leurs appetis & fantasies: qui ne font difficulté de boire deus ou trois grans verres d'eau pure, simple, & froide, à l'heu-

re du coucher. Elles s'an vantet quelque fois: mais il n'y a pas touiours dequoy s'an rire, mesmemant quand de ce desordre, elles ont andepuis vn mauuais estomach, le foye & la rate pleins d'oppilacions : d'où procedet les palles & vilaines couleurs, courte haleine, battemant de cœur, suffocation de matrice, & à aucunes le vice de sterilité.

DISIEME CHAPITRE.

S'il faut boire aussi chaud qu'on ha le sang, mesmement an æté : & s'il est mauuais de raffraichir le vin.



A plus-part des opinions vulgaires, sont doctrine de vielhes ians, qui ayans vecu longuemãt, & veu beaucoup de choses, veulet tout reformer, & ranger les autres à leurs appetis, sans distinguer des ages. Ainsi d'autant qu'ils sont tous morfondus & frilheus, ils voudroint que chacun se vetit & couurit de mesme eus, & abstint de mille choses qu'ils santet nuisibles à leurs personnes : comme le boire frais en æté, & diset, que chacun doit boire aussi chaud qu'et son sang. Laquelle proposicion i'accorde, pour leur respet seulemant : car ayans le sang froid, comme aussi tout le cors, ils n'ont besoin de grand' fraicheur. Mais le ieune homme qui ha le sang boulhant, ne seroit iamais de-

ſalteré ſ'il beuuoit ainſi chaud, nompas meſmes ainſi tiede qu'et le ſang tamperé an æté. Car la ſoif et vn appetit de froid & humide: & et cauſee non naturellemant de tout ce qui echauffe, ou qui deſſeiche. Commant donc la peut-on appaiſer, ſans fraicheur humectante? L'experiãce demoutre aſſez euidammant, que ſi on boit chaud, c'et à recommancer: parce qu'on ne ſe deſaltere pas. Pour conclurre ce propos, ie diray ancores ce mot, que ſ'il etoit ſain de boire autant chaud qu'on ha le ſang, les vielhes ians auroint à boire beaucoup plus frais que les ieunes: choſe par trop abſurde, & ridicule. Il y a vn' autre opinion plus commune & d'apparance, de ceus qui aprouuet bien le boire frais, tel qu'il ſort de la caue ou du tonneau, & l'eau venant du puis ou de la fontaine, mais nompas que l'vn ou l'autre ſoit raffraichy. Donques on ſera commandé de la diſpoſicion des caues, ſelliers, puis, & fontaines: tellemant que qui les aura fraiches, il an aura le plaiſir, & les autres ſouſtiendront vne grand facherie pour leur ſanté, quand ils n'oſeront raffraichir le vin, l'eau, ou tous deus. Mais (ie vous prie) qu'importe-il de mal, que le breuuage ſoit frais, ou de l'air qui le contient, ou de l'eau dans laquelle il trampe? Si l'eau n'et mal ſaine de ſa froideur quand elle ſort du puis, de la fontaine, citerne, ou riuiere, elle ne randra pire le vin qui an ſera alteré & raffraichy. Ie

ſuis

suis contant qu'il ne soit pas si sauoureus, mais il ne sera pas moins sain, que celuy qui sortira frais d'vne caue bien froide: veu que le rafraichissemant ne luy peut apporter aucune mauuaise qualité. Reste que ce soit la seule froideur, que l'on decrie tant, d'où qu'elle procede. Mais quoy ? il y a du vin rafraichy, qui et moins froid qu'vn autre sortant du tonneau, lequel on ne condamne pas. Et que ne crie lon ancore plus, du boire glacé qu'on fait an hyuer? Et il possible de boire si froid an æté, qu'il gele ainsi les dans, & souuant ampesche de boire si long trait, qu'on voudroit bien ? Toutesfois vous n'oyez personne, qui vulgairemant reprouue cela : ains au contraire, la plus-part trouue mauuais, qu'an hyuer on echauffe le vin, ou l'eau. Sont-ce pas des sans du tout contraire à Nature, qui la veulet forcer à mode de geans? Noz cors an æté sont boulhans, brulez & asseichez: nous ne boirons pas frais, & abondammant pour resister à l'intamperature & inclemance de l'air, qui conuertit noz humeurs dous an amertume [qu'on appelle cholere] dequoy procedet les fieures tierces & ardantes, les dysanteries, & autres diuers maus qui regnet an æté ? Et an hyuer, que nous sommes transis & contraints de froid, tous rheumatiques & morfondus, nous boirons de la glace? Les appetis non recerchez, ains spõtanees, sont pour la plus-part conduis de Nature, à laquelle

ils appartienet. Dont il leur faut cõplaire auec raiſon & meſure: cõme de reſiſter au froid par la chaleur, & au chaud par ſon cõtraire. Autremãt, les ſaiſons de l'annee nous cauſet mille maus, par l'alteracion de l'air: leſquels on peut preuenir, par le droit vſage des choſes que Dieu nous donne an tams opportun, & lors qu'elles cõuienet. Et ce an vain, ou plu-toſt d'vne grand' prouidãce de Nature, que les puis, fontaines, & caues ſont plus fraiches an ęté, plus chaudes an hyuer? Et qui n'ha telle cõmodité de ſoy, ne la doit il pas contrefaire par artifice? Et ce an vain, que les fruis humides & frois ſont produis an æté, & lors qu'ils nous ſont neceſſaires, an hyuer point: & que adonc le vin cõmance d'etre en ſa force, venant bien à propos pour nous armer cõtre le froid? La ramee faiſant vmbrage nous defand du Soleil en æté. Elle ne ſeroit pas ainſi propre an hyuer: auſſi ne l'auõs nous pas naturellemãt. Qui n'ha de l'ombre an æté, au moyẽ des boccages, tonnes & treilhes, fait-il mal de la cõtrefaire d'vne freſcade? Certainémant cóme il et proffitable d'vſer an ęté de ce qui raffraichit, & an hyuer de tout ce qui echauffe, ſuiuant la raiſon naturelle, & l'auis des plus ſages (qui ſont les plus ſauans) auſſi et-il bien proffitable, d'amployer ce qui ha de-fait les qualites requiſes. Mais que faut-il tant ſ'arreter, à impugner des erreurs ſi groſſieres, & des perſonnes qui n'ont propoſicions certaines ou repondantes l'vne à l'autre,

ainſi qu'il appartiẽt à vne vraye doctrine? Car an ſamblable fait, telles ians ſe contrediſet fort lourdemãt : cõme des fruis qu'on mange pour ſe raffraichir. Y a-il pſonne qui ne trouue mauuais qu'on mãge des ceriſes, prunes, figues, raiſins, melõs, & ſãblables, tãdis qu'ils ſont chaus du Soleil? On les fait raffraichir, les vns dãs vne caue, les autres dans l'eau froide. Et pourquoy ne boira-on auſſi bien du raffraichi, pour ſe deſalterer? Il y a biẽ des artifices qui peuuẽt etre ſuſpects, cõme de mettre dãs le vins ou de la glace, ou de la neige: item de trãper les boutelhes dans l'eau qui ait du ſalpetre cõbiẽ que le ſalpetre ne ſoit tel, qu'õ n'an puiſſe biẽ aualler ſans dãgier. Mais de trãper les boutelhes an eau ſimple, qui ſoit bõne à boire, quel mal y a-il, puis qu'on boit bien d'icelle meſme eau, & ſeule, & auec du vin? Ou quel dãgier y peut-il auoir, q̃ le vin & l'eau ſoint raffraichis an l'air du puis? Quelcũ pourroit icy obietter la Colique: & biẽ, ceus qui y ſont ſuiets, ou q ſe trouuẽt autremãt offancez de boire froid, qu'ils abſtiẽnet non ſeulemãt du refroidy, ains auſſi de celuy qui et frais de ſoy meſme. Car c'et le deuoir, & vne grãd' ſageſſe, de n'vſer de choſe q̃ on ait q̃lquefois eprouué nuiſante à ſõ naturel: mais d'y rãger les autres, il n'y a point de raiſõ. Ou il faudroit, q̃ le fourmage fut du tout cõdãné, pource qu'il nuit aus graueleus: & q̃ chacun abſtint du vin, parce qu'il fait mal aus gouteus.

Y ha il rien plus iniuste & tyrannique, que de vouloir assuiettir a ses appetis ou santimans, les autres qui sont de differante complexion? A cela vienet les bonnes ians, qui reprouuet le boire frais, & conselhet a tous de boire autant chaud qu'on ha le sang.

ONZIEME CHAPITRE.

Contre ceus qui se plaignet an æté, de la chaleur des nuis: & cepandant ils couchet sur la plume, les fenetres fermees.

NOVS voyons plaindre ordinairemant les ians en æté, de l'extreme chaleur de la nuit, plus que du iour, an vn mesme lieu, comme dans la maison, & mesmemant ez chambres où lon couche. Lesquelles si on considere, sont comme des fours, ayans l'air etouffé, à faute de les euanter souuãt, & tenir tout ouuert aus heures que le Soleil n'y donne point: & de les rafraichir souuant d'eau bien froide, auec vn peu de vinaigre, & force feulhes, à qui an ha la commodité. Car de laisser les chambres durant l'æté, en mesme etat qu'ez autres saisons, il ne se faut pas ebayr si on y brule. Que pis et, la plus part des ians couchet sur la plume, tout ainsi qu'an hyuer: & ne font differance des lis, sinon

quant à la couuerture qu'ils prenent plus legiere an æté. Rien ne ſert de m'alleguer, que tous n'ont le moyen d'auoir des matelats à part les coittres: car il vaudroit ancor mieus coucher deſſus la palhe, ou deſſus la pouſſiere de blé, ou de l'auoine (choſe fort delicate) qu'on nomme autremant Balouffe. On y et vn peu plus dur que ſur la plume, mais la fraicheur & l'aiſe qu'ō an reſſoit, recompance bien cela: meſmes que le ſommel y et plus gracieus, ſuaue & paiſible, ſans comparaiſon. Et an toutes choſes, il n'y ha que l'accoutumance. Que la palhaſſe ſoit bien plaine, & la palhe bien remuee, on y et aſſez mollemant: & au reſte bien fraichemant, auec vn plaiſir nōpareil du plaiſant dormir qu'on y prand. Vn autre erreur non moindre et, de tenir les feneſtres fermees toute la nuit: meſmes quand on ha commodité de rideaus, ou de pauilion, qui deffandent du vant, ſi parauanture il ſ'eleuoit tandis qu'on dort. Car quant au froid ſimple, il ne le faut ainſi craindre: veu qu'il n'et iamais ſi froid an æté, les fenetres etans ouuertes, qu'il et an hyuer tout etant bien fermé, meſmes auecques des chaſſis, dans vne chambre nattee & tapiſſee, an laquelle tout le iour y ait eu bon feu. Qu'ainſi ſoit, il vous faudra ancore plus de couuerture etāt au lit (ſur peine de ſantir froid) qu'il ne faut an æté, les fenetres etant ouuertes. Si on ne craind pas vn tel froid de la chambre an hyuer, pourquoy le craind-on an æté: lors

meſmes qu'il ne peut etre dit propremãt froid, ains tiede & tãperé ? De craindre le ſerain ſous vn couuert, & lit ancourtiné, c'eſt abus : comme on peut aiſemant comprandre du diſcours que i'an ay fait alheurs. Car il n'y ha aucune qualité an l'air exterieur du ſerain, dont il le falhe ampecher d'antrer aus chambres. Il n'y a que la fraicheur ou qualité fraiche, bien requiſe au repos & dormir plaiſammant. Et qui et celuy, qui ayant à choiſir an æté de deus chambres, l'vne bien chaude, l'autre bien fraiche, etans ſur vn meſme plancher, ne choiſit pluſtoſt la fraiche? Donc ſi on peut commodemant rafraichir celle qui et chaude, comme an tenant les fenetres ouuertes, depuis le Soleil couché, iuſques an matin, quel mal y aura-il? ſuppoſé, que l'air libre de la ruë ne ſoit pire (ſinon melheur) que celuy de la maiſon anclos & etouffè. Ceus qui couchet aus chams, gardans le betal, ou les fruis, & les ſoldas an campagne à l'anſegne des etoilles & de la Lune, contre vne haye, ou ſous vn arbre, ou an des petites loges & cabanes, pour ſe garantir ſeulemant de la roſee & du vant, dormet ſans comparaiſon plus ſainemant (outre le plaiſir ineſtimable) que ceus qui ſ'anfermet dans les maiſons. I'experimante le ſamblable, auec toute ma familhe, & les habitans de ma maiſon : y ayant mis la coutume, de laiſſer ouuertes les [illegible] gros de l'e-

tè, durant la nuit : & les tenir bien closes, auec des contrefenetres, tout le iour. Si on craind d'etre surpris la nuit de quelque santimant de froid, qu'on ait au piè du lit vn' autre couuerture de secours. Et combien de fois auient-il de mesmes an hyuer, qu'on s'euelhe pour le froid que l'on sant extraordinairemant suruenu? à quoy on remedie de mesme sorte, sans faire grand cas de cela. Mais on repliquera, qu'il et pire an æté, d'autant que les pores sont plus ouuers de la chaleur du iour. Et bien, il y a remede, à se couurir dauantage dez l'antree du lit. Car il et raisonnable, que lon se couure plus ou moins, selon la fraicheur de la chambre. Cependant on ha cette recreacion & ce profit, que l'air qu'on inspire et frais, & non etouffant : ce qu'il faut principalemant rechércher. Car nous ne voulons pas, que le froid touche le reste du cors echauffé : ains seulemant le visage, pour la bouche & le nez, par où nous respirons. Aussi c'et le vray moyen de raffraichir tout le cors, an raffraichissant le cœur, le poumon, & le cerueau, le tout par dedans. Car le froid surprenant par dehors la superficie du cors, an constipant les pores, redouble la chaleur, & donne plus grand malaise, alteracion, inquietude, lassitude, & autres facheus accidans, à cause de laditte chaleur, conceue aus antrailhes & aus iointures.

DOVZIEME CHAPITRE.

Que les boudins ne valent rien gardez : & que de là et venue la coutume d'an faire des presans.



LE sang et estimé mauuaise viande, de quelque animal que ce soit, & comme qu'on l'aprete: parce que tout incontinant qu'il et hors de son lieu (ce sont les veines & arteres, qui seules ont pouuoir de se contregarder an son integrité) il commãce à se corrompre & gater. Dont qui an veut vser, il ne doit attandre longuemant: Car touiours il deuient pire. La friãdise ha mis beaucoup de viandes à l'vsage de l'hõme, qui font mauuaise nourriture. La chicheté & pauureté an ha introduit d'autres, qui sont autãt pernicieuses. Le sang de beuf et bien de celles qu'on vse plus par grand' necessité que par delicatesse, veu le peu de gout qu'il y ha. Celuy de mouton vaut bien mieux, comme sa chair et plus friande. Mais de vray, le melheur ne vaut rien à manger, & seroit bon qu'on les ietta à la mode de Frãce, où le sang de tels animaus n'est point ressu antre les alimans, ains reputé poison ou excremant. Des brebis il et pire que des moutons, tout ainsi que leur chair. Quant à celuy des boucs, ie ne panse pas qu'on en vse, sinõ an medecine, pour dissoudre les pierres de la vescie: à quoy il et estimé pro-

pre etant bien preparè. Le ſang des chieures ha eté de requete & priſé de l'anciēneté (cōme temoigne Homere) eſtimé friandiſe. On y meloit beaucoup de graiſſe, & de cela on rampliſſoit les boyaus ou le vantre de tels animaus: d'où ie pāſe que noz boudins ayet leur origine. Mais il ne ſe faut prādre au gout, & moins au iugemant des jans de ce tams là, qui ne cognoiſſoint pas ancores les viādes plus ſuaues, & de facile digeſtion, comme dit Galen. Auiourdhuy on reſſoit ledit ſang, & melé de perſil, ou autres menues herbes, auec le gras du lard, il et eſtimé de bonne ſorte, plus que les deſſuſdis, auquels on n'ātremele rien. Le ſang des agneaus & des cheureaus et appretè comme le precedant: & et d'autāt plus delicat que leur chair et friande: dont celuy du cheureau precede l'autre. Meſme appareil ſert au ſang des poulets, poulles, & chappōs: lequel et priſé ſur tous autres de nottre tams. An Italie on ne ſaigne point la poulalhe, ains on luy romt le cou, où il ſ'amaſſe beaucoup de ſang, & fait cōme vn boudin, qu'on eſtime fort ſauoureus. Et de vray il an et bien melheur, que ſi l'air y auoit touché: car la peau du cou le cōſerue, & garde de corrōpre. Les anciens ont fait grand cas du ſang des lieures, ou leuraus: meſmes au tams de Galen, tel ſang etoit le plus recōmandé, & comme viande treſ-delicate, qu'on faiſoit cuire auec ſon foye. Le ſang des porceaus

Gal. liu. 3. de la fac. des alim. ch. 18.

aujourd'huy ha les pl' grãs hõneurs, veu qu'il et departy & presanté aus plus prochains amis, an forme de boudins. Le peuple ha obserué de longue-main telle coutume, ne sachant bonnemãt pourquoy il le faut ainsi pratiquer. Il le prand comme symbole de beneuolance & amitié: ou bien parce qu'õ an ha beaucoup, on an veut faire part aus autres, attandãt mesme gratuité. Ce que sert d'an auoir long tams de frais, quand chacun à son tour veut randre la parelhe. La premiere cause et honneste, car aussi pour faire presant de boudins, qui soit plus hõnorable, on y ajoute vne pẽne de foye, & aus vns la ratelle, aus autres vn des filets, ou bien des hautes coutes: les moindres sont, où il y a du rognon, ou du poumon. Tout cela et couuert de la coiffe ou crepine, laquelle on talhe an autant de pars, qu'on veut ordonner de presans. Touttes ces pieces sont l'anrichissemant de noz boudins: lesquels principalemant sinifiet (si on le veut ainsi prandre) quelque affectiõ cordiale, & cherie, cõme le sang. Lequel denote aussi l'amour: parce qu'il sort du foye, où Platon luy ha dõné siege. Dõques on veut moutrer vn sine d'amitié, quãd on anuoye du sang: mesmes tel qu'on estime & sain & delicat. L'autre raison ha lieu antre ceus qui prisent l'ãtretien de santé, & obseruet diligeammant la qualité des viandes. Car le sang quel qu'il soit, ne peut guieres durer sans etre cor-

rompu de l'air. Et pourtant on ha auisé de mettre celuy des pourceaus (qu'on estime si delicat) dans les boyaus, qui de leur epaisseur le contregardet mieus. Dont les melheurs boudins, sont ceus qu'on fait le sang etant ancores tiede. Depuis on le fait parboulir, tant affin qu'il se garde mieus (comme la viande cuite) que pour le pouuoir departir commodemant. On met parmy le sang, pour le preseruer plus lõg tams, du sel, du thym, & serpoulet. Aucuns y aioutet du fenoul, les autres vset de mariolaine, persil, hysop, & autres herbes menuës, de bon odeur, excepté la sariete, parce que le peuple estime faussemant, qu'elle peut ampecher que le sang ne s'epaississe quãd on le cuit, veu qu'on le donne aus malades, pour dissoudre le sang calhé. La graisse n'y et pas hobliee an bonne quantité, sinon des chiches fames, lesquelles on taxe honnetemant, an les nommant bonnes menageres, quãd elles y ont bien epargné la graisse. Mais si les boudins ne sont gras, ils sont mal sains, d'autãt qu'ils sejournet long tams à l'estomach, & sont tard digerés, à cause de leur apreté & seicheresse. La graisse les fait mieus glisser: dont ils an sont moins dangereus: comme les autres viandes mauuaises, quãd elles n'arrettet gueres au cors. Quoy qu'õ y fasse, le melheur et d'ã abstenir du tout, ou an vser fort sobremant, & que les boudins n'ayet passé vn iour ou deus pour le plustard.

Voila pourquoy l'institucion et bonne de les distribuer. Car de les garder longuemant, ils deuiennet tant pernicieus, qu'on les peut bien nommer poison. Vne fame de Mompelier jadis an moutra l'example, comme l'on dit. C'et, qu'elle mourut suffoquee pour auoir mangè des boudins gardès. Elle pansoit bien menager, de n'an donner à personne, & ne manger autre viande tant qu'ils pourroint durer. A peine les eut elle acheué, qu'elle mourut, de meme qu'on meurt d'vne poison.

TREIZIEME CHAPITRE.

Contre ceus qui craignet par trop la saignee, & ont opinion que la premiere sauue la vie.



D'Autant que le sang et le tresor de nature, alimant des espris, & le sujet de la chaleur naturelle (qui gouuerne le cors an toutes les operacions) on fait bien de l'auoir cher, & le garder sogneusemant, comme etât necessaire à l'antretien de noz forces, & conseruacion de santé: dont il ne le faut laisser perdre facilemant, an faisant peu de cõte: mais aussi on doit obseruer deus choses principalemant: l'vne, qu'il soit bien pur & net de toutes immondices: l'autre, qu'il n'abõde rien trop, ancor qu'il soit bon an toutte

perfeccion. Parce que s'il et depraué, immonde, & laid, il nuit plus qu'il ne proffite. S'il et demesuré, il met ses vaisseaus an dãger de creuer, & la chaleur de s'etaindre. Parquoy il ne faut rien craindre quand il et si copieus, d'an vuider vne partie, pour faire place au nouueau qui s'angeandre incessammant. Aussi quand il et echauffé & boulhant, à cause de la fieure, si on ne luy fait ouuerture pour expirer (comme on donne vant au vin nouueau) il met la personne an grand dangier, & la tourmante etrangemãt. Quand il et corrompu des mauuais humeurs, & an grand' quantité, auant qu'il soit du tout gaté, ou an vuide quelque porcion, affin de nettoyer plus aysemant le reste par medecines: lesquelles separet & triet de parmy le sang lesdits humeurs, & les chasset dehors: dequoy elles meritent le nom de purgatiues. Il ne faut donc pas decrier simplemãt la saignee, comme annemie de nature, & l'auoir an telle horreur que plusieurs l'ont (suiuans Erasistrate, qui appelloit sanguinaires, & estimoit meurtriers, ceus qui la conselhoint) puisque vn grand nombre de maladies qui procedet des sudittes causes, ne peut etre aboly, sans recourir à ce remede. Quand la fieure et fort vehemante, le visage inflammé, & les veines anflees, la saignee n'et elle pas requise? Si on et etranglé d'vne Squinance, ou suffoqué d'vne inflammacion de poumon, ou

d'vne vraye pleuresie, il n'y a rien qui secoure plu-tost, & interrompe si promptemant le mal, que la prompte saignee: laquelle generallemant conuient à tous desordres fais d'abondance & surcharge de sang, quel qu'il soit, bon ou mauuais. Ie m'esbay de quelques vns, qui prandront plus volontiers vint medecines, que d'andurer vne saignee leur etant necessaire, veu sa grande commodité, & non moindre facilité. Car on y peut obseruer iustemant la mesure, qu'il nous plait de vuider: on l'arrete quand on veut, & elle peut etre reïteree pour n'affoiblir le malade à vne fois. La medecine n'et pas de mesmes. Car bien souuant elle vuide plus qu'on ne voudroit, & il n'et pas à nottre puissance, de la faire cesser quand il nous plait. Ce sont de grandes incommodités, outre le mal de cœur, l'angoisse d'estomach, & les grandes extorsions de vantre, qu'elle donne le plus souuant. Or quand on et phlebotomé, si on voit sortir du mauuais sang, il se faut persuader que le melheur demeure dãs le cors: & se reiouit de telle vuidange. Si le vuidé et beau, croyés que le demeurant et ancore plus louable, & que cela y etoit de superflu. Quelqu'vn pourroit iuger, que ce moyen de curacion et contre le deuoir de Nature, laquelle ha soin de conseruer le sang comme vn sien tresor. Auquel nous respondrons, que c'et elle mesme qui nous ha

ansegné, qu'il faut an plusieurs maus vser de ce remede. Car le flus de sang menstrual aus femelles, nous moutre euidammant, que l'abõdãce peut etre dõmageable, si elle n'et tantost euacuee. Et pourtant Nature mesme luy ordonne passage, nompas vne fois l'an, mais tous les mois. Et si pour quelque ampechemãt ce sang et retenu, la fame s'an trouue mal. C'et vne reuerie de panser qu'il doit etre vuidé, comme etant du tout inutile, mauuais, & venimeus, veu qu'vn anfant an et fort bien nourry dedans le vantre de sa mere. Autremant, pourquoy seroit-il supprimé durant la groisse, pouuant bien etre mis dehors sans toucher à l'anfant? C'et par les veines du cou de l'amarry, par où se purget celles qui ont ancore plus de sang, que leur fruit n'an peut cõsumer. Pline raconte, que les herbes touchees de tel sang meuret, & le fruit choit des arbres sur lesquels monte la fame menstrueuse: que l'yuoire an perd sa lueur, & le fer son tranchant: que les chiens pour an auoir gouté deuiennet anragés, & s'ils mordet quelqu'vn apres, il n'an guerira iamais. Les autres diset, que le sang des ladres n'et pas pire que cetuy là. Ie ne croy rien de tout cela: car il faudroit que les femelles eusset de plus etranges maus, qu'elles n'anduret par la suppression de leurs menstrues: outre ce que l'anfant an seroit mal nourry. Il et donques plus superflu de quãtité

Liu. 7. ch. 15.

que de mauuaiſe qualité, ſi ce n'et d'etre cru & phlegmatique. Celuy qui ſort par les hæmorrhoides et ſouuant plus mauuais, que le ſang menſtrual : car c'et de la melancholie, le pire des humeurs, & qui verſé à terre la fait boulir cõme le fort vinaigre. Mais il et raremant ſyncere & pur. Car tout le plus gros ſang aborde aus veines hemorrhoidales, pour etre mis dehors, quãd Nature l'ha ainſi ordonné, au grãd proffit de tout le cors. Voila deus ſortes de vuidange de ſang, faites par Nature, qui mouſtret bien euidammãt ce que nous deuons faire, quand nous cognoiſſons le beſoin, & que Nature n'y peut pas auenir. Et ſi on dit, que ez cas propoſés le ſang et vuidé à raiſon de ſon vice tant ſeulemant, on accorde par là, que la ſaignee et proffitable, quand le ſang et anſamblemant vicieus & an grand abondance. Car ſ'il n'et que vicieus, il et retenu au cors pour la prouiſion de ſa nourriture, & n'et point reietté. Mais que dirés vous, de ce que bien ſouuant le ſang n'etant pas corrompu, Nature an met dehors vne porcion, pour ſoulager les veines qu'il anfle outre meſure, & alleger le cors d'vne grieue peſanteur? C'et le proffit que pluſieurs ſantet de ſaigner par le nez. Dõt ſi nous voulons ampecher & deſaccotumer Nature de ce paſſage là, il luy faut donner autre yſſue par certains laps de tams, ainſi que nous le voyons abonder. Car autremant d'a-
uoir

uoir clos le paſſage, ſanſuiuroint pluſieurs maus: comme des veines qui ſe creueroint dãs l'eſtomach, au poumon, ou alheurs: dequoy procedet le cracher & vomir de ſang à quelques vns. Quoy? pluſieurs maladies, autremãt dangereuſes, gueriſſet par grande effuſion de ſang au iour critique, & le mal de tæte ſouuãt ſe perd, apres qu'on ha ſaigné du nez. Tous ces examples moutret bien, que ſuiuant l'œuure de Nature, les medecins (qui ne ſont que ſes miniſtres) doiuet quelque fois amoindrir la quãtité du ſang, qui menace diuers maus, ou les cauſe de fait. Serõs nous moins dociles que les bætes deraiſonnables, leſquelles apriſes de nature cognoiſſet l'vtilité de la ſaignee? Pline ecrit, que l'Hippopotame ſe ſantãt fort replet, cherche des cannes talhees fraichemant, & trouuant vne bonne pointe, il la preſſe contre ſa cuiſſe, pour ouurir la veine: par ce moyen allegeant ſon cors, qui ſans cela deuiendroit toſt malade. La chieure auſſi ayãt la veue trouble, ſe bleſſe an l'œil d'vn ionc poinctu, voulãt decharger cette partie d'vne porcion de ſang: ainſi que le meſme auteur recite. Il y a beaucoup de perſonnes, qui ne reprenet la ſaignee, ſinon pour autãt qu'ils ont veu mourir des jãs, apres qu'on les auoit ſaignés. Mais leur argumãt ſamblera fort legier (ou plu toſt ridicule) ſi nous ſommes perſuadés (cõme il et vray) que toutes maladies ne ſont pas gueriſſables, pour

Liu. 8. ch. 26.

Liu. 8. ch. 50.

le regard du sujet. Et que celles qui sont necessairemant mortelles, mepriset tous remedes: dont la saignee, bien qu'elle soit sagemant ordonnee, ny peut de rien seruir, comme l'effet temogne. Mais qui veut neantmoins attribuer l'occasion de mort à la phlebotomie, pource que la mort l'ha suiuy, on luy pourra dire par sãblable raison, que les jans meuret pour auoir diné, souppé, ou dormy, d'autant qu'ils meuret quelque tams apres. Si on voyoit mourir vn homme ce pandant qu'on le saigne, il y auroit grand' apparance que tel remede n'y conuenoit pas, ou qu'on l'ha mal aministré. Toutesfois il faut toujours prãdre an la melheure partie, ce que nous et incertain, & n'accuser legieremant de faute le medecin qui ha ordonné la saignee, bien que le mal n'ayt prins fin à l'auãtage du patiant: & panser, que la malice & grandeur de la maladie, & nompas le remede anichilant ses forces, l'ha precipité à la mort. I'accorde bien, que plusieurs fois on saigne mal à propos, & que les medecins ignares y cõmettet de lourdes fautes: toutesfois le vulgaire n'an peut, ne doit iuger. Ou il fera souuant grand tort aus plus sauans: car de tous indifferammãt, il an dira autant. I'an ay oy d'autres qui diset, ne se vouloir accoutumer à cette fasson de remede, le reseruãt à quelque grãd & extreme besoin, cõme pour l'imminãt danger de mort. Car ils ont ferme opinion, que la

premiere ſaignée ſauue la vie infailliblemãt. Il et biẽ vray (& il faut ainſi parler) qu'õ ne meurt iamais de la premiere : car ſi on mouroit cette fois là, on ne ſeroit plus ſaigné: & par cõſequãt telle ſaignee ne ſeroit propremãt ditte premiere, ains vnique : d'autãt q̃ premier et relatif au ſegõd, & aus autres anſuiuãs. Mais q̃ la premiere ſauue la vie, comme ayãt plus de proprieté, c'et vn erreur deja fort decouuert par longue experiãce, qui anſegne le cõtraire. Car on an voit tous les iours mourir de diuers accidans, auſquels la premiere ſaignee n'ha pu remedier : & mille perſonnes gueriſſet de fort etrãges maladies par la phlebotomie, qui ont ſouuant vſé de ce remede. Cette opinion et par trop dangereuſe & prejudiciable, d'autãt que les maus ſont petis à leur commancemant: & pour lors peu de malades ſe defiet de la gueriſon. Or ceus qui ſuiuet telle fantaſie, refuſet la ſaignee aus premiers iours, la voulans reſeruer à plus grand' maladie, & à l'extreme neceſſité. Ce pandant l'occaſion (que Hippocras à bon droit appelle ſoudaine & prompte) *Aph. 1. liu. 1.* nous echappe: & puis quand le paciant, ſantant l'extremité, commance de ſ'y accorder, il n'et plus à propos. Touchãt à l'accoutumance, tant ſ'an faut qu'elle puiſſe porter dommage, que plu-toſt elle nous y ſert de beaucoup. Car celuy qui et coutumier à ſe faire tirer du sãg, pourueu que la force n'an ſoit euidammant

diminuee) il l'andurera plus gayemant qu'vn autre: tout ainſi que les maus ordinaires & ja accoutumés, ſont moins facheus: ſuiuant l'Aphoriſme d'Hippocras, que ceus qui ont accoutumé des trauaus, cõbien qu'ils ſoint foibles & vieus, ils les portet mieus que les robuſtes & ieunes. Donques il ne faut pas tant priſer la premiere ſaignee, & la ſaignee an general ne doit etre ainſi ſuſpecte au peuple, quãd vn ſauant & ſage medecin l'ordonne, puis que ce remede nous et anſegné de Nature, & et fort ayſé, ſeur, & proffitable à pluſieurs ſortes de maus.

Ap.49. liu.2.

QVATORZIEME CHAP.

Qu'on peut ſaigner les fames groſſes, les enfans, & les vieus.



LE peuple ha ſu quelque fois des medecins, qu'il et dangereus de ſaigner les fames anceintes, les anfans, & les vieus. Maintenant ſi le medecin le veut faire, on eſtime que ce ſoit vn acte nouueau, temeraire, & hazardeus: & ſ'il auient que le malade meure, ce remede ſera non ſeulemant reprouué, ains reproché bien aigremant: nonobſtant que le mal, & nompas le remede, ait fait mourir le malade. Si

on s'an trouue bié, c'et(à leur dire)plus de cas fortuit, que de bonne condúitte. Dequoy il ne se faut ebayr, puisque noz peres ont eu cette mesme opinion, & l'ont persuadé au peuple. Ie dis, noz peres, les medecins qui ont eté depuis deus ou trois sans ans. Ils antandoint, que Hippocras & les autres anciens, auoint ansegné, que c'ettoit vne grand' faute: & combien que souuant la saignee leur sambla necessaire, ils ne l'osoint pas ordonner. Mais s'ils eusset bien leu les liures de ceus qui ont de plus pres suiuy les premiers Medecins, & sont presque au milieu d'Hippocras & de nous (quant au tams de leur vie) Grecs & Latins, jans rares an sauoir, & cósommés an methodique experiance, ils eusset mieus antandu l'auis de noz bons auteurs, qui souloint an peu de parolles creuëmát ecrire leurs reigles. Car pour sinifier, que la force du paciát et sur tout requise au fait de la saignee, ils ont dit, que les vielhars & les anfans an doiuet etre exans: & ont ancor de plus pres limite l'age qui la peut andurer, de quatorze iusques à soissante ans: pource que ceus qui demeuret dessous ce terme, ou qui le surpasset, communemát n'ont pas les condicions que y sont requises. L'ordonnáce et an general: de laquelle on peut dispanser & disposer particulieremant, sans contreuenir à l'intancion de ses auteurs, comme si on rancontre(ce qui auient bien souuant) vn anfant de bonne

charnure, ferme & epaiſſe, etant fort & vigoureus, ou vn vielhard robuſte, leſquels ayet grand beſoin de ſaignee, à cauſe de leur mal. Galen nous a fait antandre, qu'il ne ſe faut tant arreter au nombre des annees, qu'à la vertu: laquelle on peut comprandre du pous egal, vehemant, & grand, comme d'vn ſigne treſueritable, & qui ne faut iamais de temogner aſſuremant la force. Et pourtāt aus ſeptuagenaires qui ont ſamblables pous, il permet la ſaignee, ſi le mal la requiert: pource (dit-il) qu'il y an ha d'aucuns fort ſanguins & robuſtes an l'age de ſeptante ans, comme il y an ha d'autres à ſoiſſante qui ne la pourroint ſupporter. Quant aus anfans, il n'ha iamais permis qu'on les phlebotoma: nompas craignant de leur foibleſſe (car ils ont plus de force vitale & naturelle, qu'ils n'auront à vint ou à trante ans) ains pour l'aiſee diſſipacion de leur ſuſtance, etans de matiere ancor tandre, molle, rare, & fort reſoluble. Toutesfois on ha eprouué, que ſouuant la ſaignee leur et proffitable, voire aus moindres de ſis ans, comme pluſieurs temognet, & nous l'auons quelquesfois heureuſemant eprouué. Auenzoar ecrit, auoir fait ſaigner ſon ſis qui n'auoit pas trois ans, dont il ſe trouua bien. Et pourquoy an ſeroint ils du tout forclos, ſi meſmes etant à la mamelle, quelquesfois ils ſaignet fort du nez, ſans qu'il leur an prenne mal? Si Nature de ſon mouuemāt ſe decharge quel-

Liu. de la cur. par phlebo.

que fois du ſang aus anfans, le medecin qui n'et que ſon miniſtre & imitateur, ne l'oſera il antreprandre? Vn ieune anfant ſaignera plus d'vn coup de poin au nez, que nous n'an tirerons du bras à vne fois : car il faut auoir egard ſur tout à la quantité, & auiſer de ne leur an oter beaucoup. Dõt à bon droit on pourra excuſer nottre Galen, qui ne leur permet la ſaignee : pource que de ſon tams ils la faiſoint fort grande : car pour vn iour on eut tiré quatre liures de ſang, & il dit an auoir veu ſortir iuſques à ſis liures, au proffit du malade. Auiourd'huy c'et beaucoup d'an auoir trois ou quatre paletes (qui ſont dis ou douze onces) d'vn ieune homme qui ſoit robuſte: & des anfans, an proporciõ. Ancor antandõs nous, que tels anfans ſoint habitués de la charnure deſſus mancionnee; outre ce que leur mal an doit faire inſtance. Touchant aus fames grouſſes, Hippocras a ecrit, que la ſaignee les met an dãgier, nõ pas de leur perſonne, ains d'auortiſſemãt, meſmes ſi l'ãfant et grãdet, pource qu'il et fruſtré de ſa nourriture. Ainſi dit il etre impoſſible, que le fruit ſoit bien ſain, quãd la mere ha ſes fleurs an bõne quãtité, durãt la groiſſe. Mais quãd on voit q̃ la repleciõ outree, cauſee de grãd' oiſiueté, auec abõdance de viures, & bõté de nature, menaſſe d'etouffer l'anfant, ou le cõtraindre à deplacer (cõme il auient à quelquesvnes, qu'à faute d'etre ſaignees, paſſés

Aph. 31. liu. 5.

Aph. 61. liu. 5.

les trois ou quatre premiers mois, s'affoulet de leur vantree) pourquoy n'otera l'on du sang qui et trop abondant & dommageable? Si la mesme abondance, ou bien moindre, par vne fieure ardãte et echauffee outre mesure, & cõmance à boulir, faisant presque rompre les veines, n'oserons nous (pour respet de la groisse) vuider vn peu de sang, & euãter la veine, quãd
Aph. 30. lin. 5. la fame grosse brule de fieure? Hippocras dit, qu'vn mal aigu, tel que i'ay proposé, et mortel an la fame anceinte. La raison et qu'il y cõuient faire grãd' abstinãce, laquelle tuera l'anfant: ou si on luy permet grand' nourriture, la fieure s'augmantera, pour les faire tous deus mourir. La saignee ne fait pas plus de mal, que la grand' abstinance: & ne peut causer que l'auortissemãt, cõme dessus et dit. Or il et moins mal d'an perdre vn que deus: mais le plus souuãt tout et preserué, Dieu mercy. Et commant pourroit etre sain l'anfant dans le brasier de sa mere? Quel alimãt luy dõnera le sãg qui boul? Il faut par tous moyẽs etaindre ce grand feu,
Aph. 1. lin. 4. & Aph. 29. lin. 5. pour soulager la mere & l'ãfãt. Hippocras no⁹ permet de purger vne fame grousse, depuis le quart mois iusqu'au settieme: à quoy tous noz docteurs cõsantet. Si dõc la fame anceĩte peut sans aucun dõmage, andurer la purgacion, laquelle agite, trouble, & ebrãle le cors sans cõparaison plus que la phlebotomie) mesmemãt les fortes medecines, desquelles vsoit Hippo.)

pourquoy n'oserons-nous vser de la saignee, quand il an sera de besoin : mesmes consideré, que c'est vn des remedes le plus seur & aisé? Car on sort tant de sang qu'on veut, & nomplus: comm'etant en nottre puissance de l'arreter à chaque goutte, ce que ne pouuons pas des medecines, quand elles vuidet plus que nous ne voulons. Mais que repondrez-vous à ce, que plusieurs fames continuet d'auoir leurs fleurs, durāt toute la groisse, sans qu'elles ou leur fruit an valhe moins? Outre ce nous voyons souuant qu'vne fame grousse, saignera beaucoup du nez, ou d'vne playe, sans auorter ou rapporter aucun mal. Ce sont experiances qui auiennet iournellemant, desquelles on pourroit meshuy conclurre, que la saignee n'et pas si dommageable aus fames grousses, qu'on ha par cy deuant cuidé. Toutesfois afin qu'on ne panse, que cette opinion soit nouuelle, & des ians d'auiourd'huy, Celse (qui fut du tams d'Auguste, il y a plus de mille & cinq cens ans) ha fort bien remoutré, qu'il ne faut rien plus cōsiderer, que la vertu de ceus qu'on doit saigner, disant: De tirer du sang aus fames qui ne sont pas anceintes, & aus ieunes personnes, cela et vieus: d'e- « prouuer le mesme aus anfans, aus vielhars & « aus fames grousses, il et nouueau. Car les anciēs « ont estimé, que le premier & dernier age ne « pouuoit andurer tel remede: & s'etoint persuadez, que la fame auorteroit d'estre ainsi traitee «

Liu. 2. c. 10.

„ durant ſa groiſſe. Depuis l'vſage ha demoutré,
„ que ces reigles ne ſont generalles & ſans exce-
„ pcion, ains qu'il y faut aiouter quelques melheu
„ res obſeruacions, auquelles ſoit adreſſé le iuge-
„ mant du gueriſſeur. Car il ne ſe faut pas arreter à
„ l'age, n'à ce qu'on porte, mais aus forces tant
„ ſeulemãt. Donques ſi la perſonne ieune ſe trou-
„ ue foible, ou la fame qui n'et pas grouſſe a peu
„ de force, on fait mal de leur tirer du ſang: parce
„ que la vertu qui reſte, an languit & ſe meurt.
„ Mais vn anfant bien ferme, vn vielhard fort ro-
„ buſte, & la galharde fame anceinte, an peuuet ſeu
„ remant guerir. Toutesfois an ce cas, l'ignorant
„ Medecin peut aiſemant faillir, d'autant qu'il y
„ ha volontiers moins de force an ces ages là: &
„ que la fame grouſſe a beſoin de ſa force, apres
„ la gueriſon, non ſeulemant pour ſoy, ains auſſi
„ pour l'anfant. Parquoy le principal de l'artifice,
„ requerant diſcours & prudance, git an cela, de
„ ne conter point les annees, & de ne regarder à
„ la ſeule concepcion, ains eſtimer la force, & d'i-
„ celle comprandre ſ'il an pourra ſouurer pour
„ ſoutenir l'anfant, le vieus, ou anſamble deus
cors an vne fame. Par ces doctes propos on peut
antandre facilemant, an quel erreur ont verſé
noz peres depuis anuiron trois cens ans, iuſ-
ques à notre tams, que les ſciances ont reprins
leur ancienne dignité, par l'ouuerture des bons
liures, que l'ignorance auoit tenus cachez. Et
pouuons dire comme Celſe, que nos anceſtres

ont frustré de la saignee les fames grosses, les anfans, & les vieus, sans aucune distinction: depuis l'experiance guidee de raison, ha fait cognoitre aus plus suffisans de cet age, qu'on les peut bien saigner, quand le mal le requiert, & on le peut supporter. Donc, que le populaire, qui a eté mal instruit, cesse meshuy de faussemant calomnier les bons & sages Medecins, qui auec grand respait & meure deliberacion, amployet ce remede, quand il an est besoin.

QVINZIEME CHAPITRE.

Contre ceus qui temerairemant & trop souuant vset de la saignee.

CE QVE ie viens de remontrer au precedant chapitre, pourroit antretenir l'erreur de ceus qui trop volontiers vset de la saignee, sans aucune discrecion. I'an voy plusieurs, qui pour peu de mal qu'ils se santent, soudain veulet etre saignez: & il y a des barbiers outrecuidez, qui sans auis de Medecin, vsurpet ce remede à tout propos. Il et fort singulier, quand on le sait accommoder: mais le seul Medecin (comprenant sous ce nom, le docte Chirurgien) an doit auoir la charge. Car il faut estimer la force du maladé, & la

grãdeur du mal, presant ou auenir: qui sont les deus condicions concluãtes à la saignee. Or c'et vn grand dommage, de saigner indiscrettemant & sans besoin: parce qu'à la necessité on n'y peut recourir, le cors etant plus epuisé qu'il ne deuroit, & affoibli par le gast des espris: lesquels se perdet & verset an quantité notable, quand on vuide beaucoup de sang. Dont il auient, que le cors etant refroidy, les operacions naturelles sont mal executees. Parquoy Galen disoit bien, qu'il n'et expediant de saigner plusieurs fois l'annee. Celse parlãt an general, donne ce conseil, qu'on doit estre auisé, de ne consumer an santé les remedes qui apartienet aus maladies. Ainsi an tams de pais il ne faut gater les prouisions & municions de guerre, de peur d'an auoir faute au besoin. Le sang et tresor de Nature, lequel on ne doit ietter hors, que pour sauuer le demeurant: comme quand le mal et si grãd & impetueus, qu'il peut tout faire perdre. Ainsi les marchans en l'extreme fureur de la tẽpeste, & des orages sumergeans, ne font pas difficulté de perdre leurs richesses, pour alleger la nef, & sauuer leurs personnes. Il n'est pas permis de saigner, que la grandeur du mal presant ou auenir (comme nous auons dit) ne le suade: & que la force y cõsante, etant suffisante à soutenir le cors apres la phlebotomie. Si l'vn des deus y mãque, c'et mal fait de saigner: veu mesmemant que la seule repleccion & abondance

Au liu. de la scarif.

Liu. I.c.I.

de ſang (ſinon qu'elle menaſſat de quelque facheus accidant)ne ſuffit à perſuader ce remede. Car à vn cors autremant ſain, l'abſtinance, le flus de vantre, le bain ſouuant reiteré, la grande friction, ou le ſeul exercice, y peut aſſez remedier, cõme Galen a bien deduit. De ſaigner vne perſonne, pour la ſeule chaleur exceſſiue du foye, ce n'et pas touiours à propos : veu qu'il y ha prou de maus cauſez de chaleur, eſquels l'vſage des choſes froides conuient trop mieus, que la phlebotomie. Outre les deus ſuſdittes condicions(qui ſeules indiquet la ſaignee)il y a pluſieurs egars particuliers, qui nous ſeruet de circonſtances, & ſont comprins ſous la force de celuy qu'on veut ſaigner : leſquels il faut diligeammant obſeruer, & ne tirer du ſang indiſcrettemant à toutes perſonnes, an toutes regions, & an toute ſaiſon : ce que le peuple n'antand pas. Les ians maigres à groſſes veines, ont beaucoup plus de ſang que les gras, qui par cõſequant ne ſupportet ſi aiſemant la ſaignee. Ez pays frois les ians ſont grans mangeurs & beuueurs(meſmemant de chair & de vin)abondans an nourriture: dont il auient, qu'ils angeandret beaucoup de ſang, & peuuet ſupporter la ſaignee, plus que ceus des regions contraires. Car la chaleur diſſout l'vnion de noz forces, & alanguit le cors : outre ce qu'elle diſſipe notre ſubſtãce, & ne permet faire prouiſion de beaucoup d'humeur. Voila pourquoy les ians ſont

Meth. liu. 2. cha. 6.

fort petis & grailes ez regions plus chaudes, & ne peuuet (sans prejudice de leur santé) andurer la saignee, ny beaucoup, ny souuant. Touchant à la saison, si c'et pour preuenir les maus. Hippocras nous ansegne, qu'on doit saigner au primtams: parce qu'adonc le sang abonde, & la force est plus grande, à cause de l'air tamperé. Mais si an autre tams on a besoin de saignee, il n'an faut faire difficulté: pourueu qu'on ait ce respait, d'y estre plus chiche, & sur tout an æté. Anquoy se falhet lourdemant les Ampiriques, qui sans discretion saignent prodigalemant ez fieures ardãtes, qui regnet sous la Canicule. Ie diray ancor cela pour conclusion, qu'il ne faut moins de iugemant & suffisauce à bien ordonner la saignee, que la purgacion: veu mesmemãt que la purgacion affoiblit moins le cors, quãd la vertu de la medecine, & la force du patiant, sont bien cognues, & les humeurs bien preparez. Car les fautes qui an peuuet auenir, ne sont de telle importance, que celles de la saignee. Aussi faut-il qu'elle soit diligeammant obseruee, & prudammant dispancee, comme plus grand remede que la purgacion. Car Galen an priue les anfans, auquels toutesfois il permet les medecines. Donques il n'an faut vser si familieremant, comme i'an voy plusieurs, qui se font saigner comme par gayeté de cœur: & le Magistrat deuroit interdire aus barbiers, d'executer cela sans l'ordonnance des Medecins.

Aph. 55. liu. 7.

SEIZIEME CHAPITRE.

Que la purgacion peut conuenir à toute ſaiſon, voire durant les iours Caniculaires.

LE peuple ayant ouy ſouuant mancionner au Medecins, les iours caniculiers, pour ſuſpets, facheus & ineptes à la purgacion, ſuiuant l'opinion des ancians, cuide parfaitemãt que c'et mal antrepris, de donner aucune medecine durant telle ſaiſon, nonobſtant qu'elle ſoit autremant neceſſaire. Noz preceſſeurs ont mal fait, de leur alleguer telles raiſons, qui meritent grande diſtinction. Car les idiots, ayans retenu la reigle ainſi pure & ſimple, comme leur ha eſté prononcee, ſans la ſauoir limiter, auiourd'huy veulet debatre contre les Medecins, de ne purger durãt la Canicule, au moins ils trouuet fort etrange, & an murmuret, ſi quelqu'vn l'antreprãd. Pour les oter de cet erreur, nous ſerons contrains de leur interpreter l'aphoriſme d'Hippocras, où et le fondemant de ce propos. Il dit, que l'vſage des medicamans laxatifs et moleſte & difficil, deſſous & anuiron le Canicule: ſignifiant, qu'il y a des autres tams plus conuenables, & que cetuy-cy et le pire. Qui ſainemant antandra ces paroles, il ne conclura pas tout ſoudain, que le purger ſoit condamné & banny de telle Aph. 5. liu. 4.

ſaiſon, tellemãt qu'on ne le puiſſe quelque fois introduire, quand il et de beſoin: ains qu'il apporte plus d'incõmoditez, & fache dauantage, que deuant ou apres la Canicule: & c'et à cauſe de l'air inflammé. Car durant la Canicule, nottre cors brule, & fond tout de chaleur. Les medecines purgatiues ont certaine forteur (meſmemant celles des anciens, violantes extrememant) qu'il n'et poſſible d'anduret ſans deſplaiſir & grand' peine, outre le dangier qu'il y a de allumer vn plus apre feu. Dont il auient, que pour etre iugez inconſideremant duran t telle ſaiſon, pluſieurs tombet an fieure, comme dit Galen. Outre ce, nottre force deja foible & abbatue par la chaleur de l'air, deuiét ancor plus lache par les medicamans. De ſorte que nous pouuons dire, tel tams etre peu conuenable à purger notre cors: & qu'il ne le faut antreprandre, ſans que le mal nous y contraigne. Car qui auroit à prandre medecine vne fois l'an (cóme doiuet faire ceus, qui ordinairemant apres vn grand amas d'humeur pernicieus, tombet an quelque maladie) il feroit mal de choiſir ou attandre les iours Caniculaires. Le prim-tams y et plus propre, ou bien l'automne, ſelon que ces maus coutumiers ſont familiers au tams d'hyuer, ou à l'æté. Quant c'et pour la precaucion (c'et à dire, pour preuenir aus maladies) & nom pas pour guerir le mal preſant, nous vuidons la matiere long tams au parauant, & eliſons le

Au com. du ſuſdit aph..

mois

mois, le iour, & l'heure qui mieus ſ'accordet à nottre intancion : c'et que le ciel ſe trouue clair & ſerain, l'air temperé, & le tams frais. Mais quand on et de fait malade, & la purgacion y et requiſe, il ne faut rien differer, ne regarder à autre choſe, qu'à la force du paciant & à la ſorte des medecines. La vertu et plus forte aus premiers iours du mal : l'occaſion qui ſe preſante à noz remedes, et fort ſoudaine, & il la faut prandre par le front (comme on dit an commun prouerbe) où elle ha des cheueus. Ceus qui attandent l'andemain an toutes deliberacions, vienet ſouuant mal à propos, augmantet par accidant le deſordre, & cauſet vne grand' ruine. Donques ſi la neceſſité requiert & deſire inſtammant vne purgacion, nous ne deuons auoir egard au tams, ſinon pour y approprier la medecine. Car ſi c'et an tams d'æté, il la faut plus benine, & ſur tout quand l'air brule deſſous la Canicule. L'hyuer ſupporte mieus les fortes, le tams moyen demande les moyennes. Auec cette limitacion, nous faiſons auenir noz drogues à toutes les ſaiſons de l'an, au profit des malades. Parquoy il ne faut plus abuſer de la ſantance d'Hippocras, laquelle ſera touiours veritable: c'et, que durant les iours Caniculiers, nos cors ſupportet moins facilemant d'etre purgez, qu'an autre tams: & pource les medicamans doiuent etre fort benins, quãd l'eſpece du mal en requiert l'vſage. Et quoy?

si i'ay besoin de vuider la cholere, qui fait la fieure tierce, ou l'ardante fort dangereuse, voyant que nous sommes dessous la Canicule, faudra-il quei'attāde melheure saison? Si on ne purge l'humeur, la maladie sera rage de tourmanter le cors, elle abbatra de sorte les forces de nature (assez affoiblie de la saison) qu'elle ne pourra rien vuider de la matiere, qui an fin l'accablera. Lairrons-nous mourir le malade, à faute d'vn peu d'ayde, alleguans l'incommodité des iours Caniculiers? Ancores si c'etoit vn mal qu'on peut trainer hors de ce tams là, il y auroit quelque couleur d'impetrer vn delay. Mais quand il faut, ou guerir, ou mourir dedans ce terme, si on void que la purgacion soit à propos, il n'an faut faire difficulté? & si le malade meurt, c'et du mal violant, & nompas du remede. Qui ordonneroit la medecine autant forte, qu'aus saisons les plus propres à supporter les laxatifs, lesquels arrachent de tous coutez & desracinet la matiere qu'ils ont choisie, il se trouueroit frustré de son intancion, & le dommage qu'il causeroit, passeroit de bien loin la commodité pretandue. Car Hippocras tient pour suspectes les medecines, durant la Canicule, à raison de leur vehemance, n'ayant eu le bon homme an vsage, que celles dont nous faisons auiourd'huy doute d'vser, mesmes an hyuer, & an personnes fort robustes. Qui voudroit interpreter son aphorisme, des mede-

cines qu'il vſoit nous pourrions bien tenir ancores cette concluſion, qu'il ne faut du tout rien purger deſſous la Canicule. Car noz cors ſōt deuenus de peu à peu ſi delicats & foibles, que nous ne ſommes que d'anfans, aupres des hommes du tams paſſé. Qui de nous pourroit andurer la ſaignee iuſqu'à ſis liures, pour vne fois, comme ha veu Galen an ceus de ſon age: qui toutesfois n'etoint plus tant robuſtes, que du tams d'Hippocras? Leurs medecines an proporcion etoint ſi violantes, qu'ils nous font preſque horreur d'an ouyr parler, tant ſ'an faut que nous les accommodions aus iours Caniculiers. Ancor ne les defandet-ils pas totallemāt: car ils diſet ſeulemant, que la purgacion et pour lors mal aiſee. S'ils euſſent eu l'vſage de notre caſſe, du ſené, rhabarbe, manne, ſyrop roſat, & autres legieres medecines, qui ne font point de violance, ils n'euſſet pas trouué mauuais, de purger durant les grans chaleurs, quād les maus nous an ſolicitet & importunet. Il faut donc ainſi dire, concluant à la verité, que pour double raiſon la ſantance donnee par Hippocras, ne fait point contre ceus qui purgent auiourd'huy regnant la Canicule: veu qu'il ne defand pas abſolumant la medecine laxatiue, ains remoutre ſeulemant, qu'il an faut ſobremāt vſer: & que nous abſtenons des ſiennes, confeſſans que ce ſeroit mal fait de les exhiber à noz malades, ez iours Caniculiers.

I'aiouteray icy pour le plaisir des fames, qui contrerollent plus cela, que les hommes (antreprenant de remoutrer aus Medecins, qu'ils ne doiuet purger durant la Canicule) vn cõseil tresprofitable à la santé de leurs maris. C'et, que la copulacion charnelle, n'et moins suspecte durant la chaleur de l'æté, que la purgacion. Que plus et, le jeu d'amours doit etre suspandu antieremant, où la medecine ha souuant lieu. Car on purge pour recouurer santé, & dame Venus la ruine. Celse dit, qu'an æté [s'il et possible] il an faut du tout abstenir, & le commun prouerbe ansuit telle opinion, disant qu'an æté on doit moulher le bec, & auoir le mambre sec. Les autres diset, tous les mois qui n'ont point de R, laisse la fame & prans le verre. Mais ie ne suis pas tant rigoureus: ie n'ordonne que certains iours suspets à la besogne. Ce sont lesdits Caniculiers, qui consumet assez le cors, le lassent & eneruet prou, sans qu'on traualhe dauantage à l'appetit des fames. Ils commancet anuiron le vintieme de Iulhet, & duret quarãte iours. C'et le caresme ou quaranteine des mariez, qui doiuet lors abstenir totallemant de l'œuure de la chair. Et voila ce que les fames ont principallemant à soigner [faisant refus de leurs personnes, si elles s'an peuuet deffandre] & nompas contredire aus Medecins touchant la purgacion, ou autres remedes qu'ils sauet bien accommoder à la saison, pour peu qu'ils ayent de iugemant.

Liu.1.c.3.

DIS ET SETTIEME CHAP.

Commant il ſe faut gouuerner le iour qu'on prand medecine. Si on peut dormir apres : De l'heure du boulhon lauatif : Des repas qui conuienet à ce iour-là: & pourquoy on ne doit ſortir de la chambre.

IL me ſamble que ce ſera biẽ fait d'inſtruire le vulgaire, comment il ſe doit gouuerner le iour qu'il prand medecine, ſur tout an etat neutre, quand il n'et pas malade au lit, & an plein pouuoir du Medecin : lequel an ce cas le doit conduire de pas an pas, comme il cognoit etre de beſoin, ſelon la nature du mal, & la condicion du malade. Car ie ne veus mettre ma faucilhe an la moiſſon d'autruy. Ie n'antans parler qu'à ceus qui n'ont aupres d'eus que leurs ſeruaus ordinaires, & qui ne ſauent commant il ſe faut traiter ou gouuerner, quand il leur conuient prandre, ou qu'ils ont pris medecine. Or tels ſoint auertis, qu'il faut auoir legieremant ſouppé le ſoir auparauant, afin que ſur le matin, apres auoir bien dormy, l'eſtomach ſe trouue vuide. Autremant, la vertu de la medecine, detrampee de la viande ancores indigeſte, ſe romt & affoiblit. Ainſi l'on dit vulgairemant, que le iour de la medecine eſt vne grand' feſte : parce qu'il faut ieuner la velhe. Pour la prandre plus

aisemant, & sans guieres aperceuoir sa mauuaise saueur, il est bon de macher au parauant vn peu d'ecorce de citron, ou d'orange, ou vn peu de girofle: dequoy la bouche etant preoccupee & echauffee, n'apersoit tant le gout du medicamant. Et pour ne santir l'horrible odeur, il faut bien couurir le verre ou le gobelet, d'vn linge trampé an bon vinaigre rosat: lequel sera melheur etant musqué, si on ha le dequoy, & que ce ne soit vne fame suiette à la matrice. Pour ampescher le vomissemant, il n'y a rien de melheur, q̃ soudain apres auoir bien rincé la bouche de vin trampé, ou autre liqueur agreable, humer vne gorgee dudit vin, ou de l'orge mondé, ou de la ptisane, du bouchet, ou quelque boulhon. Car par ce moyen on laue le gosier & l'œsophague (c'et le canal de la viande & du breuuage, depuis la bouche iusques à l'estomach) où la trace & impression de la medecine s'arrete fort lōg tams, & se represante à la bouche. Dont et causé vn dedain, & le vomissemāt: nommemāt si l'orifice superieur de l'estomach (qu'on appelle le cœur) n'et laué & nettoyé de la qualité odieuse du medicamant. Car de là il se rāuerse à vomir. C'et ainsi que ie le pratique, anuers ceus qui craignet de reietter la medecine, cōme ils ont de coutume: & peus bien asseurer, qu'à peine en ay-ie veu de sant vn, qui se faisant, l'ait vomie. Il ne me chaud quelle liqueur ce soit, pourueu qu'elle s'accorde auec la

medecine, comme les su-nommees, esquelles on ne feroit difficulté de tramper vn laxatif, quand il seroit ainsi plus aggreable à la personne. Il y ha d'autres remedes pour ampescher le vomir: comme de macher vne pomme, poire ou autre fruit, & an aualler vn peu du suc: flairer du vinaigre, tramper les mains dans l'eau froide an vn bassin, ou les couurir d'vn drap mouillé de vinaigre trampé, qu'on appelle oxycrat: ne parler, ne cracher, ou toussir, n'autremant agiter le cors: & se tenir an son seant quelque tams, & puis se promener. Vn des melheurs remedes et aussi, d'anuelopper le cou d'vn linge bien chaud. Et voila commant on peut euiter le vomissemant: qui et trop odieus, tant parce qu'on ha double peine, l'vne à prãdre la medecine, l'autre à la randre: & de ce qu'on n'ha rien auancé: car il faudra recommancer, si on ne la retient aumoins vne heure, ou anuiron. Ce terme passé, il ne se faut autremant contraindre à ne vomir point: d'autant que la medecine ne fera pas guieres moins, que si on la gardoit plus long tamps: & par le vomissemant on reiette quant & quant beaucoup d'excremans, qui se vuident ainsi plus aisemant, au profit de la personne: & de se contraindre dauantage à retenir cela, apporte souuant de grans inconuenians, foiblesse de cœur, euanouissemant, sueur froide, grand passion d'estomach, comme s'il deuoit creuer. Puis que la matiere incline an haut

etant assamblee dans l'estomach, permertez que elle vuide par là : c'et vn beau dechargemant. Et quand la medecine qu'on reiette ansamblemant, ne feroit antre chose, ce n'et peu de profit. Mais (comme i'ay dit) elle ne lairra pas de chasser les autres humeurs par le bas. Car sa qualité & vapeur se versant bien tost par tout le cors, fait la principale (sinon totale) operacion. Quant à dormir apres, ie ne le defans iamais, an etant persuadé tant de la raison, que de l'experiance. De ceus qui la defandet, les vns craignet que la medecine agitee de la chaleur naturelle (qui se ranforce au dedans par le sommeil) an deuienne plus forte & furieuse. Et que ne l'ordonnet-ils si foible, qu'auec le sommeil (fort aggreable aus preneurs de medecine, & sur tout du rhabarbe) icelle deuenant plus galharde, fasse le deuoir qu'on an pretand ? Les autres au contraire, ont peur que le medicamant diminue de sa vertu, etant affoibly de laditte chaleur. Et que ne l'ordonnet-ils d'autant plus fort, qu'ils panset qu'il perdra de sa vertu par le dormir ? Ou pourquoy tous d'vn accord le permettet-ils, voire l'ordonnet, sur les pillules ? On dit, qu'icelles etant fondues, & leur vertu excitee par la chaleur naturelle, operent plustot & mieus. Et n'et-il pas aussi bon, que la vertu d'vn potus, d'vn bolus, ou d'vne tablette laxatiue, soit tantot excitee, affin qu'ils besognent sans grand delay, annuyant

l'estomach & tout le cors de sa presãce? Quelques vns craignet, que les vapeurs de la medecine ne mõtet au cerueau: qui et ce qui les inuite ainsi à dormir quelquefois de si grãd' force, qu'il y a extreme peine de s'angarder: & les personnes an sont infinimant annuyees, d'etre contrains d'an abstenir. Et que peut nuire cette vapeur? Mais au contraire, elle et fort proffitable, quand nous voulõs purger le cerueau. Car telle vapeur y antrant, elle an retire ou chasse les humeurs que nous voulõs euacuer. I'accorde bien, que quand la medecine commance à operer, il ne faut plus dormir: sinon qu'on voulut arreter son operaciõ, ainsi qu'il et quelquefois de besoin: car le dormir fait cesser toute euacuaciõ, exceptée la sueur. Dõt Hippocras dit tresbien, Quãd tu voudras que *Aph.15. liu.4.* l'hellebore purge dauantage, remue le cors: & quand tu voudras que la purgacion cesse, fais » dormir & non mouuoir. » Il y an ha qui oset bien dire, que la medecine par le dormir se cõuertit an nourriture (dõt nous sommes frustrès de nottre intancion) mesmes si elle et debile: comme de la casse, manne, tamarins, sené, rhabarbe, & samblables. O la grand' viande pour deieuner! Et-il possible que le medicamãt deuienne alimant, veu qu'il et etrangier à nottre nature, & non familier an substance, pour andurer telle metamorphose? Ils ne s'auiset pas, q̃ ç'ha eté par bõne astuce, q̃ noz ancetres ont

perſuadé au peuple, que les medecines, quelque fois ſe conuertiſſet an nourriture: affin que ſi elles ne produiſet l'effet pretandu, le paciant n'an ſoit marry, faché & depité, comme ſi elle deuoit apporter quelque dõmage. Car c'et la plus belle & fauorable excuſe du monde, de dire, que la medecine (qui n'ha eu aſſés de force à operer) ſe ſoit cõuertie an alimant. Outre ce, ie n'accorde pas, que l'eſtomach ait plus de force à digerer par le dormir, ainſi que ie panſe auoir ſuffiſammant prouué an mes

Dec.1. Parad. 8. Paradoxes. Mais ie m'oublie: il ſamble que i'an veulhe aus medecins, auſquels ie n'antans parler an ce traité, ains à toutt' autre ſorte de jans, iuſques aus apoticaires: qui nonobſtant noz auertiſſemãs, oſet bien dire quelquesfois aus malades que nous traitons, qu'il ne faut dormir apres la medecine. Parquoy ſouuant ie ſuis contraint d'ecrire au bout de mes ordonnances, *& ſuperdormiat*, c'et à dire, qu'il

Obiectiõ. dorme apres. Quelqu'vn pourroit bien repliquer à ce que ie viens de dire, & ſoutenir contre moy, que l'on peut etre nourry de poiſon: cõme il et ecrit d'vne vielhe d'Athenes, nourrie des ſon anfance à la Ciguë: & de la ieune Indienne, anuoyee au Roy Alexandre le grãd, nourrie de Napel. Combien plus ayſemant pourra ſe conuertir an nourriture vn medicamãt purgatif, lequel n'et tenu que moyen antre le venin & le cors humain, ainſi que Galen

remoutre au cĩquieme de la vertu des ſimples medicamans? Il et aiſé de repondre à telle obieccion : c'et, que la poiſon ne peut iamais etre alimant, de ſorte qu'elle ſoit conuertie an la ſubſtance de nottre cors : Mais que le cors ſe peut bien accoutumer à ſa qualité, qui s'imprime de peu à peu aus eſpris, humeurs & parties ſolides. Ainſi ſe peut on accoutumer au froid, à l'ardeur du Soleil, à la moulheure, au vant, au traual, à tout deſordre, y procedant de petit à petit, de ſorte qu'on n'an ſera point offancé. Ainſi pluſieurs ſont tant accoutumés au malaiſe, & à quelques maladies, qu'ils n'an ſantet riẽ, ſi l'objet ou ſujet n'et exceſſif. Ainſi quelques vns ſ'accoutumet tellemãt aus clyſteres, medecines, & autres drogueries, qu'à la fin ils n'an ſont aucunemant emeus, ou fort peu, ſinon qu'on les rande plus fortes. Car la qualité de lõg tams accoutumee n'excite aucune paſſion, mouuemant, ou alteracion au cors. Mais que les choſes ainſi qualifiees, ſe conuertiſſet an nottre ſuſtance (qui et autant comme dire, qu'elles nourriſſet) il ne le faut pas croire. *Reponce.*

Touchant au boulhon qu'on prand auant diner, il et nommé lauatif, ſinifiãt ſon vſage: qui et de nettoyer & lauer l'eſtomach & les boyaus des reſtes de la medecine. Parquoy il ne doit etre prins, tandis que la medecine ſejourne an l'eſtomach. Car an la detrampant, il luy feroit perdre ſa force, comme ſi on mettoit

beaucoup d'eau ſur vn peu de vin : dõt elle ne pourroit aduenir à l'opperacion pretãdue. Or de limiter le terme du ſeiour que la medecine fera dãs l'eſtomach, c'et choſe impoſſible : veu que la meſme choſe an meſme perſonne, quelque fois ira plus vite, & quelque fois plus tard, ſelon qu'elle r'ancontrera diuerſes occaſions. Combien plus grãd' diuerſité an effet, doit on attandre de diuers medicamãs an diuers cors? Pourtant on ne peut dire iuſtemãt, qu'il falhe humer le boulhon à tãt d'heures apres la medecine, comme l'on fait vulgairemant : ains le terme doit etre preſis par cette coniecture, laquelle ſinifie que la medecine (au moins pour la plus part) ha paſſé outre l'eſtomach. C'et, quand elle ne reuient plus à la bouche par ſa vapeur, & qu'on ſant l'eſtomach dechargé, apres quelque remuemãt au vantre : qu'on ha bien vuidé outre ſon ordinaire, comme de la medecine: & qu'il y a notable tams qu'on l'ha priſe. Adonc, quell' heure que ce ſoit, & non plu-toſt, il faut humer le boulhon. Depuis ce boulhon (qui et plus pour lauer, cõme dit et, & faire deſſandre les reſtes de la medecine, que pour nourrir, combien qu'il y ſerue aucunemant) iuſques au diner, il faut interpoſer le terme du ſejour, que le boulhon peut faire dans l'eſtomach: car on le veut lauer & rincer principalemant, à ce que la viande ſuruenante rancõtre l'eſtomach net, & non infet de la me-

decine : d'autant que les viures an ſeroint corrompus. Donques il faut differer, iuſques à tãt que cette rinceure & lauafhe an ſoit dehors, & que le diner ne rancontre ledit boulhon. Autremant il an auiendroit, comme qui rinceroit vne pinte, & y laiſſant la rinceure, y mettroit de bon vin. Or ce boulhon, ſoit an grande ou petite quãtité ne ſejourne dãs l'eſtomach plus de deus heures, comme fait bien la moindre choſe qu'on aualle. Dont ie ne puis approuuer ce qu'on ordonne communemant, de diner demy' heure, ou vne heure apres le lauatif. Vray et, qu'il n'et poſſible de limiter iuſtemãt le terme du diner, nomplus que celuy dudit boulhon, mais par coniecture, & à peu pres, on rancontrera l'heure. C'et, quand il y a ja long tams qu'on ha prins le boulhon, & on ſant l'eſtomach vuide, comme ayant appetit. Pour lors il faut diner, quelle heure que ce ſoit : & c'et volontiers bien tard. Car vne medecine priſe à cinq ou ſis heures du matin, à peine et elle hors de l'eſtomach à neuf ou à dis. Lors il faut prãdre le boulhon : lequel ſejournera dãs l'eſtomach deus ou trois heures, tellemãt que le diner echerra ſur le midy ou vn' heure. Et il ne faut pas craindre, que ce pandant celuy qui ſe purge an andure quelque foibleſſe. Car ſi le cors auoit beſoin de nourriture, il an aura pris du boulhon aſſés pour attãdre ſon repas. D'alheurs, il faut dõner loiſir à la medecine de fai-

re ſon deuoir: & ne detourner pas Nature, qui coopere (voire fait le principal) an toute purgacion. Car ſi on mange auant que la plus part ſoit executee, Nature ſ'amuſant à digerer la viande, ne fauoriſe plus tant la medecine: laquelle ſe trouuant preſque ſeule, n'a pas grād' force. Auſſi c'et l'vn des moyens que Meſuë nous anſegne, pour arreter le cours d'vne medecine, quand ell' et trop farouche. On attribue cela au Mechoacan particulieremant, & comme d'vn priuilege: mais cela et commun à tout laxatif, que ſon operacion et affoiblie ou rompue, ſi on mange ou boit quelque choſe qui le puiſſe rancontrer. I'aiouteray ancores cette raiſon, que l'eſtomach abhorre & dedaigne la viande, tant qu'il y a du reliqua de la medecine: & ſi on le contraint de receuoir le diner, plutoſt que d'etre bien laué, remis, & repoſé, il ne fera ſon proffit de la viande, ains an ſera plus traualhé que ſuſtanté. Pour cette meſme cauſe le diner doit etre fort legier, d'autāt que l'eſtomach n'et pas bien à ſoy, tout annuyé du paſſage de la medecine. Et parce que elle echauffe & deſſeiche aucunemant (dont il auient communemant qu'on an et alteré) il faut vſer de choſes humectantes & raffraichiſſantes, à peu pres comme ſi on auoit la fieure. Parquoy le boully ſera plus conuenable que le roty, & vn potage de laituës, pourpie, ozeille, borrages, & ſamblables. Il faut auſſi tramper

fort son vin, qui soit rouge vn peu couuert, & bien meur : & abstenir de tout fruit mol & fuyart, de peur qu'vn flus de vantre ne succede à la purgacion. Mais pour dessert et permise vne poire de saueur brusque, cuitte & couuerte de fenoul dous, & ancor plus le coin ou codignac, pour resserer & ranforcer de leur astriccion, les parties que la medecine & les humeurs an passant ont debauché. De souper, ie ne luy trouue pas grād lieu à tel iour, qui et fort rompu, & l'estomach detraqué : de sorte qu'on ne le peut ranger aus heures ordinaires de ses repas: sinon qu'on eut prins la medecine à deus ou à trois heures apres minuit : qui n'et pas incōueniāt, si on n'a riē soupé, ou fort peu, le soir auparauāt. Car ainsi pourroit bien auenir, qu'on seroit pret de diner à dis ou onze heures, & soupper antre sis & set. Il y auroit aussi plus de lieu, de dormir sur la medecine, cōme on fait volontiers iusques au iour. Mais d'autant que la plus part des malades, & autres qui ont à prādre medecine, veulet que l'Apoticaire mesme la leur baille: & qu'il et trop incommode à l'Apoticaire de sortir auant l'aube ou pointe du iour, sans autre necessité, l'on ha pris cett'heure pour la pl⁹ cōmune. Dont c'et anuiron les iours æquinoccials (lesquels nous supposons, parlās absoluemāt du iour : & aussi q̄ c'et le tams plus propre aus purgaciōs choisies, & non contraintes) la pointe du iour et

à cinq heures: & on ne peut diner auãt onze heures,ou midy:suiuant le comte que i'ay fait. Dont ie conselhe volontiers,que ce iour là on ne souppe pas autremant que d'vn coulis, ou orgemondé, fait du boulhon de chair, ou de lait d'amandes: ou bien de manger vne rotie au succre. Ce qu'on peut prãdre sis ou set heures aprés diner:puis se coucher de là à vn' heure,ou deus, pour dormir an plus grand repos, que si on auoit fort souppé. Et si on et alteré, on peut boire vn peu de vin fort trãpé. Voila commant i'ordonne le regime à ceus qui sont an ma charge, pour vn iour de medecine, s'ils me veulet croire: & cõme i'an vse an mon androit,& des miens: & c'et le vray *regimen artis*, que nous antandons à la fin de noz receptes. Quant à l'autre mot, qui et *custodia*, ie l'expliqueray maintenant.

Le vulgaire panse,que nous ordonnons l'arret dans la chambre, seulemãt à cause que l'air exterieur peut offancer celuy qui a prins medecine. C'et bien vne de noz raisons: mais il y an ha d'autres que ie deduiray cy apres. Et quãt à l'air, il y faut vser de cette distinccion, s'il et diuers ou samblable. Car s'il et de mesme tamperature, & dedans & dehors la chambre (comme il et volontiers an saison tamperee) commãt peut nuire l'exterieur,plus que celuy de la maison? Quand l'air des ruës et vanteus, pluuieus, plus froid ou plus chaud que celuy de

de la chambre, lequel nous requerons tamperé, ou de ſoy ou par artifice, vrayemant il y a bien grand' raiſon, de condamner celuy qui ha prins medecine, à ne ſortir de la maiſon. Car le froid, le vant, ou la pluye, ſurprenant les pores, & penetrant au cors emeu, ouuert, & lache au moyen de la medecine, l'offance grandemant. Le chaud auſſi, rancontrant vn cors plus ouuert & echauffé de la medecine, peut cauſer fieure, grand' alteracion, laſſitude, foibleſſe, & autres facheus accidans. Il faut ſe cõtenir dans vn air tãperé, tel qu'on peut faire an tout tams, pour ceus qui ont des cõmoditez. Mais ſi l'air et de ſoy bien moderé par tout, & tant dehors que dedans la maiſon, il ne peut nuire au paciãt: & peut on pour ce reſpait, tenir les fenetres ouuertes. Mais il y a autre choſe qui le defand : c'et, que l'obſcurité ſert à la purgacion, antant que les humeuts ſe randet plus aiſemant au dedans, & vers le ſantre du cors, an tenebres : etans au contraire inuités de la clarté & lumiere, de ſe preſanter au dehors. Parquoy ſi on ha grand' clarté, & meſmes que les fenetres etãt ouuertes, on ait l'aſpect d'vn lieu plaiſant, ou qu'on voye dans la chambre quelques belles couleurs, tableaus, peintures, & autres ouurages, cela peut detourner ſecrettemant l'operacion de la medecine. Et ainſi il vaut mieus que tout ſoit fermé, iuſques aus vitres, & qu'on allume de la chandelle, ſe con-

tentant ainsi tout le iour à l'obscur: & n'auoir point de visite, pour ne se cõtraindre rien, ne se rejouir extraordinairemant. Car cela aussi detourne l'operacion, ou la rand moins galharde.
1. Les autres raisons, pourquoy il ne faut sortir de la chambre, sont premieremãt, que si on va par ville, an tel androit on peut auoir besoin de vuider le vãtre, qu'on n'an aura la commodité: & les excremans agités, quãd ils sont retenus par force, causet beaucoup d'inconuenians, outre le mal de vantre & les facheuses
2. tranchees. Secondemãt, l'aller par ville & tracasser, echauffe le cors mal à propos, an dangier d'exciter vne fieure: veu que d'alheurs le cors et communemant echauffé & alteré de la
3. medecine. Tiercemant, si on negocie quelque chose (dequoy on ne se peut bonnemãt abstenir, si on ha liberté de sortir) on traualhe l'esprit, qui ha plus besoin de repos, quand le cors et an peine. Ce sont des poins qu'il faut bien obseruer. Ancor ne suffit il pas, de se reposer & se cõtenir le iour qu'on ha prins medecine: il le faut continuer iusques au landemain apres diner: & se retirer de bon' heure dans la maison: c'et à dire, auant soleil couché.

I'ay eté vn peu prolixe à discourir le regime de l'art, que nous disons deuoir etre obserué, quand on prand medecine: d'autant que l'on commet cela volontiers aus Apoticaires, auquels s'addresset noz ordonnances pour les

executer : & la plus-part d'iceus antandet mal ces poins : dont il s'ansuit, que le peuple an et plus mal seruy. Les fames qui traitet ou gouuernet ceus qui prennet medecine, sont ancor plus ignorantes. Dont il m'ha fallu instruire le vulgaire, affin que chacun pour soy antande commant il s'y faut gouuerner. Car la medecine n'et chose de petite importance, ains qui peut nuire ou proffiter grandemant, selon que on an vse bien ou mal. Il ne faut oblier les trãchees, que donne souuãt la medecine : auquelles nous remedirons auec des draps chaus, qu'on applique sur le vantre. Ce sont des vantosités, ou gros flegmes, qui causet ces douleurs : sauoir et, les vãtositez excitees de la matiere emeue, lesquelles anflet & tandet les boyaus, tout ainsi qu'an la colique. Les gros flegmes ne peuuet antrer des orifices, ou extremitez, des veines mesaraïques, dans les boyaus (ainsi qu'il faut, s'ils vienet de pl' loin) sans dõner quelques extorsions. Nous voyons souuant des flegmes fort epais, randus par les dernieres selles, qui n'etoint pas dans l'estomach, ne dans les boyaus. Car ils n'eusset tant sejourné là, sans q̃ la medecine les eut rauis & amportés. Ils vienet donques de plus haut : & faut qu'ils passet par les bous des petites veines meseraiques, non sans faire grand' douleur : jasoit qu'ils n'y passet autant gros, q̃ nous les voyõs au bassin. Car ils filet prim au sortir, & depuis

ſe ramaſſet. Les draps chaus fondet & liquefiet ces gros humeurs, & les font couler plus doucemant : la chaleur auſſi conſume & diſſipe les vantoſités. Ainſi les tranchees ceſſent de tourmanter le paciant.

DIS ET HVITIEME CHAP.

D'où vient communemant, que les plus cheris meuret le plus ſouuant.

ON void ſouuant auenir, que le mary fort chery de ſa fame, & mignardé à toutte outrance, mourra plutoſt (le reſte demeurant ſamblable, quant à la maladie, age, condicion & force du paciãt, la ſaiſon, le lieu, les commodités requiſes, & autres particularités) que celuy duquel la fame voudroit bien etre vaiue. Comme auſſi la fame, de qui le mary ſera tãt amoureus, qu'il ſamblera an etre aſſoté, mourra plu-toſt, que telle q̃ ſon mary aimeroit mieus an terre q̃ an pré. On void de meſmes au fait des peres & des meres à l'androit de leurs anfans. Car ils perdet le plus ſouuãt ceus qu'ils aimet le plus. Ie ne dis pas q̃ cela ſoit d'ordinaire, mais qu'il auient fort ſouuant : de ſorte que le vulgaire ſ'an plaind, comme ſi l'exceſſiue (& quelque fois deſordõnee) amitié, etoit cauſe de la mort. Ce que ie ne veus pas reprouuer, ſachant que

Dieu peut etre offancé, & ſe courroucer de l'extreme affeccion, qui tranſporte les perſonnes ainſi paſſiõnees, & les detourne de ſon ſeruice (qu'il requiert de tout le cœur, de toutte la panſee, & de tout l'antandemant) & les ampeche de ſ'accorder humblemãt à ſa ſainte volonté. Dont ſouuant il nous ote, ce que nous auons de plus cher an ce monde, comme vn fis vnique, bien né & de grand' eſperance, affin que nous plaiſions moins an cette valee de miſeres, & deſirions la fruicion de l'objet digne de l'excellance de noz ames. Touttefois parlant ancores humainemãt, & cõme il nous appert au ſans, i'oſe bien dire, que l'exceſſiue amitié que l'on porte aus ſiens, jointe à indiſcrecion & ignorance, et ſouuant cauſe de la mort de ceus qu'on cherit le plus tandremant. Car de ceus qu'on n'ayme pas tant, on an laiſſe volontiers le panſemant & la charge totalle aus medecins, & aus perſonnes ſoigneuſes de leur ſeruice: leſquels ſouuãt on appelle & amploye par maniere d'aquit, plus q̃ d'affeccion, pour euiter ce reproche, d'auoir laiſſé mourir ſans ſecours, ſon mary, ſa fame, ſon anfant, ou autre parant ſien. Or à ceus-cy le medecin fait libremãt ce qu'il cognoit etre requis, ſans que perſonne luy contrediſe, ou contrerolle ſes accions, & il pratique bien à ſon ayſe: dequoy il reſſoit plus d'honneur, que de gré. Mais quand c'et pour vn qu'on ayme fort,

quelque fois trop & indiſcrettemant, le vul-
gaire des parans, alliés, ou amys (deſquels la
plus part ſont preſomptueus, outrecuidez, &
panſet ſauoir plus que maitre Mouche) veut
antandre & ſauoir tout ce que on ordonne au
patiant: il conteſte, debat & marchande preſ-
que an toutes choſes, ignorāt de ce qu'il con-
uient faire: tient an peine & an crainte le me-
decin, l'arguant à tout propos, ou de l'exces, ou
du defaut. Il ſe veut faire à croire de la quan-
tité, & meſmes de la qualité des viures, des
heures & du nombre des repas, ou des priſes
du potage, de l'ordre, de l'air, de la couuertu-
re, & autres appartenances du regime. Il attri-
bue tous accidans qui ſuruienet, iuſques à ceus
qui ſont ordinaires, & la procedure du pauure
medecin: & aus remedes il fait tant de ſcrupu-
le, que le medecin craintif, n'oſe ordonner la
moytié de ce qu'il feroit autremant, pour bien
toſt guerir le malade. Car ſi nonobſtant ſon de-
uoir, & ſa bonne procedure, il ſuruient quel-
que grief ſymptome inopiné & non predit (cō-
me il y an ha pluſieurs, qu'il n'et poſſible de
preuoir) ou bien la mort, on attribuera tout le
deſordre au medecin: & il ſera grandemant
blamé ou calomnié, ſ'il ha fait quelque choſe
contre l'auis du vulgaire, & des aſſiſtans. Car
le peuple ha vſurpé cette tyrannie ſur les me-
decins: auquels il deuroit totalemant ſ'accor-
der, accommoder, obeyr & ſoumettre, pour le

ſeruice du patiant : nompas les tenir aucunemant an crainte & defiance, ains les laiſſer an pleine liberté & autorité ſouueraine. Autremant, le plus ſuffiſant du monde n'et pas dimy-medecin, & ne peut rien faire d'excellant, ayant perdu la hardieſſe, treſrequiſe à combatre le mal. Dont contraint de flechir, complaire & aſſuiettir à ceus qui contrerollet tout, ou qui iettet des mots piquans à la trauerſe, il n'oſe preſſer (moins contraindre ou conuaincre) par raiſon, ce qu'il eſtime etre melheur. Ainſi plusieurs meuret bien pauuremant, & d'vn mauuais menage, à l'appetit de ceus qui les aymet deſordonnemant. N'et ce pas grand pitié, que le vulgaire ignorant tienne le medecin (qui ayme ſon hõneur & ſa reputacion, plus que choſe du monde, ou il et indigne de cet etat) an telle ſubieccion & ſeruitude, qu'il n'oſe & et craintif, meſmes à l'androit des ſiẽs, pour peu qu'il y ait de doute & difficulté? Car ſi ſa fame, ſon anfant, ou autre parant, et panſé & traité de luy, autremant que les idiots preſumet ſauoir & antandre, il ſera ſoupſonné, ou de n'aymer pas beaucoup, ou d'etre mal auiſé, hazardeus & temeraire. De ſorte q̃ nompas à ſoymeſme, ſ'il croyoit le vulgaire, il ne ſeroit bon medecin. Ne voila pas vn grãd deſordre, & horrible cõfuſiõ, que celuy qui doit etre obey, voire admiré, ſans aucune defiance, ou de ſa preud'hommie, ou de ſa capacité, ſoit

contraint de ſ'aſſuietir au plaiſir des plus ignorans du monde : & que cela redonde au detrimant & preiudice des pauures malades, leſquels ſeroint beaucoup mieus ſecourus, & plus artificiellemant traités, ſi les aſſiſtans an etoint mieus ſoucieus : ie dis nomplus, ne autremant, que le Medecin l'ordonne.

DIS ET NEVVIEME CHAP.

Contre ceus qui diſet, que mort ne fut iamais ſans regret.


E propos et trop general, & faus pour la plus part. Car ceus qui meuret d'extreme vielheſſe, & comme vne chandelle qui ſ'etaind, la meche n'ayant plus de ſuif, ou de cire, meuret ſans regret d'aucune procedure tenuë an leur regime ou traittemant. Car il faut ainſi antandre le regret, an ce propos icy. De meſmes, ceus qui ſont blecés à mort ineuitable, & que chacun tient pour mors dez leur bleſſure. Car comme on n'eſpere qu'ils puiſſet guerir, auſſi n'ha on aucun regret à ce qu'on y ha fait. Reſtet ceus qu'on iuge gueriſſables dez le commancemant, leſquels an fin mourans (quelque fois comme à la derobee) laiſſet vn grand regret à leurs amys, qui ne ſ'an peuuet contanter. Or

le regret peut etre de deus ſortes, & la chacune raiſonnable, mais nompas ordinaire, ou touiours veritable, an ce qui touche les Medecins: comme veulet antandre ceus, qui vſet volontiers de ce langage à tout propos. L'vne et, des grans fautes que commettet les malades, ou leurs amis, quand ils ne pouuoiet bien & ſoudain au commancemant des maladies, d'vn bon & fidelle Medecin, anſamble de toutes choſes requiſes au recouuremant de la ſanté. Quelque fois on aura le ſecours pres, & on le mepriſera, comme on mepriſe la maladie: laquelle ampirant, & an fin conduiſant à la mort ſans qu'on y puiſſe remedier, cauſe vn extreme regret. On fait auſſi mille nullitez par ignorance, ou pour complaire au paciant, qui coutet bien cher, & laiſſet vn grand regret, quand on cognoit depuis à veuë d'œil, que cela ha cauſé la mort. On ne ſauroit expliquer, la grande diuerſité des fautes que commettent les malades, ou ceus qui les gouuernet: dont il ſ'anſuit finalemant, le regret de la mort ſuruenue. C'et aſſez d'auoir remoutré par ces trois condicions, de l'extreme vielheſſe, des naurez à mort ſubite, & des fautes que commet le vulgaire, qu'il n'y ha touiours regret fondé ſur la procedure qu'aura tenu le Medecin: qui et l'autre ſorte de regrét, des perſonnes qu'on panſoit gueriſſables. Ie ne veus icy maintenir, que nul meure de la faute des Medecins. Car ie ferois tort aus plus ſuffiſans,

doctes, & bien auiſez, ſi i'eſtimois tous ceus qui ſe meſlet de nottre etat, d'vne meſme faſſon irreprehenſibles. Auſſi ie ſay bien, que les ignorans, & les nonchalans Medecins, font de ſi lourdes fautes, que les cimetieres an ſont boſſus: & comme dit l'ancien auteur, la terre couure les erreurs des Medecins. Mais pour certain les plus ſauans, prudans & diligeans, ſont fort ſouuant calomniez, & à grand tort ſoupſonnez ou accuſez, de la mort des perſonnes qu'ils ont panſé. Car, combien que ie confeſſe, qu'aucuns meuret d'vn mal qui n'etoit, ou ne ſambloit, premieremant mortel, ſi et-ce que le Medecin an doit etre excuſé, ſ'il n'y a rien oublié, & ſ'y et porté diligeammant, auec toute curioſité & deuë obſeruacion: d'autant qu'il y ha ſi grande diuerſité de cors, & de maus, que l'imbecilité humaine ne peut touiours auenir, à comprandre iuſtemant, ou leur nature, ou la grandeur d'iceus. Et quand Dieu veut appeller quelqu'vn à ſoy, il ote tous moyens d'ampechemant: de ſorte qu'on n'aura pas meſme l'auis d'appeler au ſecours le Medecin à tams opportun: ou le Medecin ne pourra bien iuger du mal, & de la portee du paciant: ou les remedes n'auront point d'efficace an cettuy-cy, comme ils ont d'ordinaire. Il ne faut donques reietter la coulpe ſur le Medecin, quand quelqu'vn vient à mourir, duquel il auoit bien eſperé dez le commancemant: ny auoir regret à

ſa procedure (pourueu qu'il ſoit ſauant & expert, homme de bien & diligeant, affectionné au malade, cõme il doit) ains ſe reſoudre chretiennemant, que Dieu an ha ainſi diſpoſé à ſa volõté, laquelle ſeule eſt raiſonnable. Ou qu'on ha regret de quelque choſe, qu'on la ſupporte humainemãt, comme cas fortuit, & qu'on n'ha peu preuoir pour l'euiter. Car ainſi auient-il an tous affaires, aus plus accors & prudãs, auquels ſuccedet mal pluſieurs bonnes antrepriſes, ſans qu'il y ait de leur faute, ſi ce n'et faute de deuiner: ce que l'eſprit humain ne peut comprandre, par moyens ordinaires & legitimes.

VINTIEME CHAPITRE.

Contre ceus, qui pour auoir le vantre lache, marchet piés nus ſur vn lieu froid: ou boiuet de l'huile en quantité: & qu'et-ce, qu'auoir bon vantre.

IL et euidant & certain, que le froid des piés cauſe flus de vantre. La ſource et, que le cerueau, ſource de tous les ners, ſe morfond & refroidit, quand les extremitez du cors (parties fort nerueuſes) ſont refroidies. Et c'et, à raiſon de la continuacion qui et antr'elles, & le cerueau, au moyen deſdits ners. Or le cerueau fait part de ſon morfondemant à l'eſtomach, & ha tout le vantre

inferieur, auquels il et fort allié par la ſiſieme couple des ners. Dont il auient, que les antralhes de meſme refroidies, ne retienent aſſez long tams la viande, pour la cuire & digerer. Parquoy il ſ'an anſuit indigeſtion & deuoyemant d'eſtomach, qui cauſe vn flus de vantre. Et cela et-il ſain? Non vrayemant. Il vaudroit beaucoup mieus garder ſa conſtipacion: ou bien de raffraichir tant ſeulemant les reins, & le foye par dehors, afin que la matiere fæcale ne fut ainſi recuitte: dequoy procede, qu'on ne la peut bien libremant vuider. Et à cela ſuffiroit l'onguant roſat commun, & ancor plus le violat, que i'ay mis en mon Diſpanſaire. Mais de ſe faire venir vn deuoyemant de vantre par froidure de piés, c'et treſmal auiſé, d'autant que l'eſtomach, les boyaus, & autres parties du vantre, ſ'an affoibliſſent. Et de fait, c'et vn trait de poſte ou frippon de colhege, qui afin d'auoir occaſion d'etre ranuoyé à ſa maire pour quelques iours, eſſaye de ſe faire malade. Tel flus de vantre, quand on an ſait la vraye cauſe, ſe guerit à force de verges. Et ſi on craint de decouurir les feſſes, pour ne morfondre dauantage le cu, ou pour n'attirer ancor plus les matieres à l'androit qu'elles ont prins leurs cours, il faut treſbien fouëtter le doz: & cela ſeruira d'vne bonne reuulſion. Toutesfois le fouët ſur les feſſes, rechauffe tellemant ces parties-là, qu'il fait bien paſſer tel morfondemant.

Il y an ha d'autres, qui boiuet vne eculee d'huile d'oliue bien douce à deieuner: les autres prenet vn boulhon fort gras, ou manget force beurre. Cela offance l'estomach, de trop grande laxité : dont il deuient plus foible, & ne digere pas si bien. Car sa force consiste an restriccion, pour se bien reserrer contre la viande, qu'il doit ambrasser & toucher de tous coutez : autremãt il y a fluctuacion, qui fait ouyr vn cloc, cloc, dans l'estomach : dont la digestion ou concoction an et moins assuree. La mediocre laxité et plus seante aus boyaus, qui font mal leur deuoir quand ils retienet long-tams les excremans. Dequoy il s'ansuit degoutemant, pesanteur de taite, chagrin, &annuy sans autre occasiõ. Dequoy il vaudroit mieus, q̃ cet huile, ce boulhon gras, ou ce beurre copieus, fut ietté dans les boyaus par vn clystere, sans passer par l'estomach, à ceus qui se plaignet de la constipacion du vantre. Car (cõme nous auons dit) l'astriccion et bonne à l'estomach, & la mediocre laxité aus boyaus. Ce qu'on peut heureusemant pratiquer par diuers moyens, comme en prenant à la fin des repas quelque fruit astringeant, & se faisant donner quelque fois la semaine vn clystere bien remollissant. Tel sera d'vne eculee de boulhon de mouton fort gras, auec demy eculee d'huille bien dous, ou vn quarteron de beurre frais: deus ou trois moyeus d'œufs, & vne dragme de sel. Ce clystere et aisé à retenir, & si on ha vn peu

de paciance, il pourra demeurer au vantre plus d'vne heure: pourueu qu'on l'ait prins etant couché sur le couté gauche(ainsi qu'il faut toujours) & que de là à vn demy quart d'heure on se couche sur l'estomach, & puis sur le couté droit, & finalemant sur le doz, le tout de demy an demy quart d'heure: & ainsi faisant la reuolucion des boyaus, le clystere se logera bien au large, dans l'intestin colon, où il fera tel seiour qu'il conuiendra à detrãper les excremans gros & recuis. Outre ce, il humectera, remollira, & randra glissant ledit boyau, tellemant qu'il n'y aura plus aucune constipacion de trois ou quatre iours.

Reste à sauoir, qu'et-ce qu'on appelle bon vantre: si c'et le plus mol, ou le plus dur. On dit mol, pour lache, detrampé, & qui vuide souuãt matieres peu liees:& au contraire, dur. Si cela et en mediocrité, on le dit *benefice de vantre*, & ie panse que tel propremãt et appellé bon vantre, comme toute chose bonne consiste an mediocrité. Mais tout ainsi q̃ des vices qui tienet les extremitez, l'vn retire plus à la vertu que l'autre(cõme la prodigalité samble plus approcher de la liberalité, que ne fait l'auarice) samblablemant le vantre plus lache et dit melheur que le constipé: & sur tout et naturel, conuenable & bien seant aus anfans, & à tous ceus qui mãget beaucoup. Voila pourquoy les nourrices disent, l'anfant auoir bon vantre, quand il fait la ma-

tiere fort molle, & les anfans qui ont le vãtre lache, sont plus sains de beaucoup que les autres. Ceus qui sont cõstipez, ne viuet pas lõguemãt, & sont fort suiets à plusieurs maladies : sinon qu'ils chãget de cõdicion, ou d'eus-mesmes, ou par art. Et souuant il auient, que (suiuant la santance d'Hippocras) ceus qui an ieunesse ont le vãtre humide, ils l'ont sec an vielhesse, & au cõtraire. Mais le plus ordinaire, et le vãtre dur aus personnes d'age: qui les rand bien souuãt suiets aus hemorrhoides: cõme aussi les fames anceintes. Le susdit clystere seruira à euiter telle indisposiciõ, fort deplaisante & nuisante à plusieurs: mais il ne faut pas que les fames grosses an vset, pour peu qu'elles soint suiettes à s'affouler, sinõ an fort petite quantité. Car an remollissant les boyaus, il pourroit aussi remollir la matrice, & lacher ses ligamans, au preiudice de l'anfant. *Aph. 20. liur. 2.*

VINT ET VNIEME CHAP.

Sauoir-mon si les huitres, & les truffes, randet l'homme plus galhard à l'acte Venerien.



EZ huitres en ecalhe, qui sont les plus estimees, & desquelles principallemant on antand ce propos, il faut considerer l'eau contenue dans leur ecalhe, & l'huie qu'on mãge. La susditte eau

et de la marine, attiree de l'animal pour sa refe-
ction,ou certaine fruicion : laquelle antant que
salee,donne quelque eguilhon à l'amour,com-
me le sel mesme, & toute salure. Dont les ber-
giers font manger quelque fois du sel à leurs
oualhes, non seulemant pour leur donner ap-
petit de manger, ains aussi pour les randre fe-
condes. Aussi les Poetes feignent pour cette
occasion,que Venus fut angeandree de l'ecume
de la mer. D'alheurs il faut antandre, que la
chair de l'huitre ha vn suc salé, comme Galen
Liu.3.de la facul. des alim. temogne : à raison duquel aussi, elle peut egui-
lhonner. Mais tout cela et peu à randre vn hom
me galhard,& moins (s'il n'y a autre chose) que
les anchoyes,ou sardes salees,ou vn iambon. Et
ie panse, qu'il n'y ha autre chose de la part des
huitres,qui excite à l'acte venerien,sinon (par-
auanture) les vantositez qu'elles produisent, &
qui naisset de la pituité, an laquelle tel alimant
se cõuertit pour la plus-part, ainsi elles ne peu-
uet causer grand effet au ieu d'amours, comme
si des huitres s'angeandroit beaucoup de se-
mance: ce que le vulgaire panse, & croid par-
faitemant. Mais c'et vn abus trop euidant. Car
rien ne fait beaucoup de semance,que l'alimant
fort nourrissant, & qui deuient sang louable.
Ce que ne font pas les huitres, ains plustost vn
bon chapon, & autres chairs delicates, le ieune
mouton,le veau,les pigeonneaus,les œufs mol-
lets,les pigeons frais,bon pain,bon vin, & sam-
blables,

blables, en mediocre quantité. I'antans qu'à Venise on mange les huitres à l'heure du coucher, pour deuenir plus galhars à faire l'amour: an quoy ils s'abusent ouuertemant. Car il faudroit au-moins, que telle viande fut digeree & conuertie an semance, auant que venir au ieu: ce que ne peuuent etre les huitres mangees apres souper, de trois ou quatre iours. Car il faut premieremant, qu'elles soint conuerties an sang: & que les vaisseaus spermatiques l'attiret du foye, ou de la veine caue, apres auoir trauersé beaucoup de chemins. Puis il faut qu'il seiourne quelque tams aus testicules, ou pres d'iceus, dans lesdits vaisseaus spermatiques, lesquels on nomme aussi præparans. Ce n'et donc pas pour cette nuit là, que pourront seruir les huitres, à randre plus galhard le compagnon. Car elles n'ont pas la vertu piquante des cantharides, & autres tels medicamans, eguilhons de Venus. Et si elles doiuet seruir de là à quelque iours, apres auoir de soy produit beaucoup de sperme (ainsi que cuide le vulgaire) il vaudroit mieus les prandre parmy les autres viandes: & ancor mieus à deieuner, comme font la plus-part des ians an noz quartiers. Car les viandes prises à part, & mises dans l'estomach vuide, retienet mieus leurs qualitez, vertus & facultez, comme il et aisé à antandre. Mais tant s'an faut, que les huitres angeandrent beaucoup de semãce (qui et vne cõdicion pro-

pre aus alimãs de grand ſuſtance) qu'elles n'angeandret que phlegme gros & viſqueus, comme Galen remoutre par tous ſes liures, où il traite des viandes : & particulieremant au troiſieme, de la faculté des alimans, où il dit, que les huitres lachet plus le vâtre, qu'elles ne nourriſſet. Ie ſay bien qu'on m'obijcera l'experiance, & le commun vſage à cet effet-là : à quoy ie repons, que ſi on et plus inuité au coït & congrez pour auoir mangé des huitres, ce n'et que des groſſes vapeurs & vantoſitez, qui font tandre la verge, ſans grand exploit, à faute de municion qui y reponde. Autant en feront bien les herbes vſuelles, à ceus qui an manget quantité: & plus ancor les legumes, pois, faiues, fauerols ou phaſeoles, & ſamblables, qui outre la vantoſité, conferet plus de nourriture au cors, que ne font pas les huitres. Ancor plus les chatagnes, qui randent fort ſalaces tant hõmes que fames: dont il vient plus de nourrices des montagnes, que d'autre-part, à cauſe de telle nourriture. Le Vulgaire panſe, que les huitres ſont chaudes, & que cela ſuffit à la galhardiſe d'amour. Mais il ſ'abuſe grãdemant : car elles ſont manifeſtemãt froides, & on les fant telles dãs l'eſtomach, meſmes quand on les ha mãgees cruës, & ſans poiure, qui et leur vraye conditure ou aſſaiſonnemant : tout ainſi que les truffes, leſquelles ſont auſſi fort ignoranmmãt eſtimees chaudes, & par ce conuenables à l'acte Venerien. Si on ne veut

Chap.33.

que s'y echauffer, que ne prand-on plustost de bonne epicerie, ou de l'hippocras, de la moutarde, ou des aus, qui echauffet si euidammant que rien plus (comme aussi le vin fort vapoureus, sutil, & penetrant) sans s'amuser aus huitres & aus truffes, qui ont besoin d'etre echauffees par l'addicion du poiure? Ie ne m'arrete pas icy à la plus grande ignorance [oserois-ie bien dire stupidité, à faute de sans naturel ou animal?] de ceus qui tienet, que le poiure refroidit: ouy, comme le feu. Et ne santez-vous pas, vne grande ardeur à la bouche & au gosier, si vous en auez prins vn peu largemant? L'ardeur et-elle de froid? S'il faut ainsi parler, & changer les appellacions des choses, nous dirõs que le froid brule propremant. Car ie say bien, qu'on le dit improppremant, d'autant qu'il produit quelque fois vn tel effet que le feu, an apparance de son vestige. Si donc le poiure et le vray correctif des huitres & des truffes (comme chacun m'accordera facillemant] & le poiure et fort chaud au iugemant du sans, auquel il s'an faut antieremant rapporter: il s'ansuit necessairemant, que les huitres & les truffes sont froides. I'ay dit des huitres selon Galen: Voicy que il dit des truffes. Elles n'ont aucune qualité notable: & pourtant ceus qui an vset, an vset pour leur faire prandre & receuoir les assaisonnemans, comme l'on vse des autres choses insipides & fades, qu'on nomme aigueuses. Auquel-

Liu. 2. de la facul. des alim. chap. 68.

„ les toutes et commun, que la nourriture qui an
„ et departie au cors, n'ha aucune vertu notable,
„ ains et froidelette, & crasse à leur mode : sauoir
„ et, plus crasse des truffes, plus humide & liquide
„ des courges, & des autres an proporcion selon
„ leur naturel. C'et bien loin de produire beaucoup de sperme, ou d'exciter à l'acte venerien de sa propre chaleur, quand la truffe et comparee à vne courge. Il me souuient de ce que dit le Parasite, an la comedie Italienne, intitulee Calandra: *L'amore è simile à le tartuffe, lequali fanno à i giouani rizzar quella cosa: & à i vecchi tirar corregie.* Et de fait, ce ne sont que vantositez & grosses vapeurs, qu'elles peuuet angeandrer & produire, tout ainsi que les huitres. Ce que peut bien randre les personnes salaces, mais nompas fœcondes, ny pres de là. I'an craindrois plustost la sterilité : comme aussi de vray, les plus salaces font moins d'anfans. Ie pourrois discourir plus amplemant, sur la vertu des huitres & des truffes, mais ie reserue cela à mes MATINEES DE L'IL'ADAM, où ie traite bien au long de la qualité & vertu de tous les alimans vsitez an France, & la maniere d'an vser sainemant : œuure autant requise à l'antretien de la santé, & guerison de plusieurs maus, qu'autre qui soit ancor diuulguee. Ie l'intitule ainsi, pour l'auoir commancee & fort auancee à L'Il'adam, cheus monseigneur le Duc de Mommorancy, Pair & premier Marechal de France. Dieu me fasse la

grace de pouuoir bien tost paracheuer, ce peu que m'an reste, afin de contanter plusieurs, qui ne cesset d'interroguer les Medecins quand ils sont à table, cecy et-il bon, cela et il mauuais, ou mal sain? que fait cecy, que fait cela? de sorte que le pauure Medecin, qui souuant ha bon appetit, et coup à coup interrompu & detourné, pour satisfaire à ces demandes, & se leue de table à demy repeu. On pourra desormais ranuoyer ces interrogateurs (i'excepte les Seigneurs, & autres qui ont les Medecins pres d'eus pour leur santé) à la lecture des MATINEES DE L'IL'ADAM, où ils seront satisfais de toutes ces curiositez. Ie les nomme ainsi: car la plus-part de ceus qui an demandet, ne se souciet pas d'obseruer ce que le Medecin an dira, mais ils prenent plaisir à ce deuis, & d'etre ainsi antretenus, ou d'antretenir le Medecin: qui s'an passeroit aussi bien, que le moyne, auquel on auoit dressé vne telle partie. Mais il an sortit autant à son profit qu'honnestemant, ne re- pondant iamais que par monosyllabes: ouy, non, blanc, noir, verd, gris, bis, long, court, bon, trop, sec, mol, froid, chaud, rien, bien, tard, loin, & samblables. Vn iantilhomme s'y depaitra aussi bien d'vn autre, qui le vouloit antretenir sur la condicion des huitres. Ce iantilhomme s'etoit amusé à seruir la compagnie, à laquelle il donnoit à diner. An fin, quand il commansoit à manger, ayant bon appetit, vn autre se met à

s'informer de luy, sur le propos des huitres (qu'ils auoint an main) commant leur coquille se fermet si iustemant & ont si iuste prise, neantmoins elles s'ouurent bien aisemant au feu : si l'huitre et vn poisson vrayemant animal: commant & dequoy elle vit: où et sa bouche: si ell' et viuante tant que sa coquille et fermee, & par consequant si nous la mangeons viue, & descand toute viue an l'estomach, quād on l'aualle antiere: que deuient-elle puis apres, &c. Le seul iantilhomme luy repondoit, comme ayant le principal soin d'antretenir ses conuiez. Mais quand il s'auisa que cela duroit trop, & que d'vne question cetuy-là (qui etoit deja sou) venoit à l'autre, de sorte qu'il ne pouuoit manger, il luy dit, Par ma foy, Monsieur mon amy, ie ne say rien de tout cela: ie ne fus iamais huitre.



A M. FRANC. IOVBERT,

CHEVALIER DV S. SEPVLCHRE de Hierusalem, Conselher & maistre des Requestes ordinaire de l'hotel du Roy de Nauarre, Iuge-mage de Valance. Christophle de Beau-chastel, son tres-humble neueu, Salut.



ONSIEVR, voyant que M. Bartelemy Cabrol, ha bien osé publier & faire imprimer quelques chapitres des Erreurs populaires & propos vulgaires, discourus par M. IOVBERT *(vottre tres-cher Fraire, & mon tress-honnoré Oncle) comme à la derobee: me l'ayant communiqué toutesfois, & de mon consantemant: i'ay pansé de luy an fournir encores quatre (pour faire vn quarteron) lesquels i'ay trouué parmy les broulhars de l'Auteur. Ce sont quatre propos, discourus autremant qu'ils ne sont au premier liure de la premiere partie. Ie ne say s'ils ont eté composez premiers ou derniers: mais il me samble qu'on les trouuera aussi bons, ou melheurs, que ceus que leur auteur ha fait luy-mesmes imprimer: outre ce, que la diuersité et aggreable. Ainsi on apprette vne viande an plusieurs fassons: & an la chacune elle et trouuee bien sauoureuse. Dauantage, ayant veu le Catalogue que ledit M. Cabrol, faisoit imprimer des propos vulgaires & Erreurs populaires, qu'on ha anuoyé à M.* IOVBERT, *ie me suis auisé de faire le samblable, & publier vn ramas des autres que i'auois en main: desquels la plus*

part ont eté fournis par M. Ian Momin, docteur an medecine de l'vniuersité de Monpelier : homme fort studieus. Ie ſay bien qu'il y an ha beaucoup de diſcourus par M. IOVBERT: *qui outre ce ha toutes preſtes les cinq autres parties promiſes de ſon œuure, diuiſee an trante liures: mais ie ne ſay quand on les pourra auoir. Ce pandant on paſſera le tams à voir ce qu'on luy addreſſe de toutes pars, & chacun ſera inuité à faire de meſme, ſuiuant ſon exhortacion præmiſe à la premiere partie,* Au Lecteur d'eſprit libre & ſtudieus. *Et ſi par fortune quelqu'vn vouloit traiter vn tel ſuiet, il et prié d'abſtenir au-moins des propos qui luy ſont ia vouez. M. Cabrol ſ'et adreßé à Monſegneur de ville-Roy: pour faire que mondit ſieur & oncle ne fut marry & courroucé de ſon antrepriſe: à meſme fin ie m'addreſſe à vous, qu'il reſpecte & honnore ſingulieremant, comme ſon fraire ainé, & pour les rares vertus qui vous illuſtret, & font treſ-digne ſucceſſeur des principaus biens de vos maiſons paternelle & maternelle, des* IOVBERS ET GENAS. *Prenez donc (ſ'il vous plait) & ſoutenez la deffance de cette mienne antrepriſe: & ſ'il y a du mecontantemant, ie vous ſupplie de faire mon appointemant, comme il vous ſera treſaiſé, ie m'an aſſeure: & ie prieray Dieu que vous augmante ſes graces, an toute proſperité. De Paris ce 15. iour de Feurier, 1579.*

VINT-ET-DEVZIEME CHAP.

Contre ceus qui iuget de la suffisance des medecins par le succes, qui et deu souuant à l'heur, plus qu'au sauoir.

IL n'y a etat plus sujet à calomnie que celuy du medecin, pour la dignité de la vie & santé, que l'on prise & cherit sur touttes choses du monde. Aussi n'y a il etat de qui plus de jans se veulhet meler, qui ait plus de contrerollenrs, & duquel chacun veut cognoitre pour iuger de la suffisance de ses professeurs. Or le plus iniuste jugemant et du succes, qui souuāt et d'vn bon heur & rancontre, nompas de la suffisance ou bonne procedure du medecin. Car on void quelque fois guerir le malade, auquel on aura ordóné tout au rebours de ce qu'il falhoit. De sorte que la force du paciant aura resisté, & au mal, & au desordre du medecin. Comme quelque fois les malades echappet, ayans fait quelque grand' faute, qui ne les a pu accabler. D'alheurs, il y ha des medecins tant heureus, que communemant ils rancontret des malades guerissables, & ne sont appellés pour ceus qui ont à mourir: qui et vn grand heur, mais nompas ordinaire, & pour y fonder iugemant. Donques il

an faut venir au soir, & à la diligeance, accompagnez de preudhommie, prudance & fidelité. Car le succes bon & mauuais, ne font distinccion du sauant medecin à l'ignorant: veu qu'au melheur medecin du monde il peut mal succeder, apres auoir fait tout deuoir. Mais s'il et autremant heureus (qui et de n'etre communemāt appellé pour les mortels) on an verra de si beaus & frequans effais, qu'on pourra iuger de sa suffisance. A ce propos ie dis volontiers, quand on meprise quelque sauāt medecin, pour auoir fally à son iugemant ou dessein, & qu'on vante vn ignorant, ou de peu de valeur, pour auoir mieus rancontré au mesme fait, ou samblable, que les fautes du sauant sont de bon comter, tout ainsi que les beaus fais de l'ignorant. Et pourtant cettui-cy les preche ordinairemant, car on les peut aisemant reciter, & ses fautes sont innombrables. Du sauant, tout au contraire: les calomniateurs repeteront souuant ses fautes, ou vrayes (car le bon Homere somelhe quelques fois) ou pretādues. Aussi ses braues cures sont infinies. Le peuple ingrat met facilemant an hobly les benefices, qu'il aura souuant ressus, & dōne lieu an sa memoire aus plus legieres fautes. Mais pour moutrer euidammāt l'abus, de juger par les succes, de la suffisance des medecins, ie ne veus autre argumant, sinon qu'vn mesme personnage sera dit bon & mauuais medecin (chose contraire,

& partãt impossible) a cette preuue là. Car de samblable mal, an mesme tams, & touttes circonstances parelhes, de deus malades l'vn guerira, & l'autre mourra, etans traittez de mesme medecin : d'autant que le mal sera plus vehemant, & la vertu moindre an l'vn, qu'an l'autre: ou que l'on n'aura amployé samblable deuoir à tous deus. On ne peut donc iuger de la suffisance du medecin par le succes, qui bien souuant et deu plus à l'heur, qu'au sauoir.

VINT-ET-TROIZIEME CHAP.

Que le vulgaire n'estime rien, si on ne guerit contre son opinion: que les derniers remedes ont tout l'honneur: & bien heureus le medecin, qui vient à la declinacion du mal.



Omme il n'y a plus iniuste & deraisonnable que l'ignorant, aussi n'y a il rien de plus ingrat ou mecongnoissant. Car l'ignorance aueuglit tant, qu'on sait mauuais gré du bien ressu : & on se tient pour obligé du contraire. An la curacion des maladies, le vulgaire (iuge incompetant) estime peu ou rien, si on ne guerit contre toutte esperance: ou plutost & plus aysemant que il n'auoit comprins. Autremant il dit, que c'et tout de l'effort de nature, que la jeunesse luy

a bien ſerui, que les bons potages, coulis & autres alimans, ou le bon ſeruice des gardes l'ont gueri. Brief le medecin n'y aura part ne quart, ains aura fait plus de mal que de bien : & dira on bien ſouuant, que ſ'on n'y eut rien fait, le malade fut plu-toſt gueri : & autres ſamblables abſurdités, que le peuple ignorant debagoule. Mais ſi on tient le malade pour mort, & puis il vient à guerir, quand bien ce ne ſeroit du bõ ordre qu'y aura dõné le medecin (pourueu qu'il ayt continué à le viſiter, & faire toujours quelque choſe, ou bien ou mal, ſans l'abandonner aucunemant) on eſtime qu'il ha treſbien fait, & que c'et vne belle cure, voire miracle, ne plus ne moins que ſ'il l'auoit reſſuſſité, ou abſout de la mort, à laquelle on l'auoit condamné. Samblablemant aus douleurs vehemantes de teſte, des yeus, des orelhes, de la colique, nephritique, goutte, & ſamblables, ſi les remedes ne les otet ou diminuet ſoudain, ils ne ſont riẽ priſés: & dit on, qu'il falhoit bien que à la fin le mal ſ'an alla ainſi qu'ainſi, & les medicamans n'y ont de rien ſeruy : combien qu'ils ſoint cauſe que la douleur ſ'et appaiſee, mais non ſi toſt qu'on eut bien deſiré. Car les remedes, comme toutt' autre choſe naturelle, requieret tams à produire leur effet. Y a il rien au monde plus actif que le feu ? toutesfois ſi vous luy voulez faire conſumer & mettre an ſandres vn gros bois verd, ou fondre du cui-

ûre à vn inſtant, vous ſerés deſraiſonnable. Et qui dira, que ce pandant il ne fait rien? C'et pourquoy le peuple veut, qu'on chãge d'heure an heure de remedes, cõme ſi celuy qu'on ha ordõné & appliqué ne faiſoit rien. A quoy le prudant medecin ne ſe doit accorder, ſi le medicamant et propre & bien inſtitué: ſuiuãt l'Aphoriſme d'Hippocras, que ſ'il ne ſuccede *Aph.52.* ſelon raiſon, à celuy qui fait tout par raiſon, il *liu.2.* ne faut paſſer à autre remede, tant que perſe- „ uere ce qui ha ſamblé dés le commancemant. „ Ce neantmoins, affin de contanter & amuſer „ le paciant, on peut bien de meſme matiere ordõner vn autre forme de remede, & cõtinuant an la qualité ou geanre des medicamans, changer ſouuant de forme & compoſicion. Et voicy vn autre erreur, qui ſe decouure: c'et qu'õ attribue la gueriſon au dernier appliqué, iaſoit qu'il ne fut differant des autres an vertu, & que tous les precedãs y ayt leur bõne part. Ainſi quant au centieme coup de hache vn arbre tombe, ce n'et pas le centieme qui ha tout fait, ains le chacun des nonante & neuf y a fait ſa rate porcion. Le peuple voudroit (& il n'a pas tort de le vouloir, ou deſirer, comme il ha bien tort d'an importuner le Medecin) que comme on romt vn rayffort, & que l'on coupe vn filet, ainſi on tranche le mal: qui et quelque fois auſſi roide & anraciné qu'vn vieus cheſne, lequel reſiſtera à mille coups auant que de

tõber. Mais de peu à peu tout se fait, & pl⁹ seutremant, que par grand violance: comme l'eau, qui et molle, vse & rõt la pierre par frequance de gouttes. A ce propos reuient, ce qu'on dit communemant, Heureus le medecin qui vient à la declinaciõ du mal. Car il et impossible, que le paciant meure de la maladie qui diminue, puis qu'il ha eu la force de resister à l'effort de la vigueur du mal, comme Galen nous ansegne. Dont ceus qui dõnet sus la queuë du mal, où il n'y a guieres de resistance, n'ont pas grãd' besogne à faire. Et ce pandant ils acquieret (mais à mauuais titre) reputacion d'auoir saué la vie au paciant, & que les autres medecins n'y ont rien fait que valhe. C'et pour reuenir toujours à nottre proposicion, que le vulgaire n'estime pas beaucoup, si on ne guerit contre son opinion. Car an la vigueur du mal tout et si debordé, par inquietude, veilhes, reuerie, soif insaciable, & autres tels accidans, que le vulgaire n'an attand que la mort. Si vn Medecin arriue là dessus, & le malade meurt, les premiers an sont accusez ou soupsonnez. S'il guerit (comme apres vne tintamarre d'accidans, le mal va an declinãt, s'il et guerissable) le dernier l'aura sauué. Et voila commant on recompance d'ingratitude, ceus qui ont eu la plus grand peine. Dequoy i'excuse ancores le peuple ignorant, nompas les Medecins presomptueus & vains, qui arrogammant & impu-

dammant l'attribuet l'honneur de la guerison: cõbien que (s'ils ne sont ignorãs & frasqueus) ils sachet bien, que cela ne leur appartient pas de droit. Car etans venus sur la fin, ils n'ont fait que voir le fruit du labeur d'autruy, ou quelque effort inopiné de Nature.

VINT ET QVATRIEME CHAP.

Des importuns & soupsonneus, qui calomniet les procedures du medecin. Des outrecuidés & presomptueus, dangereus aupres d'vn malade.


E Medecin n'ha faute de besogne, quand outre le mal qu'il doit combatre, il trouue resistance du couté du malade, des assistans, ou de ces deus ansamble. Car comm' il combat l'annemy, qu'il se met & propose au deuãt, il et assally ou detourné par derriere, & de touttes pars, de l'importunité de ceus qui interpretet tout an mal, & rapportet les accidãs, auec la lõgueur de la maladie, aus procedures du medecin. Car s'il auient, q̃ les acces de la fieure soint plus grãs apres la saignee, ou la purgacion, ils murmuret ou reprochet q̃ lesdits remedes an sont cause. Ils ne s'auiset pas, q̃ tout mal va an augmãtãt iusqu'à vn certain etat: apres lequel, si le mal et guerissable, il commãce à decliner:

& n'antandet pas, que les acces feroint ancor
plus vehemans, & auroint plus long accroisse-
mant, si telles euacuaciōs eusset eté omises. Ils
ne s'auiset pas aussi, que souuant les maus reci-
diuet pour diuerses occasiōs: que quelque fois
ils dōnet des traiues, puis sont plus forte guer-
re qu'au parauant, selon que les humeurs se re-
muet & rebellet, faisans sedicion les vns apres
les autres. Quelque fois il auiēdra par vn mal-
heureus rancontre, que la medecine sera suiuie
d'vn flus de vātre iusques au sang. Ce flus etoit
à la porte, & on l'attribuera à la medecine, qui
n'an peut mais. Souuant auient de soymesme
quelque douleur de teste, vomissemant, alte-
racion, trancheеs de vantre, inquietude, faute
de dormir, & autres facheus accidans, qui n'e-
toint dez le commancemant de la maladie: cō-
me le plus souuant les maus cōmancet de peu,
simples & legiers. Que diront ceus à qui tout
et suspet, & causet mal les accidans? Cecy et
auenu depuis le clystere, ou depuis l'epithe-
me, l'onccion, la poudre, le potus, & autres re-
medes qu'on aura amployés. Il sera bien vray
que c'et depuis, mais nompas que le precedant
an soit cause. Ou ie diray samblablemant, cela
et auenu depuis qu'il ha prins du boulhon, ou
qu'il ha dormy, ou parlé à quelcun, &c. Don-
ques ces choses an sont cause. Il n'y a que le
medecin expert, & sutil à l'inuestigacion des
causes, & diligeant obseruateur des effais sur-
uenans

uenãs aus maladies, qui puiſſe vrayemant dire d'où partet ces accidans: & ſi c'et de la nature & eſſance du mal, ou de l'erreur du malade & des aſſiſtans, ou des choſes externes. Ce pandãt le Medecin et chargé de tout: & ſi on ne luy an fait plainte ou reproche, c'et par crainte de l'annuyer, voyãt qu'on ha beſoin de luy. Mais on ne laiſſe pas d'an murmurer, & d'auoir regret à tout. C'et grãdiſſime peine au medecin, de ſe voir ordinairemant interroguer & ergotiſer, d'où vient cecy, d'où vient cela? il ne l'auoit pas hier: c'et depuis telle choſe. Ie diſois bien, que cela luy ameneroit quelque accidãt: & autres tels reproches piquans & aigres, treſdifficiles à ſupporter ou diſſimuler au medecin qui ha bon cœur, & s'amploye fidellemãt au ſecours du malade: qui ha tous ſes eſpris bãdés & tãdus comme les chordes d'vne epinette, à inuanter & accorder les moyens de ſurmonter le mal: & ce le plutoſt que luy ſera poſſible, le plus ſeuremant, & auec la moindre facherie q̃ faire ſe pourra. Et qu'et ce (ie vous prie) ainſi l'importuner à tout momãt, & mettre touttes choſes an doute & ſoupſon, ſinon que par vne opinion de defiance, ou de ſa volonté, ou de ſa ſuffiſance, luy faire perdre courage, & la hardieſſe qu'il doit auoir à bien faire ſa charge, etãt fauori & acouragé de tous les aſſiſtãs? leſquels ne ſe doiuet etonner d'aucun accidant, tãt que le medecin plus clair-voyãt



les an assure. I'accorde bien touttesfois, que luymesmes y et souuãt trompé, comme le iugemant des maladies et difficile & incertain, suiuant la protestacion du grand pere Hippocras. Car (ainsi que Celse ha tresbien remoutré) la Medecine et art coniecturel : & la raison de la coniecture et telle, que quand elle aura souuant repondu, quelque fois nous abuse. Mais si aucunesfois & à peine, au millesieme cors nous y sommes trompés, cela n'et pas notable, veu qu'elle repond bien & rancontre an infinies personnes. Ce que ie dis, non seulemant an ce qui et dangereus, ains aussi an ce qui et salutaire. Car souuant on et frustré de son esperance : & tel meurt, duquel le medecin an premier s'assuroit : & les choses inuantees à guerir, quelquefois font ampirer le mal, ce que l'imbecillité humaine ne peut euiter, an si grand diuersité de cors. Il y a touttesfois creance à la Medecine, veu qu'elle proffite le plus souuant, & à beaucoup plus de personnes. Il faut tenir cela pour resolu, que tant qu'il plait à Dieu (auquel il faut toujours remettre le principal, voire le tout) nous preuoyons à peu pres l'auenir, par ce qui et presant, & ce qui et passé : de quoy nous assurõs, ou nous defions de la guerison des malades. Mais il y suruiẽt des cas si inopinés & fortuis, que les plus auisez du mõde ne s'an pourroint douter. Et que feriés vous là. Il n'y a personne

1. Aph. 1.
li. 2. ch. 6

qui puiſſe repondre, de ſant mille ſucces que nous obſeruons an diuerſes maladies. Car nature ha interieuremant des ſecrets mouuemãs, & quelque fois des erreurs de ſon impuiſſance : deſquels ne ſe preſantet à nous aucuns indices qu'on puiſſe remarquer, iuſques à tant que l'on void le deſordre auenu, & au decouuert. Lors le vulgaire ignorant, & plein de ſoupſon, le rapporte à quelque choſe de celles qui ont eté faites pour le melheur. Et voila vn blame au medecin. Il le faut bien prandre autremant, & juger ſainemant, que nonobſtãt la bonne procedure, infinis accidans peuuet auenir : & que c'et du naturel de la maladie, qui continuellemant fait nouuelles ſorties, & aſſaut du coté qu'on ſe doute le moins. Quelque fois on panſe auoir acheué, & c'et à recõmancer. La maladie n'et pas vn annemy qu'on voye à l'œil, & duquel on puiſſe comprandre tous les deſſeins, pour les rõpre ou preuenir. C'et bien beaucoup de reparer toujours les ruines qu'elle fait, & finalemant la cõtraindre à quitter la place. An ces antrefaites ſuruienet mille & mille accidans ou inconuenians, qui troublet & peruertiſſet la curation. Il faut prãdre le tout an bonne part, & ſans moleſter les medecins (qui an ſont autant fachés q̃ perſonne qui ſoit) eſtimer, qu'on n'y ſauroit dõner autre remede, que celuy qu'on pratique.

Nous auons taxé les importuns & ſoupſon-

neus, qui ne cessent de contreroller les accions des medecins, & les troubler de mille doutes. A presant nous parlerons des outrecuidés, temeraires & presomptueus, qui ont opinion de sauoir quelque chose au fait de la Medecine & des maladies, ou par obseruaciõ, ou par vsage: & aucuns pour y auoir etudié quelque peu. Ce sont personnes fort dãgereuses, & qui traualhet infinimant vn bon medecin. Les simples ignorãs & non outrecuidés, n'antreprennet que ce qu'on leur commande pour le seruice du paciant, sans y aiouter ou diminuer, cõmeus d'vne sage crainte de mal faire. Au contraire, ceus qui cuidet sauoir, & n'an ont aucun fondemant, gloset toujours sur le *Magnificat*, & n'estimet rien que ce qu'ils s'imaginet, iugeans le medecin fort suffisant, s'il s'accorde à leur propos. Autremant, il et rhabarbatif, hazardeus, rude, & non amy de nature. De telles jans parle Terance bien au vray, disant, qu'il n'y a rien plus inique ou iniuste, que l'homme ignare: car il n'estime rien bien fait, que ce qu'il fait. Donques il ne faut aupres des malades, pour les seruir, traiter & gouuerner, ou auiser de leur affaire, que les medecins bien sauans, & les seruans ou seruantes qui ne sachet rien, sinon executer propremant ce que leur sera commandé, & qu'ils peuuet comprandre. Car ceus qui sauet à demy, ou panset sauoir sans raison, sont meruelheusemant dangereus.

Ils ne sont ne chaus, ne frois, ains tiedes : parquoy on les doit vomir, c'et à dire, ietter hors de la chambre des malades. Or i'approuue les ignorans, pour assister aus malades, nompas qu'ils soint lourdaus & bestials, ainsqui antãdet seulemãt le seruice requis : comme de bien faire potages tels qu'ordonne le medecin, cuire les viandes, fassonner le lit, leuer & coucher le malade, vser discrettemant de touttes choses ordonnees, comme leur sera dit, mesmes de l'apoticaire, ansuiuant l'ordonnance du medecin : Lesquels sachet bien raconter ce qui et passé, ou de iour ou de nuit, obseruans touttes choses fort curieusemant. Ie trouue bon aussi, qu'ils proposet quelques doutes au Medecin, comme l'auertissant de ce qu'il peut moins s'auiser, n'etãt toujours presant & d'ordinaire. Car cela le met an chemin bien souuant, de tenir autre procedure.

VINT-ET-CINQVIEME CHAP.

Que ce n'et le proffit des malades, d'auoir plusieurs Medecins d'vn ordinaire.

LE vulgaire s'abuse grandemant, an ce qu'il cuide auoir plus de secours, tant plus il ha de medecins : cõme à la guerre, le grand nombre de jans, fait plus de force. Il et vray, que plusieurs de bon accord,

ne font qu'vn : mais comme il et tres-difficile, de rancontrer personnes qui ayet mesme auis an touttes particularités, bien souuant la multitude et dommageable : comme eprouua le bon ampereur, qui dit an mourant, *L'antree de plusieurs medecins m'ha perdu.* Ie trouue fort bon, que à la moindre difficulté d'importance, on appelle an cõseil quelque nombre de personnes doctes & expertes : mais à executer la resolucion, & regir le malade ordinairemant, il n'an faut qu'vn surintandant à touttes les particularités, lequel de sa prudance & discrecion ajoute, diminue, chãge, auance, retarde, dispanse, inuante & ordonne chaque chose par le menu. Autremant, on n'auance pas grand' besogne, l'vn se reposant sur l'autre, ou bien contredisant de chose qui ne vaudra presque le parler. Ce pandant mille belles occasions se passet & perdet : dequoy le paciant an souffre, lequel s'atand à la discrecion de ses gouuerneurs. Vn' autre incommodité bien grande et, quãd les medecins ne sont expres cheus vn malade & d'ordinaire, ains le visitet par ville, c'et qu'etans plusieurs an part, il ne se rancontre pas de pouuoir toujours s'y trouuer à mesme heure : & si l'vn attand l'autre, il perd tams, qui fait bien besoin à d'autres malades. S'il ne l'attãd pas, il n'y aura communicacion auec discours, ainsi que le malade ou ses parãs desiret. Cela et meruelheusemant incommo-

de aus pacians, & meſmes aus medecins. Dont ie dis volontiers, que qui veut etre mal ſecouru, ayt pluſieurs medecins. Voicy commant il faudroit faire: dez le commancemant an appeller quelque nombre, affin de conſulter & conclurre ce qui et à faire, pour mettre le malade an bon train de gueriſon. Puis retenir celuy de tous qui ſera plus aggreable, auquel ſeul on remette la diſcrecion de tout. Et quād il ſuruient quelque accidant nouueau, ou que le mal et opiniatre, ou qu'il ſe preſante occaſion de panſer à autres remedes, r'appeller le conſeil, lequel ſera depuis executé par le medecin ordinaire.

RAMAS DE PROPOS VVLGAIRES, & Erreurs populaires, auec quelques problemes, anuoyès de pluſieurs à M. IOVBERT.



Es barbiers de village ne veulet point de chemiſes de fame, pour faire de la charpie, des plumaceaus, tantes, compreſſes & bandages: ne auſſi du lin, ou etouppes de lin, à panſer les playes, vlceres, contuſions, & fractures.

2. On auertit ceus qui ont le carboncle, de ne paſſer l'eau, ſur pont, ou ſur bateau, ne an ſorte que ce ſoit.

3. Pourquoy deuient on anroué, d'etre veu premieremant du loup?
4. D'où vient, que si on trampe du salé, chair ou poisson, dãs l'eau de mer, il se dessale mieus & plu tost, que s'il trampe an eau douce?
5. La graisse de poisson offance elle plus l'estomac, que toutte autre graisse?
6. Le poisson, puisque il et vn coup hors de l'eau, il ne la doit iamais toucher.
7. Les chiens anraget de iuner.
8. Commant et ce, que de velher on deuient fou, si on y ha quelque inclinacion?
9. D'où vient, que tant plus on dort, tant plus on veut dormir, & au contraire?
10. Apres le boire & le repas, le dormir sain ne trouueras.
11. Commant peut on auoir le foye chaud, & l'estomach froid?
12. Et il vray, q̃ les couchõs & les agneaus, tant plus ieunes sont, tant moins sont bons à mãger: & au contraire les cheureaus & les veaus?
13. La laine de la brebis, arrachee de la gueulle du loup, angeandre force pous.
14. D'où viẽt, qu'õ ha plus de froid, ou de douleur au bout des dois, que ez autres parties?
15. Que la chair de la beste, qui et morte d'vn seul coup, et plus tandre qu'autremant.
16. Contre ceus qui diset, que les malades guerisset plu-tost, si on les laisse viure & faire à leur appetit.

19.D'où vient qu'vn cors bien ſain,ne peut par ſon atouchemant guerir le malade, comme le malade peut infecter celuy qui eſt ſain?
18.Pourquoy dit-on que ceus qui ſont frais an æté,ſont bien ſains: & au cõtraire,ceus qui ſont chaus an hyuer?
19.Faut-il que les maladies facet leurs cours?
20.Pourquoy et plus dangereus, le changemãt du chaud au froid,que du froid au chaud?
21.Pourquoy n'eſt-il pas bon, que les petis anfans regardet la clarté fort attantiuemant?
22.Pourquoy dit-on,Il iaſe,il ha les piés chaus?
23.On dit,que la petite orelhe et marque de bõ eſprit,& de malice auſſi,ſur tout aus fames.
24.Ceus qui ont la veine du front groſſe & apparante,fort aiſee à ſ'anfler,ſont malicieus.
25.S'il faut boire le plus grand trait au commancemant du repas: & qu'il ſoit plus ou moins trampé,que les autres d'apres.
26.D'où vient que les chapons ſont plus & plutoſt gouteus que les coqs, ſi la caſtracion et remede à la goutte?
27.Commant peut la palhe conſeruer la neige, & la glace,veu qu'elle fait meurir les fruis,& le fromage?
28.Que les premiers & derniers frois, ſont les plus dangereus.
29.D'où vient, que le ſoleil de Mars et plus catarrheus, qu'an autre ſaiſon: & qu'on eternuë plus au ſoleil,qu'on ne fait aupres du feu?

30. Que le malade doit dormir quand il peut, s'il ne peut dormir autremant à propos.
31. Qu'il faut croire au malade, du dormir, de la soif, & de la doleur.
32. Et-ce bien dit, ce dont couuert an hyuer as eté, ne le depoulhe en æté?
33. Quatre sont les mauuais boccons, peiches, figues, melons, & champignons.
34. Pourquoy dit-on, qui ha la fieure au mois de May, tout l'an demeure sain & gay?
35. Qui nait le Dimanche, iamais ne meurt de peste, quoy qu'il an soit attaind.
36. On dit, que la plus-part des gelines, & des lieures, sont ladres.
37. Il et sain comme vn poisson, & ha l'estomach chaud cōme vne calhe. Il pourroit manger des charrettes ferrees, que ne luy feroint point de mal.
38. Si l'haleine du punais peut suffoquer vn anfant dans le vantre de la mere, & si la punaisie peut causer diuorce an mariage.
39. S'il est possible, que le poil croisse au personnes mortes, & les ongles aussi.
40. Et-il vray, que l'on croit touiours, tant que on ha des recidiues?
41. Male semaine, mal an, mal touiours.
42. Fat vn iour, fat vn an, fat touiours.
43. Oeuf d'vne heure, pain d'vn iour, chair d'vn an, poisson de dis.
44. Et il possible de prandre la verolle, pour

aller à ses affaires sus la chaire percee d'vn verolé, qui n'an fait que partir?
45. S'il et plus sain, de chauffer le linge des malades au feu de sarmans, & le parfumer de son.
46. Si le persil nuit à la veuë, & si le ius des raisins vers l'eclarcit.
47. Commant on peut estre nourry de clystere.
48. L'hippocras beu au soir cause anrouëure, & quelquefois la squinance.
49. La Hyacinthe fait reuer plaisammant: & l'Emeraude donnee du mary à la fame, se romt aussi tost qu'elle romt son mariage:
50. De nouueau tout et beau, de saison tout et bon.
51. Vn mal ne vient iamais seul, & mal sur mal n'et pas santé.
52. Tard medecine et apprettee, à maladie anracinee.
53. D'où vient, que le vin nuit aus parties nerueuses prins par dedans, & leur profite appliqué par dehors?
54. Commant toute beste venimeuse porte son contreuenin: & si la beste morte et mort le venin.
55. Pourquoy dit-on, que depuis l'inuantion du tondre, & de porter des mules, les medecins ne vont plus tant sur mules?
56. Dequoy sert prandre de l'acier pour les pales couleurs, & si les poulles qui boiuet de l'eau des forges se trouuet sans ratelle: comme les

brebis qui broutet le tamaris pres d'vne certaine riuiere?
57. Et-il vray, qu'il faut touiours boire quand on ha ſoif, & manger quand on ha faim, & dormir quand on ha ſommeil : & qu'on ne ſe doit garder de manger, ſinon des charretes ferrees?
58. Pourquoy dit on, que ſi l'anfant peut paſſer neuf iours, il et hors de dangier: & à cela on congnoit, qu'il et de terme legitime, & par tams?
59. Y a-il quelques maladies, deſquelles paſſez certains iours, le paciant ne peut mourir?
60. Si le potage froid, ou pris apres le repas, angraiſſe plus qu'autremant.
61. A vn cors bien tamperé, l'appetit de manger, & de dormir, vient-il touiours à meſme heure : comme on ſe reuelhe volontiers à meſme heure?
62. D'où vient, que quelques vns ſe leuans fort matin, ont tout le reſte du iour mal de teſte?
63. Pourquoy apres vn grand exercice, il ne faut boire ne manger incontinant, ny quand on ſue?
64. Qu'on attribue ſouuant la conualeſſance au changemant de l'air, qui n'et pas moins deuë au changemant de l'eau.
65. Pourquoy dit-on, que les ſandres ſont medecine: & que le pain moiſi eclarcit la veuë?
66. Si le manger des aus fait angeandrer des anfans males : & ſ'ils ſont bons à la peſte, dont on les nomme, *la theriaque des ruſtiques*.

67. Si les fleurs blanches ou rouges des fames augmantet, quand elles prennet chemise blanches: & si au contraire, an la rogne & an la peste il faut changer souuant d'habits.

68. Si les fleurs blanches sont contagieuses, de sorte que l'homme an puisse prandre la pissechaude.

69. Pourquoy anueloppe on celuy qui et tombé d'anhaut, d'vne peau de mouton ecorché sur le champ: & si la mumie ampesche le sang de se calher an l'estomach: ce qu'on dit aussi de la presure.

70. Pourquoy sont les hommes plus echauffez à l'amour durant l'hyuer, & les fames durant l'æté?

71. Si coucher auec vne vielhe, rand vn ieune homme sterile.

72. D'où vient que l'homme s'annuye tost à la luitte amoureuse, iamais la fame: & qu'vn coq suffira à treize poules, mais vne fame à quatorze hommes?

73. Vne rotie apres le past, ou vne croute de pain, ou boire vn peu d'eau fraiche, sont ils bons contre le mal de teste?

74. Que la viande bien machee, et demy digeree.

75. Pourquoy dit on, ieune barbier, & viel medecin?

76. Beau à vint ans, fort à trante, sage à quarante, riche à cinquante, vieus à soissante.

77.Et il bon, que les anfans manget beaucoup de pain ſans viande?
78. Que l'eau mielee, dit hydromel, nourrit autant ou plus que le vin.
79. Que toutte nottre vie, n'et qu'vne maladie.
80. Que l'acte venerien n'et pas neceſſaire â la conſeruacion de ſanté.
81. Que la langue noire au commancemant d'vne maladie, n'et pas touiours mauuais ſine.
82. Contre ceus qui diſet, que les anfans de ſet mois n'ont point d'ongles.
83. Que l'eau extrememant froide, & claire, et plus vicieuſe que louable.
84. Si la gelee et bonne & ſaine, tant aus ſains, qu'aus malades.
85. Apres la figue, vn verre d'eau: apres le melon, vn verre de vin.
86. Vn pan, ſe garde vn an.
87. Et il vray, que ſi la fame conſoit au croiſſant de la lune, ce ſera vn fis: & ſi au decroiſſant, vne filhe?
88. Qu'il ne faut pas craindre tout ce qui peut auenir, combien que puiſſe à tous auenir, ce qu'auient à quelqu'vn.
89. Et-il vray, qu'il n'y ha rien de ſain, qui ne ſoit ſain toutte l'annee?
90. De ceus qu'on anterre vifs, panſant qu'ils ſoint mors.
91. Et il vray, que la langue du chien ſoit me-

decinale, gueriſſant les vlceres?
92. Catholicon, eau benite de medecine, & de tauerne.
93. Qui retient plus longuemant ſon vrine, l'homme ou la fame, & pourquoy?
94. D'où vient, que les dans baſſes croiſſet plutoſt aus anfans, que celles d'enhaut?
95. Qu'et-ce que, faire aller la medecine à cloche-pié?
96. Si c'et bien dit, lauer ſouuant les mains, ramant les piés, & la teſte iamais.
97. An la peſte il ne faut pas ſouffler ſa ſouppe: & il conuient parler plus ſouuant à Dieu, qu' aus hommes.
98. Qui n'et pas ſain, n'et guieres ſage: car le mal contraint à beaucoup d'imperfections.
99. Pourquoy dit-on, de ceus auquels le vantre groule, qu'ils ont des grenoulhes dedans?
100. Et-il mauuais de ſe chauffer le vãtre apres le repas, comme ſi cela pouuoit ampecher la digeſtion.
101. S'il et melheur d'etudier le ſoir apres ſouper, ou le matin: & à quelle ſorte de ians.
102. Si vn homme ne veut manger qu'vne fois le iour, à quelle heure doit il prãdre ſon repas?
103. Si boire de l'eau fait bien au foye & aus yeus: & ſ'il nuit à l'eſtomach & à l'amarry.
104. Et-il vray, que la fieure quarte ſ'an va par excez, ou yurongnerie: & qu'elle ne fait iamais ſonner campane: & qu'vn hõme an et plus ſain

tout le reste de sa vie?

105. D'où vient, que si l'on passe l'heure accoutumee de son repas, on an perd l'appetit?

106. Si de trop boire, on peut pisser le vin: & de trop ambrasser, le sang.

107. Que le vin immoderé accourcit la vie, comme la chaus mise au pié d'vn arbre.

108 Si la lumiere de l'huille et melheure pour l'etude, que celle de la chandelle.

109. S'il et bon à vn rogneus de se leuer matin, pour s'aller pourmener.

110. Si an tams de pluye il faut peu manger, peu boire, & faire grand exercice dans la maison.

111. Et-il vray, que ceux qui ne manget beaucoup, ne sont pas robustes au traual?

112. Si le pain de fromant oppile, le pain de seigle lache, & guerit les hemorrhoides: celuy d'auoine ou de mil, constipe: & le pain de maison et plus sain, que celuy du fournier: & si vn peu de son parmy le pain, lache le vantre.

113. Ceus qui ont les poumons, ou le foye gatez, aymet fort le vin pur: & d'où vient que quelques vns pisset au lit, s'ils mettet de l'eau an leur vin?

114. D'où vient, que le vin musquat anyure plustost, & plus longuemant, si on y met de l'eau?

115 Et-il bon, de boire dez l'antree de table vn trait de vin pur, auant manger, pour auoir le vantre lache?

116. Pourquoy est-ce, que plus de ians meuret la nuit que le iour?
117. D'où vient, que le ferain de la Lune et plus catarrheus, que celuy du Soleil: & que le matin et plus frais que la nuit, ancor qu'elle soit plus elognee du Soleil?
118. Pourquoy dit-on la goutte et la maladie des riches, & la rougne des gueus: & neantmoins qu'il n'appartiēt pas aus belitres, d'auoir si grād plaisir qu'on ha de se grater?
119. Pourquoy sont les ladres plus palhars que sains, & moins suiets aus pous, aus fieures, à la peste, & autre contagion?
120. Si ceus qu'on appelle en Gascogne Capots sont vrayemant ladres: & quelle et leur origine.
121. Si quelqu'vn peut etre ladre, sans an auoir les marques au visage, où l'on constitue les sines vniuoques.
122. Pourquoy la grosse verolle va an declinant, & maintenant se guerit mieus que du commancemant?
123. D'où vient que les goutteus, verollez, & ceus qui ont eu quelque os rompu, santent le changemant de tams?
124. D'où vient, qu'ez lieus où croisset les bons vins, il s'y an boit moins qu'alheurs?
125. Pourquoy dit-on, l'Espagnol māge, l'Allemant boit, & le Fransois s'accommode à tout: & on le nomme le singe des autres nations?

126. Que le dormir sur le calhé et poison, & sur l'yurognerie et medecine : mesmemant si l'yurogne ha vomy, ou si on luy ha ietté vn seau d'eau aus parties honteuses.
127. Et-il au pouuoir d'vne fame, d'etre malade & guerie quand elle veut, suiuant le vieus ditton?
128. Pourquoy dit-on, aus & oignons pour les Gascons, tripes & boudins pour les Limosins? Et qu'vn Limosin est grand mãgeur de pain, vn Bourdelois de chair, l'Espagnol de salade, l'Italien de sausses, & vn Seuenaut de chastagnes.
129. D'où vient cela, qu'il y a tant de goutteus à Bordeaus, tant de hernieus à Mõpelier, de goitreus an Sauoye, de fous an Bearn, de fats aus anuirõs de Mõpelier (où ils les apellet bauchs) d'epileptiques an Toscane, mesmemant à Florãce, d'escrouëlleus an Espagne, de phthisiques an Portugal, & tant de ladres an Limosin?
130. D'où vient, que de tenir la teste trop couuerte, fait venir le poil chenu: & si le froid de la teste nuit à la memoire?
131. Et-il vray que le frequent coït, & l'vsage des medicamans, anuielhit les personnes?
132. Commant et bonne contre le rheume, l'vrine des petis anfans?
133. Se peut-il angeandrer vn venin dans notre cors: & si l'Incube et quelque esprit?
134. Ceus qu'on saigne vne fois l'an pour precaucion, faut-il qu'ils continuet cela toutes les

annees,à peine de s'an trouuer mal?
135. Et-il bon a ians gras, replez, & andormis, de se courroucer fort souuant: & aus impudans d'etre contristez: & si l'acointance des fames et vtile aus melancoliques?
136. D'où vient qu'vne maladie contagieuse se prand plutost d'vn vieus à vn ieune, qu'au contraire?
137. Vaud-il mieus laisser viure vn homme suiuant sa coutume, ancor qu'elle soit mauuaise, que la changer tout à coup?
138. Et-il vray que les eaus des puis sont plus chaudes an hyuer, & froides an æté: ou si elles le samblet etre tant seulemant?
139. Et il bõ de laisser aller les anfans teste nuë? & si on faisoit bien iadis an Angleterre, qu'on les plongeat dans l'eau glacee?
140. Et-il vray que ce qui plait à la bouche, et bon à l'estomach?
141. D'où vient, que les fames parlet plus que les hommes, & sont communemãt plus belles?
142. Et-il vray, que les fames sont moins ingenieuses, & moins vitales que les hommes, plus auares & tetues?
143. Et-ce bien dit, aile de perdris, cuisse de chapon, queuë de poisson, teste de saumon?
144. Pourquoy disoit vn grand Medecin, que les perdris angeandret des pous?
145. Que la chair aupres les os, et la melheure? & le roty et cõmunemant plus dur q̃ le bouly.

146. Que le ſuccre aus anfans garde d'angeandrer vers : mais ſ'il ſont angeâdrez, il les emeut.
147. Iamais ſuccre ne gata ſauce.
148. Pourquoy craind-on, que de trop crier les enfans ſe creuet, meſmemant ſ'ils ſont males?
149. Si c'et bon ſigne, que l'anfant tette bien, quand il piſſe beaucoup.
150. Et il vray, que les ſages fames puiſſet faſſôner les mambres des anfans, quand ils naiſſet: & les randre ſtupides, an leur preſſant le crane: ou les faire ſouuant choir an ſyncope & vomiſſemant, an leur comprimant la bouche de l'eſtomach?
151. Et-il vray, que les abilhemans qui preſſet, ampechet les anfans de croirre: & qu'à ceus qui baiſſet fort la teſte, il faut bien anfoncer le chapeau ſur les yeus, pour accoutumer de la hauſſer?
152. Et-il vray, que la chair froide met an appetit: & le potage chaud au cômancemant du repas le diminue? Que le vin pur epargne de manger: & l'eau au contraire, rand les ians affamez.
153. Pourquoy dit-on, il ha vn Almanach an la teſte, de celuy qui ſant le châgemant des tams?
154. Et il vray, que de ſerrer fort les iarretieres le ſang monte au viſage, & qu'on an deuient rouge?
155. Que les phlegmatiques viuent long tams, mais ils ſont ſuiets à maintes maladies: & au contraire, les bilieus.

156. Faut-il manger pour antree de table les viãdes plus faciles à digerer, excepté quand l'estomach et bilieus?
157. Et il vray, qu'vn homme bilieus sera plutost ampoisonné, qu'vn autre?
158. D'où vient, que les anfans de huit mois ne viuent point.
159. D'où vient, qu'vn homme an sa cholere, ou etant an frenesie, et plus robuste qu'etãt apaisé, & an bon sans?
160. Pourquoy dit on, vin de pourceau, vin de lyon, & vin de singe?
161. Le poisson et-il melheur cuit au beurre, ou à l'huille?
162. Pourquoy se couure-on tant an dormant? & pourquoy dit-on, robbe velours, vantre de bureau?
163 Pourquoy aime-on changer de viande, & du pain on ne s'an fache point?
164, Pourquoy dit-on, pain changé, & vin accoutumé?
165. Pourquoy dit-on, pain d'vn iour, vin d'vn an, & farine d'vn mois?
166. D'où vient, que le coin pris au commancemant de table, serre: & pris à la fin, lache le vantre?
167. Pourquoy dit-on, antre deus petis vn glorieus, & antre deus grans vn lourdaut?
168. Pourquoy dit-on, que ceus qui mangent debout, ou an se pourmenant, mangent dauan-

tage: & si la coutume des anciens etoit louable, qui mangeoit sur le lit, ou à terre?
169. Commant et-ce, que la graine de laitue prise dans vn œuf durant trois matins, fait auoir du lait an abondance?
170. D'où vient, que la recheute et plus dangereuse, que la premiere maladie?
171. D'où vient, qu'aus fieures tierçes, le vantre et coutumieremant constipé?
172. D'où vient que le premier & le dernier age, sont plus suiets à maladies que les ages moyēs?
173. Pourquoy les oiseaus boiuet tant peu, & le loup mange tant.
174. Pourquoy tous les anfans naisset la teste grosse, & camus.
175. Pourquoy ceus qui vōt fort serrez de ceinture, sont plus anclins à palhardise.
176. Si les os sont insansibles, d'où vient que les dans santent si grand douleur?
177. D'où viét, que les animaus procreez de diuerse espece, comme la mule, sont steriles?
178. Dequoy peuuet seruir les fronteaus au mal de teste?
179. Pourquoy les males croisset plutost dans la matrice, & les femelles hors de là.
180. Pourquoy tout animal fuit le coït en sa grossesse, & an certain tams, fors que la fame.
181. Pourquoy n'et il bon de parler beaucoup en mangeant?
182. Commant sert la panade au flus de vantre.

183. L'homme et il inferieur aus bestes, de ce qu'il ne fait naturellemant aucun remede à ses maus, comme sauent les autres animaus?

184. D'où vient, qu'on appelle le vin dous, vin de commeres?

185. Pourquoy dit-on, deieuner de clers, diner d'auocas, gouter de commeres, souper de marchans, & reuelhon de nourrices?

186. Pourquoy dit-on, que le melancholique mange, le bilieus boit, & le pituiteus dort?

187. D'où vient, que les anfans mangent beaucoup, boiuet peu, & ne cesset de trotter?

188. D'où vient, qu'ayant beu du vin, soudain on le sant à la playe, ou à la goutte, combien qu'il soit ancor dans l'estomach?

189. Que ce n'et pas grand meruelhe de voir que l'Otruche digere le fer, veu que les poulles n'an font pas moins.

190. Que le rire, & etre ioyeus, ampeche de deuenir vieus.

191. D'où vient, que les dans font mal, si on fait grinser auec vn couteau vne assiette, ou autre chose?

192 D'où vient, que de se bagner aus riuieres, on deuient affamé?

193. Pourquoy dit-on de celuy à qui puet les piés, qu'il et bien sain?

194. Pourquoy ceus qui ont grand foye manget beaucoup, & ceus qui ont le cœur grand sont timides, & ont le pous petit?

195. Boire de l'eau quand on se va coucher, fait-il dormir?
196. Pourquoy sont les vajues & les nonnains plus suiettes à suffocacion de matrice, que les mariees: & sert-il de flairer les mauuaises santeurs, pour reuenir de ce mal?
197. D'où vient que les anfans sont plus suiets à la rogne, aus vers, & à l'epilepsie: les ieunes aus fieures & hemorrhagies, les vieus à la tous & à la goutte: les fames à mal d'estomach & de teste?
198. Et-il vray, que ceus qui se mouchet fort sont plus sains, que ceus qui crachet beaucoup?
199. Et-il vray, que la melheure chair et pres des os, & du poisson la queuë, de la perdris l'aile, & du chapon la cuisse, de la becasse la merde?
200. Cuisses sont bonnes, quand ailes sont mangees.
201. Les gemeaus se font-ils d'vn mesme coït, ou de diuers (suiuant Hippocras) par superfætacion: & si vn anfant peut etre de cinq mois, comme le grain ietté an terre croit plustost l'vn que l'autre?
202. An tams de peste, vaut-il mieus qu'il vante, que s'il fait calme?
203. Pourquoy et tant mauuais le dormir sur iour, ou au serain, ou incōtinant apres le repas?
204. Pourquoy les ians gras, & les maigres, santet plus au bouquin, que les autres?
205. D'où vient, que ceus qui boiuet de l'eau

& ceus qui velhet ou traualhet, manget plus: ceus qui boiuet beaucoup de vin, ne manget guieres?
206. Pourquoy se passera on plutost de manger, que de boire?
207. Pourquoy dit on, de la pãse vient la dãce?
208. Le medecin peut il guerir les passions de l'esprit, veu qu'il et seulemant pour le cors?
209. D'où vient, que quelques vns an dormãt parlet & cheminet: & pourquoy s'effrayet souuant les anfans an dormant?
210. Pourquoy dit on, de celuy qui et magnanime & genereus, il ha grand cœur: veu que ceus qui ont le cœur petit, sont les plus hardis?
211. Pourquoy dit on à quelques vns, qu'ils ont les yeus plus grans que le vantre?
212. Pourquoy dit on, les poires sont pierres, la nois gate la vois, le vin fait sang, l'eau amaigrit, contantemant angraisse, & le sommeil nourrit?
213. Ne faut il point guerir la rongne, qui viẽt à la teste des anfans?
214. S'il faut laisser faire son cours au rheume.
215. Et il vray, que les fames pales sont plus affectionnees au coit, que les rouges, & les maigres que les grasses: & que les petites sont plus fecondes que les grandes, les maigres que les grasses?
216. D'où vient ce qu'on dit, Parisien foireus, Champenois peteus, filhe pisseuse, vieus chas-

ſieus, anfant breneus?
217. Pourquoy ſont tant difficiles les jaus vieus, & ne louët que le tams paſſé?
217. D'où vient, que les poiſſons commancet à ſe corrompre par la teſte, & les autres animaus par le vantre.
219. Faut il manger beaucoup au tams de peſte, ou faut il ſ'extenuer.
220. Pourquoy vne mie de pain miſe dans le lait, le fait deuenir aigre.
221. S'il et vray, qu'vn des vers qui luiſet de nuit an æté, ampeche le lait de ſe calher, ſ'il et dans la maiſon.
222. Et il vray, que l'homme boit plus q̃ tout autre animal, & que ſa fiante et la plus puante, pour la diuerſité de ſes viandes?
223. Et il vray, que les animaus qui manget de la chair de leur eſpece, deuienet ladres: & qu'il an auiendroit de meſme à l'homme?
224. Pour ne ſantir tant de faim, et il bon d'etre ceint etroitemãt: & pour etancher la ſoif, de macher du papier?
225. Pourquoy dit on, qu'an tams de guerre il ne faut manger, ne ſemer, de la mante?
226. Pourquoy parlet les oiſeaus, plutoſt que les autres beſtes?
227. Pourquoy la biſe et contraire à la poitrine, & le vant auſtral au cerueau.
228. Pourquoy le vin nouueau anyure tant, & commant ſa fumee peut ſuffoquer vne per-

ſonne, tandis qu'il boul.
229. Et il vray, que l'huile et melheur au cõmancemant, le vin au milieu, & le miel à la fin?
230. Et il melheur ſigne aus fieures, que les vers ſortet vifs, que mors?
231. Pourquoy l'homme et plus ſujet aus maladies, que les autres animaus: & qu'il vit moins que le courbeau, la corneilhe, le cerf, &c.
232. D'où vient, que les beſtes ſantet plutoſt le changemant du tams, que les hommes: & les plantes, que les beſtes?
233. Pourquoy et ce, que l'vrine tant plus elle et retenue, plus elle put: & au contraire de la fiante?
234. D'où vient, que les ladres ne ſont point tant ſujets à fieure, ne prenet ſi toſt la peſte, & n'ont point tant de pous, que les autres?
235. Les autres animaus ſonget-ils comme l'homme?
236. Les ſonges viennet-ils, de ce que nous auons autresfois veu & ouy, ou de ce que nous deſirons, ou de la condicion de noz humeurs, ou par diuine inſpiracion?
237. Et il vray, que le vin pur altere d'auantage?
238. Pourquoy ceus qui ſont mutilés de quelque mambre, deuienet plus gras au reſte du cors.
239. Vaut il mieus manger peu, & ſouuant, que autremant?

240. Et il melheur de boire peu, & souuant, comme font les Allemans, ou à grans trais cõme font les Fransois ? & vaut il mieus tramper le vin, ou boire le vin à part, & l'eau apres, à la mode des Grecs?
241. Le feu, l'amour, & la tous, se cognoisset par dessus tous.
242. Pourquoy dit on, qui me veut mal, me fait blanchir : & qui me veut bien, me fait rougir?
243. Et ce bien dit, vetés chaudemant, mangés echarsemant?
244. Que le sepulchre, la vulue, la terre seiche, la mer, & le feu, ne diset iamais c'et assez?
245. Que veut dire, pour vn plaisir mille douleurs ? & si la consolacion des mal-heureus et, d'auoir compagnie?
246. Pourquoy dit on, manteur comme vn aracheur de dans?
247. Pourquoy dit on, au confesseur, au medecin, & à l'auocat, il ne faut rien celer?
248. Pourquoy dit on, sain comme vn poisson?
249. Pourquoy et ce que les anfans, les vielhars, & les malades, ne peuuet angeandrer?
250. Et il vray, que l'homme soit vn petit mõde: & que touttes les bestes sont an luy, quant à la forme, & aus meurs, ainsi que moutre la physionomie?
251. Et il vray, que les hommes ansuiuet le naturel des cheuaus de leur païs?
252. Pourquoy dit on, que force anfans et la

richesse des pauures jans?

253. Pourquoy les fames sont plus grosses de la ceinture ambas, & les hommes de la ceinture an haut: & presque touttes les fames sont sans iarretieres?

254. D'où vient, q̃ de retenir le souffle on oit mieus, & que de fermer vn œil, on void mieus de l'autre?

255. Et il vray, que le vin trampé cause vomissemant?

256. D'où vient, que les males sont plus grans que les femelles, & ont plus grand vois, fors que la vache?

257. Que les betes ne perdet leur semance an dormant.

258. Que les gemeaus communemant ne sont point tant fors que les autres.

259. Pourquoy et ce, que les vielhes jans voulãs regarder quelque chose, l'elognet de leurs yeus?

260. Pourquoy dit on, fame barbue de loin la salue, auec trois pierres à la main?

261. D'où vient, que l'amour rand vn couard hardy, vn melancholique ioyeus, vn lourdaut bien disant?

262. Pourquoy et ce, que le vin blanc fait pisser, plus que l'autre?

263. Pourquoy et ce, qu'apres auoir mangé de la salade, ou du fruit mol, on trouue le vin de mauuais gout?

264. Et il vray, que ceus qui aimet fort le vinaigre, & le sel, sont mal sains, & ont le foye brulé?
265. Et il vray, que pour auoir mangé des pigeons on parle gros?
266. Pourquoy dit on, qui parle du loup il an voit la queue?
267. Si le boire auant manger, et fort mal sain.
268. Qu'il n'y a plus beau fard, que l'ambompoint.
269. Que le vinaigre et la mort de la cholere, & la vie de la melancholie.
270. Que l'eau d'vn puis souuãt tiree, deuient melheure.
271. D'où vient, que le plus souuant les batars sont de melheur esprit, que les legitimes: item plus fots, plus mechans, & gauchiers pour la plus part?
272. Pourquoy dit on, que les fames ont visage d'ange, teste de diable, & œil de basilic?
273. La nourriture trop delicate, corromt elle le bon esprit?
274. Le sang de taureau et il venimeus?
275. Que la seule odeur d'vne medecine peut purger suffisammant.
276. D'où vient, que les anfans aprennet bien tost par cœur, mais ne retiennet pas longuemant: & les vieus au contraire?
277. Pourquoy et ce, que les anfans aymet

fort les lardons, & ne font pas les vieus?

278. D'où vient, que ceus qui ont bon iugemant, n'ont pas grande memoire: & au contraire?

279. Et il vray, que la morſure de tous animaus, voire de l'hõme, et venimeuſe: & pourquoy celuy qui et mordu du chien anragé, ſamble voir le chien dans l'eau?

280. Dequoy ſert de mettre du beurre à la ſemelle du pié des anfans, auec des etoupes cõtre le rheume: & de leur mettre des patenotres de coral au bras & au cou, ancontre le venin?

281. Commant l'Aconite chaſſe le venin hors du cors: mais ſ'il n'y an ha point, il ampoiſonne.

282. Pourquoy oit on mieus la nuit, que le iour?

283. Pourquoy les animaus de mer ſont plus ſains, que ceus de terre.

284. Que les animaus ſont tous medecins.

285. Que veut dire, le vantre n'ha point d'oreilhes?

286 Et il vray, qu'il ne faut point mettre de ſel au potage des malades, ſ'ils ont fieure: ny des herbes, ſ'ils ont flus de vantre: & ſ'il et permis d'y meler vn peu de lard, ou de beuf, pour oter la ſaueur?

287. D'où vient, que les beſtes chatrees ont la chair plus tandre & ſauoureuſe?

288. Pourquoy les fames sont plus choleres que les hommes : & les malades que les sains.
289. D'où viẽt, que la cigue ne peut faire mal, si on boit du vin apres : & si on la mesle auec du vin, ell' et plus venimeuse?
290. D'où vient que les cors tués de la foudre se gardet long tams sans corrompre?
291. Pourquoy change on de couleur, plutost au visage, qu'aus autres parties?
292. Se faut il contraindre de manger, si on n'a point de faim?
293. Pourquoy les fames s'anyuret mal-aisemant, & les vielhars facilemant.
294. Si les raisins sont melheurs, apres auoir eté pandus, que frais.
295. D'où vient, que quelques vns ne vont à selle, qu'apres le repas?
296. Qui et plus necessaire pour la vie humaine, le feu ou l'eau?
297. Pourquoy et melheure l'eau des fontaines, qui regardet le leuant?
298. Commant l'vrine des chauue-souris, & la fiante des arondelles, peuuet faire perdre la veue.
299. Si les fruis nouueaus sont raiuer, & les faiues aussi.
300. Commant les habilhemans refroidisset an æté, & echauffet an hyuer. Et commant le souffle refroidit, & echauffe de mesme.
301. Si vn homme sain ha besoin de medecin.

302. Pourquoy

302. Pourquoy mange-on plus an Automne que an autre saison?
303. D'où vient, que ceus qui nauiget vomisset?
304. Commant l'odeur des roses peut oter le mal de teste: & la santeur des fleurs garde d'anyurer.
305. Apres le repas, qui et le melheur, le pourmener, ou reposer?
306. L'anfant respire-il dans le vantre de sa mere?
307. Et il vray, que la tristesse ampeche les fames de conceuoir?
308. Et il plus sain, d'habiter hors la ville, que dedans?
309. Si le vin doit etre chassé par le vin.
310. Et ce bien dit, viure faut selon raison, non selon l'appetit?
311. Pourquoy se lasse on plus, an cheminant par vn lieu plain & droit, que s'il et inegal?
312. D'où vient, que les bestes ne sont sujettes qu'à certaines maladies (comme le chien à la rage, la brebis à la rougne, le pourceau à la lepre) & que l'homme et sujet à mille sortes de maus?
313. Pourquoy et ce, que les fames craignet tāt l'eau froide au visage?
314. Et il possible, de randre par le bas quelque chose à l'instant qu'on l'ha prise, & de pisser à mesure qu'on boit?

315. Quand on s'et brulé, et il bon d'approcher du feu la partie brulee?
316. Pourquoy et ce, que l'eau du puis donne la colique, plutost que celle de fontaine?
317. Pourquoy l'homme ha il plus de ceruelle, que tout autre animal?
318. Et il vray, q̃ la fame et an plus grand dangier, quand elle ha auorté, que quand elle ha porté à tams?
319. Pourquoy dit on, il et alteré comme vn trespassé, & il boit comme vn tamplier?
320. D'où vient, que les chiens ont toujours le nez froid?
321. Et il vray, que de manger des croutes de pain, & des nerfs ou parties nerueuses, on deuient fort?
322. Et il vray, que le vin fait le bon sang, & le bon sang fait le bon antandemant?
323. Pourquoy dit on, viande bien departie ne fit iamais mal?
324. Pourquoy dit on, les faiues sont an fleur, il doit auoir belle peur?
325. D'où vient ce qu'on dit, il jase, il ha les piés chaus?
326. Et il vray, que les chataignes crues angeandret des pous?
327. Pourquoy dit on, iamais on ne mange fourmage, que l'on n'y ayt honte, ou dommage?
328. Pourquoy dit on, Medecin d'eau douce

329. S'il et bon de dormir ſur le lait, l'orge mõdé, boulhon, conſumé ou preparatif, & autres choſes que l'on prand au matin.

330. Et ce bien dit, plus de rhabarbe & moins de regime?

331. Pourquoy dit on, que la merde ſoutient?

332. Pourquoy dit on, de ceus qui ont les yeus vers, que touttes bonnes choſes leur ſont contraires?

333. Et il plus ſain de ſe leuer matin, que de dormir la graſſe matinee?







A TRESVERTVEVS ET VENERABLE SEIGNEVR, M. ESTIENNE DE RATE, *conseiller du Roy, & General en la souueraine Cour des aydes, à Montpellier, Ian Imbert compagnon Apoticaire, salut.*



ONSIEVR, i'ay fait comme le Cinge du medecin de Mõtpellier, duquel M. IOVBERT fait le comte en son traicté du Ris. Ce cinge voyãt que tous les seruiteurs du Medecin, estant à l'article de la mort, desroboint l'argẽt & autres meubles, il se va saisir du chapperon doctoral. Ainsi quand i'ay veu que M. Cabrol d'vn costé, & Beauchastel de l'autre, faisoint imprimer quelques chapitres & roolles des Erreurs populaires dudit sieur IOVBERT, à la desrobee (comme ils confessent eus-mesmes librement) i'ay pensé d'en faire autãt de quelques petits cayers que i'ay peu crocheter, cõcernants les remedes translatez ou metapho-

Liu.3. ch.14.

riques, & ceus qu'il nomme extrauagans. Desquels i'auois tousiours esté fort curieus, & il m'auoit fait cet honneur de les me communiquer autresfois. I'ay trouué parmy cela vne liasse de certaines phrases & locutions vulgaires, touchant les maladies, & autres propos de la Medecine: où il recherche les sources de ces termes. Item, quelques propos fabuleus, desquels le peuple est en erreur. Ie mets tout en lumiere, sachant qu'autant crie mal batu que bien batu. Aussi tost aura-il pardonné à trois qu'à deus. Nous passerons tous soubs vne mesme grace. Pour mon regard, ie n'en fais aucun doubte, sachant le credit que vous auez enuers M. IOVBERT, votre singulier amy, & affectiõné seruiteur: cõme il se dit par tout, & en public & en priué. Dõques ie vous donne & dedie ma part du butin: vous suppliant, Monsieur, l'accepter de bon cœur, & de croire que ie pense m'estre adressé à celuy, qui me pourra bien remettre en bõne grace, si besoin est: me recommandant treshumblement à la vostre.

De Paris, ce 20. de Feurier. 1579.

EXPLI-

EXPLICATION DE QVELQVES PHRASES ET MOTS VVLgaires, *touchant les maladies principalemant.*

Fleurs, Flus, Flus menſtrual,
Mois, Menſtrues, Perdemant,
Rhodais, Chemiſe, Doit auoir,
Son cas, Malade, Male ſemaine,
Tams, Cardinal, Marquis.

LEs *Fleurs* d'vne fame, ſont dittes à la ſimilitude des plantes qui fleuriſſet communemant, auant que produire leur fruit. Car les fames qui ſont pour auoir fruit (ainſi appellons nous vulgairemant, l'anfant qui et dans la matrice, comme d'vne groſſe) doiuet tant abonder an ſang, qu'il verſe par fois, temoignant qu'vn autre cors an pourroit bien etre nourry. Quand on void ce flus, on dit que la fame a ſes fleurs, & elle promet fruit, ſi elle vient à la conionccion. Et au contraire on dit, de celles qui n'ont ce perdemant (& par conſequant ſont ſteriles) *qui non flouris, non grane.* Car auſſi les plãtes qui ne fleuriſſet iamais, comme la feugiere, & les herbes capillaires, iamais ne portet graine ou ſemance: dont elles *Fleurs.*

sont nommees de grecs *Agones*. Peut etre aussi qu'on dit fleurs, d'vn mot corrompu pour di-
Flus. re *Flus*. Car le sang flue & se verse an dehors.
Flus mẽstrual. Mais aussi on dit, le flus de la fame, & le *Flus menstrual*; par ce qu'il flue tous les mois, si la fame et bien disposee. Par mesme raison on
Moys. l'appelle aussi absoluemant, les *Moys* de la fame, ou les *Menstrues*, an suppleant ce mot de purgacions. Il y an ha qui appellet cela *Perde-*
Perdemãt *mant*, d'autant que c'et vn sang qui se perd, & ne proffite à rien. Le populasse de Languedoc
Rhodais. dit an jaserie, *Ell' et de Rhodais* (qui et la principale ville du pais de Rouërgue) pour sinifier, que la fame ha ce perdemant. Et ie panse, que c'et vn mot retenu du Grec, *Rhein*, qui veut dire fluer. Duquel aussi la rose et ditte *Rhodon*, à cause de la grand odeur qui an deflue & sort. Ou parauanture on dit, etre de *Rhodais*, par ce que le terroir d'alantour de laditte ville et cõmunemant rouge. On dit plus honnestemant,
Chemise. ell' ha sa *Chemise*, an suppleant ces mots, *tachee*
Doit auoir. *de sang*. Item, ell' ha ce que *Doit auoir* vne fame. Car cela et naturel à la fame, & ne se peut bien porter, ne porter des anfans, qu'elle n'ait cette purgacion naturelle & spontanee. Les
Son cas. autres diset, auoir *son cas*. D'autres diset, elle et
Malade. *Malade*: combien que ce flus ordinaire, quand il et moderé, ne soit au nombre des maladies, nompas mesmes des affeccions contre nature: mais parce que les fames se santet plus fachees

durant cette purgacion, que deuant ou apres, elles se disent honnetemant (pour couurir cette infirmité, ou necessité naturelle) etre malades. Pour cela mesme on dit, auoir sa *Male semaine:* d'autant que cela va par semaines, comme la Lune: & à plusieurs fames, telle purgacion ne dure guieres moins d'vne semaine. A cela mesme reuient ce qu'on dit, elle ha son *tams*: comme si on disoit, Elle et au terme de sa purgació. Les autres disent, auoir son *Cardinal*, pour la couleur rouge: & les autres son *Marquis*, d'autant que cela marque les chemises & linceus. *Male semaine.* *Tams.* *Cardinal.* *Marquis.*

Auorter, Affouler, Blesser, Deßarrier, Gater.

AVorter, et du mot latin *Aborter*, qui sinifie preuenir la naissance, ou maturité limitee de Nature: ou priuer l'anfant de son *Ortus*, & legitime naissance. Notre vulgaire dit, *Fouler*, & *Affouler*, le mal qui et de contusion: comme par cheute, coup de baton, de pierre, ou autre coup orbe. Et d'autant que telle et la plus commune cause de l'auortissemant, on dit *s'affouler*, pour auorter. De mesme et ce qu'on dit en France, *Blesser*: car il samble qu'vne fame et blessee & nauree, quand elle auorte: d'autant qu'elle ha beaucoup de mal, & perd beaucoup de sang, par vn moyen contre nature. An autres pays on dit, *Dessarrier*, quasi desserrer le vantre, qui etoit ser- *Auorter.* *Affouler.* *Blesser.* *Dessarrier.*

ré, clos & tandu : maintenant il lache & se de-
Gater. bande mal à propos. Les autres diset *gater*, comme de toute autre chose qui ne vient à aucun profit.

Desuerdiat, Desantourat, Desourat, Deflorer.

ON dit cela des plantes, & metaphoriquemant des filhes qu'on depucelle trop ieunes. Aus plantes *Desuerdiat*, & quand on cueil
Desuerdiat. leurs fleurs ou fruis mal à propos : ou quand on les contraint par fumier, chaus, ou eau chaude, de porter auant leur saison. Dont elles acheuet bien tost leur vie, & ne gardent longuemant leur verdeur, vigueur, & galhardise. Cela et propremant desuerdiar : comme on diroit, *Deuerdir*, ou priuer de sa verdure. Samblablemant
Desantorat. *Desantorat*, et dit d'vn mot grec, *Anthos*, qui sinifie fleur: comme si on vouloit dire, *Desanthorat*, priué de sa fleur, & tel qui ne portera point
Deflorer. de fruit. Ainsi on dit, *Deflorer* vne filhe : c'et luy oter son pucellage, & sur tout quand l'age n'y et competant. Dont elle n'et depuis si vtile an mariage : comme i'ay remoutré à la fin du segond chapitre du segond liure des Erreurs populaires. Ainsi les fruis cueillis auant leur maturité, ne sont de si longue duree, & se fletrisset plus que les autres. Quelques vns appellet cela
Desourat. *Desourat*, qui et comme preuenir *L'oure*: c'et à dire, cueillir auant heure.

Retalhat.

C'Et vn Iuif, ou vn Turc, qui a quitté sa religion : que les siens nommet depuis *Retalhat*, comme nous disons *Reuolté* : mais c'et an autre sans, & pour autre occasion. Sauoir et, que le Iuif & le Turc, ayant eté circoncis, quittant depuis ce party-là, & desirant n'an auoir plus la marque, il se fait recouurir la teste du mambre viril. C'et vne chirurgie ansegnee de Paul Æginete, & autres bons auteurs Grecs & Arabes, pour contrefaire vn prepuce. Il faut inciser la peau du mambre viril, contre sa racine, tout à l'antour. Quand elle ha ainsi perdu sa continuité, on la tire de peu à peu ambas (comme on depoulhe vn baton de saule, pour faire vne trompe) iusques à tant que la teste an et couuerte. Puis vers la racine, là où manque autant de peau, on fait vne cicatrice qui tient sa place. Voila commant il et *Retalhè*: c'et à dire, vne autre fois, ou derechef talhé. Car on le talha premieremant quand on le circoncit : & depuis on le retalhe, pour couurir le defaut du prepuce. Le Latin l'appelle *Recutit*, comme ayant recouuert sa peau, qu'on nomme *auantpeau*.

Retalhat. *Recutit.*

Mal de Maire.

C'Et ce que les Medecins appellet, Suffocacion de matrice: quand l'amarry ou matrice(qu'on appelle aussi maire, d'autant qu'elle produit les anfans : comme la terre et nommee, la maire commune de tous) s'anfle de quelque vant ou vapeur, & presse tant ses parties voisines, que les boyaus comprimans de mesme le diaphragme & la poitrine, il s'ansuit vne suffocacion. Dont le cou de la fame quelquefois angrossit, & s'anfle euidammant : autresfois sans apparance externe, elle suffoque & perd la respiracion pour quelque tams, auecques la parolle. Aucunesfois tous les santimans & mouuemans luy defalhet, comme an l'Apoplexie. Mais il y an ha au contraire, qui criet, & riet, & ne font que parler.

Dysanterie, Eprensas, Seintegne, Cague-sangue.

Dysanterie. LA *Dysanterie*, et vne doulenr de vantre, à raison des boyaus ecorchez par dedans, tellemant qu'il an sort des raclures, & du sang, quelquefois de la bouë, ou pus. C'et vne douleur trescruelle, qui inuite souuant d'aller à selle, & on n'y peut rien faire, ou bien peu. Dont le malade s'epraint fort: & de là on appelle ce mal an Dauphiné, *Eprensas*, & an Gascogne, *Espremason*. An Languedoc et nommé *Seintegne*, du mot

Eprensas. *Espremazon.* *Seintegne.*

grec *Dysentere*: qui signifie propremāt, difficulté de boyaus: c'et à dire, q̄ les boyaus ont difficulté, peine & traual an leur accion. L'Italien appelle ce mal, *Cagasangue*: & an fait imprecacion, comme du *Cancaro*, & della *Ghiandozza*: c'et à dire, du Chancre & de la peste: comme le Fransois, de la fieure quartaine. *Cagasangue.*

Nephritique, Phrenetique. Colique vanteuse, nephritique, & pierreuse.

Nephritique et douleur renale. Car an grec le rognon et dit *Nephros*. Quelques vns equiuoquet, disans *Phrenetique* (qui sinifie reuerie & folie, à cause de l'inflammacion du cerueau) pour *Nephritique*. Cette douleur de reins procede communemant des pierres (dittes calculs) ou gros sablon & grauier, angeandré aus rognons. Plusieurs abusans du mot de *Colique*, font cette distinccion: que l'vne et vanteuse, & l'autre Nephritique ou renale. C'et bien propremant dit, *Colique vanteuse* (ancor que touiours elle ne soit de pur vant) mais nompas *Nephritique*: Car ce sont appellacious prises des parties, & non de la cause du mal. Dont colique et mal de boyau, & nephritique de rognon. Et an disant colique nephritique, c'et autant que si on disoit, mal de boyau au rognon. Les autres diset, Colique pierreuse: voulans par ce mot de Colique, antandre toute douleur de vantre, an

Nephritique. *Colique.* *Colique vanteuse.* *Colique nephritique.* *Colique pierreuse*

quelque androit que ce soit. Il et bien vray, qu'il y a des douleurs coliques (c'et à dire, du boyau nommé *Colon*) prouenantes de pierre, angeandree dans le boyau: comme les anciens temognet, & nous l'auons veu de nottre tams. Mais ceus qui parlet de la fasson susditte, l'antandet autremant. Car ils veulet, que *Colique pierreuse*, soit douleur à cause de la pierre, qui et au rognon.

Colique, Masclon, Colique d'estomach.

IL y ha vn des plus grans boyaus, qui se nomme *Colon*: & parce qu'il et plus suiet à douleurs, qu'autre boyau qui soit, on appelle vulgairemant *Colique*, toute douleur de vantre, ancor qu'elle ne soit à l'intestin Colon. An quelques pays on l'appelle *Masclon*: d'autant que les males (qu'on dit *mascles*) y sont plus suiets, que les femelles: lesquelles ont par contre, la subieccion au mal de maire, qui et leur Colique selon le vulgaire. Car tout mal de vantre aus fames, et de la maire, & aus hommes du masclon, selon leur auis. On dit aussi impropremant, *Colique d'estomach*, parce que la douleur et an l'estomach, samblable à celle du Colon, son prochain voisin.

Colique.

Masclon.

Colique d'estomach.

Goutte, Deſſante, Rheume, Catarrhe, Goutte naturelle.

GOutte et le mal des iointures, auec inflammacion, que les Grecs nommet *Arthritis*, du mot *Arthron*, qui ſinifie article ou iointure, c'et à dire, conionccion de deus os pour le moins. La tumeur ou inflammacion doleureuſe, ſe fait par fluxion des humeurs, qui decoulet à ces parties là goutte à goutte: & pourtant le mal a eté nommé *Goutte* Il y an ha qui l'appellet *Deſſante* pour le commancemant, ou *Rheume*, ou *Catarrhe*: d'autant que le nom de *Goutte* et fort odieus, ſur tout à ieuues ians. Quelque fois on dit, *Goutte naturelle*, pour faire antandre la commune, & qui et le plus ſouuant hereditaire: à la differance des Gouttes de la groſſe verolle, que chacun acquiert pour ſoy: combien qu'elles puiſſet venir aus heritiers.

Goutte. *Deſſante.* *Rheume.* *Catarrhe.* *Goutte naturelle.*

Sciatique.

C'Et vn mot corrompu, pour dire *Iſchiatique*: qui ſinifie la goutte an la hanche, ditte an Grec *Iſchion*, là où la cuiſſe ſamboëte, & ha ſon mouuemant de la partie ſuperieure. De là et ditte *Iſchias*, an Grec, la goutte de cette iointure: des vulgaires medecins *Iſchiatique*, paſſion: du peuple ignorant *Sciatique*.

Squinance, morceau d'Adam.

Squinãce et vne inflammacion au gosier, anuiron le larynx (qu'on dit vulgairemant le *morceau d'Adam*) laquelle etrangle & suffoque le paciant. Les grecs la nommet *Cynanche*, & *Synanche*, qui signifiet lasset ou licol, à etrangler vn chien, ou autre animal. Dequoy on ha pris ce mot corrompu de *Squinance*, pour dire *Synanche*. Quant au *morceau d'Adam*, c'et la teste de la gargamelle, composee de trois cartilages ou tandrons: laquelle et fort prominante à quelques vns. A tous elle et bien maniable, & parce qu'on la trouue dure & ronde, les bonnes ians diset, que c'et le morceau de la pomme, qu'Adam ne voulut aualer, se repentant dez aussi tost qu'il l'eut au gosier, & la retenant auec la main, dont elle s'arreta là: & depuis an et demeuree la marque au mesme androit à ses successeurs. Mais si cela etoit vray, les fames n'auroint cela mesmes comme elles ont toutes: & quelques vnes plus apparant, qu'il n'et à plusieurs hommes.

Cynãche. *Synanche.* *Squinãce.* *Morceau d'Adam.*

Noli me tangere.

ON appelle ainsi le chancre au visage, d'autant qu'il ne le faut traiter tant soit peu rudemant, parce qu'on l'ampireroit. Il an et de mesme du chancre des autres parties: mais au visage on l'estime plus dangereus, à cause de la

beauté qui an diminue : & pour le dangier imminant, à cauſe du cerueau qui an et fort voiſin, dequoy la mort ſ'an peut anſuiure.

Saigner du neZ.

ON dit volontiers cela, de celuy qui et failli de cœur : comme ayant antrepris ou promis quelque choſe, laquelle il n'ha courage de tenir ou executer. On dit, *il ſaigne du neZ, ou il ha ſaignè du neZ*. C'et que la ſaignee affoiblit le cœur, quand elle et copieuſe. Car les forces conſiſtet au ſang & aus eſpris, qui ſe perdet anſamblemant : & de cette perte, le cœur etant refroidy, deuient craintif, & on n'oſe antreprandre ou executer, ce où l'on void quelque peu de dangier?

Migraine.

C'Et la douleur d'vne moitié de la teſte : mot corrompu du grec *Hemicranie*, qui ſinifie demy-teſt. On ha dit premieremant, an corrompant le mot, *Micranie*, puis *Migranie*, & puis *Migraine* : qui ſinifie vne grenade an Languedoc : fruit ainſi nommé, pour la pluralité des grains, excellans à raffraichir & deſalterer. Il y a vn de Royaumes d'Eſpagne qui an porte le nom : ou bien, ce fruit ha prins ſon nom de là.

Lunatic, & tenir de la Lune.

LEs Grecs nommet *Seleniaques* (c'et de mot à mot, *Lunatics*) ceus qui au defaut de la Lune sont egarez de leur sans. Et maimes tous maus qui suiuet fort euidammant le cours, & les faces de la Lune, sont dits, *Seleniaques*. Comme le mal caduc, dit an Grec Epilepsie, & quelque espece de folie, ditte Melancholie. Ainsi dit-on communemant, que les fames tienet de la Lune, d'autant que la Lune definit les mois: & les fames se purget tous les mois. Dont leur purgacion et ditte *Mois*, & *Menstrue*. Puis donc qu'elles sont regies & conduittes de la Lune, on dit qu'elles *an tiennet*, suppleez (afin de sauuer leur honneur) le principal point de leur santé, et de la fecondité. Autremant on dit, *Tenir de la Lune*, pour dire etre inconstant & variable, comme la Lune, qui change tous les iours de face. Ce qu'on attribue volontiers au sexe feminin: touttesfois c'et vn reproche d'honneur, antant que cela procede d'vne grande pureté & simplicité de matiere, qui rand les fames legieres & muables, comme le ciel. Dequoy ie loue leur condicion, contre l'opinion vulgaire, an mes Erreurs populaires.

Tenir de la Lune.

Au chap. 6. part. 2.

Mal caduc, Mau de terre, Mal S. Ian, Mau de las passeras, Haut-mal.

C'Et le mal qu'ō dit an Grec *Epilepsie*: lequel mot sinifie, surprise ou retancion de tous les santimans. Dont il auient que l'homme chet à terre, s'il n'et soutenu. Car il perd tout à vn coup la veuë, l'ouye, & autres santimans, comme par vne syncope, vulgairemāt dite *Euanouyssemant*: ou comme par vn Apoplexie. Mais il y a grand differance: an ce que par l'apoplexie, & par la syncope, il n'y a nomplus de mouuemāt, que de sentimant: & an l'epilepsie, le cors se demene fort roidemant, traualhé de conuulsion, an Grec dit *Spasme*. On l'appelle *Mal cadut*, de tomber & choir à terre: Comme vn homme fort vieus, & dit caduc, quand il et courbé inclinant vers la terre, & qu'il ha [cōme on dit vulgairemant] vn pié dans la fosse. Pour mesme raison [à mon auis] on appelle ce mal an Lāguedoc, *Mau de terre*, à cause qu'il iette par terre celuy qui an et attaint pour robuste qu'il soit: comme si on luy auoit donné vn coup de masse sur la teste. On le nomme aussi *Mal de S. Ian*, pource [parauanture] que la teste de sain Ian Baptiste cheut à terre, quand il fut decapité: puis mise dans vn plat, à l'appetit d'Herodias. An Gascogne on l'appelle *lou mau de las passeras*, c'et à dire, des passereaux: d'autant que les moineaus y sont fort suiets. Le commun des Fransois l'appelle *Haut-*

Mal caduc.

Mau de terre.

Mal de S. Ian.

Mau de las passeras.

Hautmal.

mal, pour sa grandeur & vehemance: on pour les susdites raisons, qu'il fait tomber l'homme de son haut.

Mau loubet.

C'Et vne des imprecacions du vulgaire de Languedoc, comme le sudit *Mau de terre.* Ie panse qu'ils sinifiet le loup, qui et vn chancre vlceré aus cuisses & aus iambes (mal incurable de vraye cure, sinon par extirpacion) comme celuy du visage et dit, *Noli me tangere.* Et an diminutif ils l'appellet *loubet*, qui sinifie petit loup. Car ils diset *loub*, *loube*, & *loubet*, pour loup, louue, & louueton.

La male bosse, la GhiandoZZa.

C'Et vne troisieme imprecation du mesme pays, qui sinifie la peste: sauoir et, la tumeur ou bosse pestilentiale, laquelle (sans doute) et male & mortelle. Ainsi les Italiens (comme dessus auons noté) disent *La ghiandoZZa*, par imprecacion. Car la peste propremant ditte, et vne bosse ou tumeur & anfleure an quelque glande (*ghiande* an Italien) de celles qui sont au cou, aus aisselles, & aus aines.

GhiandoZZa.

Escannar.

CAnne et la gargamelle, ou le sifflet par où nous respirons. Ceus qu'on etouffe & etrangle, sont priuez de leur canne: & par consequant ils sont *Ecannez*. que le Languedogeois (amy des SS) prononce *Escannats*.

Aualisque, Euanoyr, Spasme, Pasmaison.

AValir an Languedogeois, et se perdre & disparoir, de sorte qu'on ne le void plus, comme si le diable l'auoit amporté, ou qu'il fut abimé. Nottre vulgaire de Mompelier, ha ce mot fort frequant an la bouche, & le dit quelque fois an risee & familieremant. On le peut dire an Fransois *Euanoyr*, sinifiant se perdre an l'air, & au vant: comme quand on dit, cela *s'euanoyt*, & ne sait-on qu'il deuient. Mais autre chose et *Euanoyr*, qu'on dit autremant tomber an *Pasmaison*. C'et quand soudain toutes forces defalhet, que nous disons an terme grec *Syncopiser*. Spasme et vn autre mal, duquel l'epilepsie et espece: mais on abuse vulgairemant dudit mot, pour denoter l'euanouissemant & foiblesse de cœur. *Euanoyr.* *Pasmaison.* *Spasme.*

Deieuner, Boire, reßiner, Gouter, Souper, Demantir.

Deiuner. DEieuner et propremant rompre le ieune. Car on et à iun iusques au premier morceau que l'on mange : & la syllabe *De*, et icy priuatiue, comme an *Dedire, Demordre, Defaire, Dedier, Denouer, Desalterer, Desopiler, Desanyurer, Deployer, Desannuyer, Demambrer, Demeubler, Depriser, Desobeyr, Debrider, Desangager, Deshonnorer, Dechausser, Debander, Detandre, Decrouter, Decrouïlher, Deserrer, Decoudre, Decouurir*, & samblables. Ainsi *Demantir*, et oter la manterie : comme quand quelqu'vn mant, & vous luy dites qu'il ha manty, c'et *Demantir*, qui sinifie oter ou se

Demãtir. priuer, exampter & vindiquer de la manterie. Ainsi et *Deieuner*, priuacion de iune. Dont ceuslà abuset fort du mot, qui diset, i'ay deieuné auiourd'huy deus fois, trois fois, &c. Car on ne peut deieuner (qui et à dire, rompre le iune) qu'vne fois le iour: & c'et au premier morceau. Car on n'et plus à iun, pour peu qu'on ait mangé. Que les autres repas soint appellez comme on voudra, le premier sera touiours le deiuner, quand ce seroit bien à midy, voire au soir : & lors on dira, I'ay iuné iusques au soir. Et si on ne fait que deus repas, qu'on appelle Diner & Souper, le diner et vrayemant deiuner. Si on an fait trois, le premier etant au matin, s'appellera Deiuner: & le segond, Diner. Mais si le premier

et assez tard, on le nommera Diner, le segond sera le Gouter, ou Ressiner, & le tiers, Souper. Lequel samble etre dit de la Souppe, que l'on mangeoit au soir, plus qu'à autre heure. Gouter et dit de sa petitesse: d'autant que c'et comme vne collaciō, an laquelle on goute & tate quelque fruit, ou l'on ne fait q̃ boire, auec vn morceau de pain. Le boire absoluemant et dit pour le Deiuner, à cause que les Anciens, auteurs de ce repas, ne faisoint que tramper du pain au vin pur, & beuuoint cela, qu'on disoit *Acratisma*. Ainsi an Languedoç, on n'vse que du mot Boire, pour le premier repas, que les Fransois appellet Deiuner: & le mot Deiuner et prins tout au contraire, pour dire, Iuner & abstenir. Ainsi l'Italien dit, *Io son digiuno*, pour dire, Ie suis à iun.

Souper. *Gouter.* *Boire.*

Grasse matinee.

LE matin, n'et ne gras, ne maigre: touttesfois on dit communemant, Dormir *La grasse matinee*, parce que le dormir du matin angraisse fort. Car, comme ainsi soit, que la premiere coction (action du vantricule) et plus tardiue la nuit & an dormant, que n'et pas le iour & an velhant: & que le dormir fauorit plus la segonde concoction, qui et generatiue du sang, duquel (etant plus copieus & dous) prouient la graisse; il et certain, que le dormir tard, comme la matinee, angraisse & fait l'ambompoint. Dequoy sont communemāt priuez

les grans etudians, qui sont fors matiniers : parce que l'aube et amie des Muses.

Panser vn malade.

C'Et vne phrase & fasson de parler vulgaire, pour dire, auiser, pouruoir, & instituer ce qu'il faut au malade, & de fait y mettre la main, si la Chyrurgie y ha lieu. Ainsi dit-on, panser les cheuaus : qui n'et pas les imaginer, & auoir an pansee ou cogitacion, ains les etrilher, frotter, bouchonner, nettoyer leurs piés, donner à manger & à boire, leur faire bonne littiere, &c. C'et donc vn soin & pansemant auec effait, de ce qui et necessaire au malade, quand les medecins ou chirurgiens le pansent : comme si on disoit, panse au malade, & pouruoir à ce qui luy faut.



REMEDES METAPHORI-ques & extrauagans.

Pour la multiplicacion de semance, & la fecondité.

ON tient, que l'vsage du poisson angeandre beaucoup de semāce. Il faudroit donc, qu'il nourrit mieus que la chair: car la semance n'et que superfluité de bonne nourriture. Il et bien vray, que l'vsage du poisson excite plus au coït, d'autant que la semance qui an prouient, et plus sereuse ou aigueuse, & piquante; dont elle sollicite la vertu expultrice. Et de cela on peut etre abusé, comme si le poisson faisoit à la multiplicacion de la semance, telle qui ne pecha sinon an quātité. Peut etre aussi, que l'abus viēt, de ce qu'on voit les poissons plus feconds sans cōparaison qu'autre sorte d'animaus: tesmoin l'infinité des œufs qu'ils produiset. Dont quelqu'vn s'et pu persuader, que le manger du poisson, fait an nous samblable habilité, ou aptitude. Pour cette raison aucuns recommandet fort la Carpe (mais sur tout la langue, comme partie plus friande) pour deuenir plus galhard à l'acte venerien, & faire beaucoup d'anfans: d'autant que la Carpe fait des œufs cinq ou sis fois l'ānee, & toujours vn' infinité. Mais il faut antandre l'abus de la translacion: C'et qu'il ne

ſ'anſuit pas, ſi vn animal et fort fœcond, que pour an manger l'homme deuienne tel: ains pour cet effait il conuient vſer des viandes qui nourriſſet beaucoup, pour angeandrer quantité de louable ſemance. Ainſi (parauanture) et-il de ce qu'on ecrit, que de manger des moyneaus ou paſſereaus l'homme et plus galhard à l'amour, parce que le moyneau et fort palhard. Mais il faut (à mon auis) que ce ſoit des ieunes, qui n'ont ancor fait folie de leur cors. Autremant, comme les paſſereaus viuet fort peu, il faudroit auſſi dire, que l'homme vſant de moyneaus abregeroit ſa vie, d'autant que le moyneau ſ'ha fort courte. Et au contraire, qui mangeroit des corbeaus, des corneihes, & des cerfs, viuroit infinimant. Car on dit, que le corbeau peut viure trois ſans ans, la corneilhe neuf ages d'homme: & qu'on ha veu Cerf qui auoit vecu cinq ou ſis ſans ans. Par ſamblable raiſon, qui voudroit deuenir fort agile & diſpos, il deuroit manger des Cinges. A ce propos, il me ſouuient d'vne Dame, qui repliqua de fort bonne grace, à vn medecin, lequel auoit ordonné à ſon mary l'vſage du lait de chieure, pour deus ou trois mois: & quoy, Monſieur? on dit que ceus qui an vſet longuemant, deuiennet ſi remuans, qu'ils ne font que ſauter, danſer, monter & courir, tellemant qu'on ne les peut tenir an vn lieu. Mon mary n'ha pas faute de cela: & ie ne voudrois

pas qu'il eut plus de galhardise. On dit aussi, qu'il y auoit vne filhe à Paris, laquelle pour auoir toujours eté nourrie d'vne chieure, toujours vouloit grimper, & sauteler.

Pour anfanter plus aysemant, & pour ampecher l'auortissemant.

NOz fames appliquet à l'vne des cuisses (selon qu'elles panset l'anfant etre, male ou femelle) ou à touttes deus, pour ne fallir point, vn aymant, quand la fame et au traual de l'anfant, pour an auoir melheur' deliurance. Et durant la groisse, si on craind l'auortissemant, on l'attache à l'vn des bras, ou à tous deus, pour la sudite raison. Car l'aimant (qui et dit *Calamita* an Italian, & *Aziman* an Languedoc) tire à soy le fer : & de là on transporte le remede à l'anfantemant ; comme s'il pouuoit ancor mieus tirer à soy l'anfant. Voire mais, l'anfant n'et pas de fer: & l'Aimant n'attire pas la chair, ne les os. Ce n'et pas à dire, que s'il tire le fer, il tirera bien autre chose. Car cela et de sa proprieté, & nompas d'vne force animale : Comme on diroit de l'homme, ou de quelque beste, que s'il peut tirer ou porter vn quintal de fer, il portera bien trante liures de chair. Ancor la comparaison ne reuiét pas du tout : car il s'an faut beaucoup que le petit aimant qu'on applique au bras, ou aus cuisses,

puiſſe tirer autant gros de fer que l'anfant et, A peine tireroit-il vne groſſe egulhe, ou feroit hauſſer vn poinſon. Mais il y a du myſtere & ſecret an cette faſſon de faire, que les anciens Medecins ont ordonné (car ce n'et pas de l'inuancion des fames) pour quelque bon reſpet, qu'il n'et licite d'expliquer au vulgaire. I'antans que pluſieurs fames vſet auſſi de l'aimant, à prouoquer ou arreter le flus menſtrual: à quoy leur ſeruira la meſme remoutrance.

Pour rompre la pierre dans le cors.

PArce que la poulalhe digere les pierres, & le grauier, de là on ha prins opinion, q̃ la peau interne du giſier ou perier (ainſi dit, des pierres qu'on y trouue ſouuant) peut rompre & fondre les pierres de l'homme. Mais on ne comprand pas, que c'et la forte chaleur (auec proprieté toutesfois, de l'eſtomach bien charnu de la volalhe) qui fait que la volalhe digere les choſes dures. Ce qui et commun à tout oiſeau. Dont il ne ſe faut autremãt ebayr, de ce que l'Otruche digere le fer. Item, parçe que le jus de limon fond les perles, qui ſont bien dures, on ha panſé, qu'il romproit auſſi bien les pierres de la veſcie & des reins. Et d'autant que le ſang de bouc talhe le Diamãt, qui et plus fort & dur qu'aucun autre rocher,

de cela on infere qu'il romproit ancor mieus la pierre du cors humain. Mais il faut voir, ſi c'et point d'vne antipathie, & ſinguliere proprieté, que le ſang de bouc romt le Diamant, & non autre eſpece de pierre. Il n'et pas toutesfois à meſpriſer, quand il et preparé comme il faut: car nous an vſons bien heureuſemant, à diſſoudre & mettre an pieces le calcul de l'homme. C'et, quand on a nourry le bouc, agé de trois à quatre ans, durant les iours Caniculiers, de touttes les herbes ſaxifrages (c'et à dire, rompantes la pierre) qu'on luy peut faire manger, l'abreuuant de bon vin blanc, & le faiſant tous les iours fort courir. Son ſang amprunte, aquiert, & retient la vertu deſdittes herbes, tout ainſi que le mouſt vineus, qu'on prepare à meſme effait. Mais il y a plus de vertu audit ſang, comme ſouuant nous auons eprouué. Du jus de limons y a autre raiſon, par laquelle il peut auſſi rompre ou diſſoudre les pierres du cors humain: ou pour le moins les remollir, comme le vinaigre rand molle la coquille d'vn œuf. Mais ſa qualité ainſi tranchante, nuit grandemant à l'eſtomach & aus boyaus, ſi on an vſe quantité: comm' il faudroit pour diſſoudre la pierre. D'alheurs, le fait n'et pas ſamblable, antant qu'on met la perle dans le jus de lymon, ayant ſon antiere force: & le jus de lymon pris par la bouche, et fort affoibly & rompu du ſejour qu'il fait

dans l'estomach, & plusieurs autres parties, par où il luy conuient passer : esquelles il rancontre toujours quelques humiditez, qui detrampet & debilitet sa force.

Contraire à la memoire.

ON tient pour suspet à la memoire, l'vsage du cerueau de Connil : parce que cet animal ha la memoire (qui cõsiste au cerueau) si courte, que ne se souuenant du dangier qu'il vient de passer, il ne laisse de retourner au gite d'où il s'et leué vn peu au parauant. Mais on peut auoir autant suspet tout autre cerueau: d'autant qu'il angeãdre sang pituiteus, lequel offance grandemant la memoire : comme on void par le mal dit *Letharge*, qui signifie, obliãce & nonchaloir.

DES REMEDES SVPERsticieus ou vains, & cerimonieus.

IL y a mille supersticieus remedes, qui n'ont aucun fondemant an raison, ny an experiance : ia soit que plusieurs s'abuset, an croyant qu'ils soint bien eprouués. Leur erreur procede, de ce qu'il auiẽt quelquefois, qu'on guerit pour lors, & durant qu'on an vse : tout ainsi qu'il auient de guerir apres plusieurs choses prises, appliquees, faites, ou dittes, auquelles

on attribue toutte la guerison. De tels remedes vains, & ineptes moyens, i'an reciteray quelques vns, qui m'ont eté communiqués de diuerses personnes, pour grans secrets. Il et bien vray, qu'an aucuns il y a quelque mystere, & qu'ils guerisset, nompas de soy, ains par accidant: comme ie pourray expliquer apres les auoir proposez. Toutesfois le peuple et an erreur, de ce qu'il ne sait la vraye cause, & attribue tout l'euenemāt, à ce qui lui appert, soit fait, soit dit, ou appliqué.

Pour arreter tout flus de sang.

IL faut auoir vne egulhette rouge, qu'vn marié ait donné le iour de ses noces. Serrés an fort le petit doit de celuy qui saigne: & que ce soit de la main qui repond à la partie saignante. Le sang tantost s'arretera, de quelque part qu'il verse, & fut ce d'vne playe.

Item, la pierre du cerueau d'vne carpe, mise contre le ply du petit doit, repondant à la partie qui saigne, arrete le flus de sang, le plus impetueus qui puisse etre.

Item, mettre vne palhe an crois sur le doz de celuy qui saigne, etant vetu, & qu'il n'an sache rien. Ou le faire saigner sus vne palhe an crois.

Contre la Iaunisse.

TRouués du plantain qui naiſſe ſus vne maiſon. Que celuy qui ha la iauniſſe, piſſe deſſus par pluſieurs fois, tant que la plante an meure. A meſure qu'elle mourra, la iauniſſe ſe paſſera.

Contre la gouté grampe.

FAut porter toutte la nuit aus piés, contre les cheuilhes, vn iazerant, comme des braſſelets, fait de letton vierge.

Pour faire ſortir plu-toſt les dans aus petits anfans.

PRenés le tuyau d'vne plume, rampliſſés le d'Alum, ſoit biē bouché des deus bous: & que l'anfant le porte pandu au cou.

Pour ne vomir point ſur mer.

MEttés du ſel ſur vottre teſte, quand vous antrerés au vaiſſeau.

A faire perdre le lait.

QVe la fame alhe ſauter trois fois, ou durant trois matins, ſur la ſauge du iardin d'vn pretre.

Contre

Contre toute fieure.

POrtés vne araigne viue dans vne nois, pandue au cou.

Contre la fieure quarte.

QV'vn fraire mandiant la vous demande pour l'amour de Dieu : vous la perdrés, & il la prandra.

Pour faire perdre ses verruës.

TOuchés an la robe d'vn que vous sachiés bien etre coqu:an quelque androit de son abilhemãt que vous le touchiés, sans qu'il s'an auise, voz verruës se perdront. On dit aussi, que si voulãt trancher vn leuraut, connil, perdris, volalhe, &c. vous etes ampeché à trouuer les iointures, pãsez à vn cocu, & vous les trouuerez.

Item, pour perdre les verrues, faites les cõter à vne personne qui soit plus ieune q̃ vous: elle les prandra, & les pourra aussi dõner à vn autre plus ieune, par samblable moyen.

Item, faites les toucher auec autant de pois, à qui que ce soit, & il les vous prandra.

Item, prenez vne pognee de sel, & allez tout courant le ietter dans vn four, & les ver-

ruës ſ'euanouiront.

Pour guerir de l'hydropiſie.

IL faut piſſer durant neuf matins ſur le marrube, auant que le Soleil l'ait touché : & à meſure que la plante mourra, le vantre ſe deſanflera.

Contre le maſclon.

POrtés vn anneau de letton au petit doit. On dit que ce remede et bon auſſi contre le haut mal.

Contre le mal de maire.

IL faut porter au doit vn anneau, qui ſoit de trois filets antortilhés : l'vn d'argent, l'autre de letton, & le tiers de fer.

Coniuracion de l'amarry deloueé, an langue Agenoiſe.

Maïre maïris, que as cinquanto dos raſits,
Et vno maïs que l'on non dits:
Tiro te das couſtas.
A qui non ſon pas tous eſtas.
Tiro te de las eſquinas:
A qui non ſon pas tas eſinas.

Tiro te del fon del ventre:
A qui non te podes estendre.
Mais bouto te a l'ambounil,
Là on la vierge [Mario] portet son [car] fil.
Cric croc, Mairo torno te al loc.

Pater noster. Aue Maria. Faut reiterer cela par trois fois.

C'et à dire an Fransais.

Amarry merasse, qui as cinquante & deus racines,
Et vne plus que l'on ne dit,
Tire toy aus coutés:
Ce ne sont pas là tes etres, ou places.
Tire toy vers l'echine:
Yci ne sont pas tes aises.
Tire toy au fond du vantre:
Yci tu ne te peus etandre.
Mais boute toy au nombril,
Là où la vierge [Marie] porta son [cher] fis.
Cric, croc, maire retourne à ton lieu.
Pater noster, &c.

PROPOS FABVLEVS.

LE peuple erre an plusieurs propos des animaus, lesquels il n'ha pas inuãté, ains les tient des anciens: qui ne les ont pas bien antãdus, ou expliqués, ou (parauãture) ont expressemant feind telles choses, pour quelque

bonne raison : comme les sages & diuins poë-tes ont ansegné la vertu aus hommes bestials, par fables & inuâcions plaisantes. Ce que leur a eté & sera toujours permis, nonmoins que aus Peintres, ainsi que temogne le jantil Horace, disant:

Touiours egal pouuoir & hardiesse ont ù,
Le poete & le peintre, an ce qu'ils ont voulu.

Quant aus peintres, voyés commant ils representet vn Ange an forme de iuuanceau, reuetu d'vne etolle blanche ceinturee, la teste nue, ayant des ailes comm' vn oiseau: Et l'Ame de l'homme comm' vn petit anfant tout nu: Le diable auec des cornes, & vne queuë. Touttesfois ce ne sont qu'espris sans cors, lesquels ne ressamblet à aucune creature visible. Ainsi l'ãfer, qui n'et qu'vn lieu, et figuré comme vne grand gorge. La mort, qui n'et sinon priuacion de vie, comme l'ossemant d'vn trespassé, tenant vne faus an sa main. Ainsi l'amour, qui n'et que passion & accidant, ne subsistant aucunemant de soymesme, et peind & represanté comme vn anfant nu, & aueugle, ayant des ailes, vn arc, & vn carquois garny de fleches. Les vans, qui ne sont que l'air emeu & agité, sont peins comme testes d'hommes ayans les ioues fort anflees, ainsi qu'vn sonneur de trõpette. Et quand les Astrologiens se sont voulu seruir des peintres, pour instruire les ignorãs, ils ont fait represanter les douze signes du Zo-

diaque (qui ne ſont que certaines etoilles, diſpoſees an diuerſes figures) l'vn de la forme du Belier, l'autre du Taureau, le tiers de deus anfans gemeaus, & cæt. Ainſi les images du ciel qui ſont hors du Zodiaque, l'vne an Ourſe, l'autre an Aigle, les autres an riuiere, an Harpe, an chien, dragon, &c. Puis les planettes, qui ne ſont qu'etoilles ou aſtres, Saturne, Iuppiter, Mars, Mercure & Venus, an perſonnages de diuers habis & contenances. Le Soleil autremant, & autremant la Lune. Les peintres ont toujours retenu, la figure des etoilles à cinq rayons, denotans leur brilhante lueur: jaſoit que touttes n'etincellet pas ainſi: & on ſait bien, que touttes ſont de figure ronde, ſans pointes, ne rayons corporels. Quant aus elemans, ils peignet le feu (qui et inuiſible) comme nottre feu artificiel: ce que n'et trop mal à propos. L'air ne peut etre peint, nomplus que le ciel, cors diaphanes & tranſparans: mais on les repreſante de couleur bleuë. L'eau et figuree à ondes, & la terre an globe, comme vne boule. Des animaus, ils an contrefont quelques vns fabuleuſemant: comme la Salamandre, qui n'et pas telle qu'on la peint, ny le Dauphin auſſi, comme on le met an deuiſes & armoiries. Nompas meſme la fleur de lys, qui et aſſez vulgaire. Et le cœur, ſoit de l'homme, ou d'autre animal, n'et pas de la figure que les peintres le font. On peint le Pelican, ayant le

bec aigu tourné contre sa poitrine, qu'il bequette pour an sortir du sang à nourrir ses petis, tant qu'il an meurt : & toutesfois nous voyõs, que le Pelican ha le bec mousse, plat & large, iustemãt à la fasson des sparules d'apoticaire: tellemãt qu'il n'an peut blecer sa poitrine. Aussi le nom Grec Pelecan, sinifiant vne hache ou doloire, moutre bien q̃ son bec doit etre plat. Ioint qu'on dit, q̃ le paire bat les petis, comme à coup de soufflets, tant qu'ils sont presque morts: & q̃ la maire se blesse pour les restaurer de son sang. Or les soufflets se donnet de quelque chose plate, & non d'vn bec pointu. Le Phœnix, qu'on represante, se brulãt au feu qu'il s'et preparé, et ancor plus fabuleus. Mais tout cela et permis aus peintres & aus poetes (cõme nous auõs dit) pour quelque bon respet & secrette raison, qu'il n'et besoin d'expliquer an ce lieu: où ie veus seulemãt faire manciõ de certains propos fabuleus, que le vulgaire tiẽt pour tres-certains & veritables. An quoy il et fort excusable: car plusieurs grãs philosophes & medecins anciens, ont soutenu telles opinions.

De la Vipere.

C'Et vne fort ancienne opinion, que la Vipere se conioint à son male, an receuant dãs sa bouche la teste d'iceluy, à faute d'autres parties genitales: & que la femelle, du plaisir

qu'elle an prand, serre si fort ses dans, qu'elle tranche la teste à son mary, dequoy elle deuiét anceinte. Puis quãd ce vient à la deliurance, les petis n'ayant autre yssue, & cõme pour vãger la mort de leur paire, ronget le vantre & les flãcs de leur maire, laquelle an meurt. Et voila pourquoy on dit du posthume, duquel la maire meurt an le faisant, *Il et comme la Vipere, qui ne vit onc paire ne maire.* Et il y a vn Embleme, q̃ Ian de Tournes, imprimeur (des melheurs de la France) ha pour ansegne, auec cette deuise, *Quod tibi fieri non vis, alteri ne feceris.* Tout cela et faus, & mal auancé, à faute d'auoir bien antandu ce que dit Aristote. C'et, que la vipere cõsoit des œufs, lesquels s'eclouet dans son vantre, & deuienet petis viperons. Ils naisset tous formés, s'etant depoulhés de la membrane ou taye qui les cõtenoit dãs l'amarry. Et c'et leur arrierefais. Mais les derniers, meus d'impaciãce, ronget cette mẽbrane, pour sortir plus hatiuemãt. Car la maire an porte plus de vint, & n'an fait qu'vn tous les iours. Cela rãd les derniers impacians, & les cõtraint de ronger leur tunique ou mẽbrane, mais nompas les coutés, ou le vãtre de leur maire. On se peut etre fally sur l'origine & etymologie du mot, cõme si vipere etoit ditte, *quasi vi pariens*. Mais c'et de, *viuum pariens*. Car il n'y a aucun serpãt qui fasse les petis an vie, q̃ la vipere. Les autres font des œufs, qui hors du vãtre sont cõuertis an serpãs.

Du Bieure, dit Castor.

ON tient vulgairemant, que cette beste arrache ses testicules à belles dans, quand elle se sant poursuiuie des chasseurs: ayãt naturellemant cognoissançe, qu'on la recherche pour cela. Dont on panse, que ce nom *Castor*, luy ha eté donné, parce qu'il se chatre, & par consequant deuient chaste. Cela et faus: car, cõme iadis ha ecrit Dioscoride, il ne peut toucher ses testicules. Ce ne sont pas les deus tumeurs qu'il ha aus aines, comme apostemes pleines de matiere graisseuse, ditte *Castorium:* lesquelles aussi il ne s'arrache pas. Et n'et point dit *Castor*, du chatrer ou de la chasteté, ains du mot Grec, *Gaster*, qui sinifie vantre, parce qu'il et fort vantru: & il n'y a eu que changemant de la lettre *G*, an *C*. Voyés la dessus la tres-docte histoire des poissons de M. Rondelet, au dernier chapitre du segond tome.

Liu.3. ch. 23.

De la Salamandre.

IL y a aussi grand erreur sur le naturel de cet animal, qu'on dit viure dãs le feu, & l'etaindre. Dont fut prise la deuise du grand Roy Fransois, premier de ce nom, paire des ars & siances, *Nutrisco & extinguo*. Dioscoride auoit bien remoutré le contraire, & Galen aussi, di-

Liu.2. ch. 56.
Liu.3. des semper.

ſant : que la Salamandre reſiſte quelque tams au feu, mais elle ſe brule y demeurant long tams. Toutesfois on ha mieus aimé ſe tenir auec Ariſtote, diſant, que la Salamandre n'et pas brulee du feu, ains ſ'y pourmene deſſus, etaignant flamme & charbons. L'experiance (qui et plus forte que toutes les autoritez des plus ſauans du monde) nous anſeigne, qu'il n'an faut rien croire. Quant à ſa figure, la Salamandre qu'on peind eſt fabuleuſe, & controuuee des peintres, qui ſe la ſont imaginee telle : faiſans auſſi moutrer la beſte plus grande qu'elle n'et. Elle reſſamble aſſez aus petis laizardeaus, qui hantent les muralhes, an Languedoc nommez *Langroles*, an Dauphiné *Larmuſes*. La Salamandre et vn peu plus grande, marquee de pluſieurs taches. Son cors et farcy d'vn ſuc blanc, & epais comme lait, qu'on fait ſortir par les pores du cuir, an le preſſant. Ce lait et tant froid, que la Salamandre peut reſiſter quelque tams au feu, mais nompas guieres ſans ſe bruler, rotir, & an mourir : comme nous auons veu plus d'vne fois. C'et bien loin de l'etaindre, & ancor plus d'y viure, ou d'an viure, comme le Chamæleon vit de l'air, ſ'il et vray ce qu'on an dit. Ie n'an ay point ancores veu de vif, pour le verifier.

Liu. 5. de l'hiſt. des ani. c. 19.

De l'Ours.

ON dit que l'Ours n'enfante qu'vne piece de chair, ſans forme d'animal : & que depuis il laiche tant cela, qu'il le faſſonne & luy donne ſa forme. C'et vne maniere de parler hyperbolique : pour dire, que le faon et fort lourd de premiere naiſſance, tout couuert de baue, an telle quantité, qu'il ne ſamble qu'vn loupin de chair, ſans aucune diſtinction de parties. La maire le nettoye incontinant de cela, an laichant ces morues longuemant. Dont le faon paroit depuis an forme d'animal. Ainſi qui verroit ſortir vn chien (ou autre beſte parfaite) de la bourbe fort gluante, il ne ſauroit cognoitre que c'et d'vn premier rancontre. Apres qu'il an et nettoyé, on recognoit toutes ſes parties diſtinctemant.





A MONSIEVR MONSIEVR IOVBERT CONSELHER & Medecin ordinaire du Roy, & du roy de Nauarre, Chancelier de l'Vniuersité an Medecine de Mompelier, à Paris.

IL et bien raisonnable, Monsieur & tres-honoré paire, que ie vous rande raison de mes etudes, tant pour obeyr à vottre commandemant, que pour demoutrer par quelque bon effait (comme ie desire toutours) le progreZ de mon petit sauoir, depuis votre depart. Monsieur Giraud, mon bon maitre & tresmethodique preceptenr, m'ha balhé ces iours passeZ à traduire pour mon exercice, deus de voZ Paradoxes: & ayant approuué ma version (apres l'auoir vn peu corrigee) il ha bien voulu, que i'antreprinse de la vous anuoyer: comme pour moutre de ce que ie say faire. Ma-damoiselle, & tres-honnoree maire, continue auec nous tous voZ anfans, le melheur portemant qui se peut an vottre absance: laquelle nous etant grieue, nous diminue autremant la bonne chere. Mais nous esperons vous reuoir an brief, ayant

acheué de seruir ce quartier chews le Roy, ainsi que promettez par toutes voz lettres. Dieu nous an face la grace, & vous maintienne toujours an bonne prosporité. Nous vous baisons tous les mains, saluans tres-humblemant voz graces. De vottre maison, ce premier iour de Ianuier (pour etraines) 1579.

Votre tres-umble, tres-affectionné, & tres-obeissant fis, ISAAC.



SI ON PEVT LIMITER

QVE LES POISONS NE PEVVET *eſtre balhees à certain iour, ne faire mourir à certain tams : au treſ-renommè Docteur an Medecine, M.* PIERRE PERREAV, *le ieune.*

C'et le dernier Parad. de la 2. Decade.



Ombien que vous puiſſiez beaucoup plus propremant & plus exactemant expliquer ce doute, treſdocte PERREAV, toutesfois puis qu'il vous plait d'an ouyr auſſi mon auis, ſur la limitacion & efficace des venins à iour prefis, ie vous diray an brief ce que i'an panſe. I'ay bien touiours eſtimé abſurde & ridicule, ce qu'on affirme vulgairemant, que les venins ſoint limitez des ampoiſonneurs à certain tams. Car comme ainſi ſoit, que des medicamans, voire qui ſont vtiles, la vertu (de la notice de laquelle on limite à chacun ſa quantité & doſe) ne peut etre appriſe, que par longue & frequante experiance, & icelle etant cognue, ne nous laiſſe ancor vn art certain, ains coniectural : ie ne voy point par quelle raiſon, les ampoiſonneurs ayet vn tams preſcrit à l'efficace de leurs venins. Car il n'et pas loiſible de les eprouuer ſans danger, ne meſme ſans punicion, tout ainſi qu'on experimante l'action des medicamans ſalubres. I'ay opinion qu'ils eſſayet les leurs ſur des beſtes, chiens, porceaus, & oiſeaus : & que de là ils ſe

constituet des reigles, ayant obserué diuers tams de mourir, selon la nature des venins. Comme si les natures, de l'homme (le plus tamperé des animaus) & des autres, n'etoint fort differantes. Outre ce, qu'il et beaucoup plus facile, qu'vne heure certaine & precise de l'euenemant, auiene aus bestes, qu'aus hommes. Car les animaus priuez de raison, ont fort peu de diuersité chacun an son espece, paissans le mesme pasturage, & n'etans adonnez à diuers etudes (ou occupacions.) Dont il s'ansuit, que des mesmes choses les bestes andurent presque samblable passion. Mais les hommes, ia-soit qu'ils conuiennet an vne espece, toutesfois ils sont tant differans, que iamais vous n'an trouuerez deus samblables [de face.] Et de diuerses complexions, condicions, & occupacions, combien de milliers an trouue l'on? Certainemant ie panse, qu'an la seule espece des hommes, il y ha autant de differance antre les particuliers, qu'il y ha d'especes diuerses au reste du geanre des animaus. Et pourtant il faut estimer totallemant abusiue & non ferme, la coniecture des ampoisonneurs: comme il et aisé à antandre, de ce que i'ay à dire incontinant. Commansons donc notre besogne.

Pluſieurs cuidet & tiennet, que Theophraſte (treſ-graue & approuuè Philoſophe) ſoit auteur de cette opinion, parce qu'il ecrit ainſi de l'Aconit. On dit, qu'on le compoſe de telle ſorte, qu'il peut faire mourir à certain tams: ſauoir et, dans deus mois, trois mois, ſis mois, vn an antier, & quelque fois an deus ans. Et dit-on, que ceus-là meurent plus miſerablemant, qui y peuuet plus long tams reſiſter. Car il faut que leur cors tranſiſſe petit à petit, periſſant d'vne langueur diuturne: & ceus qui meuret ſoudain, ont la mort plus facile. Mais l'autorité de Theophraſte ne nous doit rien emouuoir, veu qu'il ecrit cela, plus de l'opinion d'autruy que de la ſienne, comme les mots recitez declaret treſ-euidammant. Et ſi quelqu'vn requiert la cauſe de cette perſuaſion, il la trouuera double. La premiere et l'aſtuce des hommes, qui ſe flatet trop, & mignardet leurs vices. Car combien an trouuera l'on, qui ne portet plus paciammant, qu'on leur reproche vn mal auenu de cauſe externe, que ſi on le diſoit auoir eu ſource de la mauuaiſe tamperature de leur cors (ou de leur intamperance.) Car ia-ſoit que nul puiſſe etre dit cauſe de ſa premiere conſtitucion, & que par conſequant le reproche de ſon imperfection ne touche pas à luy, toutesfois parce qu'elle et nottre, nous la couurons, & luy fauoriſons outre meſure: tellemant que ſ'il arriue quelque faute de la

part de nottre imperfection, nous craignons qu'elle nous soit reprochee. Dont il auient, que nous accordons plus volontiers, la cause du mal proceder de quelque chose externe, que de l'interieur. Les examples an sont plus manifestes, an ceus qui ont moins de sauoir, ignorans les bons ars & siances, transportez du simple iugemant de l'amour de soy-mesme. Comme sont les vieus, & le surplus des idiots: auquels on ne peut rien dire de tant receuable, que si on rapporte la cause de leur mal, ou à vn saint, ou à la poison secrettemant donnee, ou à l'aspet sorceleus d'vne vielhe. De là procedet les plaintes, desquelles Virgile an dit vne:

L'ignorance des causes introduit fort souuant, le faus soupson le poison, & sorcelerie.

Ie ne say pas quel regard mal-veulhant,
Va mes agneaus tandrez ansorcelant.

Car ne pouuans mantir probablemant, que presantemant, ou vn peu au parauant on ait donné de la poison, on controuue plus seuremant, qu'on l'ha balhee long tams y a. L'autre cause de cette opinion et, la deprauee interpretacion des theoremes astronomiques. Car comme ainsi soit, que les Astrologiens constituet (ce qui et vray) les diuerses manieres des affections ou passions des cors inferieurs, etre de la diuerse conionction, opposicion, & aspet rechangé des superieurs, le vulgaire ignorant ha prins de là occasion, d'etablir & fonder la varieté des effais, sur les moindres differances qu'il

qu'il peut obseruer aus cors celestes. Comme quand il constitue, quelque plante auoir efficace à l'ancontre des fieures, pourueu qu'elle soit cueillie auant Soleil leué. Or cet erreur et allé fort auant. Car non seulemant de ces differances (certainemant fort legieres) les hommes construiset communemant la diuersité des effais an espece, ains aussi veulet que les accidans de ces effais soit diuers, pour la mesme raison : comme et, le tams de manifester l'efficace des poisons. La reuerie dequel- ecriuant Theophraste dit, que la mort suruient « en autant de tams, que la plante ha eté cueillie « Recherchons donc la vraye solucion de ce probleme par raison, plutost que par la relacion ou temoignage d'aucun. Ce que nous ferons tres-commodemant (si ie ne m'abuse) commanceans par la definicion de venin ou poison : à celle fin qu'on antande plus aisemant, qu'et ce dequoy nous antreprenons la dispute.

Ainsi et-il des herbes cueillies la velhe de la S. Ian.

Nous disons propremant etre venin, tout ce que prins dans le cors, repugne tellemant à la nature du cors, qu'il n'an peut etre surmonté : ains au contraire, il change le cors, ainsi que le cors change coutumieremant ses viandes. De tous venins il y a deus souueraines differances. Car, ou ils sont annemis de la nature humaine, à raison de leur qualité manifest , ou ils luy sont aduersaires de toute leur

ſuſtance. D'auantage, les vns peuuet tuer pluſtoſt, les autres plu tard, de leur propre naturel. Ceus tuet ſoudain & an peu de iours, ou dans peu d'heures, qui ſont incontinant portez au profond du cœur. Tels venins ſont extrememant chaus, & pour la plu-part corroſifs ou putrefactifs, des grecs nommez *ſeptiques*, douez de parties treſ-ſubtiles. Car les frois & groſſiers ſont pareſſeus, & ſ'inſinuent tard aus veines & arteres. Il y an ha qui infectet & detruiſet noz cors de leur ſeule vapeur, ou exhalacion inuiſible: autres lequels tiennet le principal lieu d'atrocité & malice, certains venins artificiels, qui ont la vertu tant ſutile, qu'an ayant oint ou frotté les etrieus, ils penetret les bottes de l'homme à cheual, iuſques à paruenir aus plantes des piés nues: & de là antrans au cors, par les ſoupirals de la peau, corrompet tous les mambres. On an infecte auſſi les ſelles & brides des cheuans: & ſont depuis introduits de la chaleur naturelle, aus veines & arteres de celuy qui et à cheual, par les pores des mains & des cuiſſes. Finalemant on an ampoiſonne les abilhemans, lits & couuertures. A ce geanre peuuet etre rapportez ceus qui tuet par la ſeule veuë, ou par l'odorat, & qui ſeulemant goutez (ſens etre aualez) ſoudain precipitet l'homme an ruine, ſans aucun retardemant. Tous ces venins apportet auecques eus vne mort preſante: de ſorte qu'il ne reſte aucun tams de ſecours

aus miserables qui tiret à la mort. l'antans que telles poisons sont an frequãt vsage aus Turcs, & autres nations sauuages. De ceus-cy differet les venins grossiers, qui sont plus paresseus & tardifs à faire leur action : mais an fin ils brulet bien fort, ronget, manget, tourmantet, & du seiour aquieret plus grandes forces & plus de malefice. Or il n'y a pas seulemant differante efficace ez poisons de diuers geanre, mais aussi il leur auient grande varieté du terme de nuire, selon la constitucion & tamperamant de ceus qui an ont pris. C'et, que les vns santet plutost ou plu-tard la nuisance, que les autres, accablez de la poison : quelques vns aussi an echapet. Car il auient aucunesfois, que la force venimeuse et mitiguee & vaincue, de la complexion de celuy qui ha prins le venin : ou qu'elle soit de soy assez robuste, ou qu'elle soit ranforcee par le moyen de la contrepoison. Ainsi de ceus qui habitent an vn maime air pestilant, il y an ha qui ne sont attains de peste : & de ceus qui an sont malades, les vns meuret soudain, les autres plu-tard, les autres an fin an rechapet. S'il et ainsi, il samble totallemant ridicule ce qu'on affirme, qu'il soit possible de balher de la poison, laquelle à iour prefis & an certain tams fasse mourir : & que ce soit de la condicion du venin. Auquel erreur samble fauorir vn autre, que nous auons ranuersé dez long tams : sauoir et, que les medicamans pre-

net de nottre chaleur, le commancemant de leur mutacion, comme Galen ansegne. Dont il s'ansuit, qu'etant pressez grossieremant, ils produiset plus tard leur effait. Mais ancor que ie leur accordasse cela, toutesfois ils n'auiendront pas à ce qu'ils affermet icy, si ce n'et captieusemant. Car si quelqu'vn argumante ainsi: Cette drogue deploye ses forces plus tard que cette-là, donques il le fera à certain tams: l'argumantacion sera fausse, & est nommee d'Aristote, *Elanche au consequant*. Ne plus ne moins que si quelqu'vn disoit, La chieure et vne beste, donques la Chieure et vn Ane. Car *faire tard & faire à certain tams*, sont especes diuerses de ce qui fait ses actions an quelque tams. Or que telles ians ne regardet qu'à la seule condicion des poisons, cecy le preuue assez, que vous ne les oyez faire aucune distinction des cors, ains seulemant feindre l'espece de la poison, à laquelle ils mettet la limitacion du tams, & nompas de la complexion des hommes. Mais on ha veu souuant, qu'ayant balhé d'vne poison au maime pois, & à maime heure, à plusieurs qui banquetoint ansamble, les vns moururet soudain, les autres apres quelques iours, & qu'à aucuns elle ne fit guieres de mal. Nous voyons tous les iours auenir le samblable des medicamans purgatifs: lesquels etant donnez an maime tams, maime mesure, & parelhe preparacion, à diuerses personnes, ils vuidet les vns fort

vite, les autres tard: & les vns bien fort, les autres peu ou rien: & outre ce, les vns vuidet sans facherie, les autres auec grande difficulté, grieues tranchees, & frequante foiblesse de cœur. Et qu'et il de besoin alleguer diuers hommes, quand à vn maime le maime medicamant ne produit touiours maimes effais ? Puis donc que selon la diuerse & nomparelhe complexion & conformacion des cors, nous voyons telles choses auenir pour la plu-part: & d'alheurs qu'on ne peut iustemant comprandre la propre tamperature de chaque homme: commant saura quelqu'vn, combien de tams pourra la chaleur naturelle resister au venin? Quand i'accorderois bien, que quelqu'vn fut si expert ampoisonneur, qu'il pesat d'vn certain iugemant le pouuoir de sa poison, autant exquisemant qu'on pese le musc à la balance: touttesfois ie n'admettray iamais, qu'on la puisse tant exactemant limiter, au naturel de celuy qui la doit prandre, qu'elle ne falhe aucunemant de la fin, ou du terme qui luy et proposé. Car la Medecine maimes et tenue pour (siance) fondee an coniectures, quant et de prescrire à chaque homme la quantité & la propre qualité de ses remedes. D'autant que on ne sauroit aucunemant ecrire ou dire *le iustemant propre*, comme dit Galen, au troisieme de la methode, troisieme chapitre. Et vn peu pres: An l'art de Medecine il n'y a chose, ou "

„ remede (dit il) qu'on ne puiſſe nommer an
„ eſpece : mais ce qu'on ne peut dire, n'ecrire, ne
„ ordonner antieremant, c'et la quantité pour vn
chacun. Il repete cela bien ſouuant aus propos
qui ſ'anſuiuet, anſegnant que chaque homme
ha ſa propre curacion, & que la proprieté naturelle
et indicible, & incomprehanſible d'vne
exacte ſiance. Le vulgaire des medecins appelle
Idioſyncraſie, la proprieté naturelle, comme
Galen remoutre. Et parce que tous confeſſet,
qu'on ne la peut comprandre, on attribue
le vray art de medecine à Æſculape & Apollon.
Car le principe, & comme fondemant, de
la Medecine parfaite ou accomplie, & infaillible
(laquelle Galen nõme, *l'art de vraye medecine*)
et la particuliere cognoiſſance des naturels.
„ Dont il ajoute : Si ie ſauois recognoitre iuſtemant
„ la nature de chacun an particulier, ie panſerois
„ vrayemant etre tel, que ie conſoy an mon
„ antandemant auoir eté Æſculape. Mais d'autant
„ qu'il ne ſe peut faire, i'ay deliberé de m'exercer
„ tant, que i'an approche le plus pres que
„ peut l'homme : & i'exhorte les autres de faire
„ comme moy. Donques ſi la medecine et coniecturelle,
& non certaine, de la partie qui ordonne
à chacun ſes remedes, & que cela ne
peut etre aperſu, ſinon finalemant par vne longue
obſeruacion & experiance, qui ſe pourra
perſuader cela des venins? Car ſi an l'art de medecine
l'experiance et dangereuſe, comme ſa-

gemant nous auertit Hippocras: il et aiſé à panſer combien et incertaine la preuue des poiſons: parce qu'il n'et pas loiſible d'experimanter leur vertu, ſans danger & ſans punicion, ainſi que des medicamans ſalubres, an diuerſes perſonnes. Et ce que peut quelqu'vn auoir obſerué aus beſtes brutes, i'ay dit par cy deuant, qu'il et inepte de le vouloir accommoder à l'homme: d'autant que les naturels des hommes & des beſtes ſont grandemant differans, maimes par cette preuue, que les etourneaus viuet ſeuremant de la ciguë, & les calhes de l'hellebore, qui nous ſont medicamās & poiſons. Nous pouuons an fin colliger de ces raiſons, qu'il faut eſtimer fort erronnee & peu ferme, l'art (ſi art ſa peut dire) & la coniecture des ampoiſonneurs: veu maimemāt, qu'vn venin produit ſon actiō, autresfois hatiue, autresfois tardiue: & ce non tant à raiſon de ſoy, que pour la nature & complexion du cors, lacheté ou etroiteſſe des paſſages, force ou foibleſſe de la chaleur naturelle, & le beaucoup ou le peu des excremans ſamblables, ou diuers. Car la force du venin demeure quelque fois vaine, ou fort rabbatue: comme ez cors de ceus qui ont les facultez de l'ame robuſtes, à raiſon d'vne tresbonne trampe. Auſſi Galen panſe, que le batimant & la compoſition du cors, et cauſe que la ciguë tue l'homme, & nourrit les etourneaus. A quoy il aioute, la force de la chaleur menuiſante &

Aph. x. Liu. 1.

ſubtiliante : à raiſon de laquelle il panſe, qu'il auient auſſi, que les venins frois demoutrent plu-toſt & mieus leur force, à l'androit des natures chaudes. Ce qui pourra ſambler paradoxe à pluſieurs: mais ayant eté treſ-ouuertemant demoutré par ledit auteur, i'an omets la preuue à mon eciant. Quant au naturel des excremans, ils affoibliſſent les actions des venins, repugnantes à leurs qualitez. Car ſ'il y a aus antralhes de la pituite an abondance, la force du venin chaud en ſera grandemant rabbatue : & au contraire, l'humeur chaud hatera l'accion de vn tel venin. Ainſi la cholere copieuſe, rebouche & romt le narcotic qu'on ha prins: & la pituite le fauorit. Ce que peuuet ſauoir ces mechans ampoiſonneurs, n'et guere autre choſe, ſinon qu'ils cognoiſſet, quels venins font mourir ſeulemant de l'euidante condicion de leurs qualitez, & qu'ils nuiſent de toute leur ſuſtance. Tels ſont ceus qui tuet par pourriture ou corroſion, auquels il auient de ſe ranforcer auec le tams, comme dit Galen : an lieu que les autres ſ'affoibliſſet par leur retardemant. Car tous ceus-là pourriſſet auec le tams, & de tant plus, que le lieu ſera plus humide & plus chaud. Donques ceus qui agiſſent an pourriſſant, le tams augmante leur accion : parce qu'il augmante la pourriture : & veu qu'ils ne ceſſet de ſe pourrir, reciproquemant ils pourriſſent (le cors.) De là procede, qu'ils font

mourir long tams apres, principalemant les venins qui sont de sustance grossiere & terrestre. Voila (dis ie) que les ampoisonneurs peuuet auoir apris par longue obseruacion: de sorte qu'ils sachet distinguer les venins qui 1.
tuet de leurs insignes qualités d'auec les autres qui font mourir de toutte leur sustance.
Itē, que ceus cy aportet de leur nature à quel 2.
homme que se soit, vn mal plus soudain: & que ceus là ne deployet leurs forces, sinon an plus
long tams. Et outre ce, que de touttes les deus 3.
sortes, ils tuet plutost ou plutard (sans auoir au-
cun egard aus cors) selon qu'il y an ha plus 4.
grand, ou moindre quantité. Ils peuuet bien aussi faire, que tous venins soint tamperés à leur plaisir, & randus plus dous, ou plus apres, à ce qu'ils tuet plus vite, ou plus tard: ce qui et sans aucun secret ou miracle de nature. Car nous aussi coutumieremant vsons de tel artifice aus drogues purgatiues, aguisans les plus paresseuses, & leur donnans comme des eperons: & au contraire, retenans la trop hatiue penetration des autres, an y melāt de ceus qui sont naturellemant plus tardifs & grossiers. Mais qu'on limite les effais des poisons à certain iour, & à point nommé, nous pansons etre absurde & du tout ridicule: d'autāt que la nature de chaque homme ne peut etre parfaitemant cognue (ainsi que nous auons cy dessus suffisammant demoutré) d'où procede le tres-

incertain terme de chaque venin, à faire mourir l'homme. Car toutte accion naturelle rancõtre diuers effais, ſelon la diuerſe diſpoſition, tant de ce qui agit, que de ce qui andure. Et cela auient, non ſeulemant à raiſon des qualitez euidãtes, ains auſſi des occultes & propres: dequoy procede auſſi, que a vne autre nuit beaucoup, ce que proffite à cetuy cy. Pierre de Abano (lequel on nomme Conciliateur) là où il explique cette queſtion, propoſe qu'il ſe peut faire, que ayant cognu certainemant la duree de la vie d'vn homme, par la quantité meſuree de ſon humeur radical, on balhe vne poiſon, qui le conſume an dis ans. Dont il collige, quelques vns etre ampoiſonnés, qui vont toujours an deſſeichant (on les appelle an vulgaire [Italien] *herbati & ſtrigati*) & qu'on peut faire aucunesfois, que la poiſon ſoit limitee. Mais ce qu'il preſupoſe de l'Aſtrologie, a-peine peut etre bien deuiné. Ie confeſſe, que tous ceus qu'on void tranſir de peu à peu, etans ampoiſonnez, ils ont vn mal long, mais il et pour amporter l'homme an tams à nous incertain. Pline ne dit pas vn terme plus certain, de la mort, qu'apporte l'vſage du lieure marin (poiſſon venimeus) quand il dit: Les hommes qui an manget ſantet au poiſſon: & de ce premier ſine on aperſoit ce venin. Au reſte, on an meurt an autant d'heures, que le lieure ha vecu. Car, qui deuinera l'age de ce lieure, affin de pou-

uoir predite l'heure ordonnee à mourir? Et quand bien ie donnerois cela, qu'on peut sauoir combien de jours ha vecu le lieure, toutesfois ie n'accorderay pas, que tous hommes an meuret à maime tams, veu qu'vne maime poison agit fort diuersemant, selon la diuersité des cors, ainsi qu'il ha eté plus que assez proué. Tellemant qu'il ha eté dit plus veritablemant (ce que le maime Pline ajoute) ledit venin etre à tams incertain, comme disoit Licinie Macer.

C'et, PERREAV, tres-amy & tres-docte, ce que me samble deuoir etre tenu de la verité de ce Probleme. Pardonnés moy, si i'ay eté vn peu prolixe à l'expliquer: & sachés que ie l'ay fait, pour l'amour de quelques ecoliers an Medecine, qui par fortune sont suruenus quād ie le pourpansois. Car ils m'ont prié de leur donner la copie de ce Discours. Ce que ne pouuant refuser honnetemant, il m'ha fallu traitter la question plus au long, affin de m'accommoder à leur capacité. Vous, excellant an sauoir & antandemant, eussiés facilemāt comprins an beaucoup moindre propos, mon auis là dessus, comme vous l'aués desiré.

C'et le segõd Paradoxe de la premiere Decade.

QV'IL Y A RAISON, QVE QVELQVES VNS PVISSET VIVRE *sans manger, durant plusieurs iours & annees: au tres-renommé Iurisconsulte,* M. IAN PAPON, *conseiller du Roy, Iuge & lieutenant general au Balliage de Forest.*



A Religion chretienne nous anseigne, qu'il faut soudain ajouter foy aus propositions Theologales qu'on oyt reciter, & que ez choses nullemant sujettes à preuue, la fiance & le ferme consantemãt, et tres-agreable à Dieu: veu que c'et luy qui peut rompre les lois de nature. Mais aus disciplines, qui meritet d'etre appellees Mathemates, & vrayemãt sciances, d'autãt qu'elles expliquet tout par ses causes, d'affirmer quelque chose sans demonstration, & an ordõner comme fait vn legislateur, nous estimons cela ridicule. Car il n'y a rien qui samble plus absurde, que le consantemant precipité, sans cõseil, & temeraire: anuers ceus maimemant, qui cognoisset l'esprit humain tres-auide & tres-apre à rechercher la verité. Touttesfois vous an voyez beaucoup, qui si plusieurs autres ont dit de maime, ils n'y contrediset pas: & ne panset point à cecy, s'il et plus licite de dire vray, ou au cõtraire de man-

tir, d'vne cauſe commune. O qu'il vaudroit biē mieus ſ'arreter là, & douter des choſes que l'eſprit ne peut comprandre! Ce que i'ay acoutumé de faire: & à raiſon de cela, pluſieurs qui ſont de temeraire conſantemant, m'appellet incredule. Car ie me ſuis propoſé dez long tams, n'admettre aucune choſe comme vraye, de celles qu'on peut comprandre par raiſon & diſcours, pour grāde que ſoit l'autorité de celuy qui la propoſe. Ie cōfeſſe bien, que la cauſe de tout ce que l'experiance nous temogne, n'et pas ancores trouuee & cognue de nous: comme auſſi ie tiēs pour treſ-vrayes pluſieurs opinions, qui ſont Paradoxes au commun, n'etant ancor perſuadees. Mais comme ie ne veus pas, q̃ l'on croye aus miennes ſans raiſon, ainſi me ſoit il permis de n'accorder les autres, auāt que i'aye aprins de leurs auteurs les cauſes de tels effais, ou que ie les puiſſe comprandre an raiſonnant moymaime. Qu'il ſoit libre à tous, de n'ajouter foy aus propos ſans demonſtracion. Car ceus-là ſamblet peu auiſez & (que plus et) fort lourdaus, qui reſſoiuet les admirables affirmacions, emeus de quelque vaine opinion du diſeur. Telle et celle que ie propoſois hier, treſ-renommé Preſidāt: que quelques vns peuuet viure ſans manger, non ſeulemant pluſieurs iours, ains pluſieurs mois & annees. Vous auez prudammant dit, que vous ne la receuriez pas, ains que ie l'euſſe prou-

uee: d'autant qu'elle vous ſamble la plus para-doxe, de touttes celles qu'auès ouy de moy. Touttesfois ell' et treſ-veritable, cõme les autres, & deſormais vous n'y cõtredirés pas. Car vous ne douterés point de venir an mon opinion, veu qu'ell' ha pour fõdemãt des raiſons treſ-euidantes, priſes des choſes naturelles. Ie ne diray pas de l'auoir obſerué, mais ie confirmeray qu'il ſe peut faire. S'il falloit prouuer le fait par temoins, nous an produirions quelques vns, irreprochables & de grãd' autorité. Hippocras limite à vne ſemaine, le iune mortel de l'homme. Mais Pline dit, qu'il n'et pas mortel d'vne ſemaine, veu que pluſieurs ont duré plus d'onze iours. I'antans qu'il y a pour le preſant an Auignon, vn homme de ſoiſſante ans, qui mange fort peu ſouuant, & par longs interualles, de cinq, ſis, dis, & pluſieurs iours. Ce que Albert ecrit, et ſamblable: qu'il y auoit vne fame, laquelle paſſoit quelque fois vint iours ſans manger, & bien ſouuant trante. Il dit auſſi, auoir veu homme melancholique, lequel vequit ſet ſemaines ſans manger, ne beuuant que de l'eau vn iour & autre non. Athenæe raconte, que la tante paternelle de Timon, ſe cachoit touttes les annees dans vne cauerne, cõme les Ourſes, l'eſpace de deus moys, viuant ſans aucun alimant que de l'air, à demy-morte, de ſorte qu'à peine la pouuoit on recognoiſtre. Perſonnes graues rapportet, auoir

Liu. 2. des dipnoſoph.

eté veuë an Eſpagne vne filhe, qui ne mãgeoit rien, & antretenoit ſa vie ne beuuant que de l'eau, & auoit deja vint & deus ans. Pluſieurs ont veu an Languedoc vne garſe, qui demoura trois ans, & nous ſauons par ce qu'an ont ecrit quelques bons & doctes perſonnages, qu'il y an ha eu vn' autre à Spire an Allemagne, qui vequit autant d'annees ſainemãt, ſans autre viande ou breuuage que de l'air. Guilhaume Rondelet atteſte, d'an auoir vu vn' autre, qui de parelhe maniere de viure, paruint iuſqu'à dis ans: puis quãd elle fut grãde ſe maria, & eut de beaus anfans. Ian Bocace ecrit d'vne Allemãde, laquelle vequit trant'ans, ſans manger aucunemant. Pierre d'Abano (qu'on nomme Cõciliateur) racõte d'vne Normande, qui ne mangea rien de dis & huit ans: & d'vn autre qui dura trãte & ſis ans ſans manger. On tient pour certain, qu'à Romme vn praitre vequit quarante ans de la ſeule inſpiracion de l'air: cela etant bien obſerué, ſous la garde du Pape Leon [diſieme] & de pluſieurs princes, & fidellemant temogné par Hermalao Barbaro. Mais pourquoy m'arrete-ie tant à reciter ces miracles, qui peuuet ſambler pures fadaizes, iuſqu'à tãt que ie les aye expliqués par raiſon? Certainemant l'autorité & l'obſeruacion des autres et de treſgrand pois: mais ce ne doit pas etre aſſés, là où il n'y a faute de raiſon à cõfirmer ſon dire. Ie ſuis bien aiſe, q̃ vous n'ayez

voulu receuoir ſans cela ma propoſition, affin
que ie puiſſe commodemant exercer mon eſ-
prit, à rechercher ſa cauſe, ainſi que i'ay de lōg
tams deſiré.
1. C'et vne ſantāce ferme & ratifiee, que tous
cors viuans, ſoint plantes, ſoint animaus, viuēt
à raiſon de la chaleur qu'ils ont ancloſe an eus:
au moyen de laquelle ils attiret l'alimāt, le cui-
ſet, ſ'an nourriſſet & ſoutiennet, croiſſet & an-
geandret : outre ce que les animaus ſantet &
ſe meuuet : & tāt plus parfaites ſont telles œu-
ures, tant plus et abondante la vertu & la ſu-
ſtance de la chaleur. Pource Ariſtote, qui ha
definy la mort par l'extinccion de la chaleur,
ha laiſſé pour memoire (comme choſe fort re-
muée & diuulguée) que la vie et contenue de
la ſeule chaleur : & que ſans la chaleur ne peu-
uet viure, ne animaus, ne plantes. A ſon imita-
cion tous les philoſophes d'vn conſantemant,
definiſſet la vie par chaleur, & la mort par ex-
tinccion de chaleur. Car pour petite que ſoit
la chaleur, le cors qui an ha, iouit de la vie, &
produit leſdittes accions de ſoy, ancor qu'el-
les ſoint obſcures. Cette chaleur et nourrie &
antretenue d'vn humeur gras & aëré, qui in-
ſeré dans la ſuſtance des parties ſimilaires, et
du tout inuiſible. C'et le premier (ou princi-
pal) humeur, cōmun à tous viuans, auquel ſied
premieremāt & par ſoy l'eſprit, muny de cha-
leur : tellemant que ne l'eſprit, ne la chaleur
peuuet

peuuet etre, ou durer longuemant, sans l'ayde dudit humeur. Donques la vie, & la duree des choses animees, git au consantemant & accord de ces deus, chaleur & humidité. Cette-là et tenue pour ouuriere de toutes accions : cette-cy luy et sou-mise, affin que laditte chaleur dure plus longuemant. Et tant que cette humidité vtile & aggreable, peut nourrir la chaleur vitale, autant vit l'animal ou la plante. Dont il auient, que ceus ont plus longue vie, qui ont plus d'humeur naturel, ou iceluy plus epais & plus resistant à dissipacion. Car il et de nature gras, huileus & gluant, affin que la chaleur (qui an etant anueloppee, an gate & consume tout bellemant de petites porcions) l'eboiue & absorbe plu-tard. Toutesfois auāt que cela auienne, l'animal rand l'ame à Nature, luy etant otee sa propre matiere, languissans l'esprit & la chaleur. Or puis que le cors des viuans s'ecoule & diminue ainsi toujours, si vne sustance samblable à l'ecoulee n'et restituee, certainemant il s'euaporera & dissipera tout. Mais il n'y a dequoy remettre, an lieu de l'humide sustantific (comme on l'appelle) consumé, ie ne dis pas antant qu'il s'an diminue incessammant, ains seulemant vn petit brin de tel. Car il ha toutte son origine de la semance, & des principes de nottre generacion : & nous ne voyōs pas, qu'on puisse aiou-

ter à noz cors aucune telle choſe. De là procede la mort ineuitable: parce qu'il n'y a aucun artifice de reparer, ce que ſeul retient la chaleur. On reſtitue bien la ſuſtance charnue, epuiſee du tranſiſſemant: l'humide primitif, iamais. Et veu que ſa pature etant conſumee, la chaleur quand & quand, ſi ell' et cauſe conſumant' ſa pature (comme certainemant ell' et) il ſanſuit incontinant, que la chaleur maime et cauſe de ſa mort. Il nous reſte ſeulemant, que puis qu'on ne peut totalemant detourner la cauſe de nottre mort, à tout le moins nous la retardions & rebouchions, etant trop hatee & precipitante (ſacheminât vite de ſon naturel à l'yſſue de la vie) affin que l'animal ne ſetaigne ſi toſt. Ce que peut etre fait, au moyen des alimans: quand par addicion de quelque plaiſante humidité, on arrouſe la naturelle, affin qu'elle reſiſte d'auantage à la voracité de ſa chaleur. Car ell' et ainſi plus long tams cõſeruee, quand la chaleur naturelle ne peut libremant exercer ſa force ſur le ſujet humide: parce qu'elle et aucunemant rebouchee, quand elle agit an la maſſe charnue, & aus humeurs nourriſſans, dont ce pandãt elle cõſume moins de l'humeur radical. Touttesfois il ſan conſume toujours quelque petite porcion, mais moins quand il y a de l'autre an quantité ſuffiſante. Et à ces fins Nature, non ſeulemant aus

animaus, ains aus plantes auſſi, ha donné dez le commancemant certaines vertus, d'appeter continuellemant ce qui leur defaut & mãque, affin que tout ſe preſerua de mort, le plus longuemant que faire ſe pourroit. Car tout ce qui et angeandré, & tient de la Nature, deſire extrememant d'etre prorogé treſ-longuemant, & ſubſiſter au monde. Pource les animaus n'ont iamais aprins d'aucun à manger, boire, & reſpirer: ains dez le commancemãt ils ont des facultés, qui parfont cela ſans precepteur. Dequoy il appert, comme ie panſe, que l'vſage des alimãs et neceſſaire à tout ce qui ha vie, non pour autre choſe, que pour antretenir cet humeur interne (familiere, & vrayemant vnique pature de la chaleur naturelle) affin qu'il ne ſoit ſi toſt ebeu. Et tant que nous le pouuõs faire, & que l'humidité primitiue et de reſte, an ſuffiſante quantité pour conſeruer la chaleur vitale, nous ſommes autãt de tams an vie.

2. De cecy on peut colliger (pour la ſegonde propoſicion, que nous auons à expliquer) que il ne faut beaucoup de nourriture, à ceus qui ont la chaleur moindre & plus languide: parce qu'elle ne ſamble auoir grãd' efficace à cõſumer ſon humidité. Tout ainſi que le petit feu, ne peut porter beaucoup de boys, ains et de peu antretenu: mais le grãd feu ſ'etaind incõtinãt à faute de pature, ſi vo⁹ n'y ajoutés vn

Aph.13. liu.1. grand amas de boys. Et pource les vieus anduret facilemant le iune, comme dit Hippo-
„ cras: an segond lieu, ceus qui sont au plus fort
„ de leur age: moins les adolessans: le moins de
„ tous, les anfans, & antre autres ceus qui ont
„ l'esprit plus vif, & sont plus vigoureus. Car
Aph. 14. liu.1. ceus qui croisset, ont beaucoup de chaleur naturelle: dont ils ont besoin de beaucoup d'a-
„ limant: autremant leur cors se consume. Les
„ vieus ont peu de chaleur: pourtāt ils n'ont be-
„ soin de grans viandes, d'autant qu'ils an suffo-
„ queroint. Car comme la flame des lampes (dit Galen) iasoit qu'elle ayt l'huile pour alimant, touttesfois si on l'y met tout à vn coup, ell'an sera plus etainte, que nourrie: samblablemant aus vielhes jans, & autres qui ont la chaleur plus remise, l'abondance des alimans leur nuit, an suffoquant la chaleur, & l'accablant de sa multitude. Ceus qui ont beaucoup de chaleur (comme les anfans & les adolessans) se plaiset à l'abondance des viures: parce que la masse de leur cors se consume fort, & leur chaleur vorace dissipe antieremant la naturelle humidité, si elle n'et bridee & retenue par addicion d'vn familier suc. Donques la proporcion & mesure des alimans et ordonnee, à raison de la chaleur, sans autre ansegnemant que de Nature. Car la faim ou l'appetit, qui suit la necessité naturelle des alimans, et sa reigle certaine: tel-

lemant que ceus ont beſoin de copieus & plus frequant alimant, qui ont plus ſouuãt & [plus] grãd appetit : ceus qui n'an ont point, ou peu, & moins ſouuant, n'ont pas affaire qu'on leur donne alimant, ſinon fort peu, & par longs interuales. Les laboureurs, artiſans, & autres qui traualhet tout le iour aus fortes beſongnes, ſont contrains d'vſer grand' quantité de viandes, & de repas coup à coup reïterés, pour la faim qui les preſſe : d'autant que la qualité de la chaleur naturelle, deuient plus acre, & conſume plus, par l'exercice: de ſorte que ceus qui ſ'adonnet totallemant au traual, ne peuuet iuner, ſans treſgrand' perte de leur ſanté & force. Ainſi Galen remoutre, que aus *picrocholes*, c'et à dire bilieus, l'abſtinãce et treſ-nuiſante: & que de iuner longuemant, ils tõbet an treſ-piquantes & treſ-aiguës fieures, deſquelles il et aiſé de venir aus hectiques, & an outre de celles-cy au maraſme roty. Les ſanguins anduret plus facilemant le iune, parce que l'humide ſuſtantifique redonde an eus, & l'alimãtaire auſſi. D'auantage, leur chaleur et plus remiſe & moins aiguë, comm' etant grommee de l'humidité. S'ils ne prennet aucun plaiſir à l'exercice, ains ſont toujours an repos, pareſſeus & andormis comme glirons, ils ont peu d'appetit, & tard: ils deuiennet phlegmatics, & le plus ſouuant ſe mettet à manger ſans neceſſité, ſeulemãt par

coutume, aus heures ordonnees. Ceus-cy ont vrayemant la chaleur plus remiſe & cõme angourdie, laquelle il ſeroit melheur d'exciter & aguiſer par trauaus: affin qu'etant diſſipee, la grand' quantité de l'humeur ſuperflu, elle approchant de la moderee, fit ſantir l'appetit: lequel n'et autre choſe, que naturel deſir de ce qui defaut & manque à chaque particule, et l'alimant, qui ſoit ſubſtitué au lieu de la ſubſtance, qui ſ'ecoule perpetuellemãt par la vertu de la chaleur. Quand donc il n'y a point d'appetit, il et vray-ſamblable, que la chaleur agit an autre humidité, laquelle et excremanteuſe & non naturelle: la conſomption de laquelle n'etant point dommageable, qu'et-il de meruelhe, ſi ſans nuiſance ou douleur le deſapetit perſeuere, tandis que cet humeur ſuperflu amaſſé reſiſte à ſa diſſipacion: maimemant veu que la chaleur languiſſante d'oiſiueté, ne peut guieres conſumer? C'et la ſegonde raiſon, pourquoy les vielhars portet le iune plus aiſemant, & ſans incommodité: ſauoir et, d'autant, que outre la petiteſſe & foibleſſe de la chaleur, ils ont à raiſon de cecy vn grand amas d'excremans pituiteus: & que leur cors lourd, pigre, & tardif, et treſ-inepte à tous mouuemans & exercices. Pourtant il leur auient, de n'auoir beſoin de beaucoup d'alimãs: veu que leur chaleur, par beaucoup de raiſons, diſſipe

fort peu de la masse du cors. Or ce que nous auons ansegné etre aus vieus, cela maime conuient iustemãt aus naturels samblables : car si quelcun et, ou de cõplexion naturelle, ou de sa maniere de viure, plus humide & plus froid, il aura peu d'apetit, & se soulera aysemãt de peu de viande : parce qu'il luy manque de la chaleur, qui puisse consumer grand sustance. De là vient, que les bestes exangues (des Grecs dittes *anaimes*) auquels le froid et tres-offansif, à cause de leur petite chaleur, se cachet tout l'hyuer, & viuet sous terre ez lieus plus tiedes, sans alimant. Cela et aprins de l'experiance, à laquelle cõsant bien la raison. Car si le besoin des alimans et, pour reparer ce que perpetuellemãt s'ecoule, affin que l'humeur primitif (pature de la chaleur naturelle) ne soit si tost consumé : ceus auquels rien ne s'ecoule, & il n'y a presque point de chaleur (au moins par quelque tamps) n'ont aucun besoin ou prouffit de la viande. Or les serpans, laizars, & leurs samblables, sont frois de nature. La chaleur qu'ils ont fort petite, ne dissipe guieres, & durãt l'hyuer ancor moins q̃ d'ordinaire: parce que adõc elle deuient plus lãguissante, de la violance du froid. Pource il n'y a cõme point d'effluxiõ ou dissipaciõ, la peau etãt epaissie & exactemãt cõstipee de la force du froid hyuernal. Et tout ce qu'il y a de fuligineus excremãt, suscité de leur

amette languiſſante, il ſ'amaſſe au cuir : lequel an fin deuenãt plus ſec & plus rude, ſe depoulhe & ſepare de la peau ſujette, ſans faire mal au cors. C'et ce qu'on appelle, la depoulhe du ſerpant, de laquelle il ſe deuetit au milieu ou à la fin du printams. Puis quand le Soleil reuenant à nous, excite leur chaleur, ayant chaſſé l'angourdiſſemant, leſdittes beſtes deuienet plus remuantes, & reprenet leur premiere agilité : car la chaleur conduit & fait les mouuemans. Dont Vitruve diſoit : Les ſerpans ſe remuet terriblemant, quand la chaleur ha epuiſé le froid de leur humeur. Durant les petis jours an tams d'hyuer, ils ſont ſans aucun mouuemant, angourdis du froid, qui prouiẽt du chãgemant de l'air. Que les glirons, & les rats de montaigne [dis marmotans] non ſeulemant ſ'abſtiennet tout l'hyuer de manger, & ne font que dormir, ains auſſi qu'ils an deuienet plus gras, il et autant meruelheus, que confirmé de vraye experiance. De là et ſorty, ce que dit Martial du Gliron, an ſes Diſtiques:

Liu. 6. de l'architect. ch. 1.

Durant l'hyuer ie dors,
Et ſuis plus gras alors,
Que nourry ſuis de rien,
Sinon de dormir bien.

Vous repondrés, que les petits animaus ſe

peuuet paſſer quelque tams de la viande, mais nompas les plus grans. Surquoy ie produiray le Crocodil (baite ſauuage, de fort grand' talhe) duquel ſeul on ha opinion, qu'il croit tant qu'il vit: & il vit longuemant. Or Pline ecrit, qu'il paſſe touiours quatre mois de l'hyuer à iun, dãs ſa cauerne. On affirme auſſi, que l'Ours peut viure tout l'hyuer ſans manger. Donques comme les vielhars, à raiſon de leur froideur, n'ont pas grand appetit, & n'ont beſoin de grande nourriture: ainſi toutes les complexions, qui ont plus de froid que de chaud, duret long tams ſans viande. Et qu'ont beſoin de nouuelle paſture, ceus auquels la naturelle ou l'appliquee ne ſe conſume point? Et que conſumera la chaleur languiſſante? Si elle conſume quelque choſe, & il y ha abondance de ce qui luy reſiſte, on ne ſantira pas ce beſoin incontinant, ains apres vn long tams. A la diſſipacion de l'humeur naturel, reſiſte quelque fois l'alimentaire humidité, quelque fois l'excremanteuſe: ſur laquelle ſ'exerceant la chaleur naturelle, & la diſſipant, fait ce pandant moins de dommage à l'humeur naturel.

On peut tirer d'icy la troiſieme propoſicion, qui ſeruira de preuue à la concluſion propoſee: ſauoir et, que la ſeule petite chaleur, ne rand pas l'abſtinance plus facile, ains auſſi l'abondance de l'humeur ſuperflu, qui III.

amuse la chaleur naturelle. Car ce que fait l'alimant touiours epars, arrousant les parties, & abreuuant l'humeur naturel, cela maime fait quelque fois le copieus humeur excremanteus accumulé an noz cors: quand il rebouche l'acrimonie & force de la chaleur, & l'ampeche de consumer vne melheure sustance, iceluy se presantant à etre consumé. Pource le vantricule etant plein de pituite (sinon qu'elle fut aigre) nous n'auons point d'appetit, & dedaignons les viandes: & (à mon iugemant) nous n'auons [grand] besoin d'alimant, iusques à tant que le vantre ait digeré cette matiere-là, ou qu'il l'ait ietté autre part. Il peut bien etre, que tandis que l'estomach refuse les viandes (parce qu'il n'ha besoin de nouuelle pature) les autres mambres anduret [leur] faim naturelle: laquelle n'et pas sansible, dont ils languisset & s'amaigrisset, si on ne leur ottroye de la nourriture. Parquoy souuantesfois il vaud mieus, presanter de la viande à l'estomach, sans attandre qu'il soit venu à bout du reste. Toutesfois il vaudroit mieus au preaable (si faire se peut) artificiellemant auoir purgé le vantre, afin que la viande ne s'y corrompe. Si tout le cors vniuersellemant etoit plein de maime humeur que l'estomach, chaque partie n'appeteroit nomplus que luy, & n'auroit besoin d'autre alimant, tandis que tel

humeur ſuffiroit à la chaleur. Mais l'eſtomach le plus ſouuant et ſou, parce qu'il reſſoit premier tout, & ſa cauite et plus ample. Il auient moins ſouuant, que tout ce geanre d'excremant ſ'epande par tout le cors. Ce qui arriue toutesfois aus vielhars, & aus autres frois de nature: parce que la petite chaleur ne peut digerer l'alimant ordonné à chaque partie, ains laiſſe par tout beaucoup de crudité. Ces humeurs ſont pituiteus & dous, conuenables à nourrir la chaleur, ſ'ils ſont plus elaborez. Car les Medecins anſegnet, que la pituite ſe parfait de la chaleur dedans les veines, où elle ſe cuit à loiſir, & ſe conuertit an ſang louable. Car (comme ils parlent) le phlegme n'et que ſang moins cuit: lequel ſeruira à nourrir les parties, apres qu'il aura eté ſogneuſemant elaboré. Il faut donc permettre, que la chaleur ſ'exerce à vne ſi louable œuure: ce que la viande continuellemant aualee detourne. A cela profitet les iunes, fort ſains à ceus qui ont abondance d'humeur pituiteus, ou dous, ou inſipide, accumulé an tout le cors. Dont Hippocras conſelhe bien la faim, à ceus qui ont les chairs humides: parce que la chaleur vſe plus plaiſammant des humeurs, ancor qu'ils ſoint crus, que de la viande nouuellemant receuë. Car la viande et beaucoup plus elognee de la forme du ſang, & de la nature des parties, que n'et la pituite: & Aph. 61. liu. 7.

la chaleur aura plu-toſt appreté l'humeur ja fait, que de la viande. Et ſ'il ne le fait, d'autant qu'on luy fournit toujours nouuelle matiere, il et force que tout ſe corrompe, & que tout deuienne excremant. Lequel etant retenu au cors, par tout pullulet des maladies familieres à tel humeur, œdemes, vitiliges, alphes, ſcirrhes, loupes, neus, & [autres] infinis maus de la claſſe des phlegmatics: leſquels celuy euitera, qui permettra à la chaleur, de parfaire & exactemant elaborer cet humeur froit, an ne prenant aucune viande, ou pour le moins an prenant plus tard & raremant. Car comme ainſi ſoit, que la chaleur ſe doiue toute occuper an cet affaire, elle an et detournee par la nouuelle matiere, laquelle et inutile, & ancor dommageable. Mais quand la chaleur ha conſumé, ce qu'elle ha trouué plus commode, pour l'vſage des parties qu'il falhoit nourrir, dés-lors chacune d'elles commance d'auoir bon appetit, & de faire antandre leur indigeance, par mutuelle communicacion iuſques au ventricule. Toutesfois, comme nous diſions par cy-deuant, quelque fois l'eſtomach n'appete rien (à cauſe qu'il et plain d'humeur) ja-ſoit que les autres parties iunet: & au contraire, l'eſtomach etant vuide & affamé, les autres parties peuuet etre raſſaſiees. Adonc, etans contrains de la facheuſe faim, de prandre de la viande, nous

tachons par autre moyen, de decharger les autres parties de leurs humeurs, afin que la chaleur ne ſoit accablee de leur trop grande quantité. Mais ſi la replecion et commune à tout le cors, de ſorte que l'on ſante le vantricule, anſamble toutes les autres parties, pleines d'humeur pituiteus, lors qu'il n'y ha aucun appetit, la chaleur tamperee etant occupee an beaucoup de matiere, pandant qu'elle fait cette autre beſogne, il n'y ha pas neceſſité de viande. Car la chaleur ha prou beſogne, & peu de force : dont elle ne fait pas euidante conſomption de l'humidité naturelle des parties, tandis qu'elle iouyt d'vne autre qui luy et treſplaiſante, comme et la douce pituite. Cecy fait bien pour ceus, qui demeuret à jun trois ou quatre iours, & plus long tams. Car que faut-il preſanter des viures, quand tout le cors verſe d'humeur froid, & malaiſé à diſſiper, ſi nous auons appetit de manger, ſeulemant lors que la premiere viande et depechee? Quoy? ſi quelqu'vn dedaigne les viandes, & luy font mal de cœur à les voir, n'et ce pas vn certain indice, qu'il n'ha [grand] beſoin de viande: de laquelle c'et Nature maime qui nous an ha donné l'appetit, ſans anſegnemant de perſonne? Et de qui pourrions-nous antandre l'heure du manger, & la quantité, voire la qualité? An ces choſes nous ſuiuons de nous-maimes, l'incli-

nacion naturelle, & le deſir exant de toute raiſon. Parquoy celuy qui abhorre totallemant la viande, il n'an ha pas [grand] beſoin : veu que c'et vn appetit naturel, & nompas volontaire, ne qui obeiſſe à la raiſon. Il et donc ja plus que aſſez confirmé par noz raiſons, ce que l'experiance atteſte : qu'aucuns ont vecu par pluſieurs iours ſans manger, & ce ſans aucun dommage de leurs forces & ſanté : ains (que plus et) on croid, qu'ils ont preuenu des maladies qui les menaſſoint, ou qu'ils ſont echappez des preſantes. Car les maus menacet, ceus qui ſont ainſi ſous, & ont grande replecion de tout le cors, ſi vous y mettez toujours de la viande: parce qu'il et force, que le tout ſe corrompe.
Aph.19. liu.2. Dont Hippocras dit, tant plus tu nourriras les cors mal nets, tant plus tu les offanceras. Du mal preſant excité de cacochymie echappa la filhe Allemande, qui iuna trois ans. Car on raconte, qu'elle etoit douce & benine, taciturne, oiſiue, & andormie, pleine de puſtules & rognes, à raiſon de l'abondance de l'humeur pituiteus gros & viſqueus. Elle ayant ſoutenu, de ſon propre mouuemant, vn ſi long iune, an fin les humeurs etans conſumez, & la matiere de ſon mal otee, elle remiſe an ſanté, commancea d'auoir appetit. Cecy ne doit ſambler abſurde, veu que l'eſprit comprand facilemant, que non ſeulemant il peut ainſi auenir, ains auſſi qu'il ſe

fait treſ-ſainemant. Peut etre que cela et dur, de admettre que l'action de la chaleur naturelle, perſeuere deus ans ou plus, à la conſomption des humeurs vne fois aſſamblez. Vous accorderiez bien, que le plus long terme de iuner, ſoit limité à vne ſemaine ou deus, ainſi qu'ont dit Hippocras & Pline. Mais ie feray, que la longueur du tams ne vous retiendra pas, de venir de piés & de mains à ma ſantance. Moy certainemant, qui ſuis moins à condamner du vice de credulité, que d'aucun autre, ne me ſuis perſuadé telles choſes ſans raiſon. Et vous conſidererez (ſ'il vous plait) d'où ie collige que cecy peut etre fait, apres que vous aurez acheué de lire, ce peu qui nous reſte ancore à dire.

Quand l'humeur pituiteus abreuuant le cors, & ſoulant plaiſammant les parties, et copieus, telle nourriture ſuffit long tams: quand il et an petite quantité, la matiere an brief etant conſumee, ſoudain l'appetit reuient. Or ſi l'humeur n'et pas ſeulemant copieus, ains auſſi gros & viſqueus, qui doutera ancores, que la vie ne puiſſe etre prolongee longuemant, ſans qu'on y aioute aucun alimant? Soit an outre, la chaleur petite & languiſſante, ou de nature, ou par accidant: elle ne pourra pas diſſiper beaucoup d'humeur: & pourtant il luy reſiſtera fort long tams. An vn vielhard, vne filhe, vn preſtre, la chaleur et moindre & plus remiſe, à cauſe de IIII.

l'age,du ſexe, & du repos. Et l'abondance des humeurs gluans, peut etre ſi grande an iceus, que la chaleur naturelle n'an ſera moins aggreablemant antretenue de ſon accointance, que de l'abord d'vn autre alimant nouueau & iournalier. Cela continue,tant qu'on luy fournit d'humeur an abondance: & il an et fourny longuemant, quand à raiſon de ſon epaiſſeur, viſcoſité & froideur, il an et fort peu diſſipé de la chaleur, laquelle n'et vehemante ny acre. Et combien qu'elle ait eté quelque fois telle, aumoins elle et maintenãt rebouchee. Ainſi nous auons eprouué, la Salamandre (que l'on croid vainemant n'etre brulee du feu, comme Dio-
Liu.2. chap.67. ſcoride dit) miſe ſur le feu, pouuoir longuemãt reſiſter à la brulure, & etaindre le feu ſ'il etoit moindre: parce qu'elle et toute plaine d'humeur froid, epais & comme lait, an lieu de ſang. De ſamblable matiere (à mon auis) ſont farcis les cors, de ceus qui abſtiennet des viandes durant quelques annees. Et ie me doute auſſi, que tel et le naturel du Chamæleon, ſi ce qu'an e-
Li.8.c.33. crit Pline et vray: que luy ſeul d'antre tous animaus, vit la bouche touiours beante, ſans manger & ſans boire, n'vſer d'autre alimant que de
Liu.7.c.2 l'air. Car ce que luy-maime narre des Aſtomes [c'et à dire, jans ſans bouche] leſquels viuent de la ſeule exhalacion, & des odeurs qu'ils tiret par le nez, ſe fait par vn autre moyen, ſi vous receuez

receuez le treſ-ingenieus raiſonnemãt de Marſile Ficin, qui et tel: On dit, qu'an certaines regions chaudes, & qui flairet par tout de grand odeur, pluſieurs de graile ſtature, & d'eſtomach debile, viuet quaſi ſeulemant des odeurs. C'et (parauanture) d'autant que la nature du lieu, reduit an odeur preſque tous les ſucs des herbes, des grains, & des fruis mols: & la maime nature reſout an eſpris, les humeurs des cors humains. S'il et ainſi, quel ampechemant y a-il, qu'ils ſoint nourris ſeulemant de vapeur, veu que tout ſamblable et nourry du ſamblable? Mais ceus qu'on ha obſeruez viuans ſans viande an l'Europe, ont eté pleins de ſuc froid & viſqueus. Nous pouuons ajouter aus ſudittes condicions, le reſerremant des pores de la peau, lequel Alexandre Beniuen ha cognu, auoir grand pois an cecy: quand parlant d'vn, qui à Veniſe iuna quarante iours continuels, n'ha pas ſeulemant noté, qu'il fut de mambres frois, contenans au dedans du phlegme gros & cru, ains auſſi que les pores du cuir etoint ſerrez. Or ſ'il m'et loiſible de conduire cecy, des animaus aus plantes, i'ay an main pluſieurs experiances. Car l'ognon, l'al, & le fromant, pluſieurs mois apres qu'ils ſont ſeparez de la terre (qui leur fourniſſoit d'alimant) non ſeulemant viuent, ains germet auſſi: parce qu'ils ont vn humeur gros & copieus, qui reſiſte beaucoup au flaitriſſemant

Liu. 2. de la triple vie, c. 18.

& secheresse, antretenant la chaleur naturelle, maime sans ayde d'aucun humeur nouuellemant ressu. Ainsi la Ioubarbe, herbe nommee *Semperuiue*, l'Aloë [dit *Perroquet*] & celle qu'on appelle vulgairemant *Faba inuersa* (on panse que ce soit *Telephion*, des Latins nommé *Illecebra*, & des boutiques *Crassule maieur*) etans arrachees de terre & pandues [an l'air] viuet fort longuemant: parce qu'elles ont du ius visqueus, & abondant an leurs feulhes bien epaisses. Et quel besoin ont-elles de frequant ou continuel alimant, puis qu'elles ont vn suc tant gluant, qu'à peine il peut finalemant etre consumé par les grandes chaleurs? Et afin que personne ne se moque de ce discours (par lequel ie compare les plantes aus animaus, an ce que concerne la facile abstinance des viures) ie veus bien qu'on sache, qu'il et beaucoup plus malaisé, que les plantes demeuret quelque tams viues sans nouriture, que les animaus. Car, pourquoy faut-il que les plantes soint toujours attachees à leurs racines, sinon afin qu'elles attiret continuellemant du suc, qui leur et necessaire à tout momant de tamps? Nature ha donné mouuemant aus animaus, parce qu'il ne leur conuenoit pas chercher des viandes, sinon par quelques interualles. Et pource vous voyez, que les animaus priuez de viande, viuet aumoins quelque iours: & les plantes presque

toutes se fletrisset, aussi tost que nouriture leur defaut : & sur tout la race des herbes. Toutesfois celles qui ont beaucoup d'humeur, & la sustance serree & epaisse, sont de plus grand' duree, & viuet quelque tams apres qu'elles sont arrachees. Car elles retienet vne porcion de l'humeur gluant, auquel l'ame et conseruée, qui suffit à plusieurs iours. Ainsi de plusieurs arbres les rameaus rettanchez, meuret tard. Ainsi des bestes insectes, les parties decoupees se remuet: parce que l'humeur tenace et difficile à dissiper, retarde leur ame comme anuelopee & ampetree, qu'elle ne s'an voise tost. Cela maime fait, que les bestes exangues puisset (comme cy deuant nous auons remoutré) viure fort longuemant, sans l'vsage des viandes.

Ie panse que rien n'ampeche plus, que ie ne conclue etre vray (comme tres-bien preuué) que telle abondance d'humeur gros & gluant, se trouue quelque fois amassee an vn cors froid, que la chaleur naturelle ne fera autre chose durant plusieurs annees, sinon le consumer. Ce pandant le cors n'ha besoin de nouueau alimant: dequoy le sine et, qu'il n'ha point d'appetit. L'experiãce nous l'ha premieremant ansegné: la raison preuue cela maime, auec la comparaison de plusieurs choses samblables. S'il vous plait examiner cecy plus attantiuemant, tres-renommé PAPON, vous n'y pour- V.

rez plus contredire, ains ſoubſcrirez à nottre a-uis: & vous emeruelherez (comme il et bien-ſeant à tout homme d'eſprit) commãt des prin-cipes les plus petis, & vulgairemant notoires, ie vous ay tiré à l'opinion que vous iugiez tant rejetable. C'et la force des demonſtracions deſquelles les Geometriens (beaucoup plus certainemant que les autres) inferet leur con-cluſions, de ſuppoſicion confeſſees & cognues du vulgaire. Car ils ne parlet premieremant que de lignes, de poins, de ſuperficies, quarres, an-glez, cercles, & ſamblables: puis ſoudain ils de-duiſent tellemant l'vn de l'autre, qu'an fin ſans aucune capcion ou habilité ſophiſtique, ains de neceſſaire conſequance, ils conduiſet de main en main leur diſciple, à meſurer la grandeur des cieus, la diſtance des aſtres, la maniere des ecly-pſes, & autres choſes fort cachees. Parelhemant celuy qui et expert an Phyſique, & és choſes naturelles, ſachant trouuer par certaine metho-de les principes & cauſes de tout, peut facille-mant affirmer des propoſitions paradoxes (treſ-veritables toutesfois) & les prouuer de ce que le ſans & l'vſage confirmet. Cecy ſuffira à vous, qui etes bien verſé an toute diſcipline, & non tardif, pour confirmacion de mon propos: le-quel du commancemant vous auez panſé, n'e-tre pas ſeulemant vray-ſamblable. I'an deba-trois auec vn autre plus au long, ſi ces demon-

ſtracions ne luy faiſoint rien : mais vous y conſantez deja (ie le ſay bien) & y aioutez vottre ſuffrage.

Ayant paracheué cecy, i'ay rancontré fortuitemant vn lieu d'Auicenne l'Arabe, qui confirme nottre opinion par le phlegme : lequel etant plus copieus, il panſe pouuoir auenir, que nous viuions longuemant ſans manger, parce que telle matiere tient place de viande. Il ne nie pas auſſi, que cela ne puiſſe auenir aus hommes ſains. Ie ſuis bien aiſe, de ce qu'vn ſi grand auteur approuue mon opinion, laquelle ie panſois n'auoir eté traitee de perſonne.

Ce qui ſ'anſuit et traduit de la ſegonde partie des Opuſcules de M. IOVBERT. pag. 136: où il et notè, pour aiouter à ce Paradoxe.

OR ie preuoy facilemant, que deus ſortes de jans ſe peuuet emouuoir, ou du ſeul ſuiet de ce diſcours, ou de ſes preuues. Les vns ſont ignorans de la Philoſophie naturelle, & de la Medecine, perſonnes venerables pour leur ſimplicité & pieté : comme le menu peuple, & tous ceus qui n'appliquent leur etude à examiner les cauſes de chaque choſe. Les autres ſont diaboliques, qui pourſuiuent de calomnie treſimpudante, ce qu'ils ſauent etre bien dit. Ie ne m'arreteray point à ceus-cy, parce qu'ils n'at-

tandet pas l'explicaciõ [de mon dire] & qu'ils deprauet & infectet de leur poison, tout ce qui et ressu de leur pansee impure. Aus autres il me samble qu'il conuient satisfaire benignemant & syncceremant. Ie voy qu'on me pour-
Obiectiõ. roit obietter cecy : Les iunes de quarãte iours antiers, lesquels IESVS CHRIST, Elie & Moyse ont soutenu (ainsi que temognet les saintes Ecritures, dictees par le saint Esprit) ne seront plus tenus pour miracles, si par quelque raison naturelle on peut andurer le iune, voi-
Reponce. re par plusieurs mois & ans. Certainemant il seroit vray, si on ne recognoissoit, que cela eut eté donné totalemant contre les lois de Nature, à des hommes parfaitemant sains, par certain priuilege, comme nous croyons piemant. Car il leur fut diuinemant ottroyée, exampcion de l'infirmité de la chair pour vn tams: de sorte que leur cõdicion etoit pour lors, autre que celle du gẽre humain. Mais ceus que nous auons aprins des histoires prophanes, auoir vecu durant quelques annees sans manger (si elles disent vray) il faut qu'ils ayet tous eté mal sains, & pleins de beaucoup de suc froid, duquel le cors ha pu etre nourry lõguemant : comme i'ay demoutré amplemant par ce Discours. Ainsi nous aprenons de ce qui auient iournellemant, que plusieurs malades n'ont point d'appetit, à cause que leur vantri-

cule et farcy de mauuais humeurs: & ils prenet moins de viande an vne ſemaine, qu'ils ne prenoint chaque iour quand ils ſe portoint bien. Mais qu'vn hõme de cœur treſſain, puiſſe paſſer ſeulemant vn iour [ou deus] ſans viande, & n'auoir pas faim, cela excede les bornes de Nature, & et vn miracle diuin. Combien plus et il admirable, qu'vn tel hõme iune quarante iours antiers, de ſorte qu'il ne ſãte poĩt de faim, n'ait à combatre la conuoitiſe de manger, & n'appete la viãde ou le breuuage, nomplus que l'vn des anges? Nous croyons que IESVS CHRIST ha eu le cors extrememant tãperé & pur, ja-ſoit qu'il fut ſuiet a maladies, ſelon la cõdicion de ſa nature humaine. Nous recognoiſſons ſamblablemãt, que Moyſe & Elie, quand ils ſ'abſtindret durãt quarãte iours de manger & de boire, etoint parfaitemant ſains, pour lors (par certaine prerogatiue) exams de la cõmune vie des hommes. Dequoy il ſ'anſuit, qu'à bon droit on eſtime cela illuſtres miracles, par leſquels l'autorité de ces prophetes, & de IESVS CHRIST, fut etablie. Or ce n'et pas choſe nouuelle, que ſamblables effais auienet, par l'ordre des choſes que Dieu treſ-bon & treſ-grand ha preſcrit à Nature, & par vn miracle euidant cõtre les lois de la maime nature. Car telles fieures, & pluſieurs autres maladies, que les Sains ont guery, les medecins otet auſſi. Mais les moyens deſquels ils vſet,

y apportet tres-grand' differãce. Car les Sains de leur seule parolle, ou de leur attouchemãt, defaisoint (moyennãt la grace de Dieu) les causes de tels effais, auec la necessité imposee à Nature. Les medecins ne font autre chose, que opposer aus causes naturelles d'autres samblablemant naturelles: par lesquelles, si la vertu des remedes donnee du Createur, et plus puissante, & qu'il ne veulhe que pour lors elle soit vaine, la cause qui fait le mal et effacee. IESVS CHRIST guerit parfaitemãt le sang mẽstrual inueteré, du seul attouchemant de la frange de sa robbe. Nous par art medicinal, duquel luymaime (cõme paire benin, ayant pitié de la cõdicion humaine) et auteur & vray instituteur, remedions à samblable mal par certains medicamans. Ainsi certainemant, l'humeur phlegmatic plus copieus, peut induire [naturellemãt] le iune, comme il a eté aus su-nommés se portans bien, de la seule volonté du tres-haut Dieu. Mais outre ceus-cy, il y a infinis miracles qui excedet nottre antandemant, lesquels ne l'art humain, ne la Nature maime sait imiter en aucune maniere. Telle et la guerison de l'aueuglemant naturel: de chasser les espris immondes du cors humain: ressusciter les mors ja à demy-pourris, & samblables, qui confirmet l'autorité de Dieu tout puissant. Ie panse qu'il appert de cecy, que les choses qu'õ dit auenir

par certaine loy de Nature (ia-ſoit que raremant) ne reprouuet point les vrais miracles, ou ne diminuet leur certitude: & q̃ celuy ne contredit à la foy chretienne, qui examine diligeammant les cauſes de tels euenemans. Ains plu-toſt: n'an confirme l'on pas mieus, la verité des miracles non fains: an otant quand & quand l'occaſion des impoſtures, affin qu'elles n'abuſet facilemant le peuple mal expert? Car ſi quelcun de ceus qui viuet ſans manger, à cauſe de leur intẽperature froide, & l'abondance de phlegme, vouloit contrefaire le Prophete inſpiré de Dieu, combien de mille hommes precipiteroit-il an treſ-graues erreurs, & ruine? Certainemant celuy et impie, & ignorant de la vraye (c'et la diuine) philoſophie, quiconque panſant à ces choſes, & les eſtimãt, prononcera etre impie & treſ-irreligieus, de vouloir diſtinguer par raiſons non fardees, les œuures & (comme les nottres parlet) miracles de Nature, des miracles diuins. Ce que tous jans de bien & de pieté cõfeſſeront libremant, conuenir fort à vn homme de bien, religieus & notammant charitable.

Ce qui et entrelaßé au texte, par ces marques [ ], et de l'auteur, apres auoir recognu & approuué la verſion de ſon fis.

FIN.



P. REVEILLES, SVR LE TRAITE DES ERREVRS POPVLAIRES, expliqués ou refutés par M. IOVBERT.

TV as fait, mon IOVBERT, *que tout le monde honore,*
Faisant preuue de toy, tes si doctes escrits.
Et mesme as estonné les plus rares esprits,
Dont le lustre diuin nostre siecle decore.
Icy, tousiours plus grand, ainsi comme l'Aurore
Dißipe de son taint les brouillars obscurcis,
Tu chasses les erreurs dont le vulgaire espris,
Populaire ignorant, comme vn Oracle adore.
Tu fais que maintenant on voit à descouuert,
Ce qu'vn masque trompeur auoit pieça couuert,
Embrouillé dans l'obscur de mille resueries,
Courage donc, IOVBERT, *tu rabbatras l'effort*
Du temps qui ronge tout, tu rabbatras l'enuie,
Et, hoste du tombeau, viuras apres la mort.

DV MESME.

IE louangeroy bien le cours d'vne riuiere,
Qui d'vn calme sourcil, douce, se va roulant:
Mais ie m'embrouille alors que ie vay louangeant,
Le reply mutinè de l'onde mariniere.
Ie lou'roy bien aussi la science ordinaire,
Qui fait que le commun est estimé sçauant:
Mais la tienne qui va les autres surpassant,
Me fait demèurer court, accablé de matiere.
Car qui pourroit louer le sçauoir si exquis,
Et les graues discours qui ornet tes escrits,
Et font qu'vn seul IOVBERT soymesme se surpasse?
Il vaut donc mieus me taire, affin de ne sembler
Vouloir de tes honneurs les louanges embler,
Par vn chant trop submis de ma rime si basse.

P. Reueilles.

VOZ plumes desormais (ingenieux esprits)
N'vsez, pour enrichir d'vne eternelle gloire,
Le nom de mon IOVBERT. Il l'ha par ses escripts
Graué au haut du chœur du temple de memoire.

I. Heroard.

EXTRAICT DV PRIVILEGE DV ROY.

PAR grace ſpeciale & priuilege du Roy, donné à Poitiers, le 30. iour d'Aouſt, 1577. il eſt permis à M. Laurens Ioubert, premier docteur regent, & Chancellier en l'vniuerſité de Medecine à Mompellier, de choiſir tel imprimeur & libraire, que luy plaira, pour imprimer touttes ſes œuures & liures: auec inhibition & deffence à tous autres, de quelque qualité & condition qu'ils ſoient, de ne les imprimer, vendre, ne diſtribuer, durant le temps & terme de dix ans, apres la premiere impreſſion de chaſque œuure, & liure. Le tout à peine de cõfiſcation des liures, d'amende arbitraire, & de tous deſpens, dommages & intereſts: comme plus à plein eſt contenu par les lettres patentes dudict priuilege. Signé HENRY. Et plus bas. Verifiees & enregiſtrees au ſiege preſidial d'Agenois, le 7. Nouembre, 1577.

Ledit M. Laurens Ioubert, ha permis par ſedulle ſignee de ſa main, à Lucas Breyer libraire, &c. d'imprimer ou faire imprimer vne ſeconde partie de ſon œuure des Erreurs populaires & propos vulgaires, touchant la me-

decine & le regime de ſanté (qui luy ha eté baillee par M. Berthemy Cabrol, chirurgien de Mompellier) pour le temps & terme de cinq ans, à conter du dernier iour de l'impreſſion.

Donné à Paris le moys de Feurier, 1579.





